



LES CLASSES MOYENNES SOUS PRESSION

Régis BIGOT

CAHIER DE RECHERCHE N° 249

DECEMBRE 2008

Département « *Conditions de vie et Aspirations des Français* »
Dirigé par Georges HATCHUEL

Cette recherche a bénéficié d'un financement au titre de la subvention recherche attribuée au CREDOC.

Sommaire

<u>Note de synthèse : les classes moyennes sous pression</u>	4
<u>Introduction : le malaise des classes moyennes</u>	13
<u>Première partie – Comment définir les classes moyennes ?</u>	20
1. <u>L'éternelle question</u>	20
a) <u>Un débat récurrent</u>	20
b) <u>Le choix du critère du niveau de vie</u>	22
c) <u>Appartenir aux classes moyennes, c'est gagner combien ?</u>	22
d) <u>Le niveau de vie par unité de consommation n'est pas le revenu mensuel</u>	23
2. <u>Comment les Français se positionnent-ils eux-mêmes dans l'échelle sociale ?</u>	25
a) <u>Deux personnes sur trois disent appartenir aux « classes moyennes »</u>	25
b) <u>Les riches, c'est les autres</u>	26
c) <u>Les groupes qui se reconnaissent dans les « classes moyennes »</u>	27
d) <u>L'importance de distinguer les classes moyennes « inférieures » et les classes moyennes « supérieures »</u>	29
3. <u>Quelle représentation les Français ont-ils de la stratification sociale ?</u>	30
a) <u>Les Français considèrent que l'on est riche au-delà de 4500 euros par mois</u>	30
b) <u>On serait pauvre en dessous de 1000 euros par mois</u>	35
c) <u>Comment les Français se représentent-ils les classes moyennes ?</u>	40
d) <u>Les Français pensent que les inégalités augmentent</u>	42
e) <u>Qu'est-ce que les Français connaissent de la distribution des revenus ?</u>	43
4. <u>Données de cadrage sur la répartition des revenus</u>	44
a) <u>La distribution des revenus en France</u>	44
b) <u>Les salaires en France</u>	48
c) <u>Le positionnement de quelques professions dans la distribution des revenus</u>	50
5. <u>Une typologie des classes moyennes</u>	53
a) <u>Le choix du critère du revenu</u>	53
b) <u>Que nous apprend l'analyse des modes de vie selon les déciles de revenu ?</u>	55
c) <u>Choix d'une définition des classes moyennes</u>	62

<u>Deuxième partie - L'évolution des conditions de vie des classes moyennes</u>	66
1. <u>Vers un déclin et une paupérisation des classes moyennes ?</u>	66
<i>a) Les classes moyennes sont de plus en plus nombreuses</i>	66
<i>b) Classes moyennes et inégalités de revenus</i>	68
<i>c) Le niveau de vie des classes moyennes progresse</i>	72
<i>d) L'inflation touche-t-elle plus durement les classes moyennes ?</i>	76
<i>e) Le poids des dépenses contraintes dans le budget des classes moyennes</i>	79
2. <u>Quelques éléments des conditions de vie des classes moyennes</u>	84
<i>a) Une situation professionnelle qui se dégrade</i>	84
<i>b) Un sentiment croissant de précarité financière</i>	87
<i>c) Des conditions de vie matérielles qui se sont améliorées depuis 25 ans</i>	90
<i>e) Le logement : un élément déterminant de la crispation des classes moyennes</i>	92
<i>f) Des actifs patrimoniaux très concentrés en haut de l'échelle des revenus</i>	100
<u>Conclusion</u>	105
<u>Annexes</u>	109
1. <u>Les modes de vie et les opinions des Français</u> <u>selon les déciles de niveau de vie</u>	110
2. <u>Graphiques complémentaires</u>	124
<u>Bibliographie</u>	130

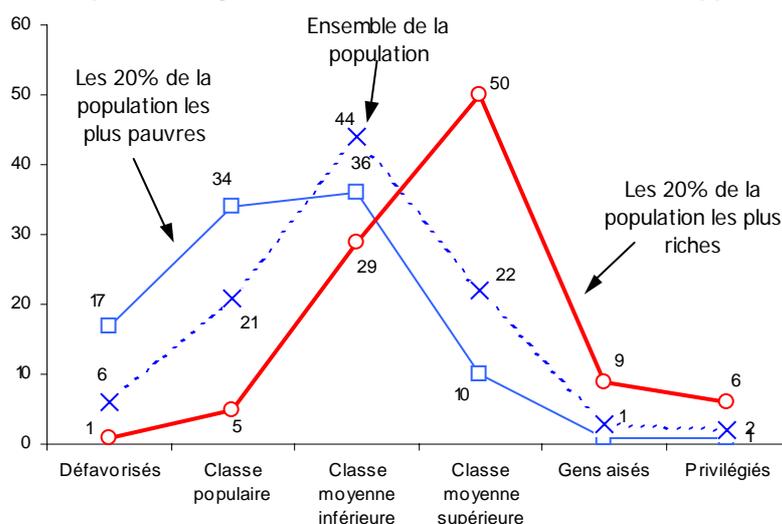
Note de synthèse : les classes moyennes sous pression

La difficulté de définir les classes moyennes

Définir les classes moyennes n'est pas simple. Les points de vue sur la question divergent, notamment parce qu'il existe une grande variété de critères pour tracer les contours de cet ensemble difficile à catégoriser : la nomenclature Profession et Catégorie sociale, les revenus, le niveau de diplôme, pourquoi pas le patrimoine possédé, le statut par rapport à l'emploi (stable / précaire, à temps complet / à temps partiel), etc. Dans le prolongement des travaux que nous avons réalisés dans une précédente recherche, nous avons finalement retenu **un indicateur élaboré à partir du niveau de vie individuel**, c'est-à-dire le montant des revenus après impôt, en tenant compte de la composition du foyer.

Pour définir les classes moyennes, nous avons essayé de tenir compte de la manière dont les Français voient leur position dans la structure sociale, tout en proposant une typologie qui reflète la répartition réelle des niveaux de vie en France — telle qu'elle est mesurée par les indicateurs économiques et statistiques. L'une des difficultés tient au fait que deux personnes sur trois considèrent appartenir aux classes moyennes et que seuls 5% de la population estiment faire partie des gens « aisés » ou « privilégiés ». Au sein même des 20% les plus riches de la population, seuls 15% reconnaissent faire partie du haut de l'échelle des revenus, 50% jugent qu'ils appartiennent aux classes moyennes supérieures et 29% estiment plutôt qu'ils se situent dans la partie inférieure des classes moyennes... On observe en réalité une assez nette réticence à s'afficher en haut de l'échelle sociale.

Graphique 1 – A quelle catégorie sociale avez-vous le sentiment d'appartenir ? (en %)



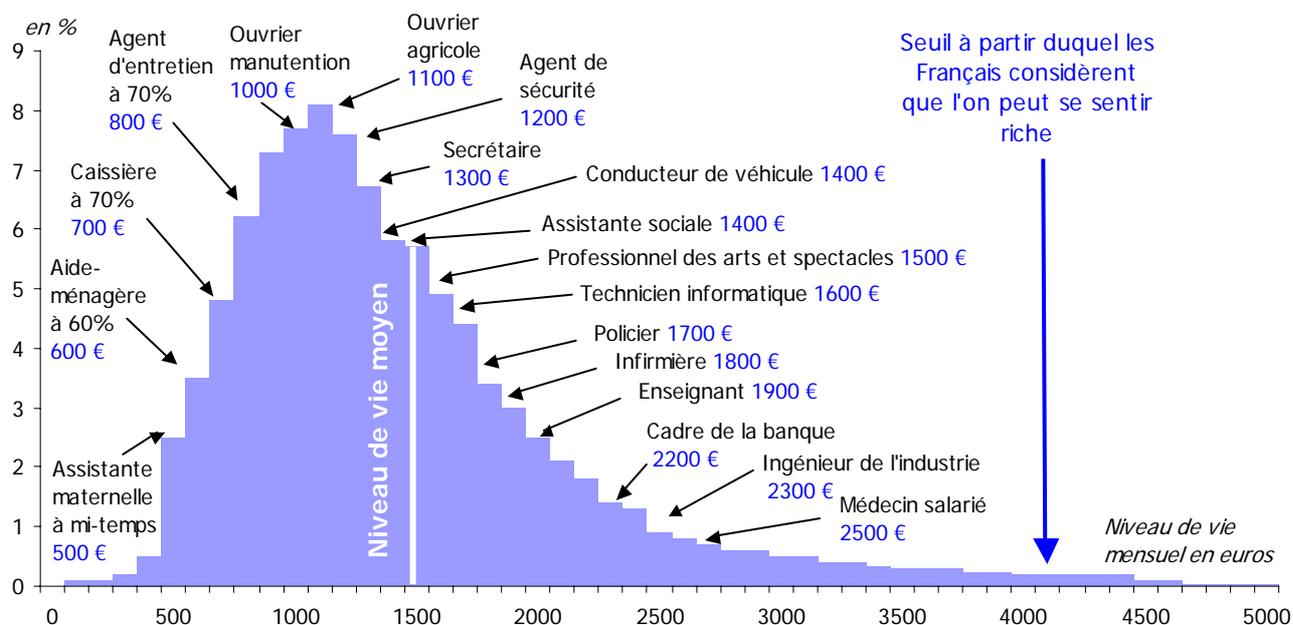
Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », juin 2008
 Lecture : 50% des personnes les plus riches considèrent appartenir à la classe moyenne supérieure

Cette attitude est peut-être liée à la perception qu'ont les Français de la stratification sociale : lorsqu'on leur demande à partir de quel montant de ressources on peut se sentir riche, ils répondent 4 660 € par mois. Or, beaucoup seraient surpris d'apprendre que cela correspond à une somme que touchent seulement 3% de nos concitoyens. A l'autre extrémité, les Français considèrent que l'on est pauvre en dessous 1 000 € par mois pour une personne seule : 20% de la population vivent avec un tel niveau de vie. Au passage, le seuil de pauvreté « officiel » est de 880 € pour une personne seule (12% des Français sont concernés). Au fond, les Français se montrent plus pessimistes vis-à-vis de la pauvreté que ne le montrent les données économiques et sociales. Et ils situent le seuil de la richesse à un niveau élevé. Ils ont finalement une vision très inégalitaire de la distribution des revenus, peut-être encore plus inégalitaire qu'elle ne l'est. De fait, beaucoup se perçoivent « dans la moyenne ».

Une personne sur deux a un niveau de vie compris entre 1 100 et 2 200 euros par mois

En réalité, en France, on compte davantage de personnes disposant d'un revenu inférieur à la moyenne que de personnes jouissant d'un niveau de vie supérieur. La distribution des niveaux de vie est asymétrique : la médiane est inférieure à la moyenne, cette dernière étant tirée vers le haut par les revenus élevés. Mais on compte une importante fraction de la population dont les revenus se situent autour de la médiane. Environ une personne sur deux dispose d'un niveau de vie compris entre 75% et 150% du niveau de vie médian, c'est-à-dire un revenu par unité de consommation compris entre 1 100 et 2 200 € par mois.

Graphique 2 -La distribution des niveaux de vie en France et quelques exemples de salaires mensuels après impôt



Source : A partir des données INSEE (salaires médians : enquête Emploi ; niveau de vie : enquête Revenus fiscaux, année 2004)
 Note : sur l'axe vertical, figure la proportion d'individus ayant le niveau de vie indiqué sur l'axe horizontal (par tranche de 100 €). Le niveau de vie — mensuel — correspond au revenu disponible (après impôt) du foyer pondéré par les unités de consommation de ce même ménage. Les revenus disponibles indiqués sont les salaires médians (cf. Tableau 2, p. 50), auxquels nous avons appliqué le taux d'imposition correspondant à une personne célibataire.

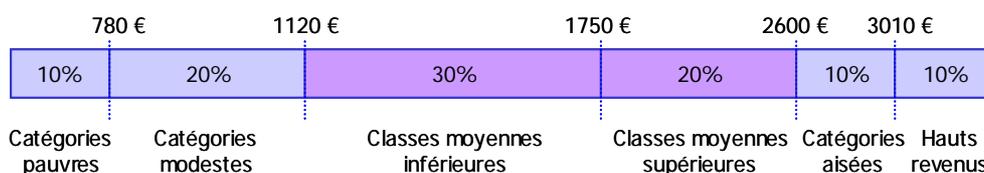
Les salaires d'un très grand nombre de professions sont compris dans cet intervalle, comme en témoigne le Graphique 2, dans lequel nous avons comparé les salaires médians à temps complet après impôts de plusieurs métiers et la courbe de distribution des niveaux de vie : ouvriers agricoles (1 100 €), coiffeur (1 100 €), agent de sécurité (1 200 €), vendeur (1 200 €), cuisinier (1 200 €), secrétaire (1 300 €), conducteur de véhicule (1 400 €), assistant social (1 400 €), technicien informatique (1 600 €), policier (1 700 €), infirmière (1 800 €), enseignant (1 900 €), etc.

De fait, le seuil à partir duquel les Français considèrent que l'on peut se sentir riche (4 660 € par mois avant impôt) n'est atteint que par certaines professions (médecins libéraux, cadres supérieurs de l'industrie ou de la banque, avocats, chefs d'entreprises, etc.), et rarement en début de carrière. Par exemple, le revenu moyen d'un avocat est de 5 740 € avant impôt et le salaire moyen d'un PDG d'une entreprise de 50 à 100 salariés s'élève à 9 250 € par mois.

Une classification de la population en six groupes

Pour définir les classes moyennes, nous n'avons donc pas retenu ce seuil de 4 660 € par mois, qui nous paraît trop élevé compte tenu de la distribution réelle des niveaux de vie. En pratique, nous avons travaillé à partir d'une partition de la population en déciles de niveaux de vie (chaque décile rassemblant 10% de la population) et avons observé toute une série d'indicateurs des modes de vie (taux d'équipements, coefficients budgétaires, attitudes et opinions) pour déceler l'existence d'éventuelles « ruptures » permettant de définir les spécificités potentielles des classes « intermédiaires » ou « moyennes ». Or, ces ruptures n'apparaissent pas. Nous avons donc procédé à une partition résumant au mieux les courbes de distribution observées : nous proposons finalement une partition **en six classes** définissant le continuum suivant (Graphique 3).

Graphique 3 - Proposition d'une typologie des classes moyennes et des autres catégories de revenus



Lecture : Les classes moyennes inférieures rassemblent 30% de la population et comprennent les personnes dont les revenus mensuels avant impôt sont compris entre 1 120 € et 1 750 € (pour une personne seule).

Note : Ces seuils ont été calculés par rapport à la dernière enquête de l'INSEE sur les revenus fiscaux et sociaux (2006)

Les 10% de la population les plus riches sont appelés « hauts revenus » (pour donner une idée, cela correspond à un revenu avant impôt de plus de 3 010 € par mois pour une personne seule). Les 10% situés juste en dessous sont nommés « catégories aisées » (entre 2 600 € et 3 010 €). Les « classes moyennes » représentent, quant à elles, 50% de la population (5 déciles), et elles se découpent en deux catégories : 30% de la population constituent les « classes moyennes inférieures » (avec des revenus avant impôt compris entre 1 120 € et 1 750 € par mois pour une personne), 20%

représentent les « classes moyennes supérieures » (entre 1 750 € et 2 600 €). En bas de l'échelle des revenus, 10% de la population constituent les « catégories pauvres » (avec moins de 780 € par mois), tandis que 20% sont identifiés sous le terme de « catégories modestes » (entre 780 et 1 120 € par mois).

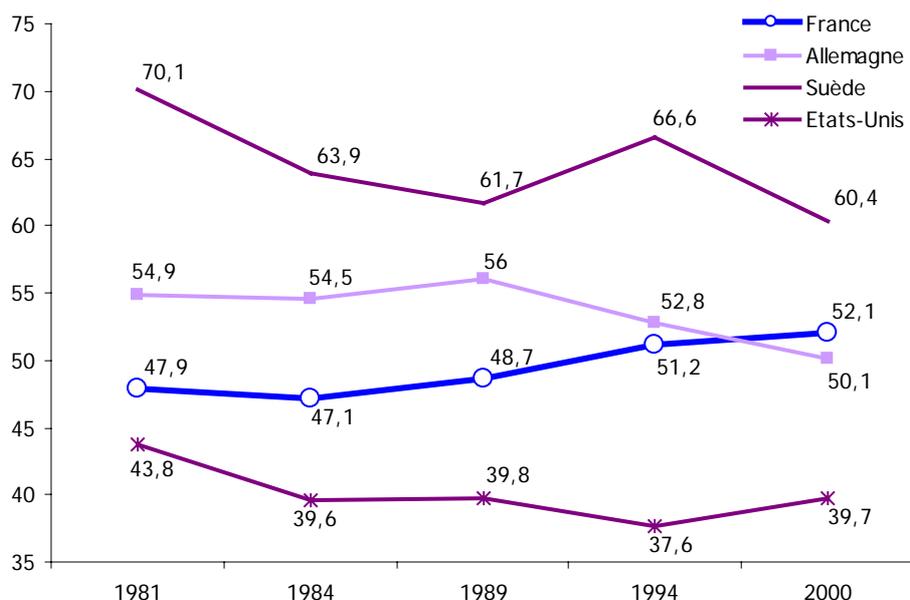
Le fait que, dans ce découpage, les classes moyennes ne se situent pas exactement au centre de la répartition des individus se justifie par l'asymétrie de la distribution des revenus en France : on trouve plus de personnes en-dessous de la moyenne qu'au dessus ; d'ailleurs, la limite entre les classes moyennes inférieures et les classes moyennes supérieures se situe quasiment au niveau du revenu moyen avant impôt pour une personne seule.

Les classes moyennes sont plus nombreuses aujourd'hui qu'au milieu des années 1980

Un premier constat important est que les classes moyennes ne sont pas en voie de disparition en France. Depuis une vingtaine d'années, elles sont au contraire de plus en plus nombreuses : en 1984, 47% de la population disposaient d'un niveau de vie compris entre 75% et 150% du niveau de vie médian ; aujourd'hui, la proportion s'élève à 52%. La distribution des revenus s'est donc plutôt resserrée autour de la médiane, contrairement à ce qui s'est passé en Allemagne, aux Etats Unis, en Grande-Bretagne ou en Suède, ces pays ayant vu les classes moyennes décliner au cours des dernières décennies.

Graphique 4 - Evolution des classes moyennes dans quelques pays de l'OCDE

- Proportion de la population dont les niveaux de vie sont compris entre 75% et 150% du niveau de vie médian de chaque pays, pour chaque période, en % -



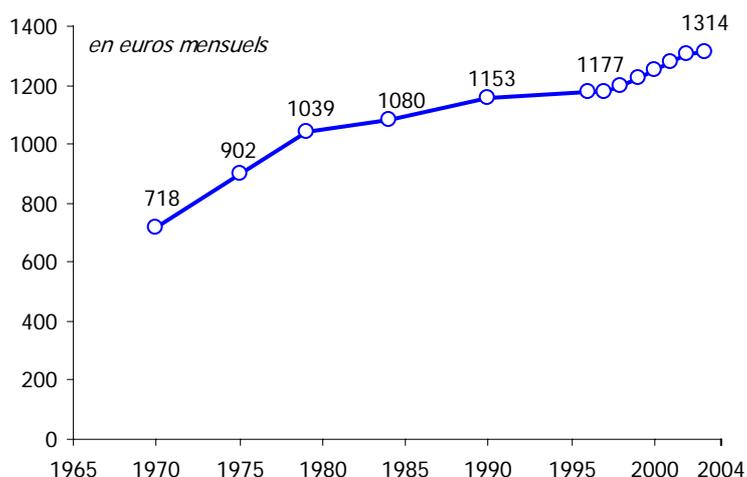
Source : Pressman (2007), à partir de la base de données Luxembourg Income Study (LIS)

Lecture : En 2000, les classes moyennes rassemblent 52,1% de la population française, contre 60,4% de la population suédoise. En 1981, ces groupes représentaient respectivement 47,9% de la population en France et 70,1% en Suède.

Le niveau de vie des classes moyennes a quasiment doublé depuis 1970...

Un autre élément à prendre en considération est la forte augmentation des revenus des classes moyennes sur longue période. Considérons le niveau de vie médian, c'est-à-dire le niveau de vie de la personne qui se situe exactement au milieu de la distribution de revenus. Entre 1970 et 2004, il a augmenté de 83% en euros constants, passant de 718 € par mois à 1314 € mensuels. En l'espace d'une génération, le niveau de vie des classes moyennes a presque doublé. Il est donc inexact de parler d'une paupérisation objective des classes moyennes.

Graphique 5 - Evolution du niveau de vie médian en France sur longue période



Source : INSEE, enquêtes sur les Revenus fiscaux

... Cependant, depuis le milieu des années 1990, le niveau de vie des classes moyennes augmente moins vite qu'en haut de l'échelle des revenus

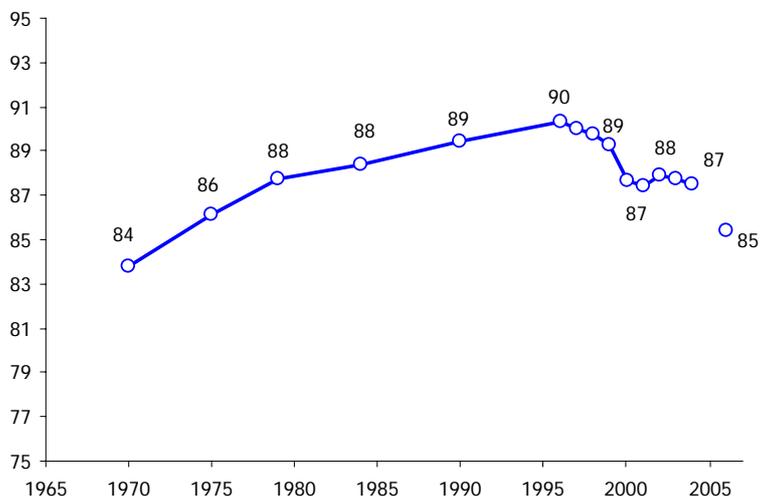
Ce que l'on observe, en revanche, ces dernières années, est une augmentation des inégalités dans le haut de l'échelle : par exemple, au sommet, les revenus perçus par les 1% de la population les plus riches ont progressé de 19% entre 1998 et 2005 ; dans le même temps, les revenus des 10% les plus riches ont crû de 9%, tandis que les 90% se situant en dessous n'ont enregistré une augmentation que de 5%. Une étude comparative dans plusieurs pays de l'OCDE montre d'ailleurs que le décrochage des hauts revenus est de plus grande ampleur encore aux Etats-Unis, au Canada ou en Grande-Bretagne où il a commencé plus tôt, aux environ des années 1980.

En tout cas, entre 1970 et 1996, le revenu des classes moyennes avait progressé plus vite que celui de l'ensemble de la population : le rapport entre le niveau de vie médian et le niveau de vie moyen est ainsi passé de 84% en 1970, à 90% en 1996. Ces résultats corroborent l'idée d'une ascension progressive des classes moyennes, de plus en plus nombreuses. Mais, depuis plus d'une dizaine d'années, c'est le phénomène inverse qui s'est produit : le revenu des classes moyennes progresse

moins vite. Ainsi, le rapport entre le niveau de vie médian et le niveau de vie moyen est aujourd'hui égal à 85%.

Graphique 6 - Evolution du niveau de vie médian par rapport au niveau de vie moyen en France

- Rapport entre le niveau de vie médian et le niveau de vie moyen, en % -



Source : calcul à partir des données de l'INSEE sur les Revenus fiscaux

Note : La rupture de série tient au fait qu'à partir de 2005, l'INSEE a révisé sa manière de comptabiliser les revenus : les transferts sociaux réels (prestations familiales, prestations logement et minima sociaux), de même que les revenus du patrimoine sont mieux pris en compte.

Lecture : en 2006, le niveau de vie médian représente 85% du niveau de vie moyen ; il était proportionnellement plus important en 1996 (90%), ce qui signifie que les personnes disposant d'un revenu médian ont vu leur niveau de vie progresser moins vite que la moyenne ; c'était le cas inverse entre 1970 et 1996.

Une instabilité professionnelle grandissante

Les conditions de vie des classes moyennes – tout comme celles des autres catégories, bien entendu – dépendent étroitement de leur situation professionnelle. Or, le marché du travail est marqué par une précarité croissante — augmentation des emplois à durée déterminée, de l'intérim, du temps partiel, alors que le taux de chômage est déjà très élevé —, qui fragilise en premier lieu les bas revenus et les classes moyennes. La proportion d'individus déclarant être au chômage n'est ainsi que de 4% parmi les hauts revenus, contre 7% chez les classes moyennes supérieures et 14% au sein des classes moyennes inférieures. Alors que les générations d'actifs des Trente glorieuses évoluaient avec la perspective d'un avenir professionnel stable et l'espoir d'une ascension sociale, les nouvelles générations, pourtant plus diplômées et mieux qualifiées, ne sont pas assurées de vivre avec un emploi à temps plein tout au long de leur vie : la probabilité est donc forte que leur parcours professionnel s'émaille de périodes de chômage, certains étant même confrontés au déclassement salarial.

L'inflation récente pénalise davantage les revenus intermédiaires et modestes

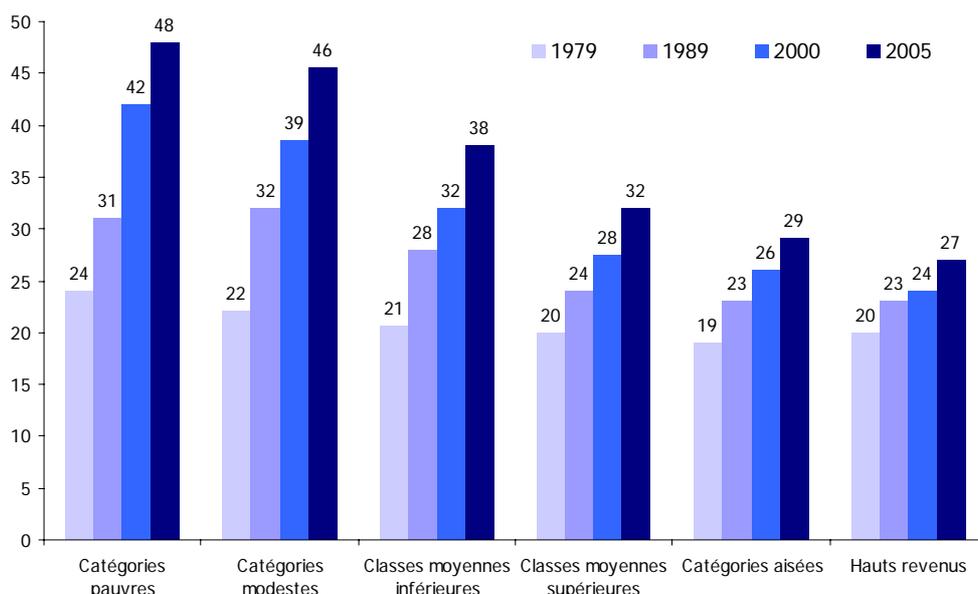
La récente flambée des prix du pétrole et l'augmentation des prix des produits alimentaires, qui se sont rajoutées au rythme soutenu de progression des loyers sur longue période (+3,4% par an

pendant les vingt dernières années, contre +2,3% pour l'inflation), ont beaucoup pesé sur les revenus des classes moyennes et des catégories populaires. Les charges liées au logement, le coût de l'énergie, et l'alimentation représentent en effet une part importante du budget des ménages modestes. En fait, depuis le début des années 2000, seuls les hauts revenus semblent avoir été épargnés par l'inflation. Non seulement, leurs revenus ont augmenté plus vite qu'en moyenne, mais les prix de nombreux biens et services — qui représentent une part proportionnellement plus importante dans leur budget — ont diminué ces dernières années : services de télécommunications, Internet, matériel informatique, produits électroniques, médicaments. Ils ont aussi davantage bénéficié des récentes baisses d'impôt direct.

Les dépenses contraintes pèsent de plus en plus sur les classes moyennes et les bas revenus

Enfin, depuis plus de 25 ans, le poids des dépenses de logement a considérablement augmenté, sous l'effet conjoint de l'amélioration de la qualité des habitations, de l'augmentation des loyers et de la hausse des prix de l'immobilier (ces derniers ayant plus que doublé entre 1997 et 2008). Il s'agit d'ailleurs d'un phénomène généralisé : plus le niveau de vie d'un pays est élevé, plus la part des dépenses consacrées au logement progresse ; ce phénomène est aussi, en partie, le reflet d'une amélioration des conditions de vie des ménages. Néanmoins, ces charges pèsent proportionnellement plus dans le budget des ménages aux revenus modestes et intermédiaires ; comparativement aux foyers aisés, leur taux d'effort s'accroît plus vite. La conséquence en est que le pouvoir d'achat du revenu arbitrageable — c'est-à-dire ce qui reste une fois que l'on a fait face aux charges pré-engagées — progresse beaucoup moins rapidement dans les tranches de revenu intermédiaires et inférieures.

Graphique 7 - Evolution des dépenses contraintes dans le budget des ménages, selon les catégories de revenu (en %)

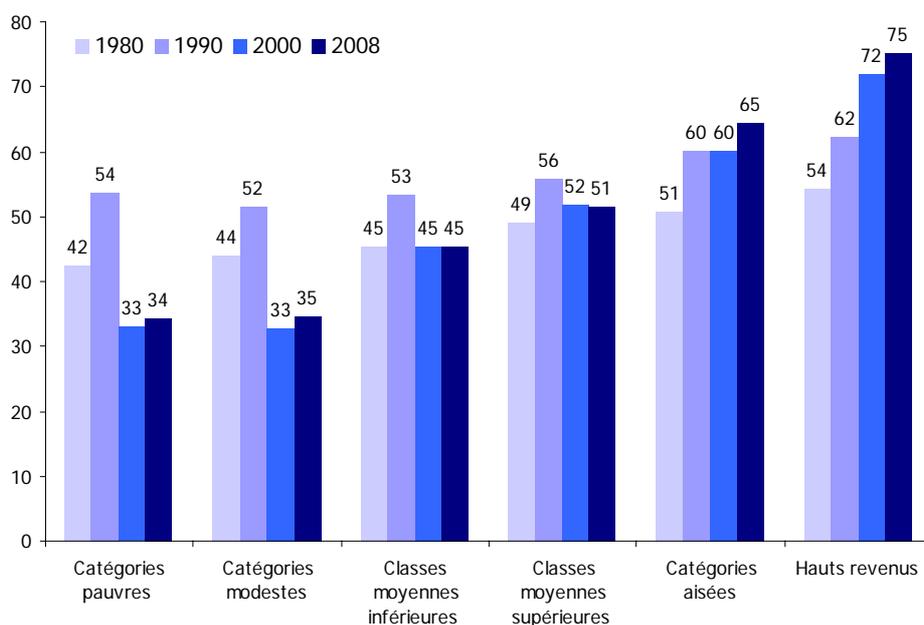


Source : à partir de Mareuge et Ruiz (2008). Les auteurs ont utilisé les enquêtes Budget de famille de l'INSEE.
Lecture: Entre 1979 et 2005, le poids des dépenses contraintes dans le budget des ménages des catégories pauvres a doublé, passant de 24% à 48% ; chez les hauts revenus, la progression a été beaucoup moins forte, +7 points en 26 ans.

Ainsi, le poids que constituent « les dépenses contraintes » est de plus en plus lourd dans les groupes du bas de l'échelle ou intermédiaires. Les dépenses contraintes sont ici constituées, pour l'essentiel, des charges de logement (loyers, eau, gaz, électricité, chauffage, etc.) ; elles comprennent aussi les dépenses de télécommunications, les frais d'assurance et certains frais financiers.

De fait, si la plupart (70%) de nos concitoyens estiment que le logement est une sécurité face à l'avenir, de moins en moins nombreux sont ceux qui peuvent y accéder en tant que propriétaires : l'augmentation des prix des logements a ralenti considérablement l'accession à la propriété, d'abord dans les familles modestes, et de plus en plus maintenant dans les classes moyennes.

Graphique 8 - Proportion d'individus propriétaires de leur logement (en %)



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Lecture : en 2008, 45% des classes moyennes inférieures sont propriétaires de leur logement, alors qu'elles étaient plus nombreuses dans ce cas au début des années 1990 (53%).

Dans ce contexte, les hauts revenus font figure de privilégiés : leur situation professionnelle est bonne, leurs revenus progressent plus rapidement qu'en moyenne, leur pouvoir d'achat est moins vulnérable à l'inflation ; ils ont d'ailleurs de moins en moins souvent l'impression de s'imposer des restrictions dans leurs dépenses, accèdent plus facilement à la propriété, peuvent consolider leur patrimoine et laisser à leurs enfants les ressources nécessaires pour faire face à un avenir de plus en plus incertain. Comparativement, la situation des classes moyennes, notamment celle des classes moyennes inférieures, semble beaucoup plus précaire.

L'amélioration des conditions de vie est moins perceptible aujourd'hui qu'il y a 25 ans

Certes, on ne peut oublier que les trente dernières années ont été le théâtre d'une amélioration importante des conditions de vie de l'ensemble de la population, à tous les échelons de la distribution des revenus. Y compris, donc, pour les classes moyennes. Nous l'avons dit plus haut, le niveau de vie

médian a quasiment doublé en 34 ans. De plus, les logements se sont améliorés : ils sont plus grands, plus confortables, de meilleure qualité. Les foyers sont de mieux en mieux équipés : les dernières décennies ont vu se diffuser à grande échelle l'automobile, le téléphone fixe, la télévision couleur, le téléphone mobile, les ordinateurs, Internet, etc. Les classes moyennes ont largement bénéficié des aspects positifs de la société de consommation.

Mais aujourd'hui, alors que la croissance économique est moins forte qu'elle ne l'a été pour la génération précédente, l'amélioration des conditions de vie est bien moins perceptible. Tout se passe comme si les classes moyennes n'avaient pas fait le deuil des Trente glorieuses, alors que trente années supplémentaires se sont écoulées. Or, ces années de croissance effrénée étaient exceptionnelles dans l'histoire des pays industrialisés ; jamais, auparavant, l'économie ne s'était développée à un tel rythme et il est peu probable qu'elle retrouve un tel sentier de croissance. Au fond, l'ascenseur social ne descend pas, mais s'il continue à s'élever, c'est maintenant avec lenteur et quasi imperceptiblement...

Introduction : le malaise des classes moyennes

Depuis le milieu de l'année 2007, et tout au long de l'année 2008, le « malaise » des classes moyennes a fait l'objet de nombreux commentaires dans l'univers politique, au sein du grand public et à travers les médias, lesquels semblent avoir trouvé là une intarissable source d'inspiration : « Pouvoir d'achat : les classes moyennes décrochent »¹, « Accession à la propriété : les classes moyennes dans la nasse »², « La classe moyenne en France : parent-pauvre de la redistribution socio-fiscale »³, « Classes moyennes : la dégringolade »⁴, « Des classes moyennes inquiètes et désenchantées »⁵, « Morose rentrée des classes moyennes »⁶, « Le logement a paupérisé les classes moyennes »⁷, etc. Economistes, sociologues, politologues et historiens ont aussitôt été requis au chevet des classes moyennes, afin de confirmer le diagnostic. Mais l'analyse est plus complexe qu'il n'y paraît.

Tout d'abord, les classes moyennes sont une sorte d'objet social non identifié. Personne ne s'entend sur une définition commune, et, malgré l'intérêt que suscite ce sujet et la multitude des chercheurs en sciences sociales qui s'y penchent, on peut parier que l'incertitude restera de mise pendant de nombreuses années. Car ce flou arrange tout le monde : la plupart des gens se reconnaissent dans les classes moyennes et rares sont les personnes qui reconnaissent être « riches » ou même « aisées ». Les politiques le savent et en jouent : évoquant les classes moyennes de manière incantatoire, ils entretiennent l'incertitude. A cela s'ajoute une réelle difficulté de déterminer les seuils à partir desquels commencent et finissent les classes moyennes. Bien malin qui peut dire où se situent les seuils de la richesse ou de la pauvreté.

Mettons de côté pour l'instant le problème de définition des classes moyennes – la première partie du rapport y sera consacré. Quels sont, en première approche, les enjeux principaux autour des classes moyennes ? On pourrait en distinguer au moins quatre portant sur 1) le pouvoir d'achat, 2) les conditions de vie et de logement, 3) l'impact des impôts et des prestations sociales et 4) le déclassement salarial. Développons rapidement chacun de ces éléments en guise d'introduction.

¹ *TF1*, journal de 20h, 18 août 2008.

² *Le Nouvel Observateur*, 28 août 2008.

³ *L'expansion*, 10 décembre 2007.

⁴ *Le Point*, 26 juin 2008.

⁵ *La Dépêche*, 28 février 2008.

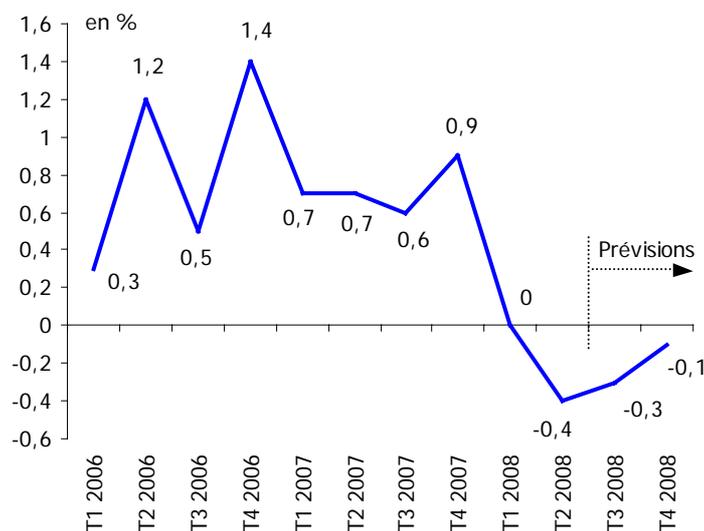
⁶ *Libération*, 5 septembre 2008.

⁷ *Le Figaro*, 12 décembre 2007.

La question du pouvoir d'achat est, depuis 2007, au cœur de nombreux débats. Il n'est pas question de synthétiser ici tout ce qui s'est dit et écrit sur ce sujet⁸, mais nous pouvons néanmoins rappeler quelques données du problème. Avant même la crise financière qui a éclaté en France à l'automne, l'année 2008 était déjà marquée par un très net ralentissement du pouvoir d'achat des ménages. Au premier semestre 2008, le revenu disponible brut, net de l'inflation, a même baissé de 0,4%⁹, et les prévisions de l'INSEE anticipent que la baisse se prolongera au second semestre – ces calculs ont été élaborés avant la crise financière, qui n'améliorera sans doute pas les pronostics. La situation actuelle contraste avec les années 2006 et 2007 au cours desquelles le pouvoir d'achat avait progressé. Le coup de frein de 2008 s'explique principalement par la hausse des cours du pétrole et l'augmentation des prix de la consommation alimentaire, qui tirent l'indice des prix à la consommation vers le haut, à un niveau supérieur à la croissance des salaires.

Graphique 9 - Evolution du pouvoir d'achat entre 2006 et 2008

- Taux de croissance trimestriel du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages -



Source : INSEE, note de conjoncture du mois d'octobre 2008

Nous reviendrons plus loin dans le rapport sur la distinction qu'il convient de faire entre le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages et le pouvoir d'achat par unité de consommation, ou encore le pouvoir d'achat libéré des dépenses contraintes. Notons d'ores et déjà que, globalement, les indicateurs de revenu sont passés au rouge en 2008, et que les classes moyennes ont probablement – comme l'ensemble de la population – souffert de ce retournement.

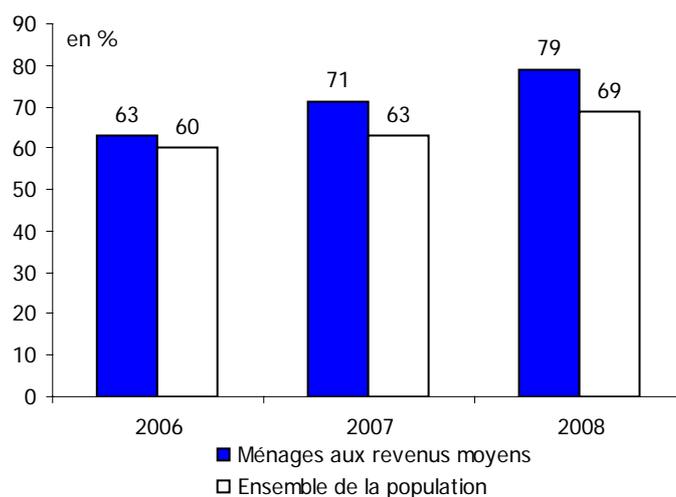
⁸ Nous renvoyons plutôt les lecteurs vers d'autres travaux : Philippe MOATI et Robert ROCHEFORT, *Mesurer le pouvoir d'achat*, rapport du Conseil d'Analyse Economique, janvier 2008, sur Internet : <http://www.cae.gouv.fr/rapports/dl/073.pdf> ; INSEE, Rapport de la Commission "Mesure du pouvoir d'achat des ménages", février 2008, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/dossiers_web/pouvoir_achat/rap_mesure_pouvoir_achat.pdf; Jérôme ACCARDO, Pascal CHEVALIER, Gérard FORGEOT, Adrien FRIEZ, Dominique GUEDES, Fabrice LENGART et Vladimir PASSERON, « *La mesure du pouvoir d'achat et sa perception par les ménages* », INSEE, L'économie française – Comptes et dossiers, édition 2007, juin 2007, sur Internet http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/ecofra07c.pdf ; CNIS, « De la perception à la mesure du pouvoir d'achat », *Chroniques*, n°4, mars 2006, sur Internet : http://www.cnis.fr/doc/chroniques/CHR_0004.PDF

⁹ INSEE, *Note de conjoncture*, octobre 2008, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/indicateurs/analys_conj/archives/octobre2008_ca.pdf

L'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » du CREDOC montre ainsi que les personnes percevant des revenus moyens sont de plus en plus nombreuses à s'imposer des restrictions : c'est le cas de 79% des personnes dont les revenus mensuels du foyer sont compris entre 1500 et 2300 € par mois, contre 63% en 2006 (Graphique 10), et ce sentiment de restrictions est plus élevé parmi les titulaires de revenus moyens que dans l'ensemble de la population (79%, contre 69% en 2008).

Graphique 10 - Une augmentation du sentiment de restrictions entre 2006 et 2008

- Proportion d'individus déclarant s'imposer des restrictions sur certains postes de leur budget -



Source : CREDOC, enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

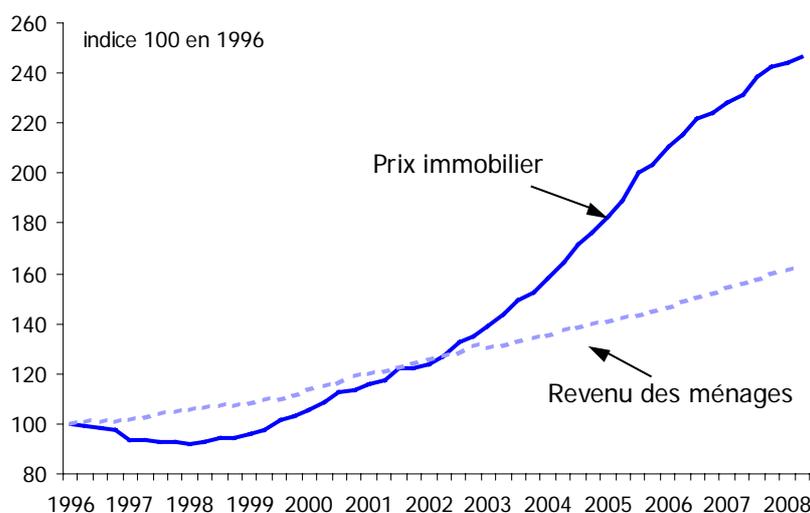
Une autre raison du malaise tient à l'augmentation de ce que l'on appelle les dépenses « contraintes ». Ces dépenses, dites aussi « pré-engagées », correspondent aux paiements que les ménages doivent effectuer chaque mois et pour lesquelles ils peuvent difficilement faire des arbitrages à court terme. Il n'y pas de définition officielle des dépenses contraintes, mais on y inclut souvent les charges liées au logement (le loyer, l'eau, le gaz, l'électricité, les combustibles de chauffage pour le logement) ; on peut aussi y comptabiliser les services de télécommunications, la redevance audiovisuelle, les abonnements aux services de télévision (câble, satellite, ADSL...), les frais d'assurances, les frais financiers, etc.¹⁰. En fait, ce sont les dépenses liées au logement qui représentent la plus grande part de ce coût pour les ménages. Or, avec l'augmentation spectaculaire des prix de l'immobilier depuis une dizaine d'années (en Ile-de-France, les prix de l'immobilier ont été multipliés par plus de 2,5 entre 1998 et 2008, cf. Graphique 11 ; en Province, les prix des logements anciens ont quant à eux plus que doublé entre 2000 et 2008¹¹) et l'augmentation sensible des loyers sur la même période, les dépenses de logement ont pris une part croissante dans le budget des ménages.

¹⁰ Voir une définition des dépenses pré-engagées selon l'INSEE : « Pouvoir d'achat, dépenses « pré-engagées » et revenu « arbitrage » - Pouvoir d'achat et pouvoir d'achat par unité de consommation », INSEE, mai 2008, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2000/documentation/methodologie/pouvoir_achat_depenses_pre-engagees_revenu_arbitrage.pdf

¹¹ Source : indices INSEE-notaires, publiés dans *Informations rapides*, INSEE, 7 octobre 2008, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/indicateurs/indic_conj/donnees/prixloge.pdf

Graphique 11 - Evolution des prix de l'immobilier en Ile-de-France

- Indice 100 en 1996 ; comparaison avec l'évolution du revenu disponible brut des ménages à prix courants -



Source : pour les prix de l'immobilier : indices INSEE-notaires ; pour le revenu : INSEE, comptes de la nation

Lorsqu'on additionne le coût mensuel du logement aux autres dépenses « pré-engagées », on atteint un total de 28% pour les dépenses « contraintes » des ménages. Cette proportion ne cesse de croître d'année en année (au début des années 1960, les dépenses « contraintes » représentaient seulement 13% du budget des ménages). Le sentiment de restrictions croissant des Français et des classes moyennes repose en partie sur cette impression qu'il reste de moins en moins d'argent, chaque mois, pour effectuer les autres dépenses, dites « arbitrables ».

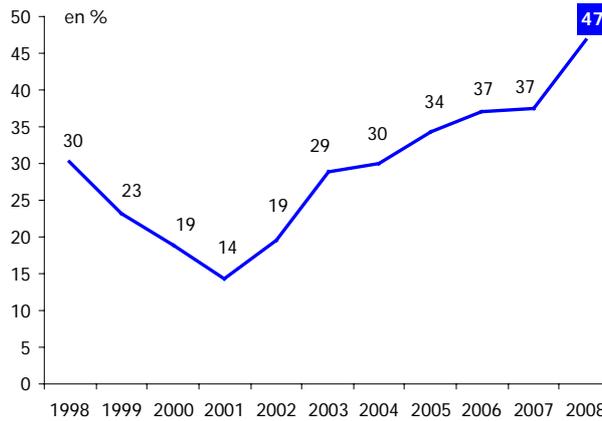
L'autre conséquence de l'augmentation des prix de l'immobilier est que, parmi les personnes disposant de revenus moyens, l'accès à la propriété est devenu de plus en plus difficile. Le taux d'endettement des ménages atteint des niveaux record et les prix du marché excluent une grande partie des acquéreurs potentiels. Tant et si bien que, ces dernières années, la proportion de propriétaires n'a augmenté que parmi les ménages disposant de revenus élevés, tandis qu'elle stagnait, voire régressait dans le milieu et le bas de l'échelle des revenus¹². Or, l'impossibilité d'acquérir son logement crée un sentiment de précarité et un « effet de pauvreté » (à l'inverse de « l'effet de richesse » chez ceux dont le patrimoine s'apprécie).

D'ailleurs, jamais les Français n'ont été aussi pessimistes : en 2008, 47% de la population anticipent que leurs conditions de vie vont se dégrader dans les cinq prochaines années ; c'est le pourcentage le plus élevé parmi tous ceux enregistrés ces trente dernières années.

¹² Ce résultat a pu être mis en avant dans une précédente recherche du CREDOC : Régis BIGOT, *Une comparaison des hauts revenus, des bas revenus et des 'classes moyennes' – une approche de l'évolution des conditions de vie en France depuis 25 ans*, cahier de recherche du CREDOC, n° 238, novembre 2007, sur Internet : <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C238.pdf>

Graphique 12 - Les Français de plus en plus pessimistes sur leurs conditions de vie

- Proportion d'individus qui pensent que leurs conditions de vie vont se dégrader dans les 5 prochaines années -



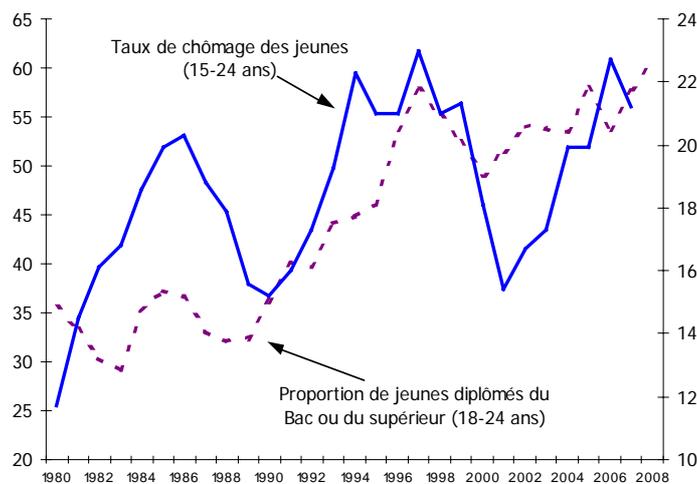
Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Cette crispation fait écho à la peur du déclassement, toujours affleurante au sein des classes moyennes. Pour de nombreux sociologues¹³, en effet, les classes moyennes sont partagées entre deux sentiments : l'aspiration à la promotion sociale et la crainte du déclassement. Or, la peur de descendre l'échelle sociale est de plus en plus prégnante : en 2006, 76% des personnes disposant de revenus moyens redoutent que leurs enfants aient un niveau de vie inférieur au leur ; la proportion était de 70% dix ans plus tôt.

Cette angoisse repose notamment sur le constat que, même mieux diplômés, les jeunes peinent à trouver du travail. Le Graphique 13 illustre ce paradoxe : entre 1980 et 2008, le nombre de jeunes titulaires d'un diplôme équivalent ou supérieur au Bac a quasiment doublé (il est passé de 35% à 60%), alors que, dans le même temps, le taux de chômage des jeunes a presque été multiplié par deux (passant de 11,7% à 21,2%).

Graphique 13 - Jeunes : la probabilité d'être au chômage augmente, malgré l'élévation du niveau de diplôme

- en %, échelle de droite pour le taux de chômage, échelle de gauche pour la proportion de jeunes diplômés -

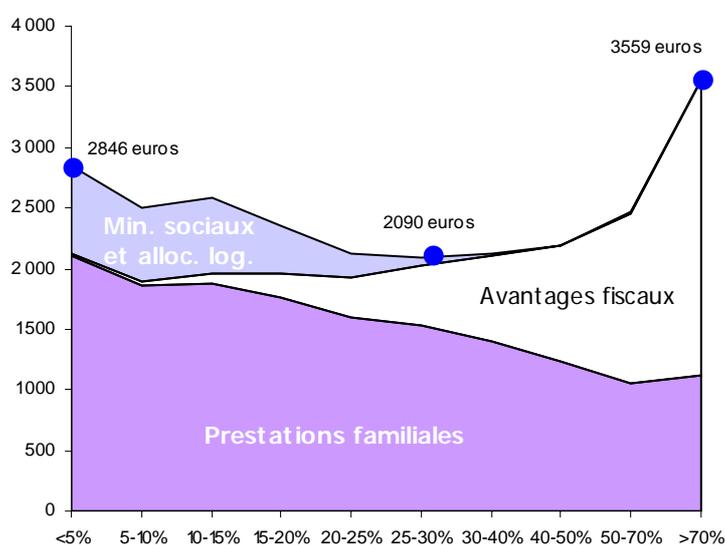


Source : proportion de jeunes diplômés : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français » ; taux de chômage : INSEE, enquêtes emploi

¹³ Voir par exemple Serge BERNSTEIN, « Les classes moyennes devant l'histoire », *Vingtième siècle*, n° 37, janvier-mars 1993.

La morosité ambiante est un terreau fertile pour l'opinion selon laquelle les classes moyennes ne seraient pas suffisamment soutenues par l'Etat et les pouvoirs publics : « *Trop pauvre pour être à l'abri des difficultés économiques, trop riche pour bénéficier des aides de l'Etat* » entend-on souvent. Pire : certaines études montrent que les avantages sociaux et fiscaux bénéficient plus aux ménages aisés qu'aux classes moyennes inférieures. Telle cette analyse de la DREES (Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques) qui révèle que le système socio-fiscal français contribue à redistribuer 3 559 € par an et par enfant pour les 30% des ménages les plus riches, contre seulement 2 846 € par an et par enfant pour les 5% des ménages les plus pauvres et 2 090 € par an et par enfant pour les ménages aux revenus compris entre 25% et 30% de la distribution des revenus (Graphique 14). Ce paradoxe tient au mode de calcul de l'impôt, favorable aux ménages ayant des enfants (par le mécanisme du quotient familial) : l'économie d'impôt due à la présence d'enfant est ainsi de 2 436 € parmi les ménages les plus aisés, tandis qu'elle n'est que de 5 € parmi les ménages les plus modestes ; ces derniers perçoivent en revanche davantage d'aides sous forme d'allocation logement, allocation familiale et minima sociaux. Quant aux ménages se situant en position intermédiaire, ils perçoivent un peu moins d'aide au logement ou moins d'allocations familiales, quasiment aucune aide sous forme de minima sociaux, et les économies d'impôts liées à la présence d'enfant sont beaucoup plus faibles que pour les revenus élevés. D'où cette courbe de redistribution en « U », moins favorable aux classes moyennes inférieures.

Graphique 14 - Complément de revenu par enfant et par an dû aux transferts sociaux et fiscaux, selon les revenus des ménages



Source : Etude de la DREES (2005)¹⁴

Lecture : sur l'axe horizontal, figurent les tranches de revenus par quantiles : <5% correspond aux 5% des ménages percevant les revenus les plus faibles ; >70% correspond aux 30% des ménages percevant les revenus les plus élevés. Sur l'axe vertical, figurent les montants de revenus annuels par enfant perçus par les familles via les prestations familiales, les allocations logement, les minima sociaux et les avantages fiscaux (principalement liés au mécanisme du quotient familial).

¹⁴ Pierre COURTIOUX, Nadine LAIB, Sylvie LE MINEZ et Benoît MIROUSE, « L'incidence du système de prélèvements et de transferts sociaux sur le niveau de vie des familles en 2004 : une approche par microsimulation », DREES, Etudes et Résultats, n° 408, juin 2005.

On le voit, les sujets de préoccupation sont nombreux. Chacun mériterait certainement une investigation approfondie. Nous nous intéresserons plus particulièrement ici aux aspects relatifs au niveau de vie et aux conditions de vie des classes moyennes, pour lesquels le CREDOC dispose d'un point d'observation privilégié depuis de nombreuses années, notamment à travers l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », qui se prête à la fois aux analyses longitudinales (30 années d'observation régulière) et transversales (2000 individus sont interrogés à chaque vague ; cet échantillon permet des analyses ciblées sur différentes catégories sociales).

Mais avant d'analyser les conditions de vie des classes moyennes (dans la deuxième partie de ce rapport), nous tenterons tout d'abord de définir ce groupe (dans la première partie). Car s'il est un sujet sur lequel les avis divergent, c'est bien sur celui de la définition des classes moyennes : chacun s'en fait sa propre idée, non seulement dans le grand public, mais également parmi les chercheurs en sciences sociales et les décideurs politiques. Nous tenterons précisément, dans cette première partie, d'établir des passerelles entre les différents points de vue.

Première partie – Comment définir les classes moyennes ?

1. L'éternelle question

a) Un débat récurrent

La définition des catégories ou classes sociales est un exercice particulièrement délicat, auquel de nombreux économistes, sociologues, historiens, politologues se sont essayés depuis plusieurs décennies, dans de nombreux pays, sans pourtant qu'aucun consensus ne se dégage. Nous avons, dans un précédent travail sur l'analyse des conditions de vie des hauts revenus, des bas revenus et des classes moyennes¹⁵, passé en revue plusieurs tentatives de définitions, en soulignant, à chaque fois, la portée et les limites de chacune. Nous ne reviendrons pas ici sur le sujet ; nous renvoyons plutôt le lecteur aux différents travaux de synthèse que nous avons déjà cités¹⁶, en complétant ces références par l'ouvrage récent de Serge Bosc sur la *Sociologie des classes moyennes*¹⁷, ainsi que par un article de Simon Langlois sur les études relatives à la stratification sociale, réalisées au Canada depuis une quarantaine d'années¹⁸. Ce dernier travail apporte un intéressant éclairage américain sur des questions longuement débattues en France et en Europe.

Pourquoi est-il si difficile de définir les classes moyennes et, plus généralement, les classes sociales ? Tentons de synthétiser, en quelques mots, les principaux éléments du débat contemporain. Au cours des années 1960 et 1970, de nombreux sociologues se sont penchés sur la question des classes sociales, avec un regard particulier sur le monde ouvrier et, d'une certaine manière, sur les luttes de classes – dans une conception assez marxiste.

Puis l'idée a émergé, au cours des années 1980, que cette conception des groupes sociaux était dépassée, qu'elle n'était plus pertinente après la formidable croissance des *Trente glorieuses*, qui permit à de nombreuses catégories de la population de voir leur niveau de vie s'élever de manière conséquente. L'idée était alors de s'intéresser plutôt aux trajectoires individuelles de chacun dans ce

¹⁵ Régis BIGOT (2007), *op. cit.*

¹⁶ Dans un dossier de *Problèmes politiques et sociaux* coordonné par Serge BOSC, sont rassemblés de nombreux textes abordant ce thème d'un point de vue historique, sociologique, politique ou économique : *Problèmes politiques et sociaux*, « Les classes moyennes », dossier réalisé par Serge BOSC, n°938-939, juillet 2007. Dans une note du Centre d'Analyse Stratégique, Virginie GIMBERT et Arnaud ROHMER s'interrogent sur les définitions de cette classe sociale : « Les classes moyennes en quête de définition », *Note de veille*, n°54, Centre d'Analyse Stratégique, 16 avril 2007, sur Internet : <http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/NoteVeille54.pdf>; L'article suivant de Christophe CHARLE propose une mise en perspective historique très éclairante du discours sur les classes moyennes, « Les 'classes moyennes' en France : discours pluriel et histoire singulière (1870-2000) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 50, n°4, octobre-décembre 2003, p. 108-109, sur Internet : http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=RHMC&ID_NUMPUBLIE=RHMC_504&ID_ARTICLE=RHMC_504_0108

¹⁷ Serge BOSC, *Sociologie des classes moyennes*, Paris, La découverte, collection « Repères », 2008.

¹⁸ Simon LANGLOIS, « Quatre décennies d'études sur la stratification sociale au Québec et au Canada : tendances et illustrations », *Lien social et Politiques*, n°49, 2003, p. 45-70, sur Internet : <http://www.erudit.org/revue/lsp/2003/v/n49/007905ar.pdf>

vaste mouvement d'ascension sociale. Une autre idée forte associée à cette période est la *moyennisation* de la société, selon laquelle les différences entre les groupes sociaux se seraient estompées, rendant caduques les notions de classes sociales. Or, s'il est incontestable que les inégalités sociales se sont réduites durant les *Trente glorieuses*, en particulier en France, on ne peut en déduire qu'elles ont disparues. Le dernier rapport de l'OCDE sur l'évolution des inégalités est, à cet égard, édifiant : depuis les années 1980, les inégalités sociales se sont accrues dans les trois quarts des pays de l'OCDE¹⁹.

Le débat sur les classes sociales a ressurgi au début des années 2000, notamment avec la mise en lumière des difficultés rencontrées par les classes moyennes, mais également avec des travaux évoquant l'envolée des hauts revenus. Entre-temps, les outils d'analyse des différentes catégories de la population se sont multipliés : la nomenclature des Professions et Catégories Sociales, après avoir été modifiée en 1982, continue d'être régulièrement utilisée ; on utilise aussi des marqueurs du capital culturel (le niveau de diplôme) ou du capital économique (le revenu, le patrimoine) ; mais on voit également de plus en plus d'autres indicateurs, tels que celui du statut d'emploi (emploi stable ou précaire / travailleur du secteur public ou du secteur privé), de la nationalité (Français, étranger ou immigré), de la langue maternelle (dans les pays où plusieurs langues officielles co-existent, telle la Belgique ou le Canada pour parler de pays francophones), de la région d'habitation, du statut matrimonial ou de la composition du foyer, de la génération, etc.

Cette diversification des marqueurs de la position sociale rendent compte de l'enchevêtrement des déterminants statutaires. Si bien qu'il semble aujourd'hui encore plus difficile qu'hier de définir la position sociale de chacun.

Ainsi, avec la désindustrialisation, le monde ouvrier a changé de visage : les ouvriers ne constituent plus vraiment un groupe homogène, certains ayant vu leurs qualifications nettement augmenter tandis que d'autres sont restés simples opérateurs.

D'autre part, la tertiairisation de l'économie a fragmenté la catégorie des employés : rien à voir entre, d'un côté, les personnels de service aux particuliers (aide-ménagère, assistant-maternelle...), qui partagent avec les employés de commerce (caissiers, serveurs, vendeurs...) une certaine précarité de l'emploi et une forte proportion de travail à temps partiel, et, d'un autre côté les employés de bureau (secrétaire-assistant, aide-comptable) ou encore les personnels médicaux ou employés administratifs de la fonction publique.

¹⁹ OCDE, *Croissance et inégalités : distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, OCDE, octobre 2008, synthèse du rapport sur Internet : http://www.oecd.org/document/36/0,3343,fr_2649_33933_41526756_1_1_1_37419,00.html

Enfin, dans le même temps, la fonction de cadre s'est en partie vidée de son contenu : les cadres encadrent de moins en moins et la frontière avec les professions intermédiaires est de plus en plus perméable.

b) Le choix du critère du niveau de vie

Il est donc particulièrement délicat de déterminer qui appartient, et qui n'appartient pas aux classes moyennes : doit-on y inclure des ouvriers, des employés, des professions intermédiaires, des cadres ? Si oui, lesquels ? Sur la base de quels critères ? Le niveau de qualification ? La position hiérarchique dans l'entreprise ou l'administration ? Le niveau des rémunérations ? La question est complexe et l'on peine à trouver les outils conceptuels qui se révéleront vraiment utiles pour démêler ces nœuds. La nomenclature PCS, aussi fine soit-elle dans l'analyse des professions, ne nous aide pas beaucoup de ce point de vue.

Devant ces difficultés, nous avons finalement retenu comme critère le niveau de revenus. Cet indicateur est bien entendu très réducteur car il ne prend pas en compte tous les clivages et éléments distinctifs que nous venons d'évoquer (le capital culturel, la nationalité, le statut professionnel, la position hiérarchique ou symbolique, etc.), mais il présente l'avantage d'être un point de repère stable dans le temps. Sa définition est, depuis des siècles, toujours identique (seuls les référents monétaires changent, mais avec des échelles d'équivalences très précises, tel que le rapport de conversion entre le franc et l'euro, les anciens francs et les nouveaux francs, etc.). En outre, ce critère simplifie considérablement les comparaisons internationales (la notion de revenu monétaire est universelle, contrairement aux catégories sociales, qui comportent une très forte dimension culturelle). Certes, de multiples déclinaisons du revenu monétaire peuvent être envisagées (revenu en monnaie courante ou constante ; revenus primaires, revenus disponibles, revenus sociaux, avant ou après prélèvements fiscaux, revenus par ménage ou par personne), mais ces filtres peuvent être contrôlés, ajoutés, modifiés ou supprimés selon l'objectif visé.

Toute la question est alors de définir des seuils de revenus à partir desquels on peut considérer qu'une personne fait partie ou non des classes moyennes. Et ce n'est pas une mince affaire !

c) Appartenir aux classes moyennes, c'est gagner combien ?

Lors de notre précédent travail, nous avons proposé une partition de l'ensemble de la population distinguant trois groupes : les « hauts revenus », les « bas revenus » et les « classes moyennes ». Nous avons retenu comme critère le niveau de vie des individus, c'est à dire le revenu disponible par ménage rapporté au nombre d'unités de consommation de ce même foyer. L'idée était alors de fournir un éclairage d'ensemble sur l'évolution des conditions de vie de la population française sur 25 ans, et sur celle des trois groupes de la population évoqués.

Or, dans cette étude précédente, les seuils de revenu déterminant la limite entre les classes moyennes, les hauts et les bas revenus n'avaient pas été fixés en valeur absolue, par rapport à un montant de revenu mensuel, mais en valeur relative : le groupe des hauts revenus était constitué par les 20% de la population bénéficiant des niveaux de vie les plus élevés, celui des bas revenus par les 20% disposant des plus bas niveaux de vie, tandis que les classes moyennes correspondaient aux 60% restants, situés entre le premier et le dernier quintile de la distribution des revenus.

Nous n'avions donc pas calculé de *montants* de revenus. Ces seuils n'auraient été valables que pour les années récentes, alors que notre recherche portait sur les 25 dernières années : dans la période, les seuils en valeur absolue ont considérablement varié, avec l'élévation du niveau de vie, l'effet de l'inflation, etc.

Il reste que pour répondre aux interrogations soulevées, nous avons calculé, pour les années récentes, à quelle somme d'argent mensuel correspondaient les seuils de 20% et 80% de la distribution des niveaux de vie. L'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux réalisée par l'INSEE en 2006 permet d'arriver aux résultats suivants : 20% de la population vivent avec un niveau de vie inférieur à 1 007 € par mois et par unité de consommation, tandis que 20% se situent au-delà de 2 150 € mensuels. Autrement dit, 60% de la population vivent avec un niveau de vie compris entre 1 007 € et 2 150 € par mois et par unité de consommation (nous les avons appelés « classes moyennes » dans la recherche précédente).

d) Le niveau de vie par unité de consommation n'est pas le revenu mensuel

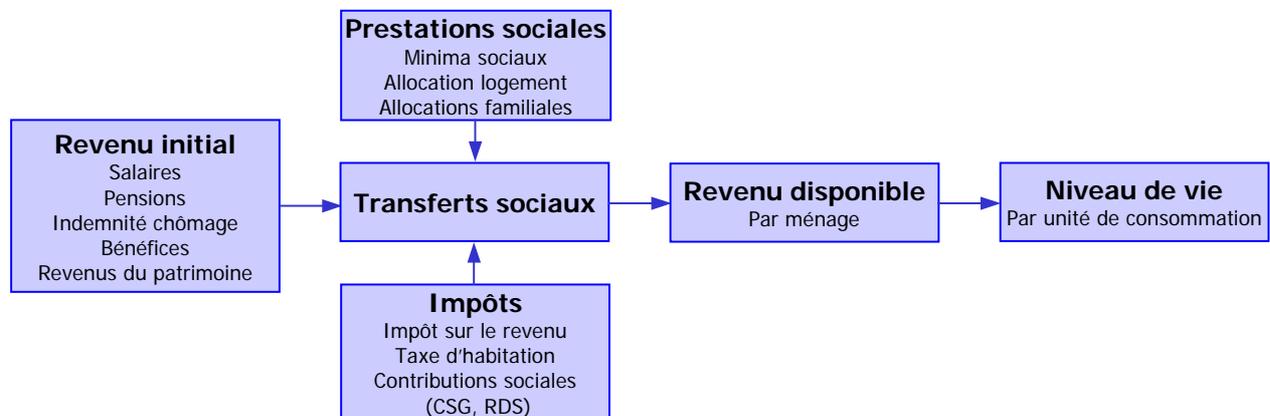
Ces chiffres surprennent souvent les personnes peu familières des données portant sur la distribution des revenus. Plusieurs raisons à cela. D'une part, ces chiffres correspondent au niveau de vie des individus, alors que la plupart des gens tendent à faire la comparaison avec leurs revenus mensuels : le niveau de vie n'est pas le revenu mensuel primaire.

Rappelons le mode de calcul du niveau de vie. On part du revenu initial, qui comprend les salaires, les pensions de retraite, les indemnités chômage, les bénéfices des travailleurs indépendants et les revenus du patrimoine. Pour obtenir le revenu disponible du ménage, on y rajoute toutes les prestations sociales perçues (les allocations logement, les allocations familiales, les minima sociaux tels que le RMI, les prestations handicap, les allocations pour parents isolés, le minimum vieillesse, etc.) et on en déduit les impôts directs (c'est-à-dire non seulement l'impôt sur le revenu, mais également les contributions sociales telles que la CSG et la RDS, ainsi que la taxe d'habitation²⁰). Le niveau de vie consiste finalement à tenir compte de la composition du ménage, en divisant le revenu

²⁰ Généralement, les études de l'INSEE ne tiennent pas compte la taxe foncière ou l'Impôt de Solidarité sur la Fortune. Voir par exemple Jean-Michel HOURRIEZ, « Des ménages modestes aux ménages aisés : des sources de revenu différentes », *Insee Première*, n°916, août 2003, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP916.pdf

disponible par le nombre d'unités de consommation du foyer²¹. Le niveau de vie diminue lorsque, à revenu égal, le nombre de personnes du ménage augmente. Le niveau de vie est un concept plus précis d'un point de vue économique, mais sans doute plus abstrait pour le grand public.

Figure 1 - Du revenu initial au niveau de vie



Aussi peut-il apparaître de grandes différences entre le revenu initial et le niveau de vie, en fonction de la composition du ménage et de sa place dans l'échelle des revenus. Quoi de commun, en effet, entre un jeune cadre bancaire célibataire, percevant 2000 € par mois, et une famille dont le mari est garagiste et la femme aide ménagère à temps partiel, percevant à eux deux 2000 €, et vivant dans leur logement avec deux enfants ? Dans les deux cas, le revenu initial du foyer est le même (2000 € par mois), mais le niveau de vie est très différent (1850 € pour le jeune cadre, car il paye environ 150 € d'impôt sur le revenu chaque mois ; et 950 € pour la famille de quatre personnes, car on y dénombre 2,1 unités de consommation : 1 pour le premier adulte, 0,5 pour le second et 0,3 pour chacun des deux enfants s'ils ont moins de 14 ans).

Le niveau de vie est une construction économique, qui prend en compte de multiples informations : le nombre de personnes composant le ménage, les revenus que l'on perçoit, les impôts que l'on paye, les aides perçues de l'Etat, etc. Il y a nécessairement un décalage avec le chiffre qui vient immédiatement à l'esprit de beaucoup quand ils évoquent leurs salaires, leurs pensions de retraite... Et il n'est pas simple d'expliquer en deux mots d'où vient le décalage. Une solution consiste à calculer les niveaux de vie pour plusieurs types de ménages : ainsi, pour une famille avec deux enfants, les seuils de classes moyennes sont compris entre 2 115 € et 4 515 € ; pour un couple sans enfants, les seuils sont de 1 511 € et 3 225 €, etc.

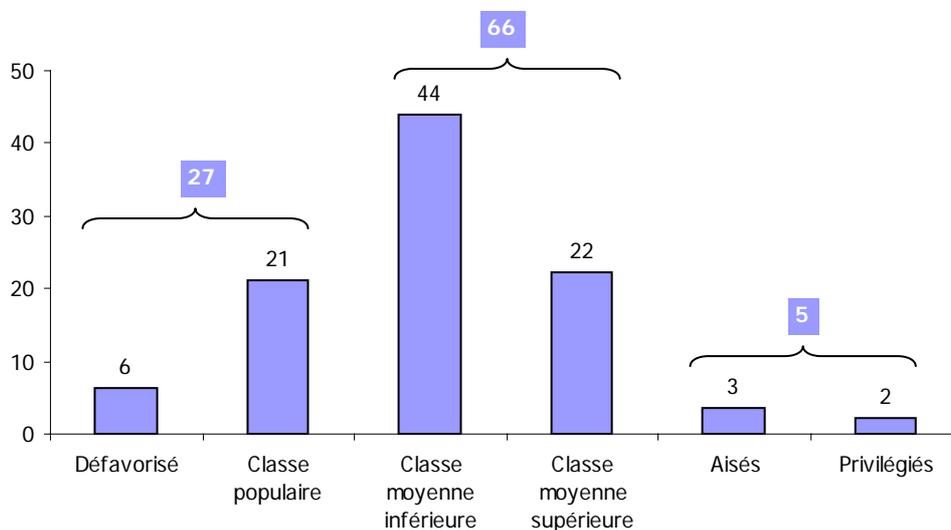
²¹ Il existe plusieurs échelles d'équivalence permettant de distinguer les unités de consommation. Une des plus courantes, recommandée par l'OCDE, consiste à compter une unité pour le premier adulte du foyer, puis 0,5 unité pour chaque autre membre du ménage âgé de plus de 14 ans et 0,3 unité pour chaque enfant de moins de 14 ans. L'idée consiste à pondérer le revenu en fonction du nombre de personnes qui le composent, en tenant compte des économies d'échelle. Voir une intéressante discussion sur ces échelles d'équivalence dans Christine OLM, Marie-Odile SIMON et Nicolas DUMONTAUX, *Une approche de la pauvreté à partir de l'hétérogénéité des conditions de vie*, Cahier de recherche du CREDOC, n° 214, novembre 2005, sur Internet : <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C214.pdf>

2. Comment les Français se positionnent-ils eux-mêmes dans l'échelle sociale ?

a) Deux personnes sur trois disent appartenir aux « classes moyennes »

L'autre source majeure d'ambiguïté tient à l'idée que les gens se font de leur propre position dans l'échelle sociale. Lorsqu'on demande à un échantillon représentatif de la population de se classer selon une typologie pré-établie, seuls 5% déclarent être « aisés » ou « privilégiés » ; 21% disent appartenir aux « classes populaires » et 6% déclarent être « défavorisés » ; globalement, 66% disent appartenir aux « classes moyennes » (Graphique 15).

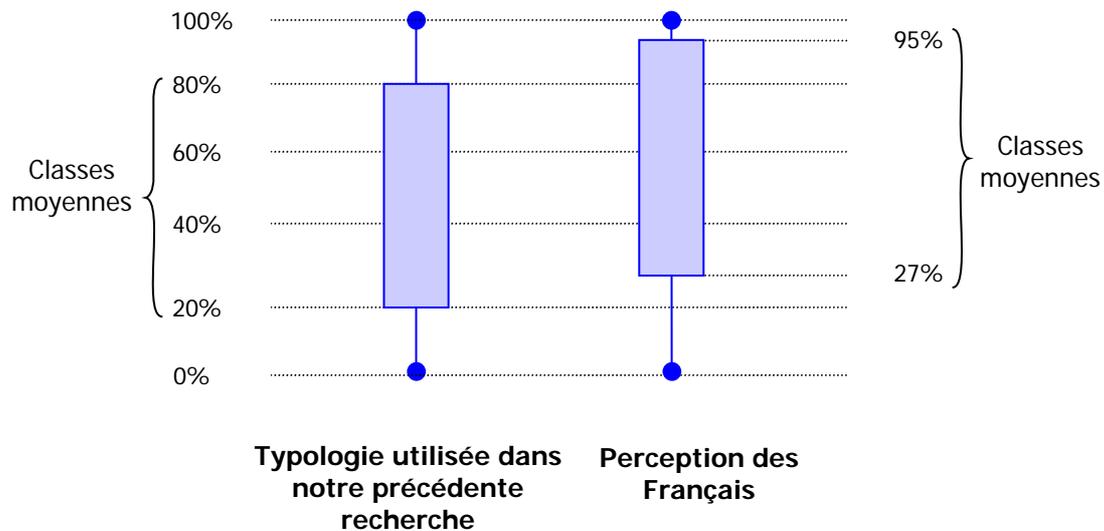
Graphique 15 – A quelle catégorie sociale avez-vous le sentiment d'appartenir ? (en %)



Source : CREDOC, enquête sur les « conditions de vie et les aspirations des Français », juin 2008

Autrement dit, si l'on avait dû élaborer une typologie des classes sociales qui corresponde à l'idée que se font les Français de la hiérarchie sociale, il aurait été préférable de réduire la catégorie des hauts revenus et d'étendre celle des bas revenus. Voici, schématiquement, le décalage entre notre typologie et la perception globalement partagée par nos concitoyens :

Figure 2 - Décalage entre la perception des classes sociales et notre typologie en trois catégories de revenus



Autrement dit, ce décalage signifie qu'une fraction importante des personnes disposant des plus hauts revenus ne se considèrent pas comme étant « aisées » ou « privilégiées » ; elles déclarent plutôt appartenir aux classes moyennes.

b) Les riches, c'est les autres

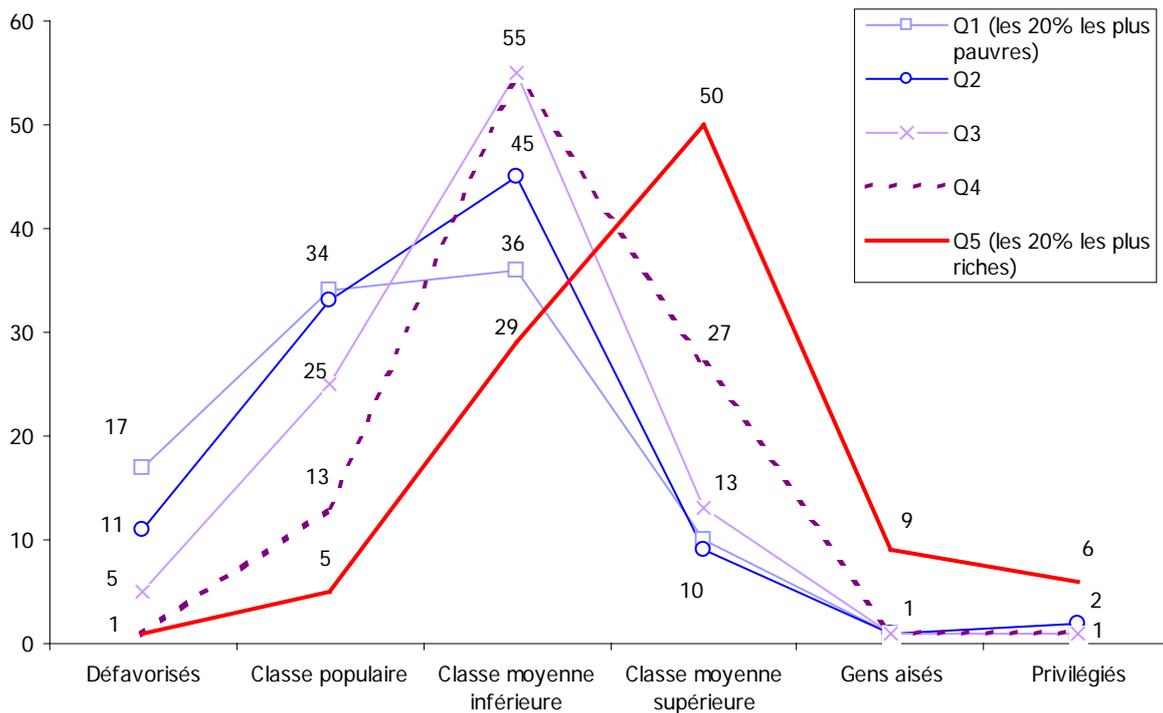
Analysons plus en détail la manière dont chaque groupe se positionne dans l'échelle sociale. Dans le graphique suivant (Graphique 16), on visualise clairement cette tendance générale à déclarer appartenir aux classes moyennes, et cela quel que soit son niveau de revenu. En effet, parmi les 20% les plus pauvres de nos concitoyens, 46% considèrent appartenir aux classes moyennes ; parmi les 20% les plus riches, la proportion s'élève à 59% ; et parmi les personnes dont les revenus sont médians (la catégorie Q3 sur le graphique, correspondant au quintile compris entre 40% et 60% de la distribution des revenus), le chiffre est de 68%.

Cette propension naturelle à revendiquer son appartenance à la classe moyenne mérite que l'on s'interroge. Est-elle le reflet d'une certaine myopie de nos concitoyens sur leur niveau de vie ? Ne traduit-elle pas plutôt une certaine réticence à s'afficher en marge de la norme (la norme serait ici la moyenne, et la marge se situerait soit tout en haut de l'échelle sociale, soit tout en bas) ?

Dans certains cas, c'est la première hypothèse qui est la plus crédible : ainsi, chez les 20% de la population les plus aisés, 6% déclarent appartenir aux classes défavorisées ou populaires et 29% considèrent faire partie de la classe moyenne inférieure ; corrélativement, seuls 15% des personnes de ce groupe disent être « aisées » ou « privilégiées ».

Quant aux 50% des personnes du dernier quintile qui déclarent appartenir aux classes moyennes supérieures, on penche plutôt pour une certaine réticence à s'afficher comme faisant partie des « privilégiés ». Ces personnes sont conscientes de disposer d'un niveau de vie confortable par rapport à l'ensemble de la population, mais beaucoup se disent qu'il y a plus riche qu'elles. Elles n'ont pas entièrement tort : on trouve toujours plus « aisé » que soi, plus « privilégié » aussi. En un mot, pour beaucoup : « *les riches, c'est les autres* ».

Graphique 16 - Sentiment d'appartenance aux classes sociales, selon les quintiles de niveau de vie (en %)



Source : CREDOC, enquête sur les « conditions de vie et les aspirations des Français », juin 2008

Lecture : 6% des 20% des plus riches de nos concitoyens (Q5) se considèrent comme privilégiés ; 17% des plus pauvres (Q1) se considèrent défavorisés

Note : ce graphique est similaire à celui présenté dans la note de synthèse, mais il détaille les réponses de tous les quintiles.

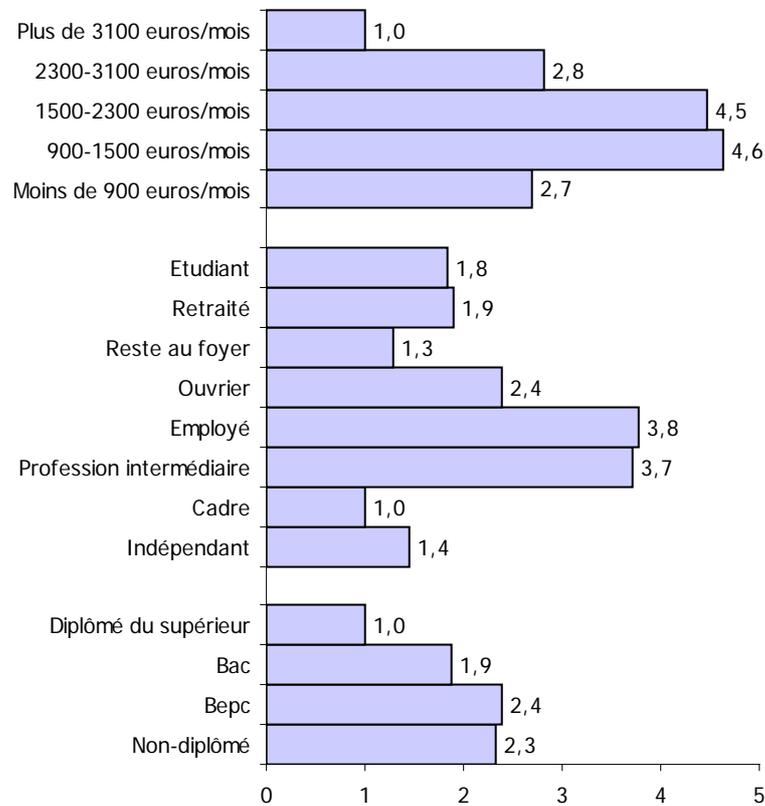
c) Les groupes qui se reconnaissent dans les « classes moyennes »

Malgré ce brouillage déclaratif, la propension à se considérer membre des classes moyennes obéit, dans une certaine mesure, à quelques facteurs objectifs. Une analyse économétrique révèle ainsi que le niveau de revenu, le niveau de diplôme et la Profession-Catégorie Sociale sont des facteurs déterminants, chacun pris individuellement, de la probabilité de déclarer appartenir aux classes moyennes (Graphique 17) : cette probabilité est environ deux fois moins élevée chez les diplômés du supérieur que parmi les personnes disposant d'un diplôme égal ou inférieur au Bac ; les personnes percevant entre 1500 et 2300 € par mois dans leur foyer ont 4,5 fois plus de chances que celles qui gagnent plus de 3100 € de déclarer appartenir aux classes moyennes ; les professions intermédiaires et les employés ont respectivement 3,7 et 3,8 fois plus de chances de se sentir membres des classes

moyennes. Ces résultats sont plutôt rassurants après ce qu'on vient d'observer : le sentiment d'appartenance à la classe moyenne n'est pas infondé sociologiquement.

Graphique 17 – Probabilité relative de déclarer appartenir aux classes moyennes

- Odds ratio résultants d'un modèle de régression logistique -



Source : CREDOC, enquête sur les « conditions de vie et les aspirations des Français », juin 2008

Lecture : les personnes percevant entre 1500 et 2300 € par mois dans leur foyer ont 4,5 fois plus de chances que celles qui gagnent plus de 3100 € de déclarer appartenir aux classes moyennes.

Les régressions logistiques révèlent en revanche que l'âge, le sexe ou le lieu de résidence ne jouent pas sur le sentiment d'appartenance à la classe moyenne : seuls les marqueurs de la position sociale, du capital culturel ou économique sont déterminants.

Et l'on notera que le facteur revenu est plus explicatif que la PCS ou le niveau de diplôme : notre choix d'utiliser le critère du revenu pour déterminer les classes moyennes se trouve ici justifié empiriquement. Dans l'esprit des gens, l'aisance financière semble être le principal élément déterminant de l'appartenance aux différentes classes sociales.

d) L'importance de distinguer les classes moyennes « inférieures » et les classes moyennes « supérieures »

Il est important de noter que le positionnement entre la « classe moyenne inférieure » et la « classe moyenne supérieure » est très discriminant. Par exemple, 50% des cadres déclarent appartenir à la classe moyenne « supérieure » tandis que 54% des professions intermédiaires et 55% des employés déclarent appartenir à la classe moyenne « inférieure » ; corrélativement, 50% des plus hauts revenus (les 20% les plus riches) disent appartenir à la classe moyenne « supérieure » alors que 55% des revenus compris entre 60% et 80% de la distribution se sentent plutôt faire partie de la frange « inférieure » des classes moyennes. Une ligne de démarcation apparaît donc au sein des classes moyennes, entre celles qui se sentent plutôt orientées vers le haut et celles qui, au contraire, se sentent tirées vers le bas.

D'un point de vue sociologique, cette distinction fait donc sens pour les Français. D'un point de vue méthodologique, cette ligne de démarcation permet de mieux cerner les contours d'une catégorie un peu « fourre-tout », dans laquelle tout le monde a tendance à se classer.

Au passage, on se demande si les enquêtés qui rechignent à s'afficher en haut de l'échelle sociale n'assument le terme « supérieur » qu'à la condition qu'il soit accolé à la « moyenne ».

Tableau 1 – Appartenance à la « classe moyenne inférieure » ou « supérieure »

(en %)	Déclare faire partie des « défavorisés » ou des « classes populaires »	Déclare faire partie de la « classe moyenne inférieure »	Déclare faire partie de la « classe moyenne supérieure »	Déclare faire partie des « gens aisés » ou des « privilégiés »	Total
Travailleur indépendant	24	34	32	9	100
Cadre	4	28	50	17	100
Profession intermédiaire	15	54	26	4	100
Employé	30	55	12	2	100
Ouvrier	42	43	12	2	100
Reste au foyer	41	38	17	4	100
Retraité	28	41	24	6	100
Etudiant	18	44	25	11	100
< 20% des niveaux de vie	51	36	10	2	100
20-40% des niveaux de vie	44	45	9	2	100
40-60% des niveaux de vie	30	55	13	2	100
60-80% des niveaux de vie	14	55	27	3	100
> 80% des niveaux de vie	6	29	50	15	100
Ensemble	27	44	22	6	100

Source : CREDOC, enquête sur les « conditions de vie et les aspirations des Français », juin 2008

Lecture : 50% des cadres déclarent appartenir à la « classe moyenne supérieure » ; 54% des professions intermédiaires déclarent appartenir à la « classe moyenne inférieure ».

3. Quelle représentation les Français ont-ils de la stratification sociale ?

Comment se fait-il qu'une proportion aussi importante de la population se range parmi les « classes moyennes » ? Comment expliquer que, parmi les 20% de la population les plus riches, seule une minorité considèrent faire partie des gens « aisés » ou « privilégiés » ? Peut-être une partie de l'explication tient à l'image que les Français se font de la hiérarchie sociale et de l'échelle des revenus. C'est ce point que nous allons maintenant explorer, en cherchant à déterminer ce qui, pour l'opinion, fait que l'on est riche, pauvre ou membre de la classe moyenne.

a) Les Français considèrent que l'on est riche au-delà de 4500 euros par mois

Qu'est-ce qu'être riche ? Dans les débats publics, les politiques se frottent parfois à cette épineuse question, au risque de déclencher des polémiques. En 2008, l'un des candidats à l'élection présidentielle américaine a déclaré qu'on était riche lorsqu'on possédait 5 millions de dollars. Son concurrent n'a pas manqué d'ironiser sur ce montant, qui a paru très élevé à beaucoup. En France, un peu avant les élections présidentielles de 2007, la question avait été soulevée et les revenus et les patrimoines des différents candidats ont été largement commentés. Le fait que certains candidats payent l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) a été mis en avant comme un critère « objectif » de richesse.

Mais le patrimoine ne fait pas tout. D'ailleurs, dans les discussions relatives à la justification de l'ISF, les opposants à cet impôt ne manquent pas d'évoquer l'exemple de certains agriculteurs de l'île de Ré soumis à cet impôt parce qu'ils détiennent des terrains dont le prix foncier a fortement crû ces dernières années, mais qui rencontrent pourtant des difficultés récurrentes de trésorerie, leurs revenus d'activité n'étant pas très élevés.

Au-delà du patrimoine, il importe donc de prendre en compte les revenus. Un autre homme politique français a avancé en 2007 qu'on était riche à partir de 4 000 € de revenus mensuels. Là encore, ce chiffre en a fait bondir plus d'un, certains considérant ce seuil comme trop bas et d'autres le trouvant beaucoup trop élevé. Lorsque, dans notre précédente recherche, nous avons précisé que la ligne de démarcation entre les classes moyennes et les hauts revenus se situait à 1 905 € de revenu disponible par mois et par unité de consommation, beaucoup ont trouvé ce chiffre trop faible.

Le sujet n'est pas tabou, mais on se situe là sur un terrain miné. Comme le rappelait l'économiste Vilfredo Pareto au XIX^e siècle, il est aussi difficile de fixer l'âge de la vieillesse qu'il est délicat de décréter le seuil de la richesse, ces deux notions étant éminemment subjectives et relatives. Mais puisque la réponse est subjective, autant demander directement aux Français quel est le seuil de la

richesse. Un sondage réalisé en 2006 par l'institut CSA²² auprès d'un échantillon représentatif de la population indique que les Français considèrent que l'on peut se sentir riche à partir de 4 660 € de revenus nets par mois — ce chiffre correspond à la médiane des réponses citées, nous verrons par la suite qu'il varie un peu selon les groupes.

Lorsqu'on cherche à situer ce que nous appellerons le « seuil subjectif de la richesse » dans la distribution des niveaux de vie, on est surpris par son ampleur. Précisons tout d'abord que, dans le Graphique 18 (p. 32), les 4 660 € ont été ramenés à 4 100 € pour tenir compte des impôts directs qui s'appliquent dans cette tranche. Cet ajustement permet de positionner ce chiffre dans la distribution des niveaux de vie. Rappelons aussi qu'il s'agit du niveau de vie par unité de consommation, et non pas de la somme des revenus perçus dans un foyer : par exemple, dans une famille comportant un couple et deux enfants de moins de 14 ans, le seuil de la richesse serait de 8 610 € par mois²³. Dans le Graphique 18, nous avons aussi indiqué les trois tranches de niveau de vie à partir desquelles nous avons élaboré notre typologie des « bas revenus », « hauts revenus » et « classes moyennes » il y a un an.

Deux conclusions ressortent clairement de ce graphique : 1) la plupart des Français disposent d'un niveau de vie inférieur au « seuil subjectif de la richesse » 2) une large majorité de nos concitoyens ont plutôt un niveau de vie compris entre 900 € et 1900 € par mois et par unité de consommation.

La courbe de distribution n'est pas symétrique, elle s'étire très largement sur la droite. Cela signifie que les situations dans le haut de l'échelle des revenus sont extrêmement variées : dans la tranche des 20% de la population qui jouissent des niveaux de vie les plus élevés, on compte à la fois des personnes qui gèrent leur budget avec 2000 € par mois et par unité de consommation, et qui doivent donc faire attention à leurs dépenses au jour le jour, et d'autres qui jouissent d'un niveau de vie correspondant au « seuil subjectif de la richesse », nettement supérieur à 4000 € par mois – ceux-là ne sont pas soumis aux mêmes contingences matérielles.

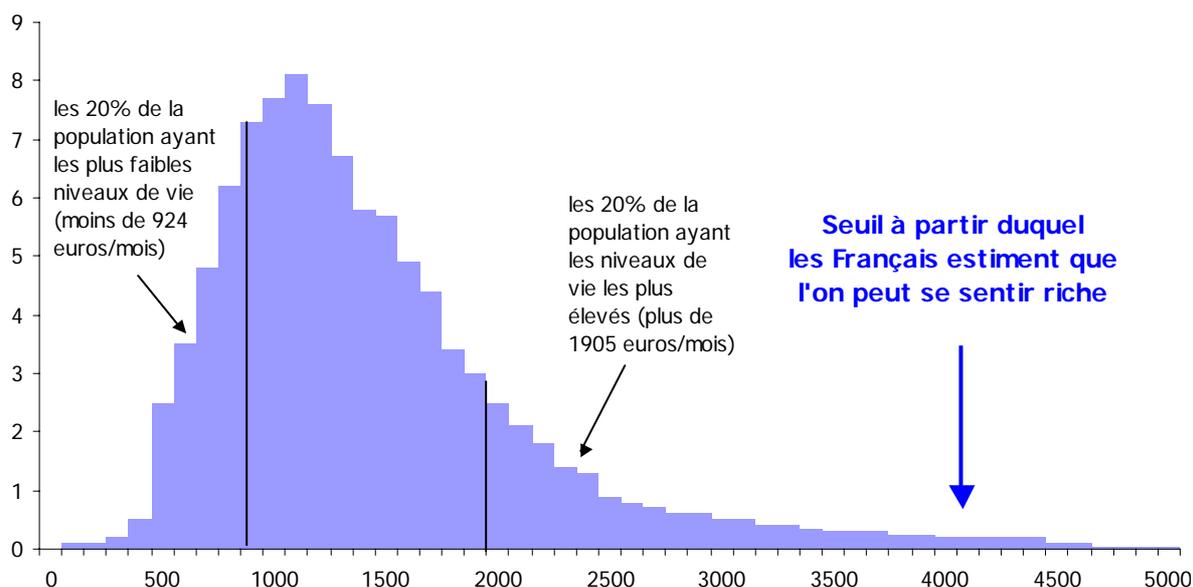
On mesure le décalage entre la réalité des niveaux de vie de la population et les représentations des Français à propos de la richesse : le seuil de 4 660 € de revenus nets mensuels – qui correspond à peu près à un niveau de vie pour une personne de 4 100 € après impôt – n'est atteint que par 3% de la population.

²² « Etre riche aux yeux des Français », CSA, juin 2006, sondage réalisé par téléphone auprès d'un échantillon national représentatif de 956 personnes âgées de 18 ans et plus, constitué selon la méthode des quotas, après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le libellé exact de la question est : « *Selon vous, à partir de quel revenu mensuel net peut-on considérer qu'une personne est riche ?* »

²³ Ce qui correspond à 2,1 unités de consommation : 1 unité pour le premier adulte, 0,5 unité pour le second et 0,3 pour chacun des deux enfants de moins de 14 ans.

Graphique 18 – Où se situe le seuil de la richesse selon les Français ?

- Positionnement de ce seuil dans la courbe de distribution des niveaux de vie -



Source : à partir de données INSEE-DGI, enquête « Revenus fiscaux », 2004.

Note : sur l'axe vertical, on trouve la proportion d'individus ayant le niveau de vie indiqué sur l'axe horizontal (par tranche de 100 €). Le niveau de vie — mensuel — correspond au revenu disponible (après impôt) du ménage pondéré par les unités de consommation de ce même ménage.

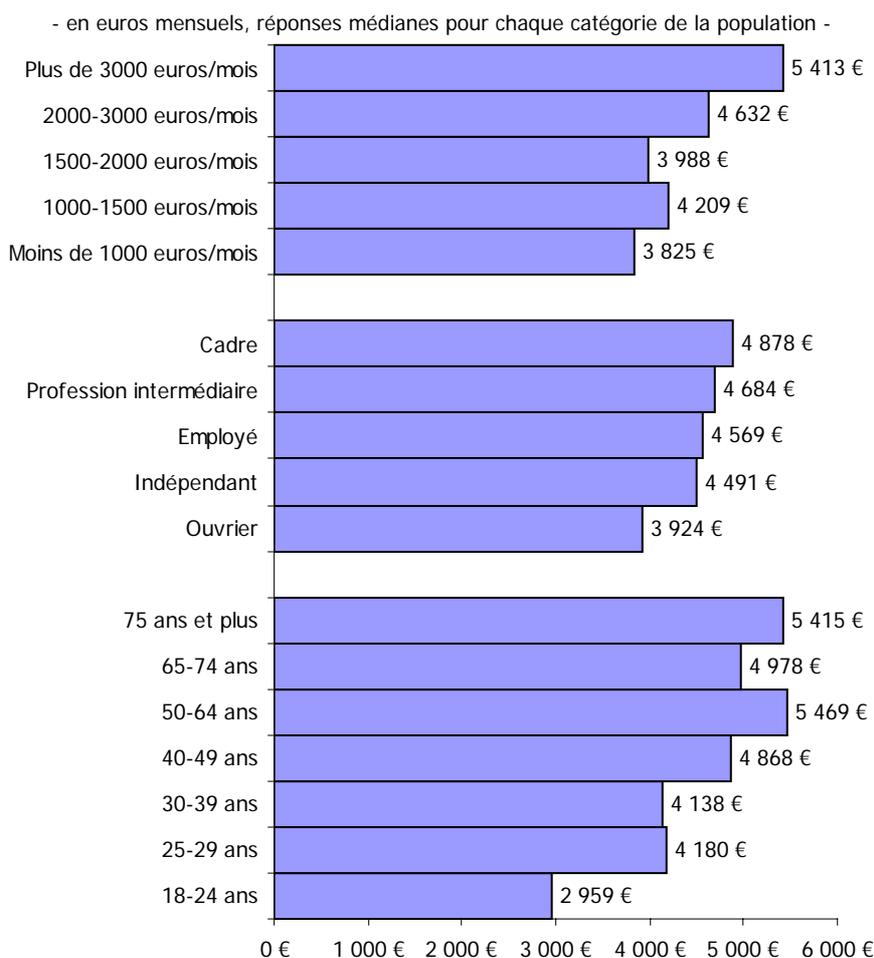
Il est intéressant d'analyser la variation des réponses selon la situation des enquêtés. On voit ainsi dans le Graphique 19 que les personnes disposant des plus hauts revenus ont tendance à situer le seuil de la richesse à un niveau plus élevé que les personnes faisant partie des bas revenus : les personnes percevant plus de 3000 € par mois considèrent que l'on est riche à partir de 5 400 € par mois, alors que les personnes gagnant moins de 1 000 € citent plutôt des chiffres de l'ordre de 3 800 €. On retrouve des variations similaires entre les cadres et les ouvriers, de même qu'entre les seniors et les jeunes.

Pour autant, la subjectivité des réponses n'est pas totale. Quelle que soit la situation de la personne interrogée, le seuil de la richesse descend rarement en dessous de 4 000 € (seuls les étudiants se démarquent notablement). Et l'on ne trouve aucune réponse qui excède 5 500 € par mois. Finalement, l'intervalle dans lequel se trouve le « seuil subjectif de la richesse » est assez étroit. On aurait pu imaginer que les variations suivent un coefficient multiplicateur proportionnel au revenu effectivement perçu. Ce n'est pas le cas : les personnes percevant moins de 1000 € par mois considèrent qu'on est riche à partir du moment où l'on gagne environ 4 fois leur revenu, alors que les personnes percevant plus de 3000 € par mois jugent que l'on est riche lorsque l'on gagne environ 1,5 fois plus qu'eux²⁴. Le seuil n'est donc pas si subjectif que cela. Une sorte de consensus se dégage autour de la médiane, entre 4 000 et 5 500 €, indépendamment de la situation personnelle de chacun.

²⁴ Calculs effectués à partir d'extrapolation des centres de classes de revenus déclarés. Ces estimations sont approximatives et pourraient être affinées.

Graphique 19

Selon vous, à partir de quel revenu mensuel peut-on considérer qu'une personne est riche ?



Source : CSA, enquête « Etre riche aux yeux des Français », juin 2006

Dans l'enquête réalisée par CSA, on demandait aussi aux personnes interrogées d'indiquer à partir de quel montant de patrimoine on peut se sentir riche. La réponse médiane est de 480 000 €. Concernant les patrimoines, on n'utilise généralement pas les « déflateurs » que sont les unités de consommation : on convient qu'il s'agit du patrimoine de l'ensemble du ménage. 480 000 €, c'est presque 5 fois plus que le patrimoine médian des Français (98 000 €), mais c'est moins que le seuil de déclenchement de l'ISF (situé à 770 000 €), auquel sont soumis 548 000 foyers fiscaux en 2007²⁵, soit 1,6% des foyers fiscaux en France. Et c'est 100 000 € de plus que le seuil séparant les 10% des ménages les plus riches en terme de patrimoine du reste de la population²⁶. Il serait possible d'affiner le calcul en utilisant les données précises de la direction générale des impôts, mais retenons l'idée que, pour les Français, être riche en terme de patrimoine correspond à la détention d'une fortune

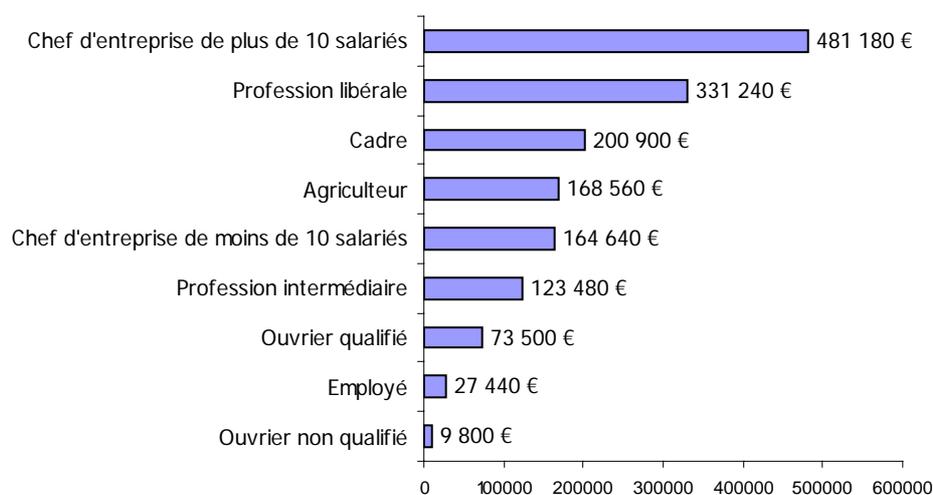
²⁵ Source : Ministère du budget, communiqué de presse du 20 juillet 2008, : http://www.budget.gouv.fr/discours-presse/discours-communiques_budget.php?type=communiqué&id=1777&rub=2

²⁶ Selon l'enquête patrimoine 2004 de l'INSEE, 10% des ménages détiennent un patrimoine brut total supérieur à 382 000 €. Source : Marie CORDIER, Cédric HOUDRE et Catherine ROUGERIE, « Les inégalités de patrimoine des ménages entre 1992 et 2004 », in *Les revenus et le patrimoine des ménages (édition 2006)*, INSEE Références, INSEE, novembre 2006, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/revpmen06d.pdf

détenue par moins de 10% des ménages, qui, au passage, possèdent à eux seuls 46% du patrimoine total de l'ensemble des ménages.

Le Graphique 20, qui présente les montants de patrimoines de plusieurs catégories sociales, indique que le seuil de la richesse pour les Français dépasse largement le patrimoine médian des professions libérales qui s'établit à 331 000 € (médecins, avocats, etc.) et correspond peu ou prou au patrimoine médian de la catégorie sociale la plus fortunée : les chefs d'entreprises de plus de 10 salariés (481 000 €).

Graphique 20 – Patrimoine médian des ménages, selon les catégories sociales



Source : Enquête « Patrimoine » 2004, INSEE

L'estimation subjective du seuil de la richesse en terme de patrimoine est-il lié à la situation personnelle de chacun ? Cela semble être davantage le cas que pour les estimations en terme de revenu. Par exemple, les personnes percevant chaque mois plus de 3 000 € considèrent que l'on est riche lorsqu'on possède un patrimoine de 725 000 €, alors que les personnes percevant moins de 1 000 € mensuels placent la barre à 278 000 €. Les travailleurs indépendants, disposant généralement d'un patrimoine plus élevé qu'en moyenne, estiment quant à eux que l'on est riche à partir de 858 000 €. On le voit, l'estimation semble assez liée à la situation individuelle de chacun, même si, pour la plupart des gens, 300 000 € d'actifs semble un minimum.

Si l'on récapitule l'ensemble des informations recueillies jusqu'à maintenant, on peut donc dire que :

- seuls 5% de la population considèrent faire partie des « privilégiés » ou des « gens aisés » ;
- les Français considèrent que l'on est riche lorsqu'on gagne environ 4 600 € par mois, ce qui correspond à un niveau de vie par unité de consommation que seuls 3% de la population atteignent.

- l'opinion estime enfin que l'on est riche lorsqu'on possède un patrimoine supérieur à 480 000 €, c'est-à-dire un montant supérieur à ce que les 10% les plus riches de nos concitoyens possèdent en réalité.

Un faisceau d'indices convergent donc vers l'hypothèse que, dans l'esprit de nos concitoyens, la richesse ne concerne qu'une infime minorité de la population. Les riches, ce sont les personnes qui jouissent d'un niveau de vie exceptionnel.

Il s'agit de cette catégorie de la population dont les sociologues Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon ont tenté de décrire les modes de vies dans leurs études sur la grande bourgeoisie, les beaux quartiers, les élites cosmopolites, etc²⁷. Ces riches sont également les ménages analysés en détail dans les travaux de Thomas Piketty²⁸, qui s'est intéressé aux 10% de la population les plus aisés, mais également aux ménages appartenant aux 1% les plus aisés, voire les 0,01%.

Plus concrètement, sont considérés comme riches les stars du football, du cinéma ou de la chanson, les grands patrons dont on présente régulièrement le palmarès des rémunérations, etc. Mais, dans l'esprit de nos concitoyens, il faut également compter, à un niveau plus modeste, certaines professions libérales, certains cadres supérieurs, des chefs d'entreprises ou hauts fonctionnaires qui non seulement gagnent très correctement leur vie, mais qui sont également propriétaires d'un logement de valeur, d'une ou plusieurs résidences secondaires, et dont l'aisance financière les met largement à l'abri des difficultés matérielles. Les riches, ce ne sont pas seulement les fameuses « 200 familles » censées détenir entre leurs mains l'économie de la France, mais ce sont aussi ces 5 à 10% de la population qui perçoivent les rémunérations les plus importantes. On peut donc y inclure entre 2 à 5 millions de personnes.

b) On serait pauvre en dessous de 1000 euros par mois

Après avoir tenté de mieux cerner la représentation que nos concitoyens ont du haut de l'échelle sociale, attardons-nous maintenant sur le bas. Une remarque préliminaire : les économistes, sociologues et statisticiens ont beaucoup plus souvent travaillé sur la pauvreté que sur la richesse. La production de document d'étude et de recherche dans ce secteur est incomparablement plus variée. La meilleure illustration en est qu'aujourd'hui, les notions de « taux de pauvreté » et de « seuil de pauvreté » sont passées dans le langage courant, tandis qu'on ne parle pas de « taux de richesse » ou de « seuil de richesse ».

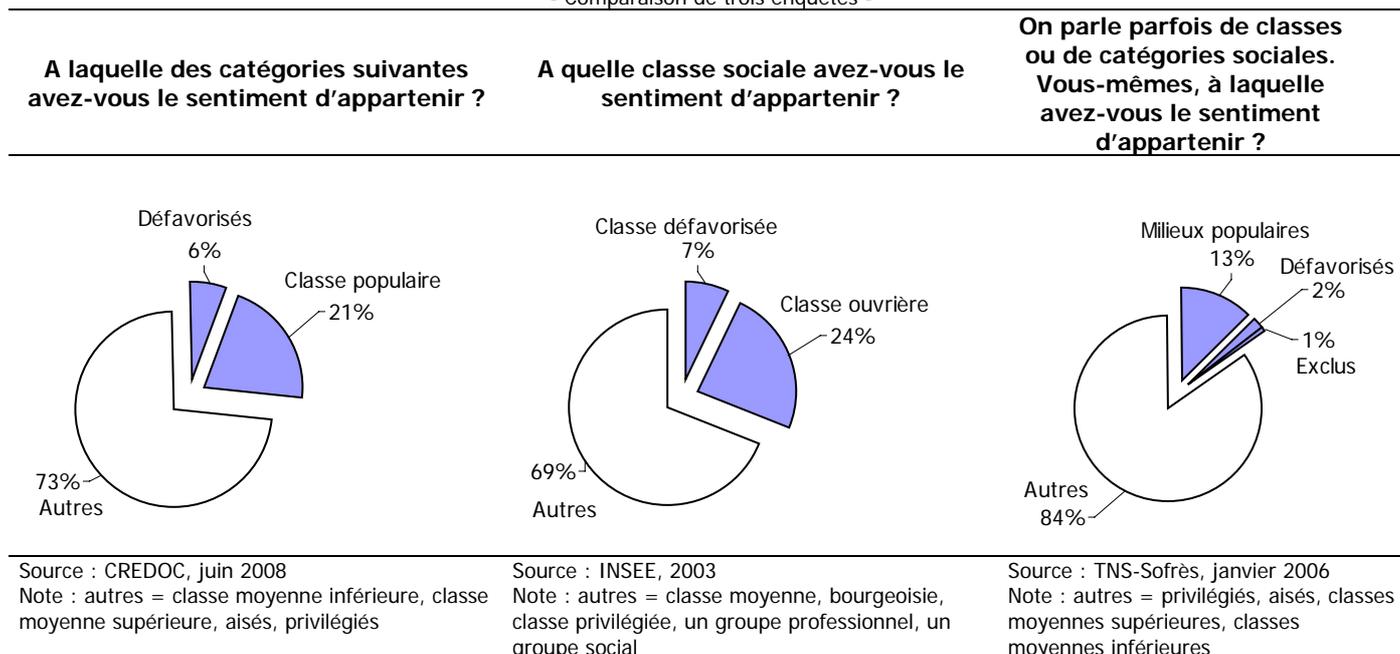
²⁷ Dans la riche bibliographie des deux sociologues, citons notamment *Sociologie de la Bourgeoisie*, Paris, La découverte, Collection « Repères », 2003.

²⁸ Thomas PIKETTY, *Les hauts revenus en France au xx^e siècle (inégalités et redistributions 1901-1998)*, Paris, Grasset, 2001.

Commençons par le sentiment d'appartenance de classe. Dans le graphique suivant, nous avons présenté trois enquêtes différentes, avec des interrogations spécifiques, qui amenaient les personnes interrogées à se positionner sur différentes échelles. Le choix des mots et la formulation des questions est déterminante, et c'est la raison pour laquelle nous présentons côte à côte les trois enquêtes, avec les libellés exacts des questions et les modalités exactes des réponses suggérées.

Graphique 21 – Le sentiment d'être en bas de l'échelle sociale

- Comparaison de trois enquêtes -

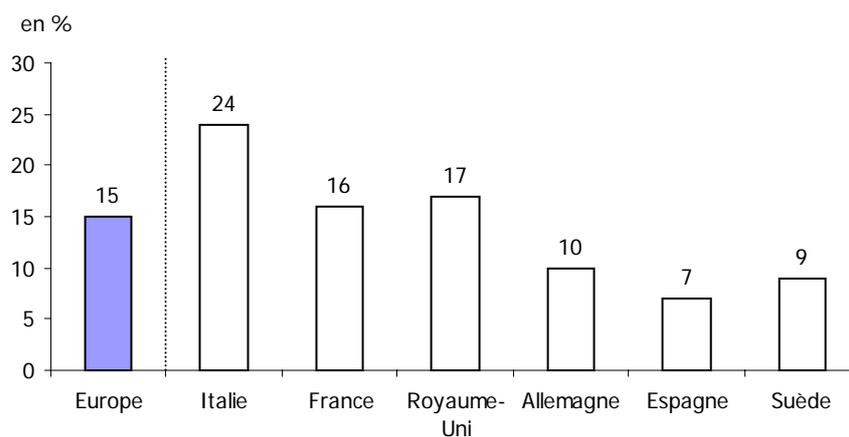


A vrai dire, il est difficile d'en tirer une conclusion définitive, tant les réponses varient en fonction de la formulation des questions. Nous avons fait ressortir la modalité « classe ouvrière » dans l'enquête de l'INSEE, mais rien ne dit que les personnes ayant opté pour cette réponse considèrent se situer dans la partie inférieure de l'échelle sociale. La catégorie « classe populaire » est également sujette à discussion, car le champ sémantique du mot « populaire » est très étendu.

Si l'on ne s'attarde que sur les catégories les moins ambivalentes, les « exclus » et les « défavorisés », seuls 3% à 7% de la population se reconnaissent sous ces étiquettes. Si l'on retient une définition plus extensive du bas de l'échelle sociale, en intégrant les classes populaires ou la classe ouvrière, 26% à 31% de la population pourraient correspondre à ce découpage.

Un autre type de questionnement, introduit dans l'Eurobaromètre²⁹, permet de préciser les choses. On apprend ainsi que 16% des Français ont l'impression « *qu'on les regarde de haut à cause de leur revenu ou de leur situation professionnelle* ». La proportion est d'ailleurs similaire à celle enregistrée en Grande-Bretagne et en moyenne dans les 27 pays de l'Union européenne ; elle est en revanche supérieure à celle constatée en Suède. On est toujours dans le positionnement subjectif, et ici, 16% de la population se voient — dans le regard des autres — en bas de l'échelle sociale.

Graphique 22 – Proportion d'individus qui ont l'impression que certaines personnes les regardent de haut à cause de leur revenu ou de leur situation professionnelle



Source : Eurobaromètre, 2007

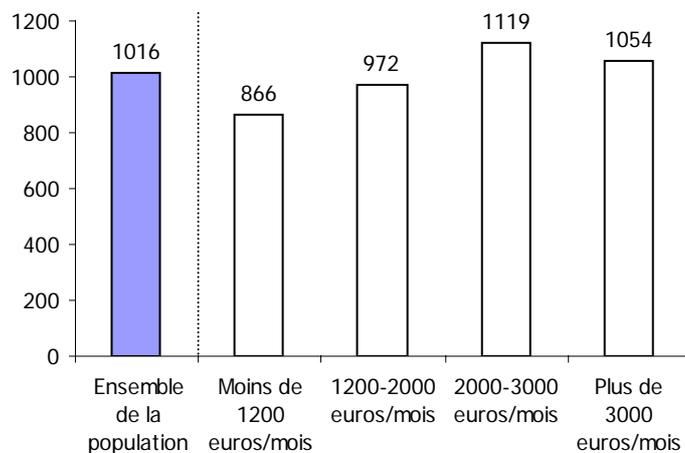
Allons un peu plus loin. De la même manière que nous avons recueilli l'opinion des Français sur le seuil de la richesse, analysons maintenant leur évaluation du seuil de la pauvreté. En 2007, l'institut IPSOS³⁰ a posé la question suivante : « Pour vous, en dessous de quel revenu net par mois une personne seule peut être considérée comme pauvre dans un pays comme la France ? ». La réponse est d'environ 1000 € en moyenne, et elle varie très peu selon la situation individuelle de chacun, comme en témoigne le graphique suivant.

²⁹ Eurobaromètre spécial n°273, *La réalité sociale européenne*, Bruxelles, 2007, sur Internet : http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_273_fr.pdf

³⁰ Sondage réalisé par téléphone auprès de 1013 personnes représentatives des 15 ans et plus, méthode des quotas. Sur Internet : <http://www.ipsos.fr/Canal/ipsos/articles/images/2324/diaporama.htm>

Graphique 23 – Pour vous, en dessous de quel revenu net par mois une personne seule peut être considérée comme pauvre dans un pays comme la France ?

- en euros, réponses selon le revenu mensuel perçu dans le foyer -



Source : IPSOS, enquête sur « les Français et la pauvreté », septembre 2007

Lecture : les personnes percevant moins de 1200 € par mois estiment que l'on peut être considéré comme pauvre lorsqu'on gagne moins de 866 € par mois.

1000 € par mois, c'est environ le montant du SMIC (au 1^{er} juillet 2008, le SMIC s'établit à 1038 € nets par mois pour un travail à temps complet). Et un rapide calcul à partir de l'enquête sur les revenus fiscaux 2006 indique que 1000 € par mois correspondent au niveau de vie des 20% de la population qui disposent des ressources les plus faibles.

1000 €, en revanche, c'est plus que le seuil de pauvreté, tel qu'il est mesuré officiellement par l'INSEE. En 2006, le seuil de pauvreté pour une personne vivant seule est en effet de 880 € par mois³¹ et, selon l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, 12% de la population se trouvent dans cette situation³².

La relative convergence des points de vue au sujet du seuil de pauvreté s'explique, selon nous, en grande partie par le fait que nombreux sont ceux qui perçoivent des revenus pas très éloignés de 1 000 € par mois. Dans la courbe de distribution des niveaux de vie de 2004 (présentée un peu plus haut, au Graphique 18, p. 32), on constate que 1 000 € est très proche du mode de la distribution, qui se situe à 1 100 € par mois ; et un calcul rapide indique qu'une personne sur quatre vit avec un revenu par unité de consommation compris entre 850 et 1150 € par mois (1 000 +/- 150 €). Les Français savent qu'il n'est pas facile de vivre avec 1 000 € par mois.

Et l'angoisse est forte, chez beaucoup, de passer en dessous de ce seuil. Le sondage IPSOS cité plus haut indique que 30% de la population déclarent s'être déjà retrouvés personnellement en situation

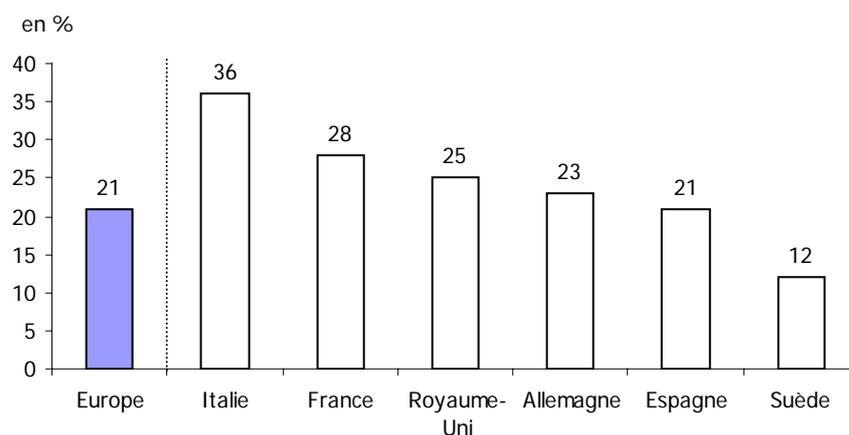
³¹ Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2006, sur Internet :

http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref_id=NATnon04410®_id=0

³² *Rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, édition 2007-2008, Paris, La Documentation française, 2008, sur Internet : <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/rapportonpes2007-2008.pdf>

de pauvreté et que 56% disent connaître une personne proche (amis, famille) qui vit aujourd'hui en situation de pauvreté. Une investigation publiée dans l'Eurobaromètre révèle notamment que 28% des Français se sentent menacés par la « trappe de la pauvreté », c'est un chiffre légèrement supérieur à celui qu'on observe dans d'autres pays d'Europe³³.

Graphique 24
Proportion d'individus considérant qu'il y a un risque qu'ils tombent dans la pauvreté



Source : Eurobaromètre, 2007

Les représentations associées à la pauvreté en France sont diverses. Être pauvre, c'est « être au RMI ou au minimum vieillesse » (88% des personnes interrogées pensent que l'on peut être considéré comme pauvre dans ce cas), « être dans l'incapacité de louer seul un appartement » (85%), « être en chômage de longue durée » (80%), « être en situation de surendettement » (77%), « être dans l'incapacité de contracter un prêt bancaire » (71%). On est pauvre également lorsqu'on éprouve régulièrement d'importantes difficultés à « se procurer une alimentation saine et équilibrée » (91%), à « s'acheter des vêtements convenables » (78%), à « envoyer ses enfants en vacances au moins une fois par an » (64%) ou à « accéder à des biens ou activités culturelles et de loisirs pour soi et sa famille » (69%).

Dans l'esprit de nos concitoyens, la pauvreté est donc multidimensionnelle : elle recouvre à la fois les difficultés portant sur des besoins de première nécessité (l'alimentation, le logement, un habillement décent...), mais également sur les besoins moins « vitaux », tels que les vacances et les loisirs. Ces résultats confirment l'intérêt de retenir, dans les analyses sur la pauvreté, des indicateurs de pauvreté relative (tel que le seuil de pauvreté monétaire, fixé à 60% du niveau de vie médian).

³³ Eurobaromètre spécial n°273, op. cit.

Si l'on résume ce qui vient d'être dit :

- 3 à 7% de la population se sentent « défavorisés » ou « exclus ».
- 16% estiment qu'on les regarde de haut par rapport à leurs revenus ou leur situation professionnelle.
- 28% se sentent personnellement concernés par le risque de tomber dans la pauvreté.
- les Français estiment que l'on est pauvre lorsqu'on perçoit moins de 1000 € mensuels, ce qui correspond au niveau de vie perçu par 20% de la population.

c) Comment les Français se représentent-ils les classes moyennes ?

Nous n'avons pas trouvé, dans les publications récentes, de sondages ou d'enquêtes qui permettraient de donner une fourchette de revenu dans laquelle les Français considéreraient que l'on fait partie des classes moyennes. A défaut, on peut estimer que les seuils permettant de définir la richesse ou la pauvreté en constituent les bornes extrêmes. Dans ces conditions, on peut donc en déduire qu'entre 1000 et 4 500 € par mois, les Français considèrent que l'on fait partie des classes moyennes. Selon cette conception de la stratification sociale, cela revient à dire que les classes moyennes rassemblent 65% de la population, comprenant les tranches de revenus comprises entre les 30% les plus pauvres et les 5% les plus riches. Ces estimations rejoignent les résultats mesurant le sentiment d'appartenance à la classe moyenne : nous avons vu que seuls 5% de nos concitoyens se reconnaissaient comme faisant partie des gens aisés ou privilégiés.

Néanmoins, cette conception de la stratification pose question, puisque la « moyenne » se trouve ainsi très clairement déplacée vers le haut. Nous reviendrons un peu plus loin sur ce point.

Auparavant, il peut être intéressant d'examiner rapidement les résultats d'un sondage réalisé auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble de la population, qui ne concerne donc pas uniquement les classes moyennes, mais qui donne une indication sur quelques préoccupations et aspirations de nos concitoyens. Selon cette enquête³⁴, les Français considèrent que l'on peut se sentir à l'aise sur le plan financier lorsqu'on n'est pas à découvert à la fin du mois (92%), lorsqu'on peut mettre de l'argent de côté (85%), lorsqu'on peut partir en vacances tous les ans (70%), faire des sorties culturelles (63%). Aller au restaurant (41%) ou avoir une belle voiture (21%) ne rentrent pas tellement en ligne de compte dans le fait de se sentir à l'aise financièrement.

Par rapport à l'avenir, les Français estiment qu'il est important, pour se sentir à l'aise, de pouvoir financer l'éducation de ses enfants (88%), de préparer sa retraite sur le plan financier (86%), d'être propriétaire de sa résidence principale (83%). Disposer d'une résidence secondaire n'est en revanche

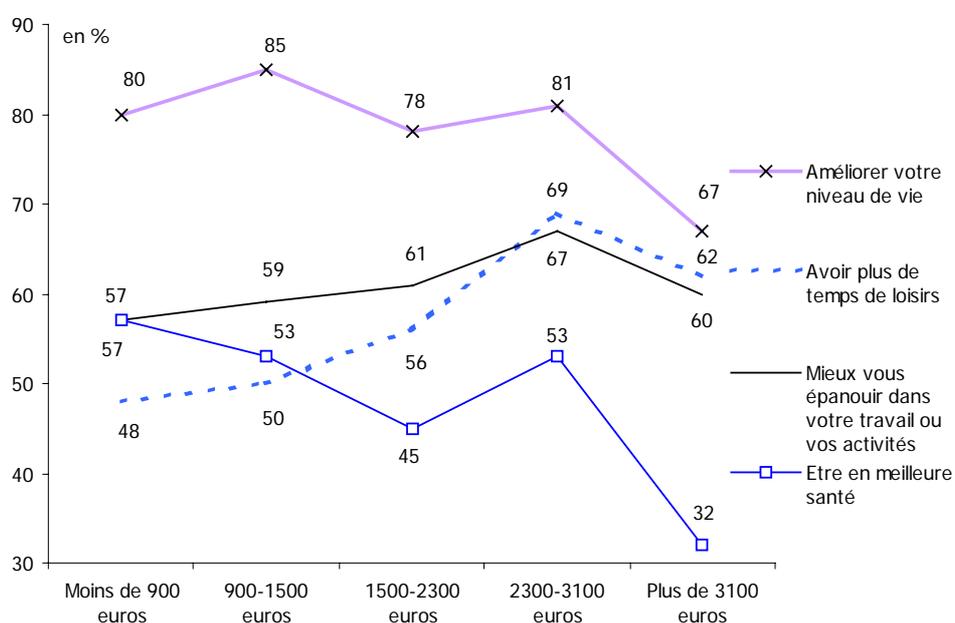
³⁴ Sondage réalisé par TNS-Sofres, « Les Français, les classes moyennes et leurs préoccupations financières », janvier 2006, sur Internet : http://www.tns-sofres.com/etudes/comfi/260106_classesmoyennes.pdf . 1007 personnes interrogées par téléphone selon la méthode des quotas.

citée que par 10% des sondés. Il est intéressant de constater que, sur l'ensemble de ces problématiques, l'opinion des catégories moyennes est sensiblement la même que celle des autres groupes, seuls les ménages aisés se démarquent par rapport aux sorties culturelles, au restaurant, à la « belle voiture » ou à la résidence secondaire.

Une enquête du CREDOC réalisée il y a quelques années permet de compléter ce tableau. Dans le Graphique 25, on voit par exemple que les classes moyennes et les catégories populaires sont bien plus préoccupées que les catégories aisées par l'amélioration de leur niveau de vie (environ 80% des premières, contre 67% des secondes). On perçoit également que si les catégories les plus aisées mettent fréquemment en avant un désir de disposer de plus de temps libre, c'est beaucoup moins souvent le cas des catégories intermédiaires. Le souhait de mieux s'épanouir dans son travail ou à travers ses activités est également une aspiration qui croît avec le niveau de revenu. Tandis que le désir d'être en meilleure santé préoccupe davantage les classes moyennes et les bas revenus (la plupart des études épidémiologiques montrent en effet que les personnes du bas de l'échelle sociale ou des classes moyennes sont en moins bonne santé que les autres).

Graphique 25 – Les aspirations des classes moyennes

- Proportion d'individus qui déclarent, pour chacun des objectifs suivants, qu'il s'agit d'un de leurs principaux objectifs actuels, en % -



Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2000

Vivre de son travail, éviter la précarité financière, devenir propriétaire de son logement, mettre un peu d'argent de côté en cas de besoin, pouvoir laisser quelque chose à ses enfants, s'occuper de leur éducation, pouvoir sortir de temps en temps, partir en vacances au moins une fois par an, être en bonne santé : telles sont les aspirations des classes moyennes. Ces objectifs de vie conditionnent très largement l'idée que les gens eux-mêmes se font des classes moyennes. Appartenir aux classes

moyennes, c'est imaginer que tout cela est possible. En être privé, c'est se sentir menacé par la trappe de la pauvreté.

d) Les Français pensent que les inégalités augmentent

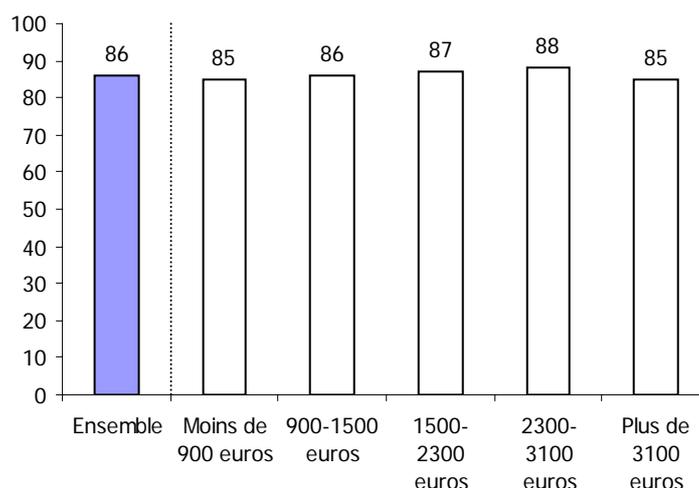
On peut terminer ce tour d'horizon des représentations de la stratification sociale par un thème récurrent : celui de la perception de l'évolution des inégalités. Il ne s'agit pas ici de traiter la problématique de manière approfondie, mais plutôt d'apporter des éléments d'explication du malaise parfois ressenti par les classes moyennes.

Plus de deux personnes sur trois estiment en effet que la société française est injuste : selon une enquête réalisée par la DREES en 2007³⁵, 69% partagent cette opinion. Et 77% ont l'impression que les inégalités ont augmenté depuis cinq ans. C'est dire la vision très inégalitaire qu'ont les Français de la hiérarchie sociale.

Une étude du CREDOC permet de préciser que ce sentiment est très fort dans toutes les catégories de la population : 86% des Français, quelle que soit leur catégorie sociale ou leur niveau de revenu, jugent que, dans notre société, les plus favorisés sont de plus en plus favorisés tandis que les plus défavorisés sont de plus en plus défavorisés. Les pourcentages sont quasiment identiques pour toutes les tranches de revenus.

Graphique 26 – La plupart des Français considèrent que la société française est inégalitaire

- Proportion d'individus partageant l'opinion selon laquelle « dans notre société, les plus favorisés sont de plus en plus favorisés et les défavorisés sont de plus en plus défavorisés », selon le revenu, en % -



Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2005

³⁵ *Suivi barométrique de l'opinion des Français à l'égard de la santé, de la protection sociale, de la précarité, de la famille*, DREES, 2008, sur Internet : <http://www.sante.gouv.fr/drees/enqbarom/pdf/synthese2007.pdf> (enquête en face-à-face auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. 4047 personnes ont été interrogées du 1^{er} octobre au 1^{er} décembre 2007. Échantillon construit selon la méthode des quotas).

Ces résultats sont confirmés par Michel Forsé et Maxime Parodi dans un travail reposant sur l'exploitation de l'enquête ISSP (*International Social Survey Programme*)³⁶. Dans cette enquête, on demandait notamment aux personnes interrogées de désigner la forme de la pyramide sociale représentant le mieux la société : les Français ont clairement opté pour une structure dans laquelle la société est composée, dans sa plus grande partie, de personnes disposant de bas revenus, avec une élite peu nombreuse aux revenus très élevés.

Là encore, c'est une vision très hiérarchisée de la pyramide sociale qui domine. Nous verrons par la suite que la réalité est plus complexe.

e) Qu'est-ce que les Français connaissent de la distribution des revenus ?

On peut se demander, dans ce contexte, quelle connaissance ont les Français de la structure réelle des revenus³⁷. Une enquête assez ancienne du CREDOC³⁸ portait sur l'évaluation, par nos concitoyens, des revenus perçus par différentes catégories professionnelles : ouvrier, contremaître, guichetier de la poste, professeur, ingénieur, préfet, commerçant, médecin, PDG d'une grande entreprise, etc. Il en ressortait deux résultats principaux. Tout d'abord, les Français reconnaissent ne pas très bien savoir quels sont les revenus perçus par chacune de ces professions : le taux de réponse évasive (« ne sait pas ») varie de 15% pour le salaire d'un ouvrier à 54% pour le salaire d'un préfet, et 28% disent ne pas savoir combien peut gagner un enseignant. Deuxièmement, les estimations respectent plus ou moins la hiérarchie des revenus effectivement perçus : il semble assez clair, pour tout le monde, qu'un ouvrier gagne moins qu'un enseignant, qui gagne lui-même moins qu'un médecin ou un préfet. En revanche, il apparaît que les revenus d'un PDG sont plutôt sous-estimés.

Ces résultats sont assez similaires aux observations relevées par Michel Forsé et Maxime Parodi à partir de l'enquête ISSP : « *les Français ont à peu près les bons ordres de grandeur, mais ils sous-estiment apparemment le niveau des hauts salaires, particulièrement les très hauts salaires, sans que leurs erreurs ne soient complètement délirantes* »³⁹. Les auteurs confirment en revanche que les bas salaires sont assez bien connus : pour les ouvriers non qualifiés dans une usine, par exemple, l'erreur est de 10% ; elle est de 7% pour les vendeurs dans une boutique. Surtout, il est intéressant de constater que les personnes bénéficiant des plus hauts revenus ont tendance à surévaluer les bas

³⁶ Michel FORSE et Maxime PARODI, « Perception des inégalités économiques et sentiment de justice sociale », *Revue de l'OFCE*, n° 102, 2007, Paris, Presses de Sciences Po, p. 483-540.

³⁷ Sur des questions connexes, mais un peu éloignées de notre sujet, signalons le récent eurobaromètre spécial portant sur la connaissance qu'ont les Européens des indicateurs économiques. Les analyses montrent que les Européens connaissent assez mal les chiffres de la croissance économique, du chômage et de l'inflation. Ils ont tendance à surestimer la croissance économique de leur pays, mais se montrent trop pessimistes sur l'évaluation de l'inflation ou du chômage. Voir Commission Européenne, *La connaissance des indicateurs économiques par les Européens*, Eurobaromètre Spécial, vague 67.2, Bruxelles, avril 2008, sur Internet : http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_special_eco_ind_fr.pdf

³⁸ Laurence HAEUSLER, *les opinions relatives à l'évolution du niveau de vie – Jugements sur les revenus des quelques professions-types*, CREDOC, études menées au cours des années 1982-1990.

³⁹ Michel FORSE et Maxime PARODI (2007), *op. cit.*, p. 494.

salaires et elles voient leurs rémunérations plus proches de la moyenne qu'elles ne le sont effectivement. Inversement, les personnes percevant les plus bas revenus auraient tendance à sous-estimer les revenus perçus tout en haut de l'échelle sociale.

En définitive, les Français ont une connaissance approximative de la distribution des revenus : ils savent classer les professions les unes par rapport aux autres, mais ils ont tendance à se tromper sur les montants effectivement perçus. Tout se passe comme si chacun partait de sa propre situation pour évaluer les revenus des autres. Le biais de perception est en quelque sorte lié à un « ethnocentrisme de classe », cette propension à voir et à comprendre la société à travers son propre système de valeur, cette myopie qui donne l'impression que le monde s'ordonne autour de ce que l'on connaît.

4. Données de cadrage sur la répartition des revenus

a) La distribution des revenus en France

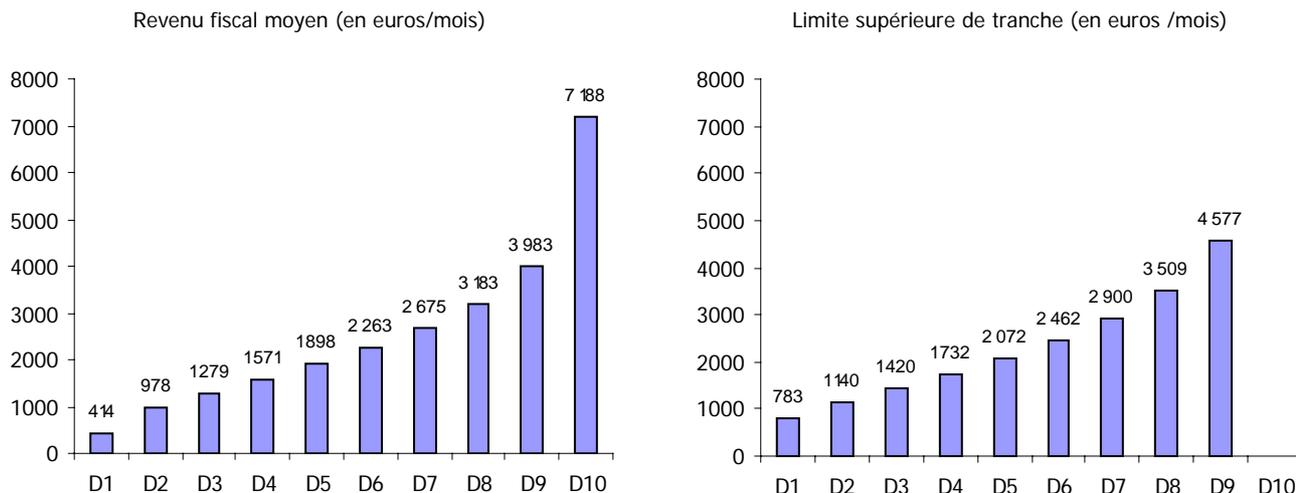
Compte tenu de ce qui vient d'être dit, et des décalages qui peuvent exister entre la perception du paysage social et la réalité telle qu'elle est mesurée statistiquement, un détour rapide par un rappel des informations essentielles concernant la distribution des revenus nous paraît nécessaire. La plupart des informations qui suivent sont tirées du dernier rapport de l'INSEE sur les revenus et le patrimoine en France⁴⁰.

Nous avons vu qu'il était important de ne pas confondre les revenus d'un ménage avec le niveau de vie par personne, de même qu'il est important de savoir si l'on prend en compte le revenu avant ou après paiement de l'impôt et perception des aides sociales. Commençons par les revenus déclarés par les ménages, c'est-à-dire le revenu fiscal. Le revenu moyen fiscal des ménages est de 2 540 € par mois ; le revenu médian est, quant à lui, de 2 070 € mensuels. Cet écart tient à ce que les hauts revenus tirent la moyenne vers le haut : en effet, les 10% des ménages qui gagnent le plus perçoivent 7 190 € par mois, alors que les 10% des ménages qui gagnent le moins ne touchent que 410 €.

Si l'on cherche à faire le lien avec ce que les Français considèrent comme le seuil de la richesse (qui se situerait, selon les personnes interrogées, à 4 660 € par mois en moyenne), on constate d'emblée que seuls environ 10% des ménages déclarent effectivement percevoir ce montant. Et encore, ce chiffre concerne-t-il l'ensemble du ménage, alors que le seuil subjectif de la richesse est envisagé pour une personne seule.

⁴⁰ INSEE, *Les revenus et le patrimoine des ménages (édition 2006)*, INSEE Références, novembre 2006, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/revpmen06f.pdf

Graphique 27 – Revenu fiscal des ménages par tranche



Source : INSEE-DGI, enquête sur les revenus fiscaux, 2004

Lecture : Les 10% des ménages disposant des plus bas revenus perçoivent en moyenne 414 € par mois ; en-dessous de 783 € par mois, on fait partie des 10% des ménages qui perçoivent les revenus les plus faibles.

Attardons-nous un instant sur les « très hauts » revenus, cette composante de la population dont les revenus sont assez mal estimés par les Français. A partir des données de l'administration fiscale, Thomas Piketty⁴¹ puis Camille Landais⁴² ont étudié de manière approfondie la distribution des ressources tout en haut de l'échelle sociale. Alors que, d'une manière générale, la plupart des travaux ne s'attardent que sur les 10% les plus aisés de la population, les deux économistes ont cherché à mesurer quels montants de revenus percevaient toutes les fractions de la population qui se situent dans cette tranche, en allant jusqu'aux 0,01% les plus riches. Le Graphique 28 présente des résultats peu connus du grand public.

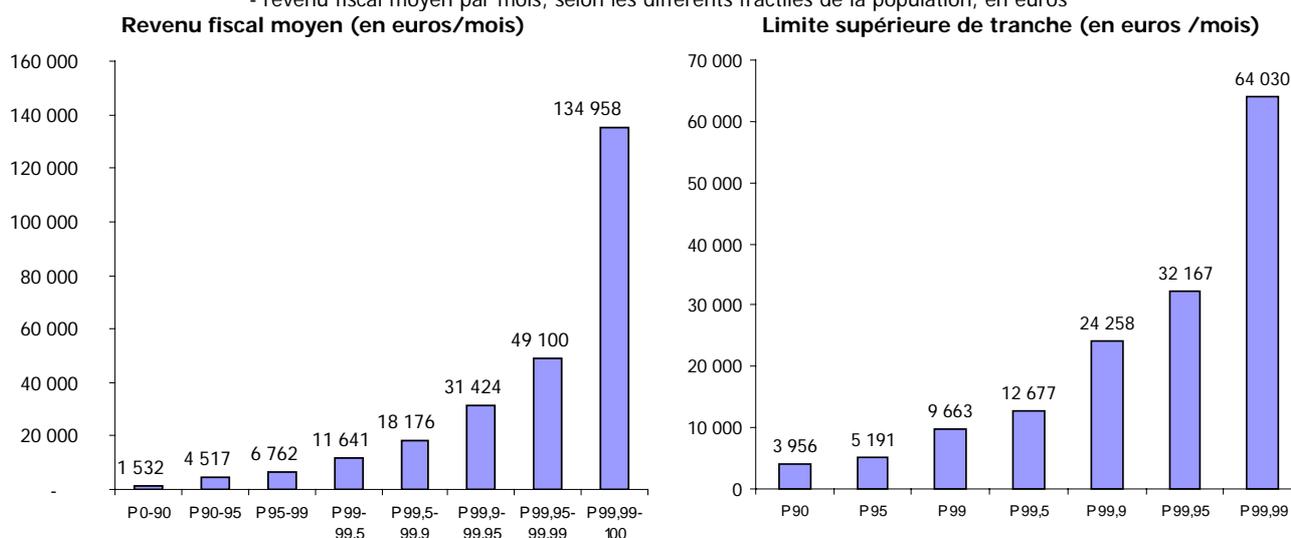
Parmi les 10% des ménages les plus aisés, les situations sont extrêmement contrastées. La moitié de ces ménages gagne moins de 5 190 € par mois, tandis que les foyers se situant au-delà des 1% les plus riches gagnent plus de 9 660 €. Quant aux fameux 0,01% des ménages les plus fortunés, qui sont au nombre de 3 500 en France, ils gagnent en moyenne 134 960 € par mois, c'est-à-dire à peu près 65 fois plus que le revenu médian en France ! En d'autres termes, les écarts de ressources au sein des 10% des ménages les plus aisés sont bien plus importants que ceux qui prévalent parmi les 90% des foyers restants.

⁴¹ Thomas PIKETTY (2001), *op. cit.*

⁴² Camille LANDAIS, « Les hauts revenus en France (1998-2006) : une explosion des inégalités ? », *Mimeo*, Ecole d'Economie de Paris, 2007, sur Internet : <http://www.jourdan.ens.fr/~clandais/documents/htrev.pdf>

Graphique 28 - Des écarts considérables parmi les « très hauts » revenus

- revenu fiscal moyen par mois, selon les différents fractiles de la population, en euros



Source : à partir de Camille Landais (2007), lui-même ayant utilisé les données de déclaration fiscale des ménages, DGI 2004

Note : le fractile P90-100 correspond aux 10% des foyers les plus riches (3,5 millions de foyers sur 35 millions), le fractile P95-100 aux 5% des foyers les plus riches, etc. Le fractile P99,99-100 correspond aux 0,01% des foyers les plus riches (3 500 contribuables les plus riches sur 35 millions)

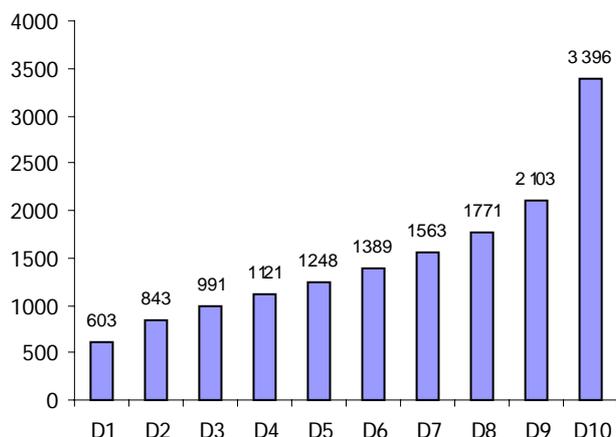
Lecture : les 3 500 contribuables les plus riches, qui ne constituent que 0,01% de la population, perçoivent en moyenne 134 958 € par mois, contre 1 532 € par mois pour les 90% des foyers qui gagnent le moins.

Le Graphique 29 présente cette fois les niveaux de vie individuels, c'est-à-dire le montant de ressources dont dispose chaque personne dans un ménage, après que les impôts aient été payés et en tenant compte des prestations sociales reçues. Surtout, il s'agit du revenu disponible par unité de consommation, c'est-à-dire une fois appliqué le barème tenant compte de la composition du ménage. Les chiffres de ce graphique sont environ deux fois moins importants que ceux présentés plus haut — concernant les revenus fiscaux des ménages — principalement en raison du fait que les ménages en France comportent, en moyenne, un peu plus de deux personnes.

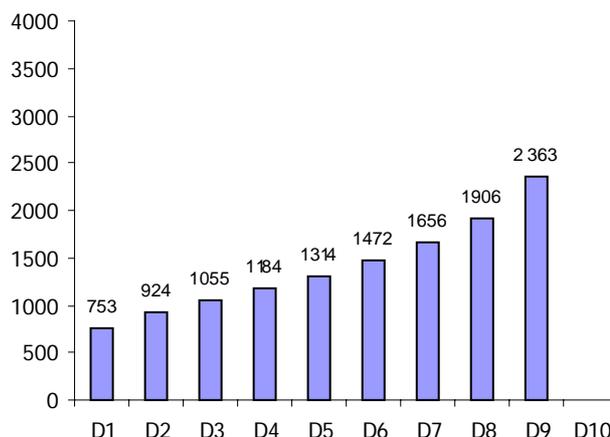
Le niveau de vie médian des Français est donc, en 2004, de 1 310 €, ce qui revient à dire que la moitié de nos concitoyens vit avec un niveau de ressources inférieur à ce seuil et que l'autre moitié vit avec davantage. Les 10% les plus aisés gagnent en moyenne 3 400 € par mois, mais il s'agit d'une moyenne car, en fait, on fait déjà partie des 10% de la population les plus riches dès lors que son niveau de vie excède 2 360 €. L'écart entre le seuil et la moyenne s'explique ici aussi par le fait que, parmi les hauts revenus, les « très hauts » revenus tirent la moyenne vers le haut. On constate, une nouvelle fois, que le « seuil subjectif de la richesse » qui se situe à 4 660 € par mois et par personne, excède très largement le niveau de vie des 10% les plus aisés de nos concitoyens (3 400 € par mois).

Graphique 29 – Niveau de vie des individus par tranche

Niveau de vie moyen



Limite supérieure de tranche

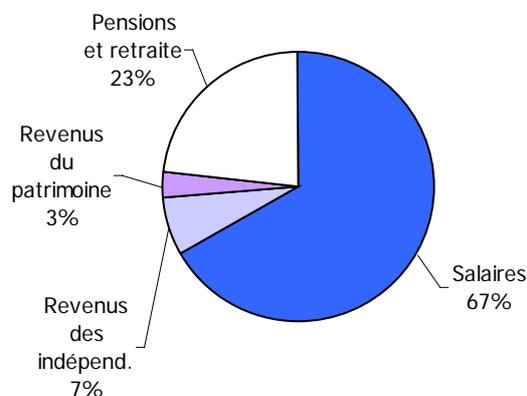


Source : INSEE-DGI, enquête sur les revenus fiscaux, 2004

Lecture : Les 10% des ménages disposant des plus bas niveaux de vie (D1) perçoivent en moyenne 603 € par mois en moyenne ; en-dessous de 753 € par mois, on fait partie des 10% des ménages qui perçoivent les revenus les plus faibles.

Il peut être intéressant d'avoir en tête la composition du revenu des ménages, tant il est vrai que l'on a souvent tendance à faire un amalgame entre les revenus et les salaires. Car tout le monde n'est pas actif ou salarié. En réalité, les salaires représentent certes 66% des revenus des ménages, mais les retraites sont la deuxième grande source de revenus (23%), et il faut également compter les ressources des travailleurs indépendants (7%) ainsi que les revenus du patrimoine (loyers, intérêts, dividendes... pour 3%). Selon les tranches de revenu, ces proportions varient d'ailleurs sensiblement : parmi les 10% des ménages les plus aisés, on compte 16% de revenus des travailleurs indépendants et 7% de revenus du patrimoine ; et parmi les 1% des ménages les plus riches, les salaires ne comptent plus que pour 50% du total des ressources, les revenus des travailleurs indépendants en représentant environ 25% et les revenus du patrimoine, 12%.

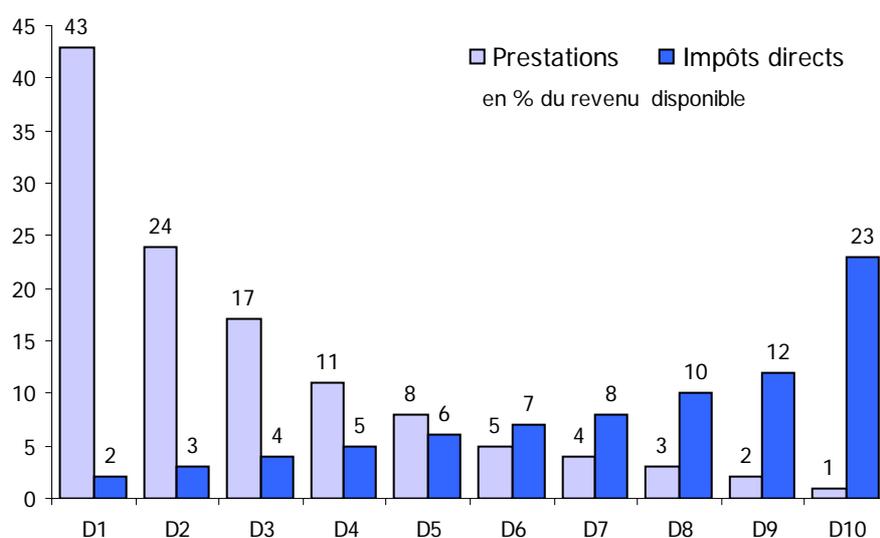
Graphique 30 – Composition des revenus des ménages



Source : INSEE-DGI, enquête sur les revenus fiscaux, 2004

Pour passer du revenu fiscal au revenu disponible, on rajoute les prestations sociales et on retire les impôts directs. Ici aussi, la structure des revenus diffère grandement selon la tranche à laquelle on appartient. Parmi les 10% des ménages les plus pauvres, les prestations sociales représentent 43% des ressources alors que les impôts sont assez faibles (2%). Chez les 10% des ménages les plus riches, c'est la situation inverse qui prévaut : ces ménages perçoivent seulement 1% de leurs revenus sous forme de prestations sociales, tandis qu'ils payent des impôts directs pour un montant équivalent à 23% de leur revenu disponible. Précisons que chez les 1% des ménages les plus aisés, le taux de pression fiscale s'élève à 33% du revenu disponible⁴³.

Graphique 31 – Part des impôts directs et des prestations dans le revenu disponible



Source : INSEE-DGI, enquête sur les revenus fiscaux, 2004

Lecture : les prestations sociales constituent 43% du revenu disponible des individus les plus pauvres en terme de niveau de vie (D1) ; les impôts directs représentent 23% des revenus disponibles des individus les plus riches (D10)

b) Les salaires en France

Présentons maintenant quelques données de cadrage sur les salaires, qui constituent, nous venons de le voir, la principale source des revenus des ménages. Les informations qui suivent sont principalement tirées du rapport de l'INSEE sur *Les salaires en France* (édition 2007)⁴⁴, qui exploite à la fois les panels des déclarations annuelles de données sociales (DADS) et le panel des fichiers de paie des agents de l'Etat.

Le revenu salarial moyen en France s'est établi en 2005 à 1 400 € par mois. On observe bien entendu des différences importantes selon la catégorie sociale (les cadres perçoivent en moyenne 2 875 € par mois, contre seulement 925 € pour les employés), selon l'âge (790 € pour les moins de 30 ans, contre

⁴³ HOURRIEZ (2003), *op. cit.*

⁴⁴ INSEE, *Les salaires en France (édition 2007)*, INSEE Références, 2007, sur Internet : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?id=166&nivgeo=0>

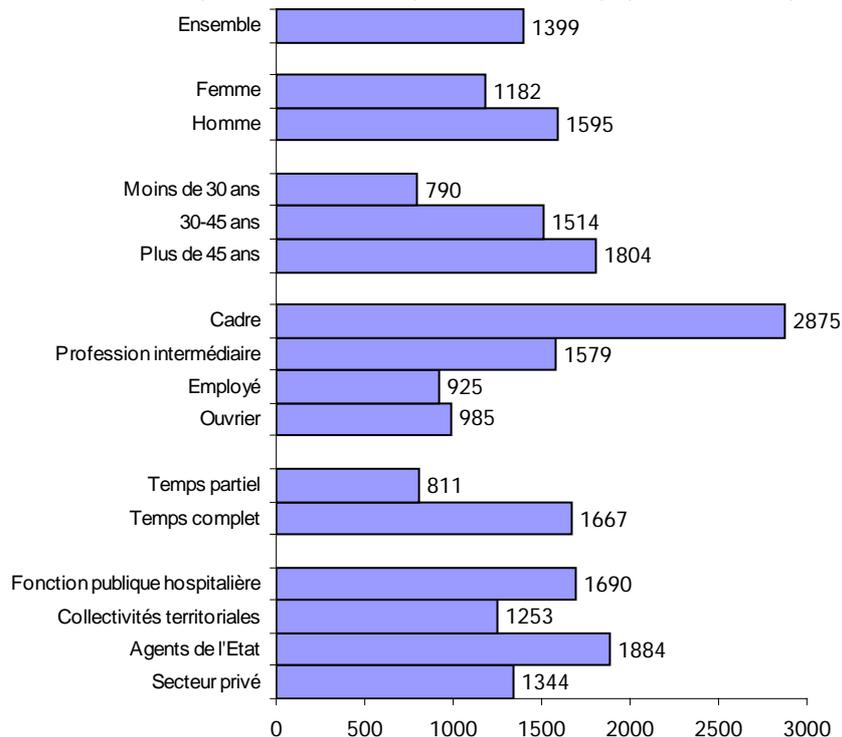
1 800 € pour les plus de 45 ans), selon le genre (1 595 € pour les hommes et 1 180 € pour les femmes), selon l'employeur (selon qu'il relève du secteur privé ou de la fonction publique).

Mais, et c'est un élément capital aujourd'hui, le fait de travailler à temps partiel ou à temps complet modifie considérablement le revenu salarial : les salariés à temps partiel gagnent en moyenne 810 € par mois, tandis que les salariés à temps complet gagnent plus de deux fois plus, soit 1 670 € par mois.

Or, Romain Aeberhardt, Julien Pouget et Anne Skalitz⁴⁵ insistent sur ce phénomène de société majeur : aujourd'hui la proportion de salariés qui travaillent à temps complet diminue constamment. Lorsqu'on additionne en effet les personnes qui travaillent à temps partiel, celles qui sont intérimaires ou intermittentes, voire qui travaillent à domicile, on comptabilise 31% de salariés qui ne sont pas à temps complet (la proportion n'était que de 17% il y a trente ans). Le développement du travail à temps « non complet » serait même à l'origine d'une stagnation du salaire moyen perçu depuis les années 1980 : le nombre de jours rémunérés a tellement diminué qu'il a fini par absorber les augmentations de salaire durant la période (et notamment les augmentations du Smic).

Graphique 32 – Revenu salarial moyen

- Ensemble des salaires perçus, en tenant compte du travail à temps partiel, en euros par mois -



Source : INSEE, DADS et fichiers de paie des agents de l'Etat, 2005

⁴⁵ Romain AEBERHARDT, Julien POUGET et Anne SKALITZ, « Le revenu salarial et ses composantes, évolution et inégalités de 1978 à 2005 », in INSEE, *Les salaires en France (édition 2007)*, Insée Références, 2007, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/salfr07ac.pdf

Aujourd'hui de nombreuses professions sont caractérisées par une importante proportion de travail à temps partiel (secrétaires : 32% ; aides-soignants : 27% ; assistantes maternelles : 30% ; employés de maison : 77% ; caissiers : 47% ; agents d'entretien : 37% ; employés d'hôtellerie et de restauration : 34%, cf. Tableau 2). Au passage, on notera qu'il s'agit bien souvent de professions où la proportion de femmes est élevée.

Tableau 2 – Salaire mensuel médian par métier, temps partiel et taux de féminisation

	Nombre de salariés (en milliers)	Age médian	Proportion de femmes (en %)	Temps partiel (en %)	Salaire médian à temps complet (en euros)
Médecins salariés et assimilés	126	43	53	25	3 000
Personnels d'études et de recherche	254	40	22	4	2 850
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	393	41	23	3	2 800
Ingénieurs, cadres techniques de l'industrie	235	41	17	3	2 700
Cadres de la fonction publique	379	46	41	10	2 600
Enseignants	1 108	42	64	16	1 980
Infirmiers, sages-femmes	402	40	90	26	1 900
Armée, police, pompiers	427	34	12	1	1 800
Employés et techniciens de la banque	202	41	64	13	1 680
Ouvriers qualifiés travaux publics	105	41	2	1	1 460
Conducteurs de véhicules	700	41	8	10	1 430
Ouvrier qualifié électronique	73	39	31	3	1 400
Aides-soignants	452	41	90	27	1 380
Secrétaires	520	41	98	32	1 300
Cuisiniers	277	37	38	24	1 200
Agents de sécurité et de gardiennage	204	41	27	12	1 200
Agents d'entretien	1 143	43	70	37	1 200
Employés d'hôtellerie et de restauration	293	33	57	34	1 190
Vendeurs	769	34	76	30	1 180
Ouvrier non qualifié manutention	405	35	33	10	1 120
Ouvriers de l'agriculture	132	38	23	19	1 110
Coiffeurs, esthéticiens	110	31	92	25	1 100
Caissiers, employés de libre service	277	34	82	47	1 080
Aides à domicile et aides ménagères	419	45	98	72	1 020
Employés de maison	351	48	93	77	1 020
Assistantes maternelles	432	45	99	30	900

Source : INSEE, enquête emploi 2005

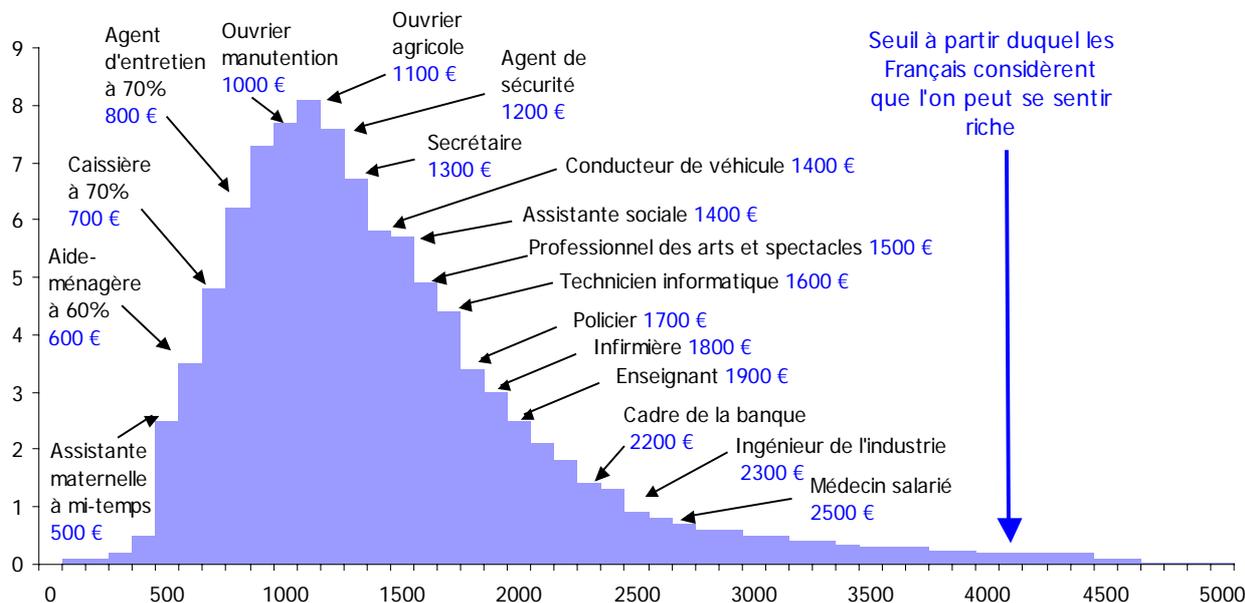
c) Le positionnement de quelques professions dans la distribution des revenus

Dans le Graphique 33, nous avons voulu situer un certain nombre de professions dans la courbe de distribution des niveaux de vie. La juxtaposition, sur un même graphique, de niveaux de vie et de revenus mensuels médians après impôt est discutable, car du revenu après impôt au niveau de vie, deux filtres entrent en ligne de compte : d'une part le nombre de personnes composant le foyer, et, d'autre part, les prestations sociales reçues. Dans le graphique suivant, l'approximation consiste donc essentiellement à supposer que les salaires indiqués concernent des personnes vivant seules. Et, pour tenir compte des prestations sociales reçues, il conviendrait d'augmenter les bas revenus.

A ces réserves près, on visualise comment diverses professions salariées se situent dans la courbe de distribution des niveaux de vie. Et l'on perçoit peut-être encore plus clairement que le seuil à partir duquel les Français considèrent que l'on peut se sentir riche (4 660 € avant impôt, soit environ 4 100 € après impôt) va bien au-delà des salaires médians de nombreuses professions. La moitié des médecins salariés gagne en effet moins de 2 500 € par mois après impôts, la moitié des ingénieurs de l'industrie gagnent moins de 2 300 € par mois après impôt, la moitié des cadres commerciaux gagnent moins de 2 400 € par mois, etc.

Bien sûr, il s'agit de chiffres médians, ce qui signifie que, au sein de chaque profession, on trouve autant de personnes qui gagnent davantage que ces seuils : le salaire des médecins, des ingénieurs, des cadres commerciaux, dirigeants ou financiers n'est pas plafonné à 2 500 € par mois. Nombre d'entre eux, bénéficiant d'une grande expérience professionnelle et se situant à un haut niveau de responsabilité ou d'encadrement, perçoivent des revenus nettement supérieurs. Néanmoins, il nous semble intéressant d'insister sur le fait que ces situations ne sont pas légion, et que seuls environ 3% de la population jouissent d'un niveau de vie supérieur à ce que les Français considèrent comme étant le seuil de la richesse.

Graphique 33
Les revenus après impôt de plusieurs types de salariés sur la courbe de distribution des niveaux de vie

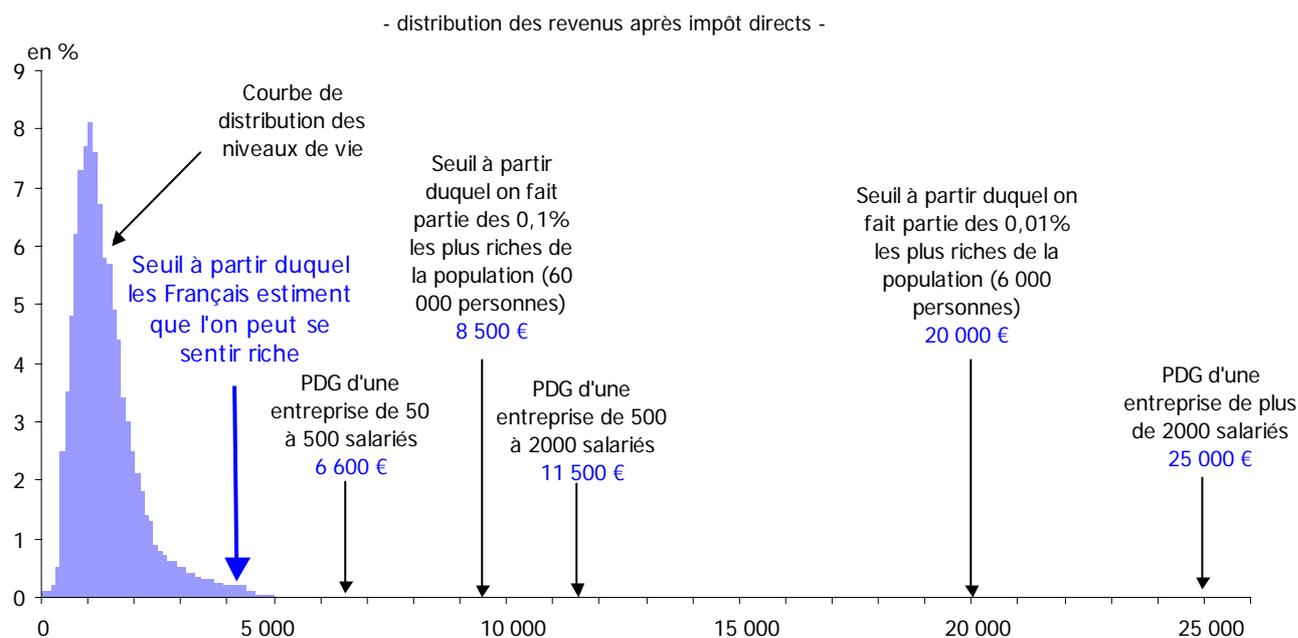


Source : A partir des données INSEE (enquête emploi pour les salaires médians ; enquête revenus fiscaux pour le niveau de vie)
 Note : sur l'axe vertical, la proportion d'individus (en %) ayant le niveau de vie indiqué sur l'axe horizontal (par tranche de 100 €). Le niveau de vie — mensuel — correspond au revenu disponible (après impôt) du ménage pondéré par les unités de consommation de ce même ménage. Les revenus disponibles indiqués sont les salaires médians (Tableau 2, p. 50), auxquels nous avons appliqué le taux d'imposition correspondant à une personne célibataire.

Qui donc gagne plus que ce fameux « seuil subjectif de la richesse » ? Dans le graphique suivant, nous avons repris la courbe de distribution des niveaux de vie, mais en étirant l'univers des possibles : le niveau de vie maximum sur le graphique précédent était de 5 000 € par mois, tandis qu'ici il grimpe jusqu'à 25 000 €. Dans le Graphique 34, nous avons également tenté d'harmoniser les

chiffres en provenance de différentes sources d'information⁴⁶. Nous avons fait figurer les revenus disponibles des PDG d'entreprises de différentes tailles : le PDG d'une entreprise de 50 à 500 salariés bénéficie ainsi d'un revenu disponible après impôt équivalent à 6 600 € mensuels, contre 25 000 € mensuels pour un PDG d'une entreprise de plus de 2 000 salariés. A noter que, dès 8 500 € par mois, on appartient au 0,1% les plus aisés de la population et, à partir de 20 000 € par mois, on fait partie des 6 000 personnes les plus riches de France (correspondant à 0,01% de la population).

Graphique 34 – Les très hauts revenus



Source : A partir des données de l'INSEE (enquête sur les revenus fiscaux pour la distribution des niveaux de vie ; Déclaration annuelle de données sociales DADS pour les salaires des PDG).

Note : sur l'axe vertical, la proportion d'individus (en %) ayant le niveau de vie indiqué sur l'axe horizontal (par tranche de 100 €). Le niveau de vie — mensuel — correspond au revenu disponible (après impôt) du ménage pondéré par les unités de consommation de ce même ménage. Les revenus disponibles des PDG ont été calculés en déduisant des salaires perçus⁴⁷ les impôts directs pour une personne célibataire. La courbe de distribution des niveaux de vie est très aplatie à partir de 5 000 € mensuels — à tel point que le trait de son dessin se confond avec l'axe horizontal —, car la proportion de la population bénéficiant de ces ressources est extrêmement réduite.

Dans ce graphique, nous aurions pu également représenter les niveaux de vie des animateurs télévision les mieux payés (entre 15 000 et 20 000 € par mois⁴⁸), mais les salaires des cinq joueurs

⁴⁶ La courbe de distribution des niveaux de vie provient des enquêtes des revenus fiscaux collectées par l'INSEE, c'est la même courbe que dans le graphique précédent, mais compressé sur la gauche puisque l'échelle horizontale est étirée vers la droite ; les revenus des 0,1% et des 0,01% de la population les plus riches sont estimés à partir des informations en provenance des données fiscales présentées dans l'article de Camille LANDAIS (2007), et auxquels nous avons non seulement appliqué le taux d'imposition direct moyen correspondant à cette tranche de revenu, mais également un coefficient tenant compte de la composition du foyer (par convention, nous avons fixé le nombre d'unité de consommation à 2,1 soit un ménage composé de deux adultes et de deux enfants de moins de 14 ans) ; les revenus disponibles des PDG d'entreprises ont été calculés en déduisant les impôts directs qui s'appliquent à leurs revenus primaires, données présentées dans l'article de Franck EVAÏN, « Le salaire des chefs d'entreprises, moyennes et grandes », *Insee Première*, n° 1150, juillet 2007, INSEE, sur Internet : <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1150/ip1150.pdf>. Ces calculs sont approximatifs, ils visent simplement à donner des ordres de grandeur pour situer les hauts revenus dans la distribution globale des niveaux de vie.

⁴⁷ La source d'information pour les salaires des PDG est l'article de Franck EVAÏN (2007), *op. cit.*

⁴⁸ Ces chiffres doivent être considérés avec prudence car les rémunérations sont très variables d'un animateur à l'autre et rares sont ceux qui communiquent aisément sur le sujet. La source d'information pour les chiffres que nous avons indiqués est le *Quid*.

les mieux payés du football français n'auraient pas pu figurer dans le graphique, car ils sont bien plus élevés (plus de 200 000 € par mois⁴⁹), de même que les cinq acteurs français les mieux payés (plus de 100 000 € par mois⁵⁰), ou encore les cinq chanteurs français les mieux payés (plus de 75 000 € par mois⁵¹), voire les cinq dirigeants les mieux payés des entreprises du CAC 40 (plus de 300 000 € par mois⁵²).

Nous évoquons délibérément les cas extrêmes de la distribution des revenus en France, car ceux-ci influencent très largement l'imaginaire de nos concitoyens. Même si la plupart des gens ont du mal à se représenter ce que signifient de telles sommes, l'impression de richesse qui s'en dégage modifie nécessairement les représentations collectives. Et l'on comprend alors qu'être riche, pour les Français, c'est gagner beaucoup plus que le salaire moyen, c'est jouir d'un niveau de vie que seule une infime minorité de la population connaît. Sans aller jusqu'aux sommets atteints par les stars du sport, de la télévision, du cinéma, de la musique ou les PDG des très grandes entreprises, le seuil de la richesse est nécessairement très élevé, au-delà des contingences matérielles

5. Une typologie des classes moyennes

a) Le choix du critère du revenu

Parmi les multiples définitions possibles des classes moyennes, et les très nombreux critères mobilisables pour en cerner les contours, nous avons donc retenu la classification de la population tenant compte de son niveau de vie, c'est-à-dire une classification élaborée en fonction du revenu dont dispose chacun des membres du ménage.

La hiérarchisation des groupes selon la profession, pour intéressante qu'elle soit, est assez délicate à mettre en œuvre lorsqu'on cherche à cerner les contours des classes moyennes : la nomenclature des PCS ne permet pas toujours de déterminer si telle ou telle profession appartient aux catégories supérieures, intermédiaires ou inférieures.

Le niveau de diplôme est aussi un élément très structurant des modes de vie et des aspirations des Français, nous avons pu le vérifier au cours de plusieurs recherches précédentes. A revenu égal, des personnes n'ayant pas le même niveau de diplôme n'ont pas forcément les mêmes pratiques ou les mêmes opinions. Mais il est assez rare que ce critère soit retenu pour définir à lui seul les classes

⁴⁹ Source : *France Football*, 16 avril 2007

⁵⁰ Source : *Le Figaro*, « Le palmarès 2008 des acteurs », 2 février 2008.

⁵¹ Source : *Le Figaro*, « L'argent des chanteurs, le palmarès 2008 », 28 janvier 2008.

⁵² Source : *Challenges*, « La vraie rémunération des patrons du CAC 40 », 9 juin 2008.

sociales. Il est plus souvent utilisé en complément d'autres indicateurs (dans les travaux de Pierre Bourdieu⁵³, par exemple, le capital culturel est analysé conjointement au capital économique).

Au-delà de la profession et du capital culturel, d'autres éléments interviennent aussi dans le positionnement hiérarchique des individus, nous en avons signalé plusieurs : la nationalité, le statut professionnel, l'appartenance au secteur public ou au secteur privé ; certains pays introduisent également des critères ethniques, religieux, etc. Au Canada, par exemple, le groupe linguistique d'origine (français ou anglais) a souvent fait l'objet d'une attention particulière⁵⁴, même si ce point de vue n'est pas toujours révélateur de différences significatives.

Retenir le revenu comme unique élément discriminant de la hiérarchie sociale est forcément réducteur. Néanmoins, ce critère présente de nombreux avantages. D'un point de vue opérationnel, il permet des comparaisons dans le temps et entre les pays (contrairement à la nomenclature par profession, variable au cours du temps et différente selon les pays). De plus, d'un point de vue sociologique, le revenu est un élément central des représentations sociales : nous avons vu que les Français se font une idée assez précise de ce qu'est, à leurs yeux, la richesse ou la pauvreté ; le revenu est, en tout cas, un élément fort du système de valeurs dans nos sociétés contemporaines. Économiquement enfin, le revenu est le principal déterminant des dépenses des consommateurs ; il est donc très explicatif à la fois du niveau de vie et des modes de vie de chacun.

Précisons que certains chercheurs ont retenu une approche « multi-factorielle » du niveau de vie, plusieurs critères étant combinés et synthétisés pour créer différentes catégories sociales. Citons par exemple les travaux de François Gardes et Simon Langlois⁵⁵, qui prennent en compte à la fois la satisfaction de certains « besoins de base », ainsi que l'écart de dépenses et de revenus par rapport à l'ensemble de la population. Se trouvent donc ici mêlés des indicateurs de revenus et de dépenses, ainsi que des indicateurs de pauvreté relative et de richesse relative. Les différentes catégories de la population sont définies par des scores. La pertinence de ce type de démarche tient beaucoup au choix des dimensions analysées, et toute la difficulté consiste dans l'agrégation de dimensions hétérogènes.

Signalons également la méthode consistant à définir les classes moyennes par un intervalle fixe autour du revenu médian. Les seuils retenus sont variables, l'un des plus courants étant l'intervalle compris entre 75% et 150% du revenu médian. L'intérêt de cette approche est de pouvoir fournir une estimation de l'évolution de l'importance de la classe moyenne au cours du temps. On peut ainsi

⁵³ Pierre BOURDIEU, *La distinction, critique sociale du jugement*, Editions de Minuit, Paris, 1979

⁵⁴ Voir l'article de Simon LANGLOIS (2003), *op. cit.*

⁵⁵ François GARDES et Simon LANGLOIS, « Une nouvelle mesure pour analyser la pauvreté au Québec : l'indice synthétique de pauvreté-richesse », *Service Social*, n°3, 1995, p. 29-54 ; des mêmes auteurs, voir aussi « La pauvreté en France et au Québec : une comparaison à l'aide de l'indice multidimensionnel de pauvreté-richesse », *Santé, société et solidarité*, n°1, 2003, p. 181-189.

tester les hypothèses de « moyennisation » de la société (selon laquelle la classe moyenne est de plus en plus nombreuse), ou au contraire de fracture sociale (diminution de l'importance des classes moyennes, au profit des groupes extrêmes, en haut et en bas de l'échelle des revenus). L'intervalle de 75% à 150% du revenu médian correspond à des niveaux de vie compris entre environ 1 000 € et 2 000 € par mois. Un calcul rapide indique que 30% des Français n'atteignent pas ce seuil, tandis que 18% jouissent d'un niveau de vie supérieur, la classe moyenne comptant donc 52% de la population.

Nous allons, quant à nous, manipuler les déciles de la répartition des niveaux de vie. L'avantage de ce type d'indicateur est qu'il est commun à de nombreux résultats d'enquêtes publiés — notamment les résultats de l'enquête « Budget de famille » de l'INSEE —, ce qui permettra de compléter les informations tirées de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » du CREDOC.

Dans la recherche précédente sur l'évolution des conditions de vie des Français depuis 25 ans, nous avons regroupé les deux premiers déciles de niveau de vie pour constituer ce que nous avons alors appelé les « bas revenus », puis les 6 suivants pour les « classes moyennes », et les deux derniers pour les « hauts revenus ». Nous allons maintenant affiner les contours de ces catégories de revenus, en ayant en tête trois objectifs : mieux tenir compte des représentations qu'ont les Français de leur position dans la hiérarchie sociale ; respecter néanmoins la réalité de la stratification sociale ; et distinguer plusieurs sous-catégories au sein de chaque groupe, afin de ne pas faire l'amalgame entre des catégories de la population ayant des niveaux de vie trop éloignés. Nous allons voir en effet que des écarts de revenu importants conduisent à des disparités significatives de niveau de vie.

b) Que nous apprend l'analyse des modes de vie selon les déciles de revenu ?

Au-delà de l'étude des représentations des Français, il nous a semblé intéressant de tester une hypothèse soulevée par Olivier Galland lors d'un colloque organisé par le Centre d'Analyse Stratégique en 2007⁵⁶ : celui-ci suggérait de s'inspirer des travaux de Henri Mendras⁵⁷ portant sur les « noyaux innovateurs », théorie selon laquelle les innovations en matière de modes de vie sont impulsées par les classes moyennes. Les classes moyennes pourraient donc en quelque sorte être définies directement par leurs modes de vie et leurs aspirations. Cette suggestion fait écho au problème que nous avons, jusqu'à maintenant, laissé en suspens : comment définir les seuils de revenus à partir desquels il serait possible de regrouper des catégories homogènes en terme de niveau de vie ?

Nous allons donc passer en revue plusieurs indicateurs des modes de vie, afin d'analyser les réponses de chaque décile de revenu. L'observation des taux d'équipements, des coefficients budgétaires, des

⁵⁶ « Classes moyennes et politiques publiques », Colloque organisé par le Centre d'Analyse Stratégique, Sénat, Paris, 10 décembre 2007, certaines contributions sont disponibles sur Internet : http://www.strategie.gouv.fr/article.php3?id_article=533

⁵⁷ Henri MENDRAS, *La seconde révolution française*, Gallimard, Paris, 1988.

proportions d'individus qui, dans chaque décile, partagent telle ou telle opinion, devrait nous permettre de nous faire une idée des regroupements possibles entre tel ou tel niveau de revenu.

Pour mener à bien cette investigation, nous avons essentiellement mobilisé deux enquêtes : l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » du CREDOC et l'enquête « Budget de famille » de l'INSEE :

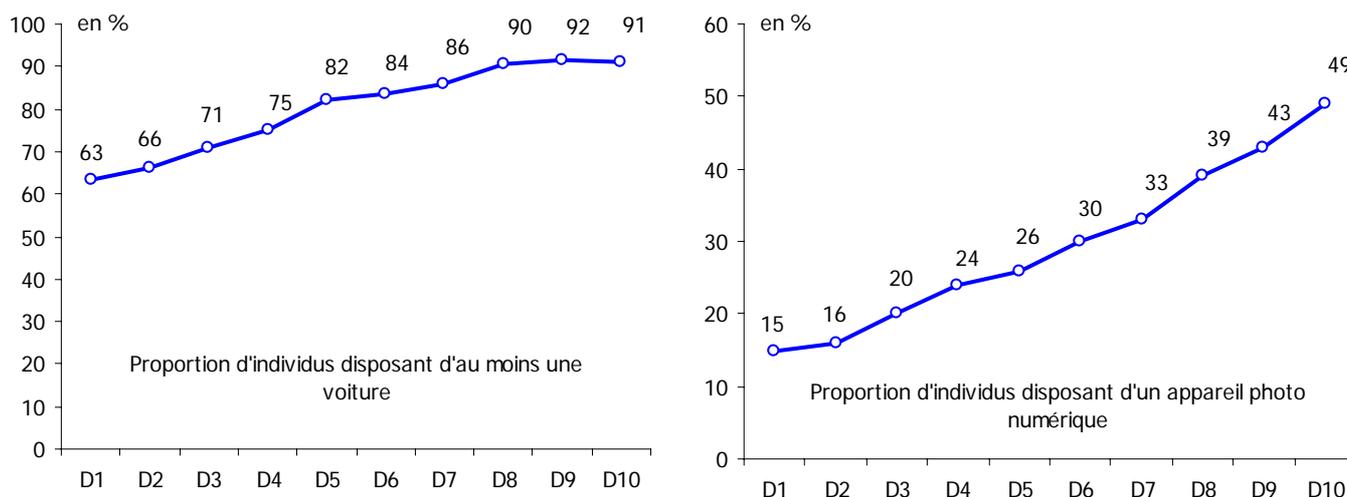
- Dans l'enquête du CREDOC, nous avons sélectionné une quarantaine d'indicateurs révélateurs des comportements et des opinions : en matière de nouvelles technologies (possession d'un ordinateur, d'une connexion Internet, d'un téléphone mobile), détention d'actifs patrimoniaux (biens immobiliers, assurance-vie, produit d'épargne liquide, valeurs mobilières), statut professionnel (chômage, temps partiel, précarité), logement (propriétaire ou locataire, sentiment que les dépenses de logement sont lourdes, satisfaction à l'égard de son logement et de son cadre de vie), perception de son état de santé (par rapport aux personnes de son âge, maux de tête, maux de dos, état dépressif), moral économique (sentiment de s'imposer des restrictions budgétaires, perception de l'évolution de son niveau de vie, de l'évolution du niveau de vie des Français, arbitrage entre le temps libre et le pouvoir d'achat), pratiques culturelles (cinéma, bibliothèque), vacances (court ou long séjour), télévision, relations sociales (voir ses amis, adhérer à une association), etc.
- Dans l'enquête de l'INSEE, nous avons mobilisé une quinzaine de variables relatives aux modes de vie, comme dans l'enquête du CREDOC : équipement en biens durables (téléviseur, magnéto-lecteur de DVD, lave-vaisselle, chaîne Hi-Fi, automobile, caméscope, baladeur MP3, appareil photo numérique), abonnement au câble, au satellite, au théâtre, au cinéma, à des revues ou des journaux, etc.
- Dans cette même enquête, nous avons étudié la structure des dépenses de chaque ménage, en fonction des grandes fonctions de consommation. Il s'agit de l'analyse des coefficients budgétaires pour une quinzaine de postes : consommation de produits alimentaires, tabac, habillement, loyer, dépenses liées au logement, ameublement et équipement ménager, transports, services de téléphonie et Internet, achat d'automobile, frais de carburants, achat d'équipements photos ou cinéma, dépenses en matériel informatique, achats de musique, DVD, dépenses liées aux vacances, soins de beauté, etc.

Les résultats complets sont présentés en annexe, p. 110 et suivantes. La période d'analyse est relativement récente : nous avons utilisé l'enquête Budget de famille 2005, ainsi que les vagues 2003 à 2007 de l'enquête Conditions de vie et Aspirations des Français.

La principale conclusion de ces analyses est que l'on n'observe pas de rupture systématique dans les comportements et les opinions selon les déciles de niveau de vie. L'impression qui se dégage est plutôt une assez grande linéarité des observations. Le revenu est très clairement un élément déterminant des modes de vie et des opinions des Français, mais l'influence de ce critère semble proportionnelle au niveau de vie.

Le Graphique 35 illustre assez bien cette conclusion : en matière de biens d'équipement, les taux de possession croissent assez régulièrement avec le niveau de vie. 63% des personnes les plus pauvres disposent d'une voiture, contre 91% des personnes les plus aisées. Le taux d'équipement progresse à peu près régulièrement d'un décile à l'autre. Même constat pour l'appareil photo numérique : les écarts entre le bas et le haut de l'échelle des revenus sont significatifs (les plus riches sont 3 fois plus équipés que les plus pauvres), et le taux de possession progresse au fur et à mesure que le revenu s'élève.

Graphique 35 – Biens d'équipement, selon les déciles de niveau de vie



Source : enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », CREDOC, 2005

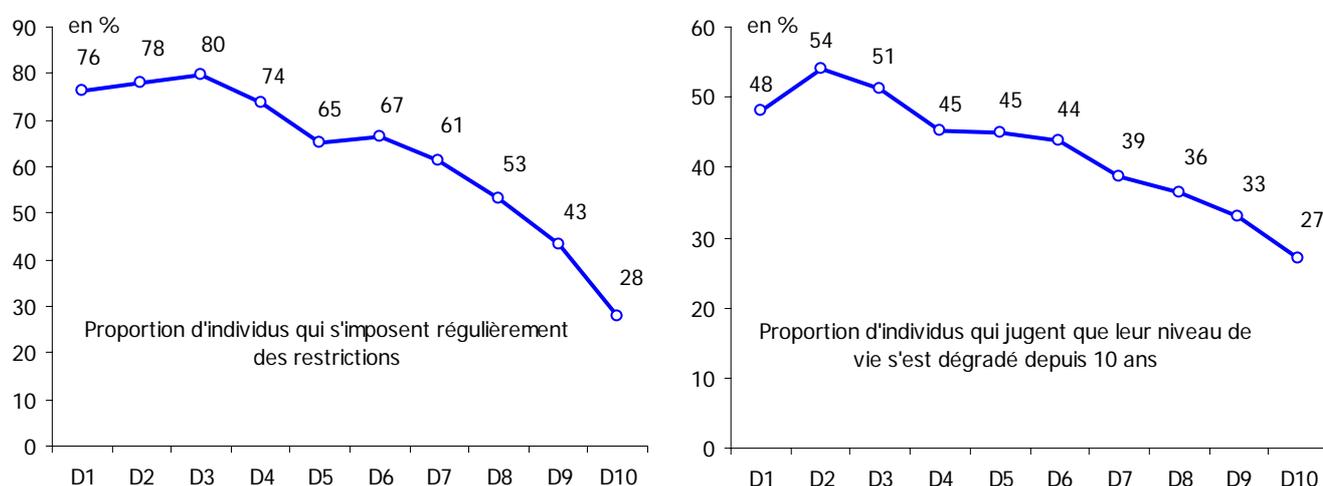
Lecture : 63% des Français les plus pauvres (appartenant au premier décile des niveaux de vie – D1) disposent d'une voiture, contre 91% des Français les plus riches (dernier décile – D10)

Si l'on considère maintenant des indicateurs plus subjectifs, tels que les variables d'opinions relatives au moral économique, la tendance est assez similaire. Ainsi, la proportion d'individus qui déclarent s'imposer des restrictions est particulièrement élevée dans les trois premiers déciles, et elle commence à diminuer à partir du quatrième, marque une légère pause au sixième. La chute s'accélère aux 9^e et 10^e déciles, si bien que seuls 28% des personnes les plus riches déclarent s'imposer régulièrement des restrictions sur plusieurs postes de leur budget, contre plus des trois quarts dans les trois premiers déciles.

Concernant l'appréciation portée sur l'évolution de son propre niveau de vie au cours des dix dernières années, on observe une pente très nette entre le bas de l'échelle des revenus et le haut :

les plus pauvres sont deux fois plus nombreux que les plus riches à considérer que leur niveau de vie s'est dégradé (54% pour le 2^e décile, contre 27% pour le 10^e). Mais on observe une petite irrégularité dans la courbe, concernant le 1^{er} décile, qui se révèle moins pessimiste que le 2^e. Une analyse plus approfondie révèle que, dans le 1^e décile, se trouvent une part importante de jeunes — de condition modeste. Derrière le revenu, se cache donc un effet d'âge. L'âge moyen des personnes composant le premier décile est d'environ 37 ans, alors que l'âge moyen des autres déciles tourne autour de 45 ans (le dernier décile est plus âgé : 52 ans en moyenne). Cet élément explique souvent les écarts entre les deux premiers déciles. En l'occurrence, les jeunes sont nettement moins pessimistes que leurs aînés sur l'évolution de leur niveau de vie passé : cela peut se comprendre, dans la mesure où les revenus ont tendance à augmenter au cours de la vie active et tendent à diminuer au moment de la retraite.

Graphique 36 – Moral économique, selon les déciles de niveau de vie



Source : enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », CREDOC, 2005

Lecture : 76% des Français les plus pauvres (appartenant au premier décile des niveaux de vie – D1) déclarent s'imposer régulièrement des restrictions sur plusieurs postes de leur budget, contre 28% des Français les plus riches (dernier décile – D10)

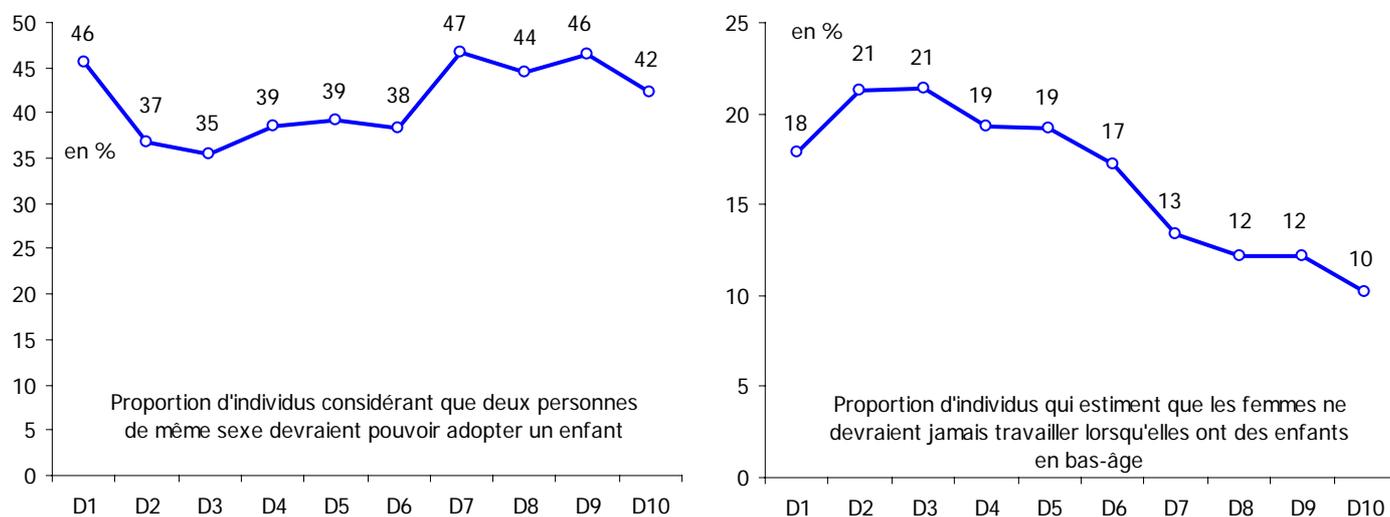
Concernant les opinions en matière de mœurs, le niveau de revenu semble ne pas avoir de réelle influence. Nous avons déjà relevé, dans des recherches précédentes, que le regard porté sur le fonctionnement de la société, de la justice, sur les mœurs... était davantage lié au niveau de diplôme ou à un système de valeurs plus ou moins traditionaliste. Dans le travail précédent sur les classes moyennes, nous avons pu vérifier que le regard porté sur la société n'était pas tellement différent en haut et en bas de l'échelle des revenus et que, curieusement, la remise en cause du fonctionnement des institutions, de la justice, de la société en général était aussi prégnante parmi les hauts revenus que parmi les bas revenus.

En matière de mœurs, on observe un peu le même phénomène, qui doit être nuancé selon les cas. Par exemple, l'aisance financière conduit à porter un regard plus libéral sur le travail des femmes : dans les premiers déciles de niveau de vie, la tendance à penser que les femmes ne devraient jamais

travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas-âge est plus forte que dans les derniers déciles (Graphique 37). Même propension au traditionalisme chez les individus de condition modeste au sujet de l'homoparentalité (la possibilité, pour les personnes de même sexe, d'adopter un enfant). Mais les variations entre le haut et le bas de l'échelle des revenus sont moins nettes et, d'ailleurs, dans le premier décile, on note encore des exceptions liées à un effet d'âge.

Pour tout dire, derrière le modernisme ou le traditionalisme en matière de mœurs, on trouve aussi et surtout un effet lié au niveau d'instruction : les personnes les plus diplômées sont bien plus souvent favorables à la parité entre les hommes et les femmes et nettement plus hostiles aux discriminations à l'égard des homosexuels.

Graphique 37 – Opinions en matière de mœurs, selon les déciles de niveau de vie



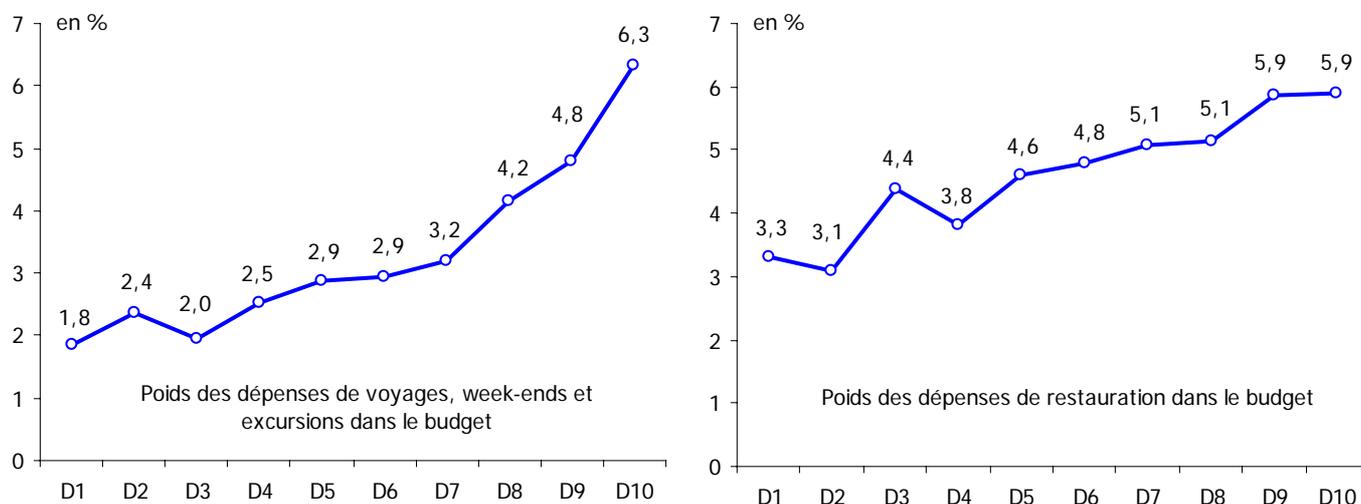
Source : enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », CREDOC, 2005

Lecture : 46% des Français les plus pauvres (appartenant au premier décile des niveaux de vie – D1) considèrent que deux personnes de même sexe devraient pouvoir adopter un enfant, de même que 42% des Français les plus riches (dernier décile – D10)

Lorsqu'on s'intéresse à d'autres types d'indicateurs, tels que les coefficients budgétaires (c'est-à-dire le poids de certaines dépenses dans l'ensemble du budget des ménages), on observe également des tendances plutôt linéaires selon le niveau de revenu. Le graphique suivant montre que les dépenses liées au voyages, aux week-ends et aux excursions représentent 1,8% du budget des plus pauvres, contre 6,3% du budget des plus riches. Le poids des dépenses de voyage est clairement croissant selon le niveau de vie et l'on n'observe pas spécialement de paliers ou de seuils qui permettraient de regrouper certains déciles entre eux. On note tout de même une certaine accélération de la pente à partir du 8^e décile. Mais on ne retrouve pas cette accélération dans une autre catégorie de dépenses, telles que les frais de restaurant. Le poids de ce type de dépenses augmente à peu près régulièrement lorsque le revenu augmente. Dans la catégorie des dépenses qui augmentent avec le niveau de vie des individus, on compte également les boissons alcoolisées, les achats de meubles, les dépenses d'automobile, les achats de matériel électronique (Hi-Fi, appareil photos, caméscope,

lecteur DVD, ordinateurs, etc.), l'ensemble des dépenses liées aux loisirs et à la culture, les achats d'articles de bijouterie et d'horlogerie, etc.

Graphique 38 – Poids des dépenses de loisirs dans le budget, selon les déciles de niveau de vie

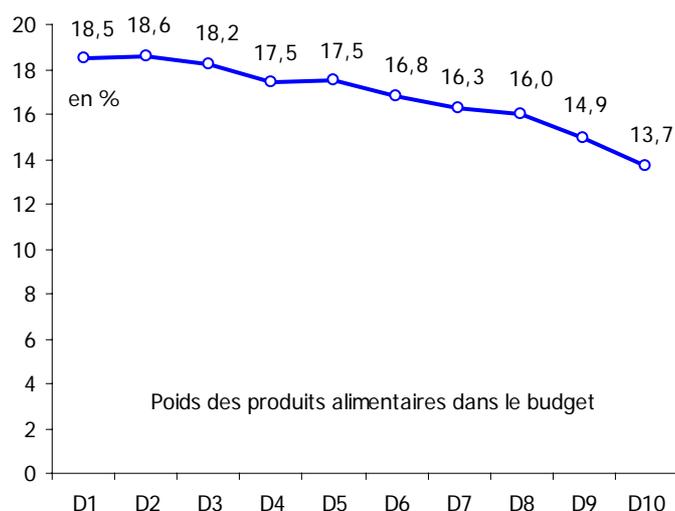
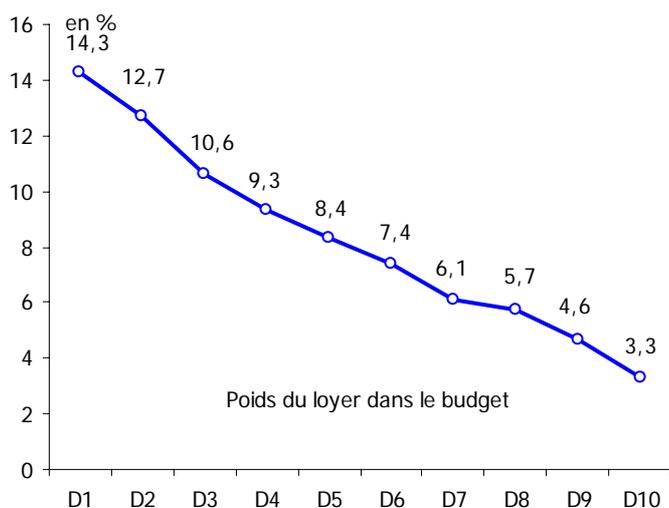


Source : INSEE, enquête Budget de famille, 2006

Lecture : Les Français les plus pauvres (appartenant au premier décile des niveaux de vie – D1) consacrent 1,8% de leur budget aux dépenses de voyages, week-ends et excursions, contre 6,3% des Français les plus riches (dernier décile – D10)

Le poids de certaines dépenses diminuent au contraire avec le niveau de vie : c'est particulièrement vrai pour les dépenses liées au logement. Les loyers, par exemple, représentent 14% du budget des plus pauvres, contre seulement 3% de celui des plus riches (ces derniers étant beaucoup plus souvent propriétaires d'ailleurs : leurs dépenses de logement ne sont pas comptabilisées en tant que consommation, mais en tant qu'investissement sous forme de patrimoine). Parmi les dépenses qui décroissent avec le revenu, on recense aussi les frais liés au logement (charges, eau, gaz, électricité, etc.), les frais de télécommunications, le tabac, etc. Dans la plupart des cas, on ne note pas de « décrochage » dans la courbe. Aucun seuil ne semble pertinent pour définir des classes de revenus homogènes.

Graphique 39 – Poids des dépenses de loisirs dans le budget, selon les déciles de niveau de vie

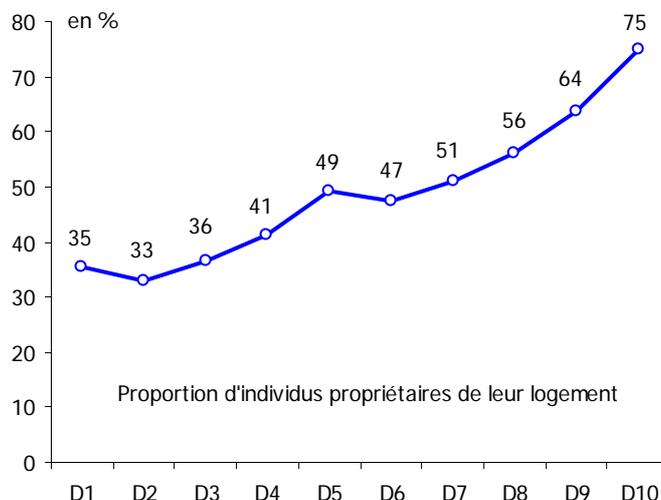
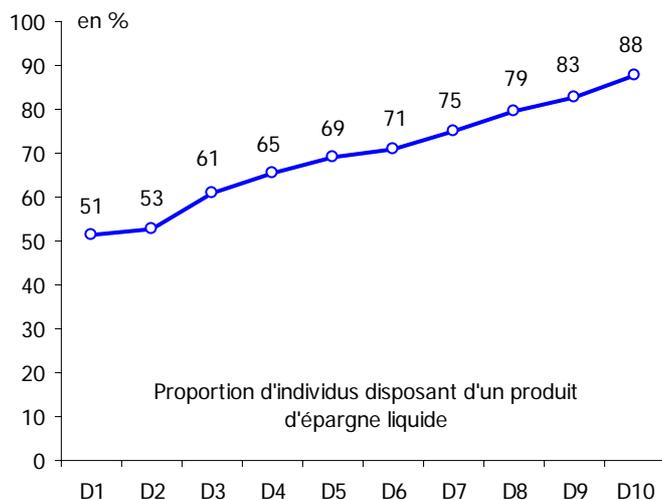


Source : INSEE, enquête Budget de famille, 2006

Lecture : Les Français les plus pauvres (appartenant au premier décile des niveaux de vie – D1) consacrent 14,3% de leurs dépenses à leur loyer d'habitation, contre 3,3% des Français les plus riches (dernier décile – D10)

Dernier exemple : la détention d'actifs patrimoniaux. Ici encore, on observe des variations importantes selon que l'on se situe en bas ou en haut de l'échelle : seul un ménage sur trois parmi les plus pauvres est propriétaire de son logement, contre 75% des plus hauts revenus. La courbe est presque continûment croissante entre le 1^{er} et le dernier décile, mis à part une légère pause entre le 6^e et le 7^e décile. Et tous les autres éléments patrimoniaux présentent une configuration similaire. Ainsi, 88% des individus du dernier décile détiennent un produit d'épargne liquide (livret ou autre), contre seulement 51% des individus du premier décile. La courbe selon le niveau de vie est assez régulière. En annexe, on voit que la courbe de détention de valeurs mobilières est cependant moins linéaire : les derniers déciles se démarquent plus nettement de l'ensemble de la population (48% du dernier déciles sont détenteurs d'un portefeuille d'actions, contre 7 à 17% des sept premiers déciles).

Graphique 40 – Patrimoine, selon les déciles de niveau de vie



Source : enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », CREDOC, 2005

Lecture : 51% des Français les plus pauvres (appartenant au premier décile des niveaux de vie – D1) disposent d'un produit d'épargne liquide, contre 88% des Français les plus riches (dernier décile – D10)

En résumé, à de rares exceptions près, on n'observe pas de franches ruptures dans les séries, qui permettraient d'effectuer des regroupements systématiques entre les différents déciles de revenu. Dans certains cas, on peut être tenté de rapprocher tel ou tel décile, mais, dans d'autres, ce sont d'autres découpages qui semblent plus pertinents. La seule constante qui se dégage est que l'on observe généralement des progressions ou des diminutions à peu près uniformes entre le haut et le bas de l'échelle des revenus (sauf peut-être dans le cas des opinions en matière de mœurs où le niveau de revenu n'est pas toujours discriminant). Si l'on devait vraiment, sur la base des analyses qui précèdent, effectuer une recombinaison des déciles entre eux, on serait tenté de clairement séparer les 1^{er} et 10^e déciles du reste de la population. Ceux-là adoptent plus souvent des comportements ou attitudes particulières.

En revanche, on peine à trouver des points communs en terme de modes de vie au sujet des déciles intermédiaires. Il n'y a pas vraiment d'unité ou d'homogénéité. C'est plutôt l'influence constante du revenu qui joue, à chaque étage de la pyramide de la distribution des niveaux de vie. Ce résultat plaide d'ailleurs pour distinguer plusieurs catégories de classes moyennes : regrouper ensemble 60% de la population, comme nous l'avons fait dans notre précédente recherche, ne semble pas très approprié.

Incidemment, on peut apporter une réponse partielle à l'hypothèse d'Henri Mendras selon laquelle les classes moyennes seraient à l'origine d'innovations dans les modes de vie, innovations qui se propageraient ensuite à l'ensemble du corps social. En terme de modes de vie et d'innovation de consommation, il nous semble plus juste de rappeler que, bien souvent, ce sont les catégories les plus aisées qui sont « en pointe ». Elles peuvent, avant les autres, expérimenter de nouvelles façons de vivre, de nouvelles façons de consommer, en grande partie parce qu'elles en ont les moyens financiers. Les catégories les plus fortunées peuvent se permettre de dépenser une partie importante de leurs ressources dans des biens et services qui pourraient sembler accessoires ou gadgets à l'ensemble des Français, mais qui pourront se révéler être des biens stratégiques quelques années plus tard. Il en a été ainsi en matière d'automobile, de télévision, téléphonie, et plus récemment en matière de technologies numériques (téléphonie mobile, équipement informatique, Internet, etc.). Bien souvent les consommateurs les plus riches ont « essuyé les plâtres » en testant les innovations lancées sur le marché par les entreprises. Par une série d'allers et retours entre l'offre et la demande, les innovations s'améliorent et s'ajustent de mieux en mieux aux besoins des consommateurs. Ce n'est qu'un peu plus tard que les autres segments de population peuvent acheter ces nouveaux produits, devenus moins chers parce que fabriqués et distribués à plus grande échelle.

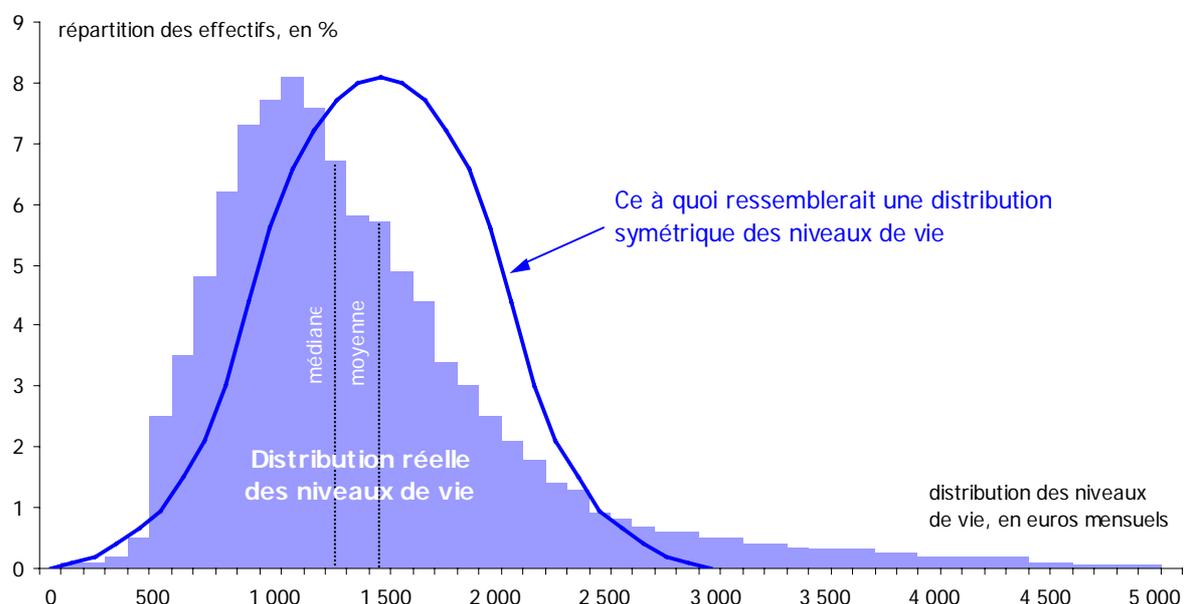
c) Choix d'une définition des classes moyennes

Il est maintenant temps de faire la synthèse des différents éléments précédents, afin de conclure sur une définition opérationnelle des classes moyennes. Premièrement, il semble assez clair que les

classes moyennes ne peuvent être étudiées sans les autres catégories de la population : un regard d'ensemble est nécessaire pour mieux comprendre les enjeux propres des classes intermédiaires. Deuxièmement, nous nous efforcerons de mieux prendre en compte les représentations de la hiérarchie sociale, telle qu'elle est perçue par nos concitoyens. Il ne s'agit pas de se plier exactement à cette vision, mais simplement d'en tenir compte.

Or, que disent les Français au sujet de la pyramide sociale ? Beaucoup ont l'impression de faire partie des catégories défavorisées, une part encore plus importante se reconnaît dans l'étiquette des classes moyennes et rares sont ceux qui reconnaissent faire partie des plus favorisés. Cette représentation est en partie conforme à une certaine réalité sociale : la courbe de distribution des revenus n'est pas symétrique. On compte ainsi davantage de personnes percevant des revenus faibles que de personnes percevant des hauts revenus ; d'un point de vue statistique, la médiane se situe en dessous de la moyenne. Dans le Graphique 41, on perçoit clairement que la distribution des revenus réelle n'est pas symétrique : par rapport à ce que pourrait être une distribution plus « normale » (au sens statistique), la société française compte non seulement plus de bas revenus, mais également plus de hauts revenus, au détriment des catégories intermédiaires.

Graphique 41 – La courbe de distribution des revenus réelle, comparée à une courbe de distribution symétrique



Source : A partir des données de l'INSEE, enquête sur les revenus fiscaux 2004

Note : sur l'axe vertical, figure la proportion d'individus (en %) ayant le niveau de vie indiqué sur l'axe horizontal (par tranche de 100 €). Le niveau de vie — mensuel — correspond au revenu disponible (après impôt) du ménage pondéré par les unités de consommation de ce même ménage.

Ce qui, dans l'esprit des Français, n'est en revanche pas tout à fait adapté à la réalité, c'est l'idée que les hauts revenus ne concerneraient qu'une infime minorité de la population. Bien sûr, la distribution des revenus est très étirée vers la droite : au-delà de ce que les Français considèrent comme le seuil

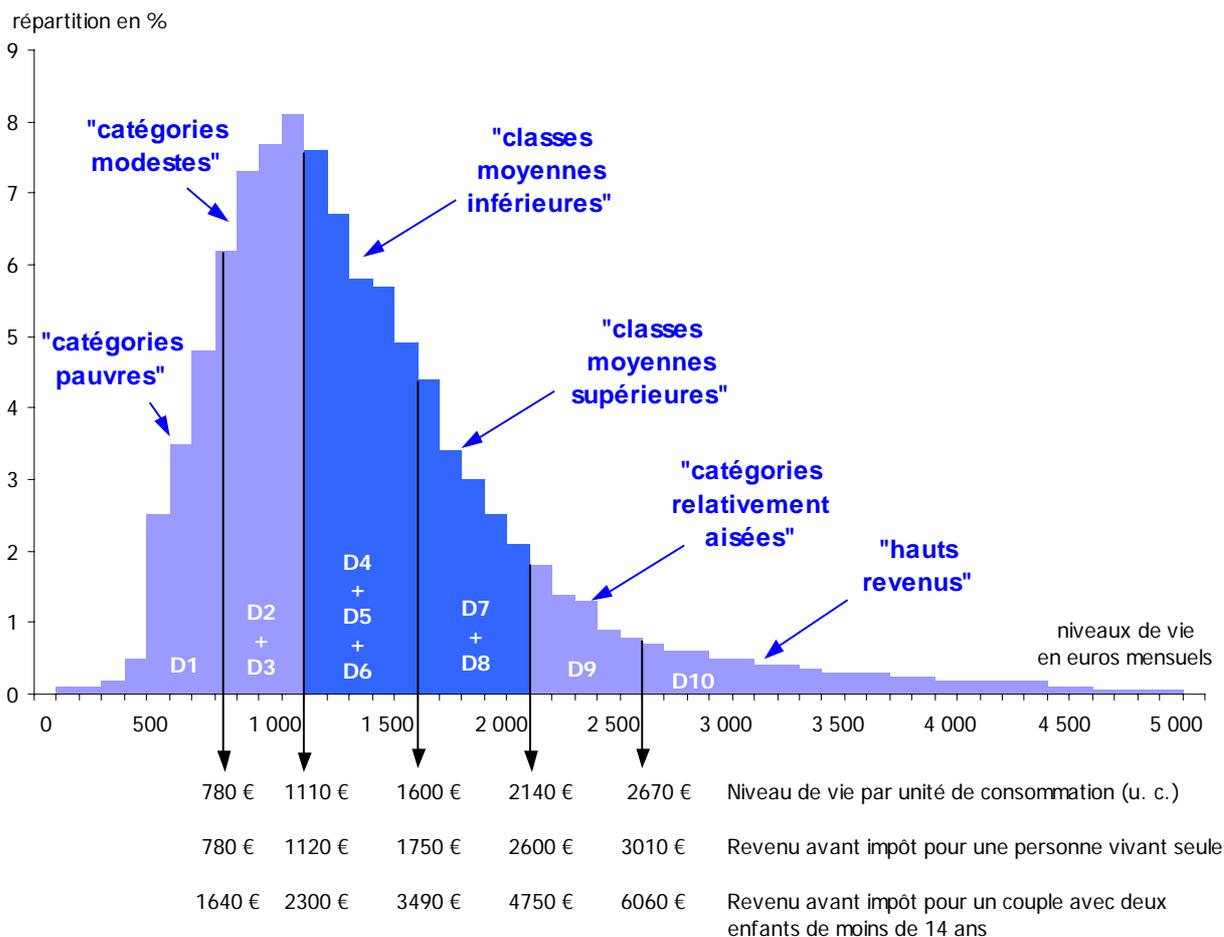
de la richesse (environ 4 600 € avant impôt), les situations sont extrêmement variées : rien à voir entre les revenus perçus par un avocat⁵⁸ et le PDG d'un grand groupe du CAC 40 ; rien à voir entre les ressources d'un député⁵⁹ et les cachets perçus par une star du football. Néanmoins, il nous semble injustifié de considérer que les hauts revenus ne concernent que 3% de la population (qui correspond à peu près au seuil de 4 600 € de revenus par mois avant impôt). Les classes moyennes ne peuvent raisonnablement s'étendre jusqu'au seuil qui les séparerait des 3% de la population les plus riches. Rassembler une telle fraction de la population dans la catégorie des classes moyennes reviendrait à vider le concept de sa substance. Si tout le monde appartient aux classes moyennes, c'est que les classes moyennes n'existent pas. Et l'on ne peut tout de même pas mettre sur le même plan une personne qui gagnerait 4 500 € par mois avec une autre qui n'en percevrait que 1 000 (1 000 € étant le minimum, selon les Français, pour ne pas se sentir pauvre).

L'observation des modes de vie selon les déciles de revenu nous incline cependant à considérer que les 10% de la population les plus riches doivent être distingués des autres : nous les appellerons les « hauts revenus ». Mais nous sommes réticents à faire du dernier décile la limite supérieure des classes moyennes. Il nous semble qu'un décile supplémentaire est nécessaire pour faire « tampon » : on considérera donc que le 9^e décile est celui des « catégories aisées ». Viennent alors les « classes moyennes supérieures » (comprise entre le 7^e et le 8^e décile), puis la « classe moyenne inférieure » (comprise entre le 4^e et le 6^e décile). La classe moyenne inférieure rassemble ici 30% de la population, alors que la classe moyenne supérieure en contient 20%, c'est à la fois pour tenir compte du sentiment d'appartenance de nos concitoyens, qui se reconnaissent plus souvent dans la première catégorie que dans la seconde, mais également pour tenir compte de l'asymétrie de la distribution des revenus. Enfin, dans le bas de l'échelle, nous distinguerons le premier décile, qui présente des particularités en terme de modes de vie et dont le niveau de revenu moyen est particulièrement faible (environ 600 € par mois par unité de consommation, en tenant compte des prestations sociales reçues) : nous dirons qu'il s'agit là des « catégories pauvres » sans fausse pudeur, puisqu'elles se situent en dessous du seuil de pauvreté officiel. Les 2^e et 3^e déciles constitueront, quant à eux, les « catégories modestes ».

⁵⁸ En 2005, le revenu moyen des avocats est de 5 740 €. Source : DCASPL (Direction du Commerce, de l'Artisanat, des Services et des Professions libérales), *Les avocats en 2005, une France des barreaux fortement hétérogène*, Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, décembre 2006, sur Internet : <http://www.pme.gouv.fr/essentiel/etudesstat/pdf/avocats2005.pdf>

⁵⁹ En 2008, le revenu net d'un député est de 5 220 € avant impôt. Source : Assemblée Nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr/connaissance/indemnite.asp>

Graphique 42 – Les classes moyennes et les autres catégories de revenus



Source : A partir des données de l'INSEE, enquête sur les revenus fiscaux

Note : sur l'axe vertical, figure la proportion d'individus (en %) ayant le niveau de vie indiqué sur l'axe horizontal (par tranche de 100 €). Le niveau de vie — mensuel — correspond au revenu disponible (après impôt) du ménage pondéré par les unités de consommation de ce même ménage.

Lecture : Les « classes moyennes » sont les personnes dont le niveau de vie est compris entre 1 110 € par mois et 2 140 € par mois par unité de consommation, ce qui correspond, pour une famille de deux adultes et deux enfants de moins de 14 ans, à un revenu avant impôt compris entre 2 300 € et 4 750 € par mois.

Dans ce graphique, nous avons également indiqué les seuils correspondants aux groupes ainsi définis : nous avons fait figurer les niveaux de vie correspondants (parce que cette notion est la plus pertinente d'un point de vue scientifique), associés à des revenus avant impôts pour une personne seule et pour un foyer comportant deux adultes et deux enfants de moins de 14 ans (parce que les revenus avant impôts sont souvent ceux que le grand public utilise couramment). Ainsi définies, les « classes moyennes inférieures » sont constituées des personnes qui perçoivent un revenu avant impôt compris entre 1 120 et 1 750 € ; les « classes moyennes supérieures » sont composées des personnes qui gagnent entre 1 750 € et 2 600 € par mois. Une famille de deux adultes et deux enfants qui gagne plus de 6 060 € par mois avant impôt est considérée comme faisant partie des « hauts revenus ».

Deuxième partie - L'évolution des conditions de vie des classes moyennes

1. Vers un déclin et une paupérisation des classes moyennes ?

L'idée que les classes moyennes déclinent et s'appauvrissent est de plus en plus ancrée dans les esprits. On a parfois l'impression d'un emballement sur ce sujet, à tel point qu'il est quasiment impossible aujourd'hui d'évoquer les mots « classes moyennes » sans y accoler des qualificatifs à connotation dépressive : « paupérisées », « abandonnées », « oubliées », « plombées », « en déclin », au « pouvoir d'achat en berne », « désenchantées », etc.

Ces discours rencontrent souvent un écho au sein de la population, dans la mesure où l'une des principales angoisses des couches intermédiaires est précisément la crainte du déclassement. Pour Serge Bernstein, cette crainte est même constitutive du sentiment d'appartenance à la classe moyenne. Les classes moyennes ont une impression d'extrême précarité de leur statut : « *Pour ceux qui considèrent qu'ils ont échappé au sort peu enviable des strates inférieures de la société, la grande crainte est de retomber à ce niveau, de refaire en sens inverse le chemin parcouru, de descendre l'échelle sociale* »⁶⁰.

Le déclassement ainsi aurait deux avatars : d'abord, la paupérisation, ensuite la disparition progressive des classes moyennes, qui, en glissant inexorablement vers le bas, viendraient gonfler les rangs des catégories populaires.

Pourtant, plusieurs indicateurs économiques et sociaux plaident pour nuancer ces discours alarmistes. Dans cette section, nous allons passer en revue certains d'entre eux, portant à la fois sur l'évaluation de l'ampleur de la population que l'on peut considérer comme faisant partie des classes moyennes, mais également sur l'évaluation de leur niveau de vie, à la fois en valeur absolue et en comparaison avec les autres catégories sociales.

a) Les classes moyennes sont de plus en plus nombreuses

Pour Alain Lipietz⁶¹, la France est une société en sablier : les classes moyennes disparaissent sous l'effet d'une polarisation des revenus entre une minorité de riches, qui gagnent de plus en plus, et une majorité de pauvres qui gagnent de moins en moins. L'écoulement inéluctable des grains de sable vers le bas illustre de manière imagée cet effondrement des situations de chacun. C'est une

⁶⁰ Serge BERNSTEIN (1993), *op. cit.*

⁶¹ Alain LIPIETZ, *La société en sablier (le partage du travail contre la déchirure sociale)*, La découverte, Paris, 1998.

déchirure entre le haut et le bas de l'échelle sociale : l'aspiration des classes moyennes à améliorer leurs conditions de vie s'évanouit et laisse place à la crainte que les nouvelles générations ne parviennent plus à maintenir la position sociale acquise par les parents.

Mais qu'en est-il réellement ? Les classes moyennes sont-elles en effet de moins en moins nombreuses ? Un moyen d'apporter des éléments de réponse à cette question consiste à évaluer la part de la population qui bénéficie d'un niveau de vie médian. Plusieurs outils statistiques permettent de réaliser cette évaluation ; nous choisissons de présenter ceux de Steven Pressman⁶², qui nous paraissent très éclairants sur ce serpent de mer du débat socio-économique.

L'auteur a choisi d'analyser la part de la population dont le niveau de vie est compris dans un certain intervalle autour du niveau de vie médian. La démarche est un peu inverse de celle que nous avons adoptée jusqu'à maintenant. En effet, nous avons, dans la première partie de ce rapport, défini des catégories sociales à partir de tranches de la population d'égale importance (les déciles de niveau de vie). Ici, il s'agit au contraire de définir des seuils de niveau de vie, afin d'évaluer le nombre de personnes qui sont compris entre ces seuils.

Nous allons ici présenter les résultats pour l'intervalle compris entre 75% et 150% du niveau de vie médian⁶³, mais le chercheur américain a mobilisé plusieurs autres indicateurs⁶⁴, afin de vérifier que la mesure n'était pas dépendante de l'instrument d'analyse. La période d'étude s'étend de 1981 à 2000 et elle concerne cinq pays dont la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la Suède. Les données utilisées sont celles de la base Luxembourg Income Study (LIS), qui agrège et harmonise les enquêtes nationales de plusieurs dizaines de pays (c'est l'enquête Budget de famille qui est mobilisée pour la France), permettant de mesurer la distribution des revenus au sein de chaque nation, tout en mobilisant de nombreux critères d'analyses socio-démographiques.

Les résultats sont clairs : depuis le début des années 1980, les classes moyennes sont de plus en plus nombreuses en France ; elles représentaient 48% de la population en 1981, contre 52% en 2004. La France est même l'un des rares pays où la distribution des revenus s'est resserrée autour de la moyenne, contrairement à l'Allemagne, aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne ou à la Suède qui ont vu fondre leurs classes moyennes. En comparaison, les classes moyennes françaises sont à peu près d'égale importance avec les classes moyennes allemandes (50%), mais elles sont moins nombreuses qu'en Suède (60%) et plus conséquentes qu'aux Etats-Unis (40%).

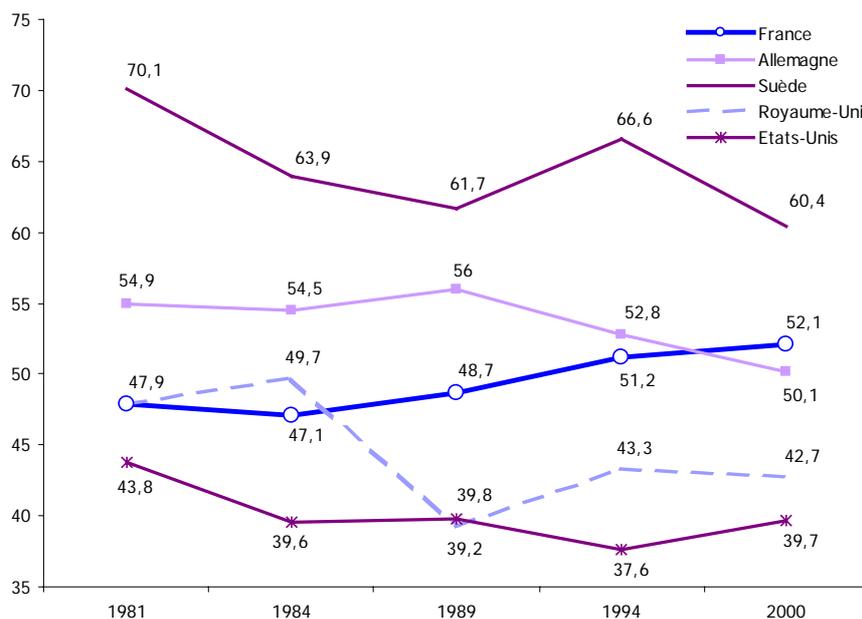
⁶² Steven PRESSMAN, « Classes moyennes en France : une perspective internationale », intervention au colloque « Classes moyennes et politiques publiques », organisé par le Centre d'Analyse Stratégique, Sénat, Paris, 10 décembre 2007, sur Internet : http://www.strategie.gouv.fr/IMG/ppt/Copie_de_PRESSMAN_MiddleClass_InternationalPerspective.ppt

⁶³ Outre que cet intervalle correspond presque exactement aux bornes définissant les classes moyennes dans la présente recherche, c'est l'intervalle qui semble le plus couramment utilisé pour ce type de travaux, voir par exemple le travail de Michael C. WOLFSON et Brian MURPHY, *Une nouvelle perspective des tendances de l'inégalité des revenus au Canada et aux Etats-Unis*, Ottawa, Statistique Canada, Direction des études analytiques, Documents de recherche, n°124, juillet 1998, sur Internet : <http://www.statcan.ca/francais/research/11F0019MIF/11F0019MIF1998124.pdf>

⁶⁴ D'autres intervalles ont été utilisés entre 75% et 200% des niveaux de vie, entre 75% et 125%, etc. Les calculs ont été réalisés pour plusieurs configurations de foyers : les personnes âgées, les adultes actifs, les familles avec enfants et les foyers monoparentaux ayant une femme comme chef de famille.

Graphique 43 – Evolution des classes moyennes dans quelques pays de l'OCDE

- Proportion de la population dont les niveaux de vie sont compris entre 75% et 150% du niveau de vie médian de chaque pays, pour chaque période, en % -



Source : Pressman (2007), à partir de la base de données Luxembourg Income Study (LIS)

Lecture : En 2000, les classes moyennes rassemblent 52,1% de la population française, contre 60,4% de la population suédoise. En 1981, ces groupes représentaient respectivement 47,9% de la population en France et 70,1% en Suède.

L'hypothèse d'une disparition des classes moyennes en France semble donc assez nettement contredite par les chiffres. Une piste de recherche future consisterait à approfondir ces résultats en cherchant à savoir quelle est la part de la population dont les revenus sont inférieurs à 75% du niveau de vie médian et, inversement, quelle est la part de la population bénéficiant d'un niveau de vie supérieur à 150%. Mais, plutôt que d'utiliser, pour la France, l'enquête Budget de famille, qui est assez imprécise dans la collecte des informations sur les revenus (parce que les enquêtés ne se souviennent pas toujours très bien de toutes les sources de revenus lorsqu'on les interroge lors d'une enquête en face-à-face), il serait intéressant d'utiliser les données élaborées par l'INSEE à partir des déclarations fiscales collectées par la Direction Générale des Impôts.

b) Classes moyennes et inégalités de revenus

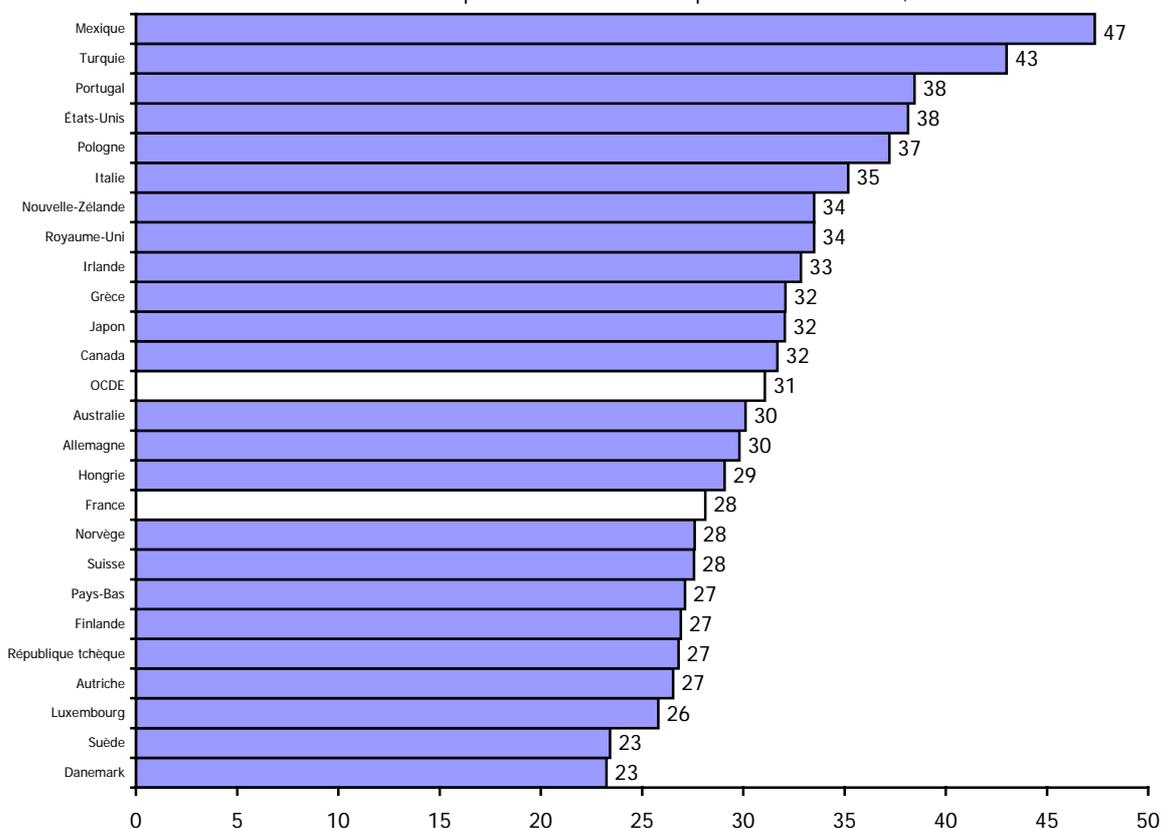
Avant d'aborder la question de l'évolution du niveau de vie des classes moyennes, intéressons-nous à l'évolution de la répartition des revenus entre les classes moyennes et les autres catégories de la population. C'est en effet dans la comparaison des dynamiques de chaque groupe que se trouve, selon nous, l'une des raisons du malaise ressenti par les classes moyennes. L'impression que leur pouvoir d'achat diminue est peut-être liée au sentiment que les revenus des autres catégories augmentent plus vite.

Commençons par un panorama global des inégalités dans plusieurs pays de l'OCDE. Le Graphique 44 présente les coefficients de Gini associés à la distribution des niveaux de vie dans 25 pays de

l'OCDE⁶⁵. Rappelons que le coefficient de Gini mesure l'ensemble des inégalités tout au long de la courbe de distribution des revenus (il tient donc compte à la fois des inégalités entre le haut et le bas de l'échelle, mais entre les tranches de revenus médianes) et ce coefficient varie de 0 à 100%, les inégalités étant d'autant plus élevées que le coefficient est grand.

On constate que la France se situe plutôt parmi les pays les moins inégalitaires : coefficient de Gini égal à 28%, contre 31% pour l'ensemble des pays de l'OCDE étudiés⁶⁶. Les pays où les inégalités de niveau de vie sont les plus faibles sont : le Danemark, la Suède, les Pays-Bas et l'Autriche ; ceux où les inégalités sont particulièrement fortes sont le Mexique, la Turquie, la Pologne, les Etats-Unis et le Portugal.

Graphique 44
Comparaison des inégalités de revenus entre plusieurs pays de l'OCDE au milieu des années 2000
 - Coefficient de Gini de la répartition des revenus disponibles des individus, en % -



Source : OCDE (2008)

Note : Le coefficient de Gini est d'autant plus élevé que les inégalités sont fortes (le coefficient de Gini varie de 0% à 100%).
 Lecture : Les inégalités de revenu au sein des ménages sont particulièrement élevées aux Etats-Unis, en Turquie et au Mexique, alors qu'elles sont nettement plus faibles au Danemark, en Suède et aux Pays-Bas. La France se situe à un niveau intermédiaire, mais plutôt dans le groupe des pays les moins inégalitaires.

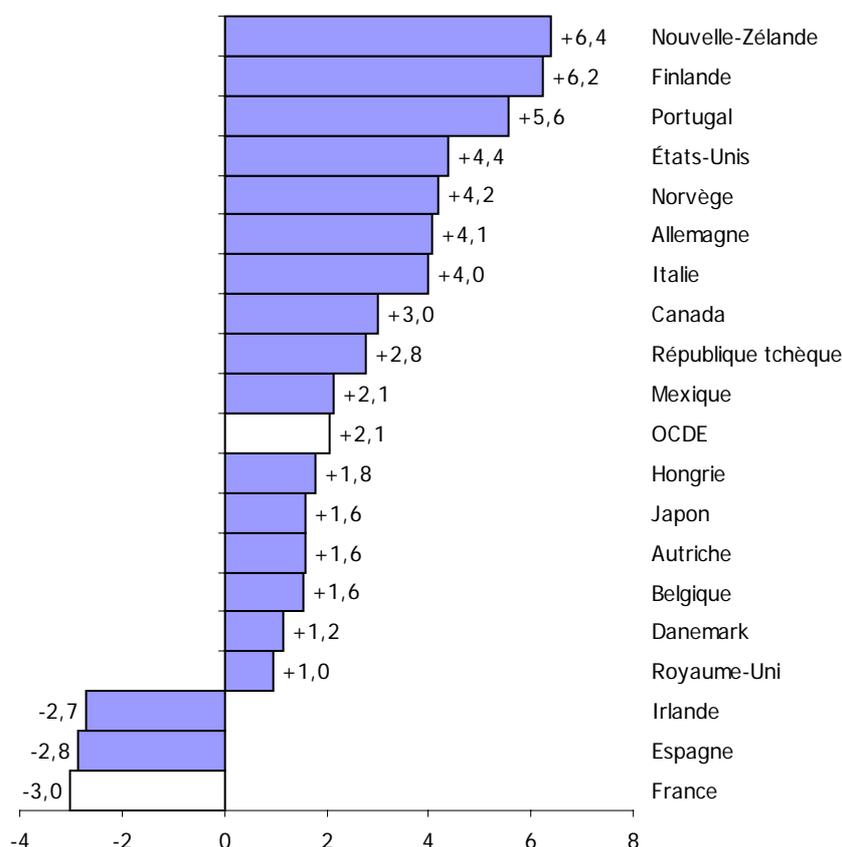
⁶⁵ OCDE (2008). Cette publication prolonge les travaux de Michael FÖRSTER et Marco MIRA D'ERCOLE, *Income Distribution and Poverty in OECD Countries in the Second Half of the 1990s*, OECD social, employment and migration working papers, n°22, OCDE, 10 mai 2005, sur Internet : <https://www.oecd.org/dataoecd/48/9/34483698.pdf>

⁶⁶ Hors Mexique et Turquie, dont les niveaux d'inégalités se situent très nettement au-dessus des autres.

Par ailleurs, la France est l'un des rares pays où les inégalités ont diminué entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 2000. Dans la plupart des autres pays de l'OCDE, on enregistre au contraire une augmentation des écarts de niveau de vie.

Graphique 45
Evolution des inégalités de revenus entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 2000

- Variation du coefficient de Gini sur l'ensemble de la période, pour chaque pays, en point de %-

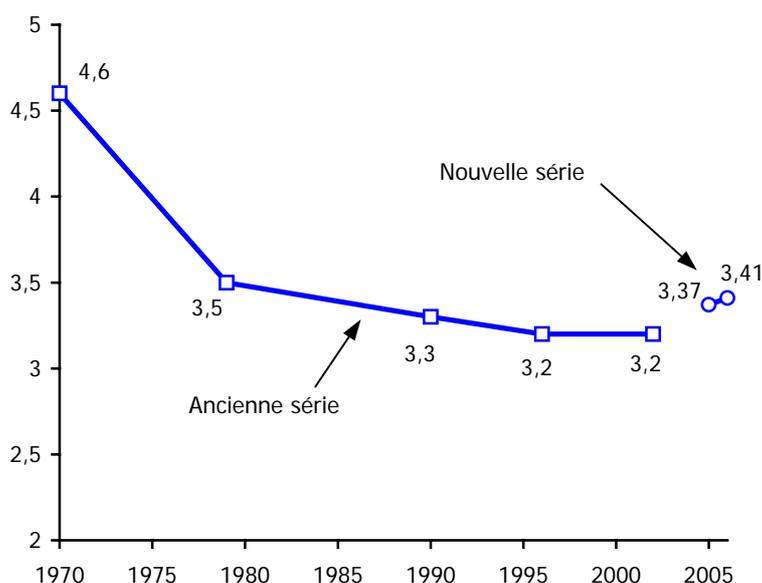


Source : OCDE (2008) ; pour plus de détail sur l'origine des données, voir l'annexe du rapport de l'OCDE.

Lecture : En France, en Espagne, en Irlande, les inégalités de niveau de vie ont diminué, contrairement à tous les autres pays. Les variations sont celles du coefficient de Gini, qui est d'autant plus élevé que les inégalités sont fortes (le coefficient de Gini varie de 0% à 100%).

Lorsqu'on s'intéresse au haut et au bas de la distribution des revenus, à travers les enquêtes reposant sur les déclarations de revenus fiscaux, on obtient des informations assez convergentes avec celles qui précèdent. Les inégalités de revenu ont en effet très nettement diminué en France au cours des années 1960 et 1970, mais, entre le début des années 1980 et le milieu des années 1990, la réduction des écarts entre les hauts revenus (dernier décile) et les bas revenus (premier décile) s'est faite à un rythme ralenti. En revanche, depuis 1996, la tendance à la diminution des écarts semble en panne ; on note même une légère augmentation des inégalités entre 2005 et en 2006. Aujourd'hui, les 10% des individus les plus riches gagnent 3,4 fois plus que les 10% des individus les plus pauvres, alors que le rapport était de 4,6 en 1970 et 3,2 en 2002.

Graphique 46
Evolution du rapport interdécile (D9/D1) du niveau de vie des Français entre 1970 et 2006



Source : INSEE-DGI, enquêtes sur les « Revenus fiscaux »⁶⁷

Note : A partir de 2005, l'INSEE a révisé sa manière de comptabiliser les revenus : les transferts sociaux réels (prestations familiales, prestations logement et minima sociaux), de même que les revenus du patrimoine sont mieux pris en compte. C'est la raison pour laquelle nous avons fait figurer les deux courbes sur le graphique, en indiquant clairement la rupture de série.

Cette récente hausse des écarts entre le haut et le bas de l'échelle des revenus fait écho à d'autres études, portant sur les très hauts revenus. Ces travaux ont été popularisés en France par Thomas Piketty. La conclusion principale de ce type d'analyse est que, tout en haut de la distribution des niveaux de vie, les inégalités sont nettement orientées à la hausse ces dernières années dans de nombreux pays de l'OCDE. En France, par exemple, les revenus perçus par les 1% les plus aisés de la population ont progressé de 19% entre 1998 et 2005, tandis que ceux des 90% les moins aisés ne gagnaient que 5%⁶⁸.

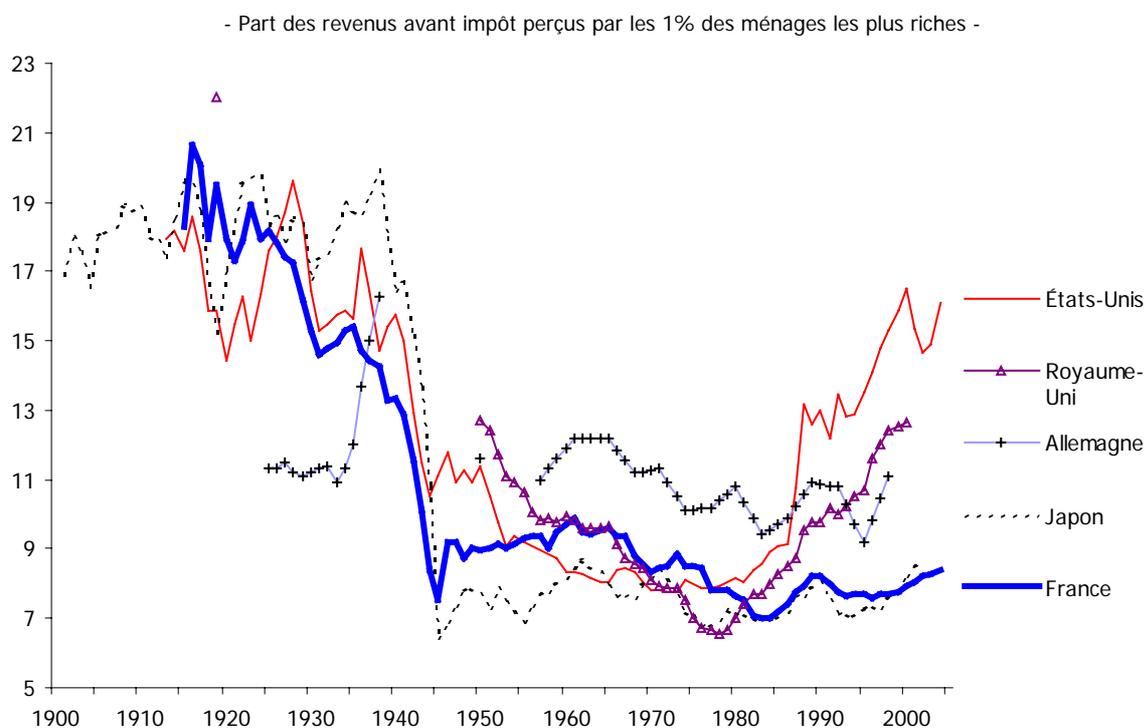
Aux Etats-Unis, le phénomène est beaucoup plus marqué qu'en France : les 1% des ménages les plus riches captent environ 17% de l'ensemble des revenus aujourd'hui, contre « seulement » 8% au milieu des années 1970. En Grande-Bretagne, la proportion est passée de 7% à 13% durant la même période. En France, le mouvement de réduction des inégalités, qui avait largement commencé avant la Seconde Guerre Mondiale, et qui s'était prolongé jusqu'au milieu des années 1980, a été stoppé au profit d'une nouvelle polarisation des revenus : les 1% les plus riches détiennent environ 8,5% des revenus totaux en 2006, contre 7% en 1985. Le retournement de tendance est plus tardif et moins spectaculaire que dans les pays anglo-saxons pré-cités, et, finalement, la part des revenus détenus par les 1% des ménages les plus riches est deux fois moins élevée en France qu'en Grande-Bretagne

⁶⁷ Pour les années 1970, 1979, 1990, 1996 et 2002, la source d'information est INSEE, *Les revenus et le patrimoine des ménages*, édition 2006, *op. cit.* Pour les années 2005 et 2006, la source d'information est Luc GOUTARD et Jérôme PUJOL, « Les niveaux de vie en 2006 », *Insee Première*, n°1203, INSEE, juillet 2008, sur Internet : <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1203/ip1203.pdf>

⁶⁸ Camille LANDAIS (2007), *op. cit.*

et aux Etats-Unis, mais il faut bien constater une certaine augmentation des inégalités. Or, ce n'est pas le cas dans tous les pays de l'OCDE : aux Pays-Bas, par exemple, les inégalités sont moindres et elles sont toujours orientées à la baisse⁶⁹.

Graphique 47 – Dans la plupart des pays de l'OCDE, la part des revenus détenus par les plus aisés a augmenté significativement depuis les années 1980



Source : Leigh (2007), qui a compilé plusieurs travaux internationaux portant sur des enquêtes de déclarations fiscales des ménages. Plusieurs autres pays ont fait l'objet d'une analyse similaire, nous n'en avons présenté qu'un échantillon. Et nous avons nous-même complété la série des données françaises à partir de l'article de Camille Landais (2007), qui prolongeait les travaux de Thomas Piketty (1998) sur la période 1998-2005.

c) Le niveau de vie des classes moyennes progresse

Les revenus des plus riches ont fortement progressé ces dernières années. Mais que peut-on dire de l'évolution des revenus des classes moyennes ? Pour répondre à cette question, l'idéal aurait consisté à travailler à partir des déclarations de revenus fiscaux, et d'étudier, pour chacune des catégories que nous avons élaborées (« catégories pauvres », « catégories modestes », « classes moyennes inférieures », « classes moyennes supérieures », catégories aisées » et « hauts revenus »), l'évolution de leur niveau de vie au cours des 25 dernières années. Ce travail fera peut-être l'objet d'une recherche approfondie ultérieurement. En attendant, nous pouvons déjà mobiliser d'autres données, sans doute moins précises mais tout aussi éclairantes.

⁶⁹ Andrew LEIGH , « How Closely Do Top Income Shares Track Other Measures of Inequality », *Economic Journal*, n°117, novembre 2007

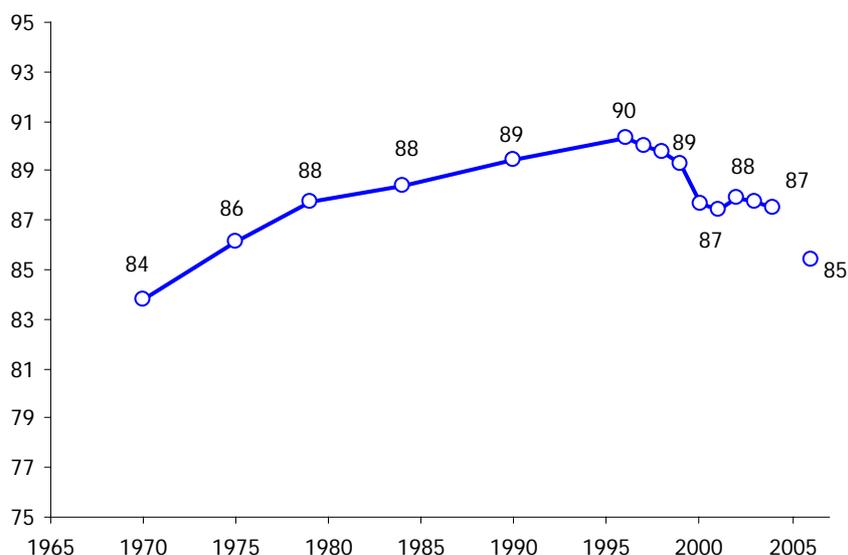
Il suffit de rapprocher le niveau de vie de l'individu médian — c'est-à-dire de la personne qui se situe précisément au milieu de la distribution des revenus — du niveau de vie moyen. Plus l'indice est proche de 100%, plus la distribution des revenus est égalitaire (mathématiquement, les hauts revenus tirent en effet la moyenne au-dessus de la médiane).

Le Graphique 48 montre ainsi que le rapport entre le niveau de vie médian et le niveau de vie moyen a progressé de 84% à 90% entre 1970 et 1996, et qu'il a ensuite diminué jusqu'à aujourd'hui, pour revenir à 85% en 2006. Cette configuration signifie que, jusqu'au milieu des années 1990, le niveau de vie des classes moyennes a progressé plus vite que celui de l'ensemble de la population et que, depuis 1996, c'est l'inverse qui se produit : le niveau de vie des classes moyennes progresse moins rapidement.

Cela ne signifie pas que le niveau de vie des classes moyennes diminue. Au contraire, en euros constants de 2006, le niveau de vie médian est passé de 1 220 € par mois en 1996 à 1 384 € par mois en 2005⁷⁰ : il a donc progressé de 13% en une dizaine d'années⁷¹ ; on ne peut donc pas en conclure que les classes moyennes se sont paupérisées.

Graphique 48 – Evolution du niveau de vie médian par rapport au niveau de vie moyen en France

- Rapport entre le niveau de vie médian et le niveau de vie moyen, en % -



Source : à partir des données de l'INSEE sur les Revenus fiscaux⁷²

Note : La rupture de série tient au fait qu'à partir de 2005, l'INSEE a révisé sa manière de comptabiliser les revenus : les transferts sociaux réels (prestations familiales, prestations logement et minima sociaux), de même que les revenus du patrimoine, sont mieux pris en compte.

Lecture : en 2006, le niveau de vie médian représente 85% du niveau de vie moyen ; il était proportionnellement plus important en 1996 (90%), ce qui signifie que les personnes disposant d'un revenu médian ont vu leur niveau de vie progresser moins vite que la moyenne ; c'était le cas inverse entre 1970 et 1996.

⁷⁰ Luc GOUTARD et Jérôme PUJOL (2008), *op. cit.* Avec une meilleure prise en compte des revenus sociaux et des revenus du patrimoine, la nouvelle définition de l'INSEE conduit à calculer un médian encore plus élevé en 2006 (1 466 € par mois).

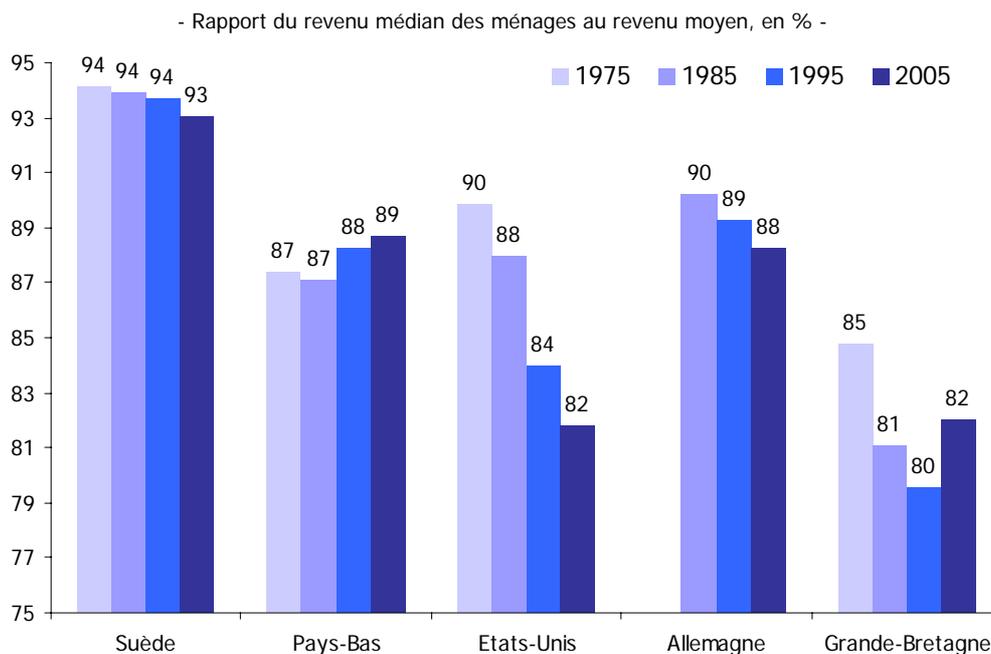
⁷¹ Entre 1970 et 2004, il a même augmenté de 83% en euros constants ; il a donc presque doublé en 34 ans. Source : calcul à partir de INSEE, *Les revenus et le patrimoine des ménages (édition 2006)*, *op. cit.*

⁷² Pour les années 1970 à 2004, la source d'information est INSEE, *Les revenus et le patrimoine des ménages (édition 2006)* *op. cit.* Pour l'année 2006, la source d'information est Luc GOUTARD et Jérôme PUJOL (2008), *op. cit.*

Dans les autres pays de l'OCDE, les classes moyennes ont connu des évolutions contrastées. Aux Etats-Unis, par exemple, les revenus médians s'éloignent de plus en plus des revenus moyens, en raison de la forte polarisation des revenus en haut de l'échelle sociale. C'est un peu la même configuration en Allemagne ou au Canada (voir plus loin). Mais il est des pays où la cohésion sociale est beaucoup plus forte, telle la Suède où le niveau de vie médian est quasiment au même niveau que le niveau de vie moyen.

Le phénomène d'éloignement des revenus médians de la moyenne, que l'on observe en France depuis une dizaine d'années seulement, a été initié 10 à 20 ans plus tôt dans de nombreux pays (Etats-Unis, Allemagne, Grande-Bretagne, Canada, Finlande, Italie, etc.), mais il n'est pas entièrement généralisé. D'autres pays voient au contraire les revenus des classes moyennes progresser plus vite que ceux de l'ensemble de la population : c'est le cas des Pays-Bas, de la Grèce ou de l'Australie par exemple.

Graphique 49 – Le revenu médian, par rapport au revenu moyen, dans plusieurs pays de l'OCDE



Source : à partir des données OCDE (2008).

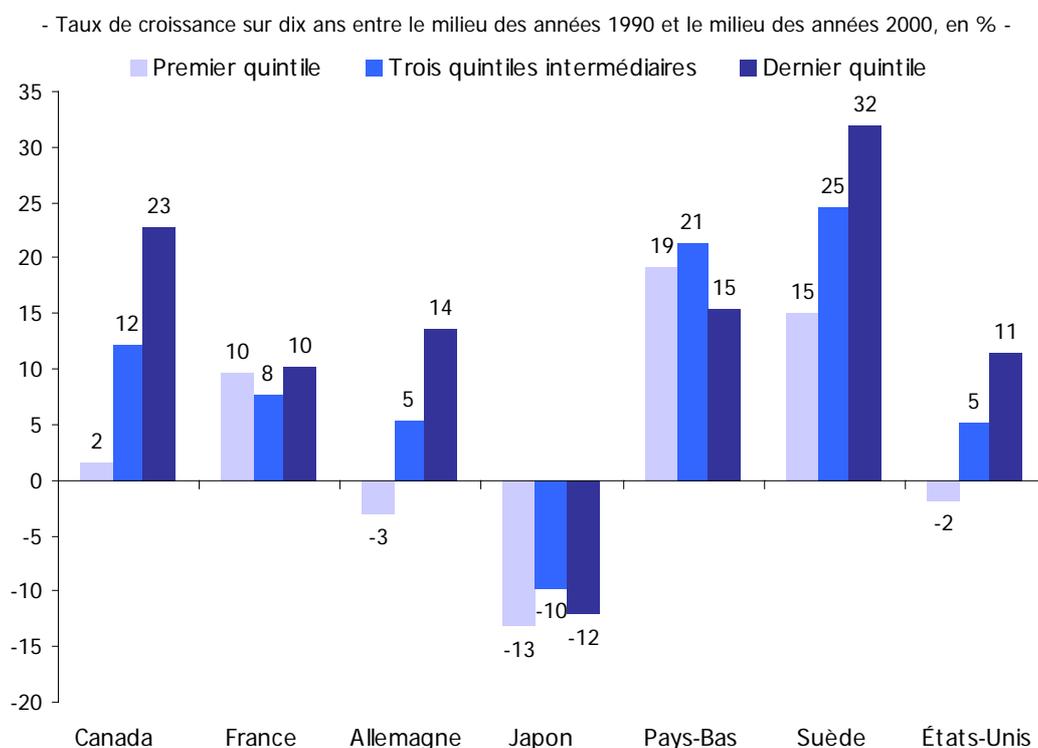
Note : Pour simplifier la lecture du graphique, nous avons indiqué 1975 à la place du « milieu des années 1970 », 1985 à la place de « milieu des années 1980 », etc. Les données collectées auprès des différents pays ne portent pas toujours exactement sur les mêmes années.

Lecture : En Suède, le niveau de vie médian est très proche du niveau de vie moyen, mais il a néanmoins tendance à progresser moins vite, comme c'est d'ailleurs le cas en Allemagne et de manière encore plus marquée aux Etats-Unis.

Les données collectées par l'OCDE permettent de préciser les choses. Pour la France, on constate ainsi que les revenus des classes moyennes ont progressé entre le milieu des années 1990 et le milieu des années 2000, mais un peu moins rapidement que les revenus des catégories les plus pauvres ou que les revenus des plus riches. Les indicateurs ne sont pas tout à fait les mêmes que ceux que nous avons présentés pour la France, aussi les variations ne sont-elles pas directement

comparables, mais les conclusions vont dans le même sens. Pour plusieurs pays, l'OCDE a calculé l'évolution du revenu réel des ménages, décomposés en trois catégories : les 20% les plus pauvres (premier quintile), les 20% les plus riches et les trois quintiles intermédiaires, bénéficiant de revenus compris entre les deux. Il s'agit de données portant sur les ménages, et non sur les individus comme précédemment. La conclusion est que, entre le milieu des années 1990 et le milieu des années 2000, le revenu réel des classes moyennes (c'est-à-dire en supprimant l'érosion monétaire due à l'inflation) a progressé dans la plupart des pays. En France, la progression a été de 8%, c'est-à-dire un peu moins que l'évolution des revenus des bas revenus (+10%) ou des hauts revenus (+10% également). En bas de l'échelle des revenus, la progression des prestations sociales et des minima sociaux a permis d'améliorer la situation des plus démunis et, à l'opposé, les plus hauts revenus ont particulièrement profité des fruits de la croissance économique.

Graphique 50
Augmentation du revenu réel des ménages, selon les quintiles de distribution des revenus



Source : OCDE (2008).

Lecture : en France, les revenus des 20% les ménages les plus pauvres (premier quintile) ont progressé de 10% entre le milieu des années 1990 et le milieu des années 2000 ; les revenus des 20% les ménages les plus riches (dernier quintile) ont également progressé de 10% durant la même période ; les revenus des catégories intermédiaires ont quant à elles augmenté de 8%.

Mais l'écart de progression aux différents points de la distribution des revenus que l'on observe en France n'a rien à voir avec les divergences constatées dans d'autres pays : aux États-Unis, par exemple, les hauts revenus ont progressé deux fois plus rapidement que les classes moyennes, les bas revenus ayant même régressé depuis 10 ans. Au Canada ou en Allemagne, la situation est assez proche de celle des États-Unis. Quant au Japon, les années de crise ont contribué à réduire

significativement les revenus de toutes les catégories de la population, en haut, en bas ou au milieu de l'échelle. Les Pays-Bas sont l'un des rares pays où les inégalités se sont réduites : les revenus des plus pauvres ont progressé de 19%, ceux des classes moyennes ont augmenté de 21% alors que ceux des hauts revenus n'ont progressé « que » de 15%. En Suède, les revenus ont, en moyenne progressé beaucoup plus vite que dans les autres pays de l'OCDE, mais les fruits de la croissance ont été inégalement répartis : les hauts revenus en ont davantage profité (+32%, contre +25% pour les classes moyennes et +15% pour les bas revenus). Il reste que, comme nous l'indiquions plus haut, la distribution des revenus en Suède reste bien plus égalitaire qu'ailleurs.

d) L'inflation touche-t-elle plus durement les classes moyennes ?

Lors des récents débats sur la mesure du pouvoir d'achat, de nombreux travaux ont porté sur l'analyse des décalages entre la perception de l'évolution du pouvoir d'achat et sa mesure statistique⁷³. Parmi ces travaux, il nous semble intéressant d'évoquer l'hypothèse d'une exposition inégale des catégories sociales à la hausse des prix. L'idée est la suivante : l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation ne touche peut-être pas de la même manière les différentes catégories sociales. En effet, dans le panier de biens et de services composant l'indice des prix, certains concernent plus particulièrement quelques groupes, tandis que d'autres ne sont que plus faiblement consommés. Les éléments fournis au premier chapitre montrent très clairement que la structure de la consommation des ménages dépend étroitement du niveau de vie de chacun : les ménages les plus pauvres consacrent une part proportionnellement plus importante de leur budget au paiement des loyers et de l'alimentation par exemple, tandis que les foyers les plus aisés ont un budget vacances, loisirs, voiture, nouvelles technologies bien plus conséquent. On pourrait multiplier les exemples, mais on comprend bien que les hausses récentes des prix du pétrole ne concernent pas de la même manière les personnes qui sont obligées d'utiliser un véhicule personnel pour se rendre à leur travail et celles qui résident dans les grandes villes et qui utilisent plus souvent les transports en commun ; la hausse du prix du tabac pénalise davantage les fumeurs, or on a vu plus haut que les dépenses consacrées à ce poste sont beaucoup plus importantes, en moyenne, chez les bas revenus que chez les hauts revenus.

L'INSEE a donc mis au point une batterie d'indices des prix à la consommation différenciés selon les catégories de la population. Il s'agit des indices de prix catégoriels⁷⁴. L'analyse de l'évolution des indices de prix entre 1996 et 2006 révèle ainsi que les consommateurs les plus aisés ont bénéficié d'une hausse des prix moins importante que celle à laquelle ont dû faire face les bas revenus et les classes moyennes. Les écarts ne sont pas très élevés, mais ils sont significatifs : les 10% des individus les plus pauvres ont ainsi vu les prix des biens et des services qu'ils consomment

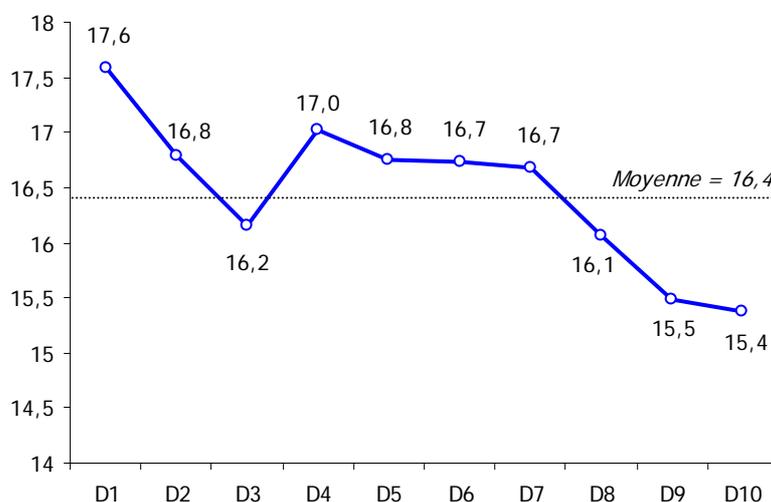
⁷³ Voir les références citées à la note de bas de page n° 8 de ce rapport, page 14.

⁷⁴ Les résultats qui suivent reprennent les résultats de l'article de Jérôme ACCARDO *et al.* (2007), sur « La mesure du pouvoir d'achat et sa perception par les ménages », *op. cit.*

habituellement augmenter de 17,6% en dix ans, alors que les 10% des individus les plus riches ont vu le prix de leur panier de consommation augmenter de 15,4%.

Graphique 51 – Indice des prix selon les catégories de revenus

- Taux de croissance des prix entre 1996 et 2006, selon les catégories de niveau de vie (déciles), en % -



Source : INSEE

Lecture : entre 1996 et 2006, les prix des biens et services consommés par les 10% des individus les plus pauvres ont augmenté de 17,6%, contre +16,4% en moyenne, et 15,4% pour les 10% de la population les plus riches

Il y a plusieurs explications au fait que, depuis une dizaine d'années, l'inflation épargne davantage les hauts revenus que les bas revenus : les personnes les plus pauvres ont pris de plein fouet l'augmentation des prix du tabac, qui représente une part importante de leur budget (presque quatre fois plus que chez les plus riches) ; les baisses de prix des produits électroniques et du matériel informatique ont surtout profité aux ménages aisés, de même que la baisse des prix des services de téléphonie et Internet (le fossé numérique qui sépare les hauts revenus des bas revenus a empêché une part importante des Français de profiter des fortes baisses des prix du secteur) ; l'augmentation des prix des loyers durant les dix dernières années a davantage pesé sur les ménages les plus pauvres, qui sont plus souvent locataires ; la baisse des prix des médicaments a, quant à elle, surtout bénéficié aux individus les plus riches, qui en consomment davantage ; la hausse des prix alimentaires ces dernières années pèse surtout sur les ménages les plus modestes, car l'alimentation représente une part importante de leurs dépenses ; enfin, la hausse des prix du pétrole a davantage pénalisé les individus les plus pauvres, car leur facture énergétique pèse davantage dans leur budget que dans celui des plus aisés.

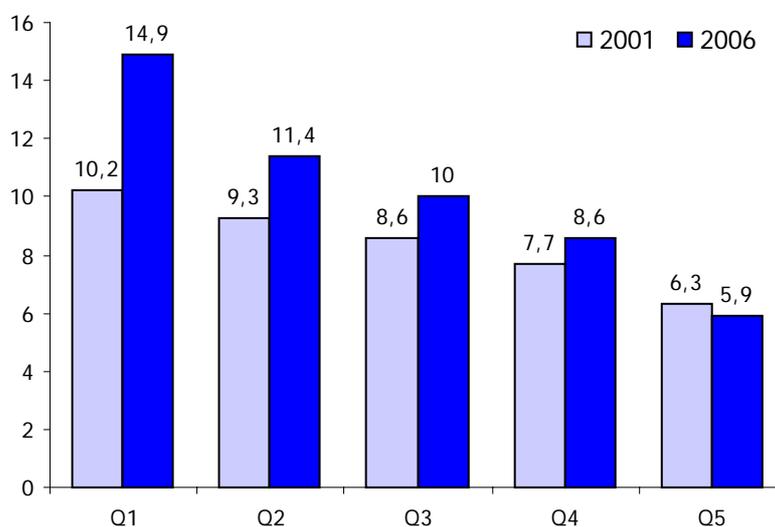
Une récente étude de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) détaille les mécanismes qui jouent en matière de dépenses énergétiques⁷⁵. L'étude rappelle ainsi qu'entre 1996

⁷⁵ ADEME, « Le poids des dépenses énergétiques dans le budget des ménages en France : développer la maîtrise de l'énergie pour limiter les inégalités sociales », *ADEME & vous*, n°11, 3 avril 2008, sur Internet : <http://www2.ademe.fr/servlet/getBin?name=7B4D847CD2C9266193E39E76421AC7971207236558684.pdf>

et 2006, l'indice du prix des combustibles fossiles a augmenté de 4,2% par an en moyenne : le prix du gaz domestique a augmenté de 2,1% par an, le prix du fioul domestique de 5,2%, le super sans plomb de 1,7% et le gazole de 3,6%. Seul le prix du charbon a diminué, mais, aujourd'hui quasiment plus personne n'utilise ce mode de chauffage. Il en résulte que le poids des dépenses énergétiques dans le budget des ménages les plus pauvres — qui était déjà plus élevé qu'en moyenne — a encore progressé. Aujourd'hui, ces dépenses représentent 15% des dépenses des ménages les plus pauvres, contre 10% en 2001. Durant la même période, le poids des dépenses énergétiques a diminué chez les ménages les plus riches passant de 6,3% à 5,9% (Graphique 52). Le fossé s'est donc nettement creusé en raison d'une évolution des prix qui introduit des distorsions de pouvoir d'achat entre les groupes.

Graphique 52 – Evolution de la part des dépenses énergétiques des ménages selon le revenu

- coefficient budgétaire des dépenses énergétiques, selon les quintiles de revenu par ménage, en % -



Source : ADEME (2008), à partir des enquêtes INSEE, Budget de famille 2001 et 2006.

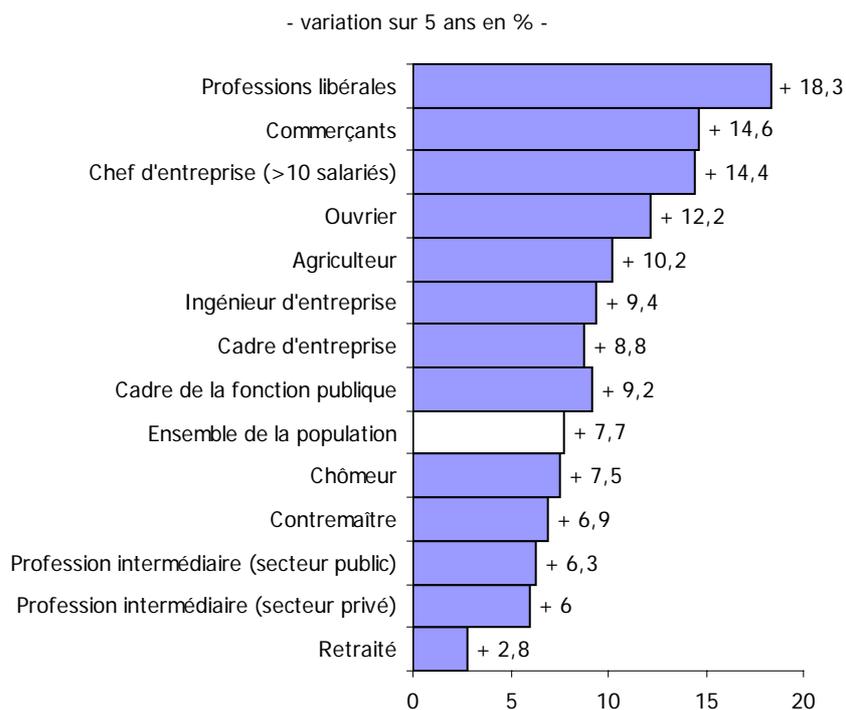
Lecture : les dépenses énergétiques représentent 14,9% du budget des 20% des ménages les plus pauvres (Q1) en 2006, contre 5,9% du budget des 20% des ménages les plus riches (Q5)

En outre, les ménages les plus modestes occupent en moyenne des logements de moins bonne qualité, plus dégradés et moins performants d'un point de vue énergétique : leur facture énergétique s'en trouve aggravée. A quoi se rajoute une plus grande difficulté d'accès au logement des centres villes, beaucoup plus onéreux qu'en périphérie urbaine, ce qui les conduits à multiplier des déplacements de plus en plus coûteux en carburants : les inégalités entre les tranches de revenu augmentent significativement lorsque les ménages sont tributaires de leur véhicule pour effectuer leurs trajets domicile-travail.

L'impact de cette augmentation des prix des énergies fossiles sur les classes moyennes est important, mais moindre que chez les plus bas revenus.

Sur une période récente, Philippe Moati et Robert Rochefort (2008) ont estimé l'évolution du pouvoir d'achat de plusieurs catégories de ménages, en combinant à la fois les effets des évolutions de prix différenciées selon les catégories sociales et l'évolution spécifique des revenus de ces mêmes catégories (en tenant compte des différentes sources de revenu de chacun : activité salariée ou non salariée, revenus du patrimoine, transferts sociaux, impôts directs, etc.). On constate dans le Graphique 53 que le pouvoir d'achat de toutes les catégories sociales a augmenté entre 2001 et 2006 : sur la période récente, on n'observe pas de phénomène de paupérisation, ni généralisé, ni localisé. En revanche, ces estimations révèlent des divergences significatives selon les catégories et, effectivement, une partie des classes moyennes ont vu leur pouvoir d'achat progresser moins vite qu'en moyenne : +6,9% chez les contremaîtres et agents de maîtrise, +6,3% chez les professions intermédiaires du secteur public, +6% chez les professions intermédiaires du secteur privé, contre +18,3% parmi les professions libérales, +14,6% chez les commerçants, +14,4% chez les chefs d'entreprise de plus de 10 salariés. Les salaires des ouvriers et des agriculteurs ont également progressé plus vite (+12,2% et +10,2%).

Graphique 53 – Evolution du pouvoir d'achat de quelques catégories de ménages (2001-2006)



Source : Moati et Rochefort (2008)

e) Le poids des dépenses contraintes dans le budget des classes moyennes

Une autre façon d'appréhender la pression ressentie par les classes moyennes sur leur pouvoir d'achat consiste à prendre en considération la part « contrainte » de leurs dépenses. Nous avons déjà évoqué l'idée qu'une partie des dépenses de nos concitoyens sont « pré-engagées » : pour un grand

nombre de dépenses, les consommateurs ont en effet peu de liberté d'arbitrage à court terme, c'est le cas notamment des dépenses de logement (loyers, mensualités de remboursement des crédits d'emprunt, charges de chauffage, d'eau, d'électricité, d'entretien, etc.), des impôts directs (tels que l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la taxe foncière, les contributions sociales, etc.), les frais financiers (assurances, intérêts de remboursement, frais bancaires, etc.).

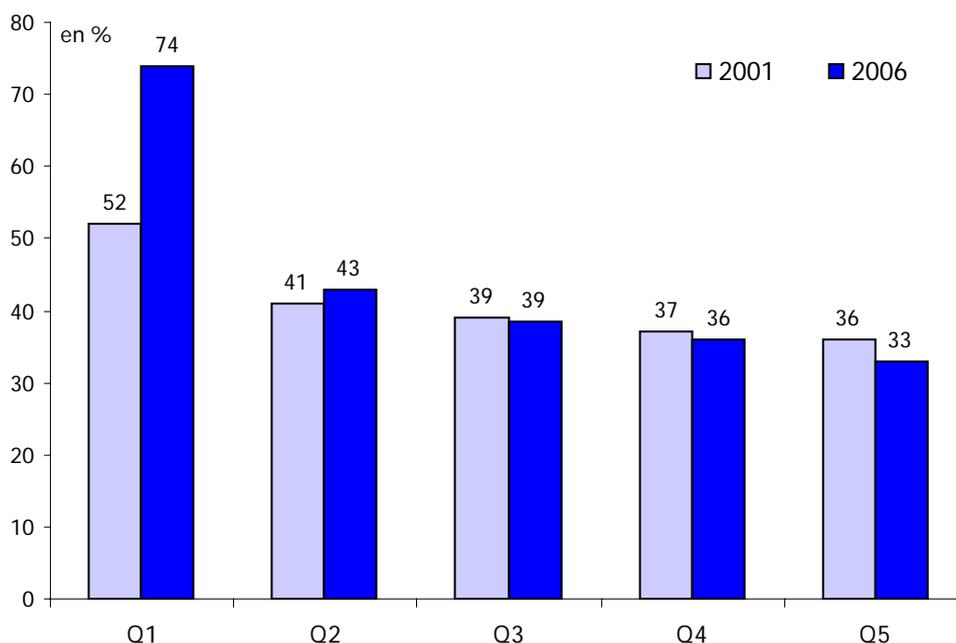
Or, les impôts directs ou les mensualités de remboursement en capital des emprunts liés au logement ne sont pas pris en compte par la Comptabilité Nationale. Cela se comprend dans la mesure où l'achat d'une maison ou d'un appartement constitue en réalité un placement, une accumulation de patrimoine au fil des années. Ce n'est donc pas une dépense de consommation, c'est plutôt une forme d'épargne. De la même manière, au sens de la comptabilité nationale, on peut pas considérer que le paiement des impôts est assimilable à un acte de consommation : c'est un prélèvement sur les revenus des ménages qui sera redistribué ensuite sous forme de services publics (financement des hôpitaux, de l'éducation, des services de police et de gendarmerie, etc.). D'une certaine manière, il s'agit de consommation de biens et de services publics, mais sur lesquels les ménages n'ont pas de possibilité de choix à court terme.

Il reste que, même si ces dépenses ne relèvent pas de la consommation des ménages, elles constituent néanmoins un poids dans leur budget. Les enquêtes Budget de famille permettent de calculer leur montant, ce qui permet d'en tirer quelques conclusions⁷⁶. Les dépenses « pré-engagées », qui sont calculées comme la somme des remboursements d'emprunts, des impôts directs, des dépenses d'assurance et des dépenses liées au logement représentent 45% du revenu courant des ménages en 2006, contre seulement 41% en 2001. Ce sont les dépenses de logement (loyer + charges du logement) qui pèsent de plus en plus dans le budget des ménages : elles sont passées de 17,5% en 2001 à 20,2% en 2006. Le poids des impôts directs a, quant à lui, diminué au cours de la période.

Les premiers à faire les frais de cette augmentation des dépenses « pré-engagées » sont les ménages les plus pauvres : dans le budget des 20% des foyers les plus pauvres, ces charges représentent 74% des dépenses en 2006, c'est-à-dire 22 points de plus qu'en 2001. Dans le deuxième quintile de la distribution des niveaux de vie, les dépenses pré-engagées pèsent également plus lourd, alors que dans les autres catégories de la population, elles ont diminué.

⁷⁶ Les résultats qui suivent sont également tirés de l'article de Jérôme ACCARDO *et al.* (2007), *op. cit.*

Graphique 54 - Evolution du poids des dépenses « pré-engagées » dans le revenu courant des ménages entre 2001 et 2006, selon les quintiles de niveau de vie



Source : Accardo *et al.* (2007)

Lecture: En 2006, les dépenses "pré-engagées" représentent 74% du budget des ménages les plus pauvres (Q1 = les 20% des ménages les plus pauvres), contre 33% du budget des ménages les plus riches (Q5 = les 20% des ménages les plus riches). En 2001, les proportions respectives étaient de 52% et 36%.

Note: les dépenses "pré-engagées" sont ici calculées comme étant la somme des remboursements d'emprunts, des impôts directs, des dépenses d'assurance et des dépenses liées au logement.

Au cours des années récentes, les bas revenus ont donc vu les charges incompressibles de leur budget augmenter de manière très conséquente, en raison principalement de l'augmentation des loyers et des charges du logement. Au sein des classes moyennes, le changement a été moins spectaculaire. Quant aux personnes les plus aisées, elles ont finalement été peu concernées par ces évolutions, puisqu'elles sont rarement locataires. Au contraire, les hauts revenus ont probablement eu l'impression que les contraintes se sont relâchées, et cela d'autant plus qu'ils sont les premiers bénéficiaires des réductions d'impôts.

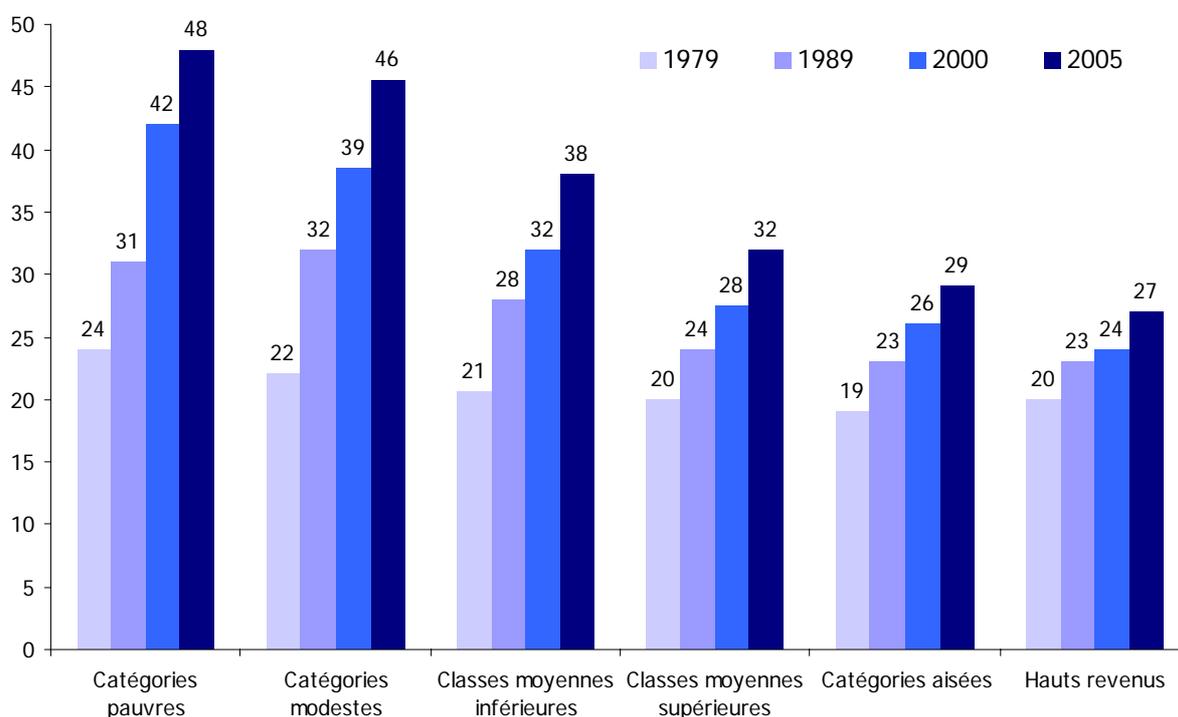
Une analyse assez similaire, réalisée par Céline Mareuge et Nicolas Ruiz⁷⁷, arrive aux mêmes conclusions. Les ordres de grandeur diffèrent sensiblement, car le champ des dépenses considérées comme « pré-engagées » n'est pas le même (les charges de remboursement d'emprunt et les impôts directs ne sont pas pris en compte, les auteurs utilisant une définition assez étroite des dépenses contraintes, telle que suggérée par le CNIS⁷⁸), mais l'intérêt de ce travail consiste dans la décomposition fine des tranches de niveau de vie (en déciles) et la longueur de la période analysée. Nous avons nous-même regroupé les déciles selon notre typologie des différentes catégories de revenu. Entre 1979 et 2005, le poids des dépenses contraintes a augmenté beaucoup plus vite pour

⁷⁷ Céline MAREUGE et Nicolas RUIZ, « Dispersion des revenus et hétérogénéité des structures de consommation, vers la notion de pouvoir d'achat effectif catégoriel », in Philippe MOATI et Robert ROCHEFORT, *Mesurer le pouvoir d'achat*, rapport du Conseil d'Analyse Economique, janvier 2008.

⁷⁸ CNIS (2006), *op. cit.*

les catégories pauvres que pour les hauts revenus : parmi les 10% des ménages les plus pauvres, ces dépenses représentent aujourd'hui 48% du budget, contre 24% en 1979 alors que, dans le même temps, elles n'ont progressé que de 7 points parmi les 10% des ménages les plus riches. Au sein des catégories de revenus intermédiaires, la pesanteur des dépenses contraintes s'est également accrue, dans des proportions moindres qu'en bas de l'échelle, mais de manière tout à fait significative tout de même : chez les classes moyennes inférieures, les marges de manœuvres des consommateurs se sont considérablement réduites.

Graphique 55 – Evolution des dépenses contraintes dans le budget des ménages, selon les déciles de niveau de vie (en %)



Source : à partir de Mareuge et Ruiz (2008). Les auteurs ont utilisé les enquêtes Budget de famille de l'INSEE.

Lecture: Entre 1979 et 2005, le poids des dépenses contraintes dans le budget des catégories pauvres (D1) a doublé, passant de 24% à 48% ; chez les hauts revenus, la progression a été beaucoup moins forte, +7 points en 26 ans.

Note: Contrairement aux analyses présentées dans le Graphique 54, les dépenses contraintes ne tiennent pas compte ici des remboursements d'emprunt ou des impôts directs. Elles incluent les charges liées au logement — qui représentent l'essentiel de ces dépenses contraintes — ainsi que les frais de téléphonie, d'assurance et certains frais financiers.

Lorsqu'ils observent la distribution des revenus des ménages, Céline Mareuge et Nicolas Ruiz constatent que les inégalités ont légèrement diminué entre 1996 et 2003 (le coefficient de Gini de la distribution des revenus passe de 27,8% à 27,4%). Mais lorsqu'ils analysent la répartition des revenus « libérés des dépenses contraintes », les auteurs concluent au contraire à une augmentation significative des disparités (le coefficient de Gini passe de 32% à 34,1%). Ce résultat est directement lié à la divergence du poids des dépenses contraintes entre le haut et le bas de l'échelle des revenus.

Cela ne signifie pas que les classes moyennes se sont paupérisées — nous avons déjà signalé que leur niveau de vie s'est amélioré sur longue période, et nous verrons par la suite que l'augmentation

des dépenses de logement est aussi le reflet d'une amélioration des conditions de vie —, mais cette impression d'avoir de moins en moins de liberté dans les possibilités d'arbitrer entre les différentes dépenses budgétaires explique probablement en partie le malaise des classes moyennes et des bas revenus.

2. Quelques éléments des conditions de vie des classes moyennes

La dernière section de ce rapport est consacrée à l'analyse des modes de vie des classes moyennes, comparativement aux différentes catégories de la population, classées selon la typologie élaborée à la fin du premier chapitre : « catégories pauvres », « catégories modestes », « classes moyennes inférieures », « classes moyennes supérieures », « catégories aisées », « hauts revenus ». L'idée est d'aller au-delà des indicateurs monétaires reposant sur le revenu (ou les niveaux de vie) et les dépenses (montant de dépenses, coefficients budgétaires), et de fournir quelques informations plus larges sur les modes de vie catégoriels.

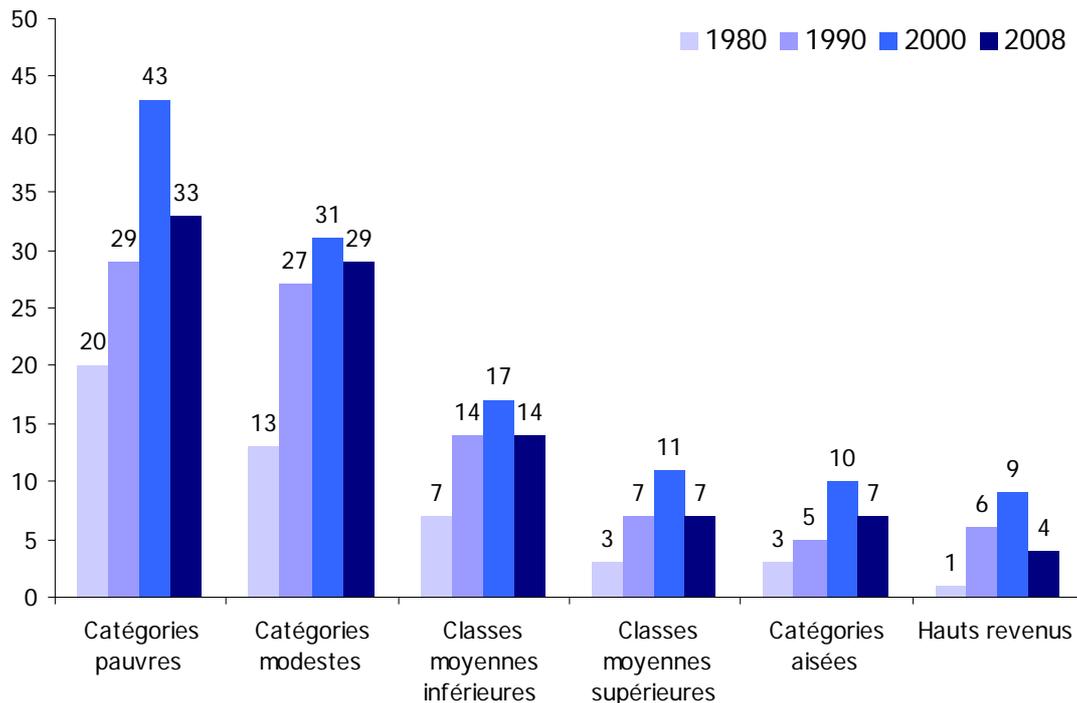
Nous étudierons ainsi l'évolution des modes de vie des classes moyennes dans plusieurs dimensions : leur situation professionnelle, leur perception de l'évolution de leurs conditions de vie et leur sentiment de précarité financière, leurs conditions de vie matérielles (équipement du foyer, détention d'actifs patrimoniaux), et leur situation par rapport au logement. Il ne s'agit pas de présenter un panorama exhaustif, mais plutôt d'apporter un éclairage complémentaire à travers les résultats de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » du CREDOC.

a) Une situation professionnelle qui se dégrade

Le chômage touche essentiellement les catégories pauvres et modestes : on enregistre, dans ces groupes, 29 à 33% d'individus qui déclarent être au chômage. Les classes moyennes semblent mieux protégées : dans les classes moyennes supérieures, la proportion d'actifs déclarant être sans emploi est de 7% ; en revanche, parmi les classes moyennes inférieures, la proportion est deux fois plus importante (14%). A la lecture du Graphique 56, on a l'impression que la démarcation se fait précisément entre les classes moyennes supérieures — assez proches des catégories aisées (7%) ou des hauts revenus (4%) — et les classes moyennes inférieures, dont la situation tend à ressembler à celles des catégories modestes. Avec un bémol : depuis le début des années 1980, le taux de chômage déclaré a principalement explosé parmi les catégories pauvres et modestes, il a certes également progressé parmi les classes moyennes inférieures, passant de 7% à 14%, mais dans les groupes se situant plus bas dans l'échelle des revenus, les évolutions ont été beaucoup plus marquées.

Graphique 56 – Proportion d'individus déclarant être actuellement au chômage ou sans emploi *

- Champ : ensemble des actifs, en % -



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

* Il ne s'agit pas du taux de chômage, tel qu'il est mesuré par le Bureau International du Travail ou l'INSEE, mais de la proportion d'actifs qui déclarent être au chômage ou sans emploi.

Note : pour ce graphique et tous ceux qui suivront, nous avons regroupé plusieurs vagues d'enquêtes afin de présenter des chiffres reposant sur des effectifs suffisamment robustes. Par exemple, l'année libellée 1980 correspond en fait aux regroupements des vagues de 1980, 1981 et 1982 ; 1990 rassemble 1989, 1990 et 1991 ; 2000 rassemble 1999, 2000 et 2001 ; enfin, 2008 rassemble 2006, 2007 et 2008.

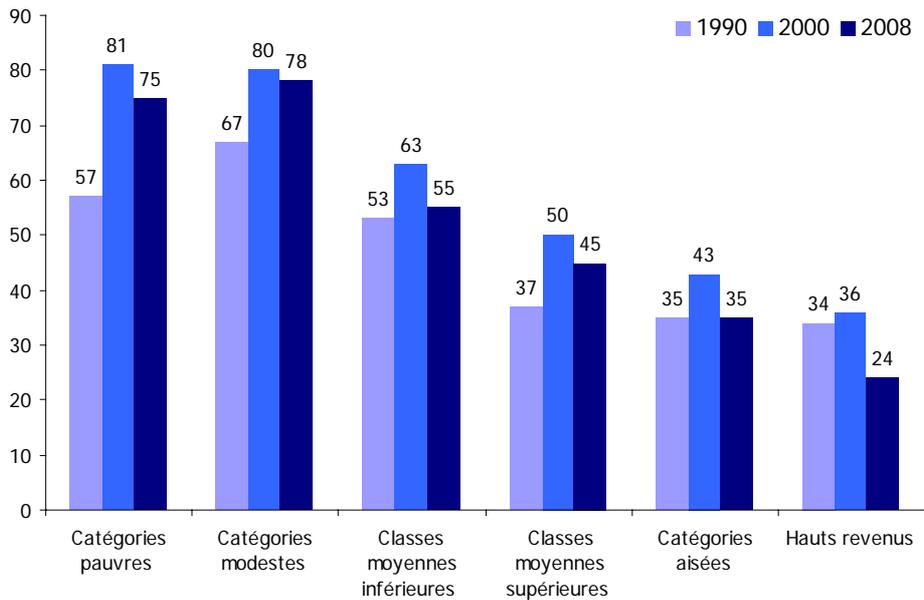
Lecture : en 2008, 14% des classes moyennes inférieures déclarent être au chômage ou sans emploi, contre 7% des classes moyennes supérieures. Depuis 1980, le taux de chômage a doublé parmi les classes moyennes inférieures.

Le marché de l'emploi est de plus en plus précaire : parmi les actifs, 45% des classes moyennes supérieures, de même que 55% des classes moyennes inférieures, ont connu une période de chômage au cours des dix dernières années. Ces chiffres, très importants, reflètent le fait que de très nombreuses personnes, au cours de leur vie professionnelle, passent par une période plus ou moins longue de chômage.

Ce résultat s'explique à la fois par l'accélération de la mobilité du travail, l'augmentation du chômage et la multiplication des formes d'emploi précaires (contrats à durée déterminée, intérim, intermittence, etc.). Il est intéressant de noter que même parmi les hauts revenus, on compte 24% d'individus actifs qui ont traversé une période d'inactivité. Quant aux actifs des catégories les plus pauvres, rares sont ceux qui passent à travers l'épreuve du chômage : plus des trois quarts d'entre eux ont traversé une telle phase au cours des années passées.

Graphique 57 – Proportion d'individus déclarant avoir été au chômage au moins une fois au cours des 10 dernières années

- Champ : ensemble des actifs, en % -



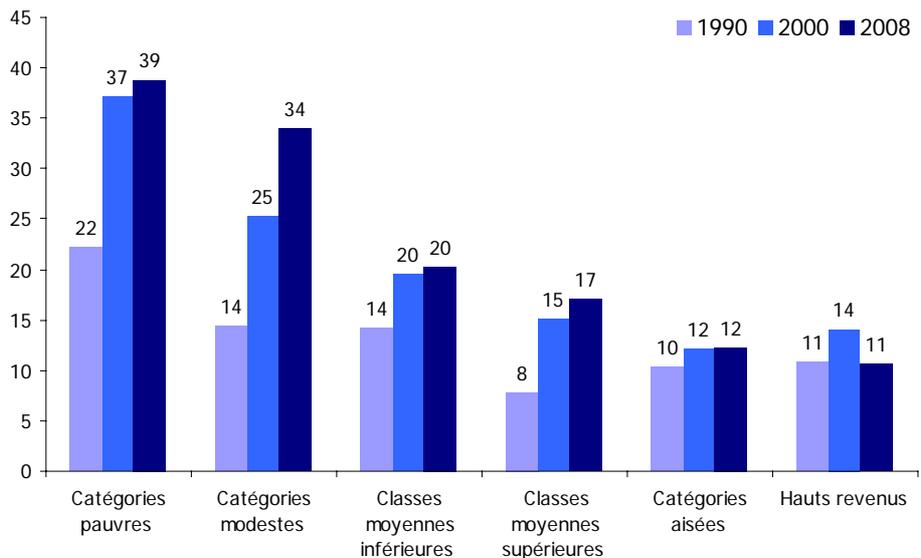
Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Lecture : en 2008, 55% de la population active des classes moyennes inférieures déclarent avoir été au chômage au moins une fois au cours des dix dernières années, contre 45% parmi les classes moyennes supérieures.

On a rappelé plus haut que le temps de travail des actifs était de moins en moins souvent à temps complet. Le Graphique 58 montre en effet une forte progression de la proportion de personnes travaillant à temps partiel, non seulement parmi les bas revenus, mais également au sein des classes moyennes.

Graphique 58 – Proportion d'individus déclarant travailler à temps partiel

- Champ : ensemble des actifs occupés, en % -



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Lecture : en 2008, 20% de la population active occupée des classes moyennes inférieures et 17% de celle des classes moyennes supérieures déclarent travailler à temps partiel, contre 39% parmi les catégories pauvres et 11% parmi les hauts revenus.

Au sein des catégories pauvres, la proportion d'actifs à temps partiel est passée de 22% au début des années 1990 à 39% en 2008 ; chez les catégories modestes, les variations sont quasiment de même ampleur (de 14% à 34%) ; et la fragmentation du temps de travail atteint également les classes moyennes : 17% à 20% d'entre elles sont concernées en 2008. En vérité, seules les catégories aisées et les hauts revenus semblent avoir été épargnés par la montée du temps partiel : entre le début des années 1990 et 2008, la proportion d'actifs concernés dans ces groupes a peu évolué (11-12% en 2008). On note même un léger repli parmi les hauts revenus, alors que, dans toutes les autres catégories de la population, la tendance est à la hausse.

En résumé, si la précarisation des conditions de travail a principalement touché de plein fouet le bas de l'échelle sociale au cours des 25 dernières années, rares sont les Français qui peuvent se sentir à l'abri : le parcours professionnel des classes moyennes s'émaille, à un moment ou à un autre, d'une période de chômage dans près d'un cas sur deux ; elles occupent de plus en plus souvent des emplois à durée déterminée ou des postes à temps partiel. Le Tableau 2 (à la page 50 de ce rapport) rappelle qu'aujourd'hui, 26% des infirmiers et sages-femmes travaillent à temps partiel, de même que 27% des aides-soignants, 32% des secrétaires, 24% des cuisiniers, 34% des employés de l'hôtellerie et de la restauration, 30% des vendeurs. Le temps partiel ne concerne plus seulement les emplois les moins qualifiés (employé de maison, aide ménagère, assistante maternelle...). Finalement, dans un contexte général de fragilisation du lien salarial, seuls les hauts revenus paraissent relativement préservés.

b) Un sentiment croissant de précarité financière

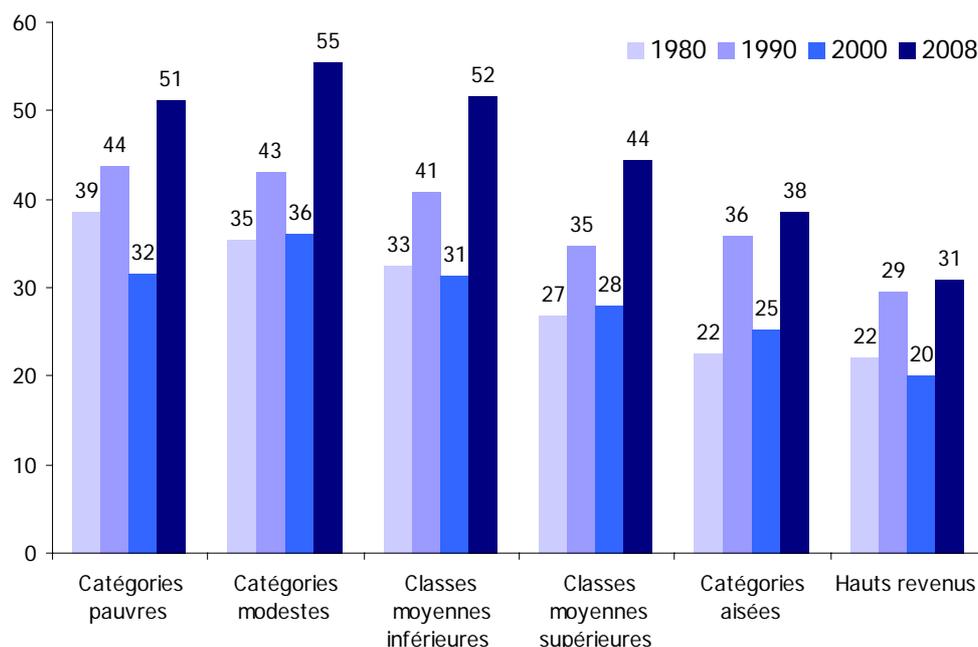
Nous avons vu, dans la première section de ce chapitre, que le niveau de vie des classes moyennes s'était apprécié depuis une dizaine d'années. Il a certes augmenté moins vite que pour les catégories de la population les plus aisées, mais la progression reste néanmoins positive, à la fois sur courte et sur longue période : entre 1996 et 2005, le niveau de vie médian a augmenté de 13%, passant de 1 220 à 1 384 € par mois ; et depuis le début des années 1970, il a crû de plus de 80% en euros constants⁷⁹.

Or, lorsqu'on leur pose la question directement, 52% des classes moyennes inférieures et 44% des classes moyennes supérieures ont le sentiment que leur niveau de vie s'est dégradé depuis une dizaine d'années. La fraction de ceux qui pensent que leur situation n'a pas changé est de respectivement 25% et 21% et ceux qui estiment que leur niveau de vie s'est amélioré n'est que de 24% et 35%. Le solde des opinions est clairement négatif. Le divorce entre le sentiment de précarité financière et la croissance du niveau de vie réel des classes moyennes est flagrant.

⁷⁹ Source : INSEE, voir la note de bas de page n° 71, p. 73.

On observera d'ailleurs que les classes moyennes ne sont pas les seules à ressentir une dégradation de leur niveau de vie : entre 2000 et 2008, toutes les catégories de revenu ont exprimé un malaise grandissant, des plus pauvres jusqu'aux plus riches (cependant, ces derniers restent majoritairement convaincus que leur situation s'est plutôt améliorée, contrairement aux catégories les plus modestes dont le pessimisme est patent).

Graphique 59
Sentiment d'évolution de son propre niveau de vie au cours des dix dernières années
 - Proportion d'individus estimant que, depuis une dizaine d'années, leur niveau de vie va « un peu moins bien » ou « beaucoup moins bien », en % -



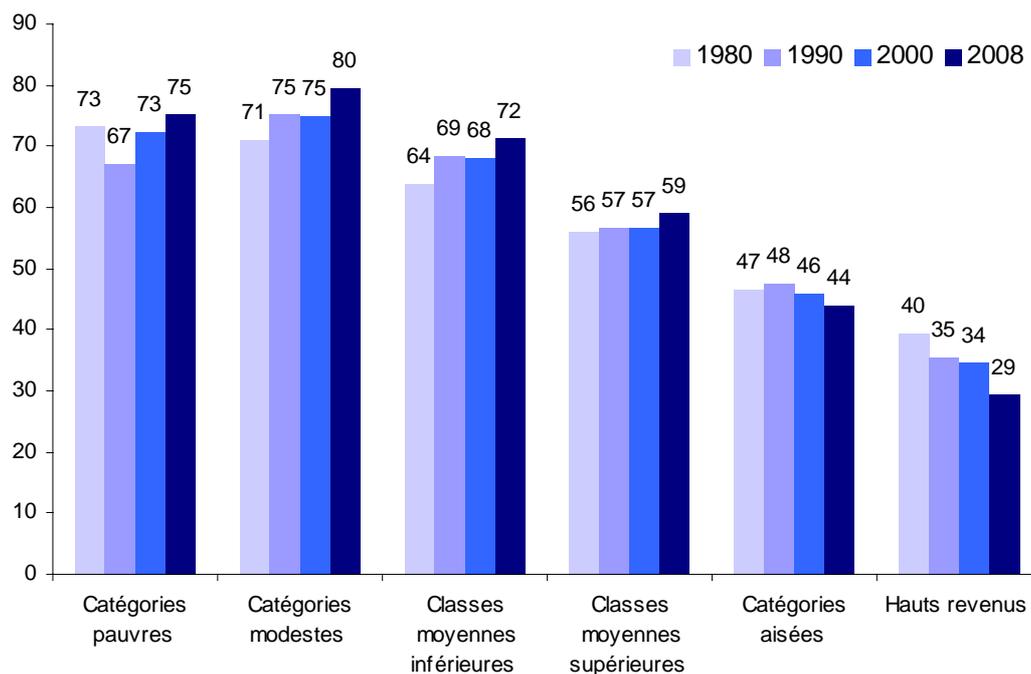
Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »
 Lecture : En 2008, 52% des classes moyennes inférieures estiment que leur niveau de vie s'est dégradé depuis une dizaine d'années ; la proportion est de 31% parmi les hauts revenus.

Le pessimisme de nos concitoyens se reflète dans un autre indicateur : 72% des classes moyennes inférieures et 59% des classes moyennes supérieures déclarent devoir s'imposer régulièrement des restrictions sur certains de leurs postes budgétaires. Ces chiffres semblent aller croissant depuis plus de 25 ans. Un résultat d'autant plus surprenant que le niveau de vie médian augmenté de 31% dans la même période. Ainsi alors que les revenus des classes moyennes progressent, leur sentiment de restrictions augmente.

On serait tenté d'en déduire que les Français sont d'éternels insatisfaits : plus leurs revenus augmentent, plus ils se sentent contraints dans leurs désirs de consommation. Dans un autre document de recherche, nous étudierons précisément les relations complexes qui existent entre les besoins de consommation et le niveau de vie des individus, mais nous pouvons d'ores et déjà avancer quelques pistes de réflexion. On remarque au Graphique 60 que le sentiment de restrictions est beaucoup moins fort chez les hauts revenus (29%) que dans les catégories les plus pauvres (75%). Mais, alors que les revenus de ces deux groupes ont progressé depuis le début des années 1980, on

constate que le sentiment de restrictions a crû dans toutes les catégories sociales, sauf parmi les hauts revenus et les catégories aisées. Les besoins des consommateurs ne semblent donc pas illimités : dans le haut de l'échelle des revenus, une hausse du niveau de vie se traduit effectivement par une diminution du sentiment de restrictions. Un mécanisme qui ne se vérifie pas pour les 80% de la population les moins aisés, dont le budget reste serré, malgré les augmentations de leur niveau de vie réel.

Graphique 60 – Proportion d'individus déclarant s'imposer régulièrement des restrictions sur un ou plusieurs postes de leur budget



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Lecture : en 2008, 72% des classes moyennes inférieures déclarent s'imposer régulièrement des restrictions, contre 59% des classes moyennes supérieures.

La relation entre l'élévation du niveau de vie et le sentiment de restrictions n'est donc pas linéaire. Un peu comme s'il était nécessaire d'atteindre un certain seuil pour se sentir moins dépendant des contingences matérielles. Tant que l'on n'a pas atteint ce pallier, les augmentations de revenus ne changent pas grand chose à la situation. Car, au fur et à mesure que la société avance, de nouveaux biens et services de consommation apparaissent, de nouveaux besoins se créent. Les revenus des plus modestes et des classes moyennes n'augmentent pas assez vite pour satisfaire la dynamique des besoins : au fond, seuls les hauts revenus et les catégories aisées auraient les capacités de suivre le train de vie que peut offrir notre société.

Cette hypothèse n'est pas la seule envisageable : nous avons constaté plus haut que la part des dépenses « contraintes » des ménages était croissante depuis de nombreuses années. En particulier, les charges liées au logement ou à l'énergie pèsent de plus en plus lourd dans le budget des classes moyennes et des catégories pauvres et modestes. L'ensemble des dépenses « pré-engagées »

pouvant même atteindre 75% des revenus des plus modestes, ne laissant que très peu de marge de manœuvre pour effectuer les autres dépenses. Les classes moyennes ne sont pas épargnées par la hausse des prix des loyers, des prix d'achat des logements, des prix de l'énergie, de l'alimentation dernièrement : la part du revenu qui reste après avoir réglé ces charges se réduit comme peau de chagrin, ce qui renforce l'impression d'avoir du mal à joindre les deux bouts.

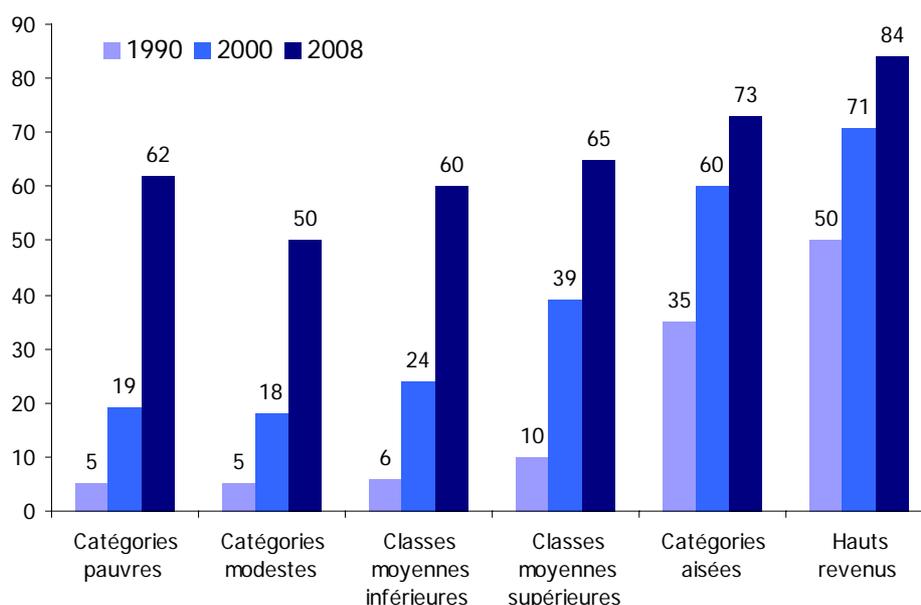
c) Des conditions de vie matérielles qui se sont améliorées depuis 25 ans

Malgré le souci constant d'une grande partie des classes moyennes de devoir faire attention à leurs dépenses, leurs conditions de vie matérielles se sont néanmoins améliorées depuis 25 ans. Sur longue période, le niveau de confort au quotidien a progressé : des biens d'équipements autrefois réservés à une minorité sont aujourd'hui largement répandus dans toutes les catégories sociales. Les appareils électroménagers, électroniques, informatiques et de télécommunications ont envahi le quotidien des Français. On a parfois tendance à oublier qu'il y a dix ans à peine, seuls 5% de la population disposaient d'un téléphone mobile ; aujourd'hui la plupart des membres des classes moyennes en sont équipés. Cette innovation est récente et les consommateurs mesurent la portée des changements par rapport au téléphone fixe : beaucoup reconnaissent que cet outil leur a considérablement simplifié la vie. Mais pour d'autres biens d'équipement plus anciens, parce qu'ils font partie du décor, en quelque sorte, on ne mesure pas toujours l'impact qu'ils ont sur nos conditions de vie. Il suffirait pourtant d'imaginer notre quotidien sans réfrigérateur, ni cuisinière, ni lave-vaisselle, ni aspirateur, ni robots ménagers, ni fours à micro-ondes, ni téléphone, ni téléviseur, ni lecteur de DVD, ni ordinateur, ni Internet, etc.

Or, la diffusion de tous ces biens à l'ensemble de la population a pris du temps. L'ordinateur et Internet n'équipent d'ailleurs pas tous les foyers, loin de là : un fossé numérique important subsiste entre les catégories sociales. Les graphiques qui figurent en annexe (p. 111 et suivantes) illustrent ce phénomène de diffusion progressive, qui commence dans les catégories de revenus les plus élevées, pour se généraliser ensuite aux classes moyennes et aux catégories les plus modestes.

Le cas de l'ordinateur personnel illustre assez bien ce mécanisme : au début des années 1990, seuls 6% des classes moyennes inférieures et 10% des classes moyennes supérieures étaient équipées d'un ordinateur à domicile, contre 50% des hauts revenus ; dix-huit ans plus tard, plus de 60% des classes moyennes en sont dotées. L'informatique a continué sa progression chez les hauts revenus (84%) et il y a encore des écarts importants, notamment avec les catégories modestes (50%), mais on constate clairement un effet de rattrapage. Une tendance similaire est observable au sujet des connexions à Internet (*cf.* Graphique 74, p. 128).

Graphique 61 – Taux d'équipement en ordinateur à domicile (en %)



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Lecture : en 2008, 60% des classes moyennes inférieures sont équipées d'un ordinateur à domicile, contre 84% des hauts revenus ; au début des années 1990, l'écart était plus important : 6%, contre 50%.

Pour d'autres biens d'équipement, les écarts entre les classes moyennes et le haut de l'échelle des revenus sont devenus moins flagrants : c'est le cas du magnétophone ou du lecteur de DVD, du four à micro-ondes ou du téléphone mobile (74% des classes moyennes inférieures disposent d'un téléphone mobile, de même que 81% des classes moyennes supérieures et 86% des hauts revenus, cf. Graphique 74, p. 128). Concernant la télévision, le rattrapage est encore plus net : au début des années 1980, seulement 41% des classes moyennes inférieures disposaient d'un téléviseur en couleur, contre 59% des hauts revenus ; aujourd'hui, ces mêmes classes moyennes sont plus équipées que les hauts revenus. En matière d'automobile, 80% des classes moyennes inférieures en sont équipées, de même que 87% des classes moyennes supérieures et 90% des hauts revenus. Les niveaux de gamme sont certes différents d'une catégorie de revenu à une autre, mais tout le monde bénéficie des services relatifs à ces biens d'équipement.

Il ne s'agit bien sûr pas de nier ici les écarts entre les différentes catégories de la population, mais simplement de rappeler que l'équipement des foyers des classes moyennes s'est sensiblement amélioré au cours des 25 dernières années. La participation à la société de consommation des catégories intermédiaires est indéniable.

Cela est moins vrai pour les catégories les plus pauvres, qui sont parfois privées de ce dont beaucoup jouissent : rappelons que, parmi les catégories pauvres, 30% n'ont pas de téléphone fixe, 37% n'ont pas de voiture, 38% n'ont pas d'ordinateur, 55% n'ont pas accès à Internet, 50% n'ont pas de chaîne Hi-Fi, 85% n'ont pas d'appareil photo numérique.

e) Le logement : un élément déterminant de la crispation des classes moyennes

Le logement est au cœur des conditions de vie des Français. C'est d'abord un lieu de vie où l'on passe une très grande partie de son temps. C'est aussi l'endroit où l'on se repose, où l'on retrouve les siens, où l'on se ressource, c'est un espace pour recevoir sa famille ou ses amis. Le logement est souvent le reflet de ses occupants, qui aiment s'y investir et s'y reconnaître. Une étude récente du CREDOC⁸⁰ indique ainsi que, pour 92% des Français, le logement est un lieu où l'on se sent à l'abri ; pour 70% des Français, c'est aussi une sécurité face à l'avenir. Au fond, le logement est un élément de stabilité, un point de repère dans un environnement parfois perçu comme hostile.

Or, depuis plusieurs années maintenant, les conditions d'accès au logement se sont sérieusement compliquées pour les personnes figurant en bas de l'échelle des revenus, ainsi que pour une grande partie des classes moyennes.

Nous avons évoqué l'augmentation spectaculaire des prix de l'immobilier depuis une dizaine d'années : dans le marché de l'ancien, les prix ont été multipliés par plus de 2,5 entre 1998 et 2008 en Ile-de-France ; ils ont plus que doublé en Province entre 2000 et 2008. Aujourd'hui, alors que les volumes de ventes de logement diminuent et que les prix s'orientent à la baisse dans la plupart des régions, de nombreux experts considèrent que le marché immobilier a connu une bulle spéculative, le prix de logements s'étant très nettement écarté de la tendance de longue période, généralement calée sur l'augmentation des revenus disponibles des ménages : or, le revenu moyen des Français n'a pas été multiplié par 2,5 en dix ans.

Les classes moyennes et les bas revenus ont été les premiers piégés par cette flambée des prix, qui a fortement compromis leur projet d'accéder à la propriété. Malgré la baisse des taux d'intérêt⁸¹ et l'allongement de la durée des prêts immobiliers⁸², les capacités d'emprunt des ménages semblent avoir atteint leur limite. Aujourd'hui, le taux d'endettement des Français est particulièrement élevé : selon la Banque de France, les encours des prêts à l'habitat représentent près de 50% du revenu disponible brut des ménages, contre 30% il y a une dizaine d'années. L'acquisition d'un logement représente aujourd'hui quatre ans de revenus en moyenne pour une transaction réalisée entre 2002 et 2006, contre 3 ans en moyenne pour les transactions réalisées entre 1997 et 2001. En Ile-de-France, 5 années de revenus sont même nécessaires pour pouvoir payer une maison ou un appartement⁸³.

⁸⁰ Catherine DUFLOS, Georges HATCHUEL et Patricia CROUTTE, *Quelques opinions et aspirations en matière de logement*, Rapport du CREDOC pour le Ministère du logement et de la ville, juillet 2008, sur Internet : http://www.logement.gouv.fr/IMG/pdf/RAPPORT_CREDOC_LOGEMENT_J08_cle2929f9.pdf

⁸¹ Entre le début des années 1990 et 2005, les taux d'intérêt des emprunts immobilier ont diminué de 10% à 3% ; ils sont légèrement remontés depuis à 5%.

⁸² Selon l'Observatoire du financement des marchés résidentiels, la durée des prêts immobiliers aux particuliers est passée de 13 ans en 2001 à près de 19 ans en 2008.

⁸³ Pierrette BRIANT et Catherine ROUGERIE, « Les logements sont de plus en plus confortables qu'il y a vingt ans et pèsent davantage sur le revenu des ménages », France, portrait social (édition 2008), INSEE Références, novembre 2008, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FPORSOC08j.PDF

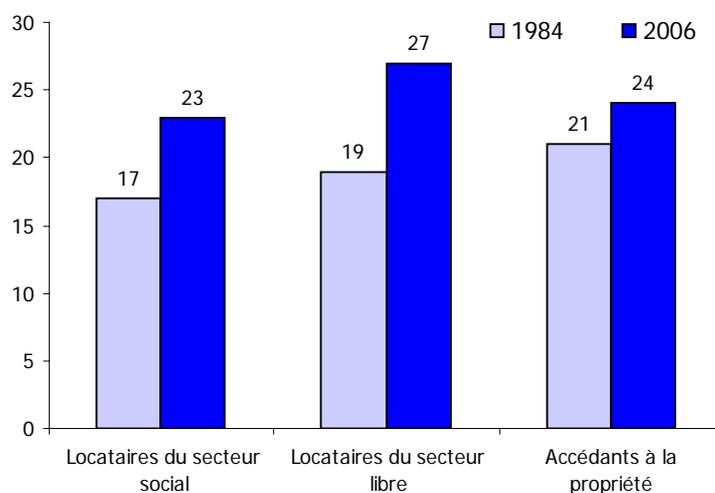
Du côté des loyers, le constat n'est pas brillant non plus. Sur les vingt dernières années, les hausses de prix des loyers ont été très fortes (+3,4% en moyenne annuelle sur l'ensemble de la période), dépassant nettement le rythme de l'inflation (+2,3% en moyenne annuelle) et l'indice du coût à la construction (+2,3%)⁸⁴.

Ces évolutions de prix, conjuguées avec l'amélioration générale de la qualité des logements (augmentation de la surface moyenne des logements, amélioration du confort sanitaire, rajeunissement du parc, etc.)⁸⁵, font que les dépenses de logement constituent aujourd'hui le premier poste de dépense budgétaire des ménages. Jusqu'au milieu des années 1980, c'est l'alimentation qui arrivait en tête. En 2006, les dépenses courantes de logement représentent 23% du revenu disponible brut des ménages, contre « seulement » 17% vingt ans plus tôt⁸⁶.

Le taux d'effort des locataires, comme celui des accédants à la propriété, a donc considérablement crû au cours des vingt-cinq dernières années : les locataires du secteur libre⁸⁷ consacrent aujourd'hui 27% de leurs revenus aux dépenses de logement (contre 19% en 1984) et les accédants à la propriété y consacrent 24% de leurs ressources (contre 21% en 1984). Même les locataires du parc social ont vu leur effort de logement progresser de 17% à 23%.

Graphique 62 – Taux d'effort des locataires et des accédants à la propriété

- rapport entre la somme des dépenses de logement (mensualité de remboursement des emprunts et des loyers, charges collectives et dépenses individuelles d'énergie et eau) et la masse des revenus individuels, en % -



Source : INSEE, enquêtes Logement

Note : il s'agit du taux d'effort net des aides, c'est-à-dire que les dépenses sont diminuées du montant des aides reçues (prêts aidés, allocations logement, etc.)

Lecture : L'effort des locataires du secteur libre pour se loger est passé de 19% à 27% de leurs revenus entre 1984 et 2006 ; chez les accédants à la propriété, l'effort a cru aussi, mais moins vite, passant de 21% à 24%.

⁸⁴ MEEDDAT (Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire), *Comptes du logement 2006*, MEEDAT, Service de l'observation et des statistiques, juillet 2008, sur Internet : http://www.statistiques.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/Dossiers_T2_cle6a5812.pdf

⁸⁵ Alain JACQUOT, « Cinquante ans d'évolution des conditions de logement des ménages », in *Données sociales, la société française (édition 2006)*, INSEE Références, 2006, p. 467-473, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/DONSOC06za.PDF

⁸⁶ Source : MEEDDAT (2008), *op. cit.*

⁸⁷ Libre dans le sens où les loyers ne sont pas réglementés comme dans le secteur social.

Mais on remarque surtout que les locataires font aujourd'hui plus d'effort financier pour se loger que les accédants à la propriété, alors que c'était l'inverse au milieu des années 1980. Le constat est d'autant plus amer que les locataires dépensent leur argent en pure perte, tandis que les accédants à la propriété se constituent progressivement un patrimoine.

Compte tenu de la flambée des prix immobiliers ces dernières années, il est assez étonnant, de prime abord, de voir le taux d'effort des accédants augmenter moins vite que celui des locataires. Comparativement, les loyers ont en effet augmenté moins vite. Ce paradoxe s'explique par un effet de prix et un effet de revenu. Concernant les prix, il faut savoir que le marché immobilier est très cyclique : les prix augmentent puis baissent sur des périodes de plusieurs années. La bulle que l'on connaît aujourd'hui n'est pas la première ; la fin des années 1980 a été marquée par une très forte accélération des prix, suivie d'une baisse significative entre 1991 et 1996. Si les prix ont plus que doublé entre 1997 et 2008, ceux-ci avaient diminué pendant les cinq années précédentes. En moyenne, depuis le début des années 1980, la croissance des prix immobiliers a donc été plus modérée. Mais elle reste, en moyenne sur l'ensemble de la période, plus élevée que l'augmentation des loyers.

La plus forte croissance du taux d'effort des locataires s'explique donc par un effet revenu. Les locataires ayant un niveau de vie moins important que les accédants à la propriété, la moindre augmentation des loyers pèse davantage dans leur budget. En comparaison, la relative aisance financière des accédants à la propriété leur permet plus facilement de faire face à une augmentation des prix de l'immobilier.

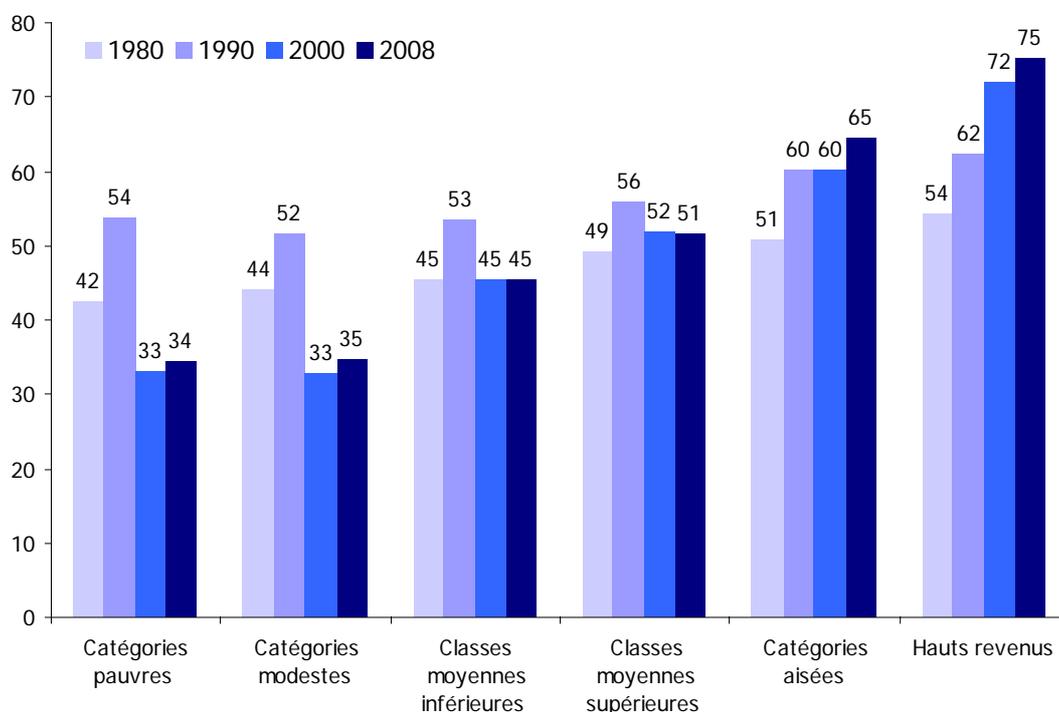
Cela ne signifie pas que tous les accédants à la propriété absorbent sans difficulté la hausse des prix. Là encore, une analyse selon les niveaux de vie révèle des disparités importantes : parmi les ménages bénéficiant d'une aide (prêt à taux zéro, prêt pour les travaux...), les 25% les moins aisés consacrent 30% de leurs revenus aux dépenses de logement en 2006⁸⁸. C'est un taux d'effort supérieur à celui de l'ensemble des locataires. Mais dans le même groupe des accédants aidés, les 25% les plus aisés ne voient leur budget entamé que de 17% : c'est moins que pour les locataires du parc social.

L'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » du CREDOC permet d'illustrer l'effet inégalitaire de l'augmentation du coût du logement sur l'accession à la propriété. Le graphique suivant montre qu'entre le début des années 1990 et 2008, la proportion d'individus des classes moyennes propriétaires de leur logement a diminué : 45% des classes moyennes inférieures sont

⁸⁸ Jacques MISTRAL et Valérie PLAGNOL, *Loger les classes moyennes : la demande, l'offre et l'équilibre du marché du logement*, Rapport pour le Conseil d'Analyse Economique, à paraître en décembre 2008, résumé sur Internet : http://www.cae.gouv.fr/lettres/CAE_Resume_Logement.pdf

aujourd'hui propriétaires de leur logement, contre 53% en 1990 ; 51% des classes moyennes supérieures sont propriétaires aujourd'hui, c'est 5 points de moins qu'en 1990.

Graphique 63 – Proportion d'individus propriétaires de leur logement (en %)



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Lecture : en 2008, 45% des classes moyennes inférieures sont propriétaires de leur logement, alors qu'elles étaient plus nombreuses dans ce cas au début des années 1990 (53%).

On notera que les catégories pauvres et modestes sont encore plus pénalisées que les classes moyennes : le taux de propriétaires dans ces groupes a diminué respectivement de -20 points et -17 points. En fait, l'accession à la propriété n'a vraiment progressé que dans les catégories aisées (+5 points entre 1990 et 2008) et parmi les hauts revenus (+13 points).

L'exploitation de la dernière enquête Logement de l'INSEE confirme en partie ces résultats : dans les années 2000, la part des propriétaires s'affiche en retrait chez les ménages les plus modestes. La progression générale du taux de propriétaires entre 2002 et 2006 a d'abord été le fait des ménages âgés et aisés⁸⁹.

Dans un article récent, Gabrielle Fack⁹⁰ a adopté une démarche assez similaire à la nôtre : il s'agit d'une analyse sur longue période des conditions de logement des différentes catégories de revenus. Elle aborde plusieurs thèmes : le statut d'occupation du logement, le taux d'effort et la charge financière supportée, en mobilisant notamment les enquêtes Logement réalisées par l'INSEE entre 1973 et 2002. Ses conclusions sont globalement convergentes avec les nôtres : les ménages les plus

⁸⁹ Pierrette BRIANT et Catherine ROUGERIE (2008), *op. cit.*

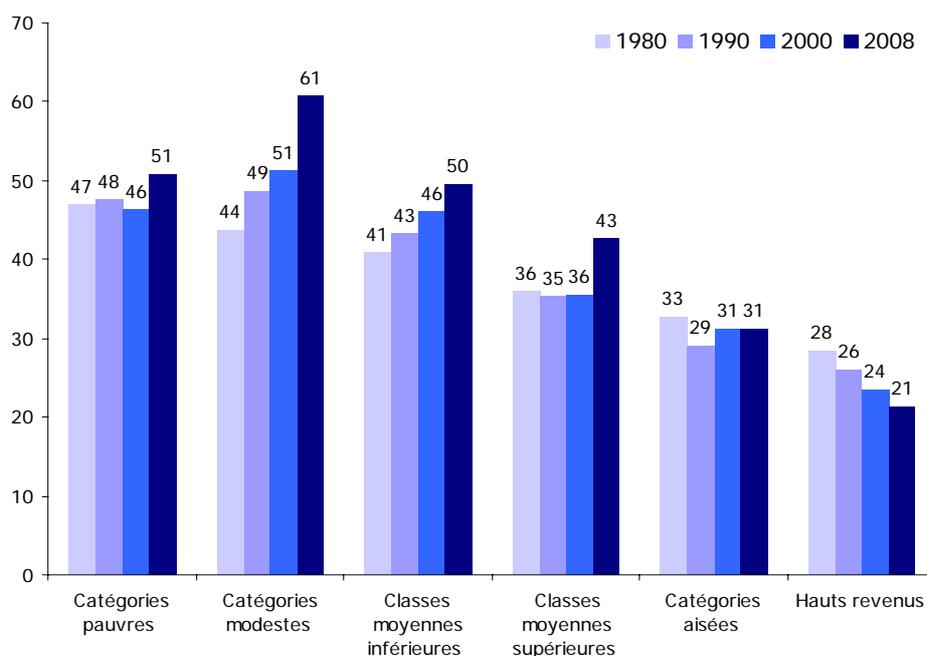
⁹⁰ Gabrielle FACK, « L'évolution des dépenses de logement depuis les années soixante-dix », in Philippe MOATI et Robert ROCHEFORT, *Mesurer le pouvoir d'achat*, rapport du Conseil d'Analyse Economique, janvier 2008.

modestes sont de moins en moins souvent propriétaires de leur logement, tandis que les ménages aisés le sont de plus en plus. Concernant les classes moyennes, en revanche, l'auteure ne constate pas de diminution du taux d'accès à la propriété. En tout état de cause, nous partageons sa conclusion : « une analyse fine selon les différentes caractéristiques des ménages et les statuts d'occupation est nécessaire pour bien comprendre comment les évolutions de prix et des loyers peuvent affecter différemment le budget des ménages ».

Indépendamment de la question du statut (propriétaire ou locataire), il est intéressant de souligner que les classes moyennes sont de plus en plus nombreuses à déclarer que les dépenses de logement constituent une « lourde » ou « très lourde » charge, voire une dépense « à laquelle ils ne peuvent faire face » : ce sentiment, qui a toujours été fort chez les classes moyennes inférieures, s'est ancré un peu plus dans les opinions depuis 25 ans (41% des individus de ce groupe partageaient cette impression en 1980, contre 50% en 2008) et a atteint les classes moyennes supérieures depuis une dizaine d'années, alors qu'elle semblaient jusque là faire face sans trop de difficultés (43% en 2008, contre 36% en 2000).

Les catégories modestes semblent de plus en plus affectées par cette situation (61% se disent à la peine aujourd'hui, contre 44% au début des années 1980), et seules les catégories aisées semblent préservées, les hauts revenus ayant même l'impression de voir la pression financière diminuer (seuls 21% des hauts revenus estiment que ces charges sont délicates à supporter, c'est 7 points de moins qu'en 1980).

Graphique 64 – Proportion d'individus déclarant que leurs dépenses de logement constituent une « lourde charge », une « très lourde charge » ou une « charge à laquelle ils ne peuvent faire face »



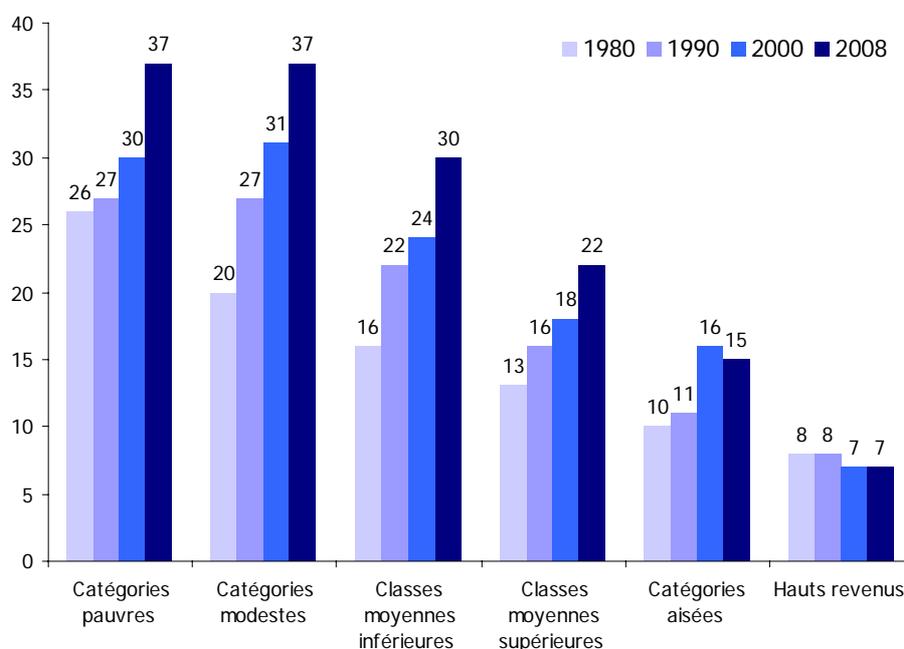
Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Lecture : en 2008, 50% des classes moyennes inférieures considèrent que leurs dépenses de logement sont une lourde charge, c'est 9 points de plus qu'au début des années 1980.

Clairement, l'augmentation du coût du logement ne pèse pas de la même manière dans le budget des différentes catégories de revenus. On peut même imaginer que la hausse des prix des logements a permis aux personnes bénéficiant de hauts revenus de réaliser des plus values immobilières ces dernières années, ce qui a probablement entraîné chez eux une amélioration de leur niveau de vie. Nous verrons en effet un peu plus bas que, par rapport aux autres catégories sociales, les ménages les plus aisés sont plus souvent propriétaires d'autres biens immobiliers que leur logement (27% détiennent ce type de patrimoine, contre 14% des catégories aisées et moins de 7% des classes moyennes et des catégories plus modestes). Une intuition corroborée par une étude d'André Babeau et Alexandru Zeana⁹¹, qui ont montré qu'en 2000, les ventes de logements anciens ont représenté 11% du revenu disponible des ménages appartenant à la classe d'âge 65-74 ans, contre 3% de celui des ménages appartenant à la classe d'âge 25-34 ans.

Le graphique suivant montre l'ampleur des inégalités entre les catégories de revenus face au coût du logement. Les catégories pauvres et modestes sont 5 fois plus nombreuses que les hauts revenus à déclarer s'imposer des restrictions sur leurs dépenses de logement. Seuls 7% des hauts revenus se sentent contraints, la proportion n'a quasiment pas varié depuis près de trente ans ; elle aurait même tendance à diminuer alors que, dans toutes les autres catégories de la population, elle augmente. Depuis le début des années 2000, la pression a surtout progressé parmi les catégories pauvres (+7 points) et les classes moyennes inférieures (+6 points).

Graphique 65
Proportion d'individus déclarant s'imposer des restrictions sur leurs dépenses de logement (en %)



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »
 Lecture : en 2008, 30% des classes moyennes inférieures déclarent s'imposer des restrictions sur le logement, c'est 14 points de plus qu'au début des années 1980.

⁹¹ André BABEAU et Alexandru ZEANA, « Le cycle de vie au travers des comptes nationaux », *Revue Economique*, volume 56, n°4, juillet 2005, p. 939-963.

Mais la pression croissante ressentie par les classes moyennes et les bas revenus en matière de logement n'est pas uniquement liée aux évolutions de prix (la hausse des loyers ou la hausse des prix immobiliers). Elle vient aussi de l'élévation générale du niveau de confort des logements sur longue période, que nous avons déjà évoquée un peu plus haut : rajeunissement du parc, amélioration de la qualité des logements par la généralisation des installations sanitaires, électriques voire électroniques, l'utilisation de matériaux plus performants, la mise en place d'équipements de plus en plus sophistiqués, etc.

L'amélioration des conditions de logement tient aussi à l'augmentation de la taille des habitations : la surface moyenne des logements est passée de 77 mètres carrés en 1978 à 91 mètres carrés en 2006⁹² ; entre 1962 et aujourd'hui, les Français ont gagné en moyenne une pièce (un logement compte en moyenne 4 pièces aujourd'hui, contre 3 en 1962). Le nombre moyen de personnes par foyer ayant diminué (il était de 2,8 en 1978, contre 2,3 en 2006)⁹³, la surface moyenne par personne est passée de 31 mètres carrés en 1984 à 40 mètres carrés en 2006. Le surpeuplement, notamment critique, a fortement diminué.

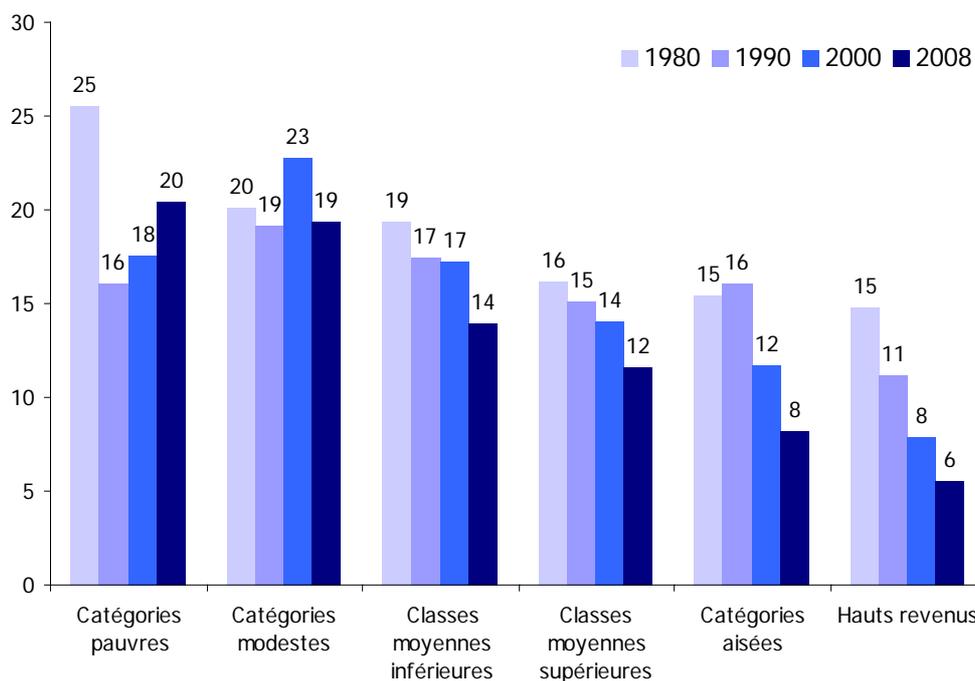
En un mot, les Français sont de moins en moins à l'étroit chez eux. Et ils le ressentent. Ils sont en effet de moins en moins nombreux à juger que le nombre de pièces de leur logement est insuffisant : seuls 14% des classes moyennes inférieures se plaignent de l'étroitesse de leur logement en 2008, contre 19% au début des années 1980. La perception d'une amélioration est plus nette chez les hauts revenus (6% aujourd'hui, contre 15% vingt-huit ans plus tôt) ; mais, dans l'ensemble, la tendance est à une certaine amélioration. Seuls les 10% de la population les plus pauvres ont l'impression d'une dégradation depuis le début des années 1990⁹⁴.

⁹² Jacques MISTRAL et Valérie PLAGNOL (2008), *op. cit.*

⁹³ Pour mémoire : à la fin du XIX^e siècle, on comptait en moyenne quatre personnes par foyer : la taille des ménages a donc quasiment été divisée par deux au cours du XX^e siècle.

⁹⁴ Plusieurs études montrent en effet qu'une partie importante de la population vit encore dans des conditions de logement particulièrement précaires. Voir par exemple Bénédicte CASTERAN et Layla RICHROCH, « Les logements en 2006, le confort s'améliore, mais pas pour tous », *Inséé Première*, n° 1202, INSEE, juillet 2008, sur Internet : <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1202/ip1202.pdf> ; voir également le rapport annuel de la Fondation Abée Pierre, *Le mal-logement en France (édition 2008)*, sur Internet : http://www.fondation-abbe-pierre.fr/_pdf/rml_2008.pdf

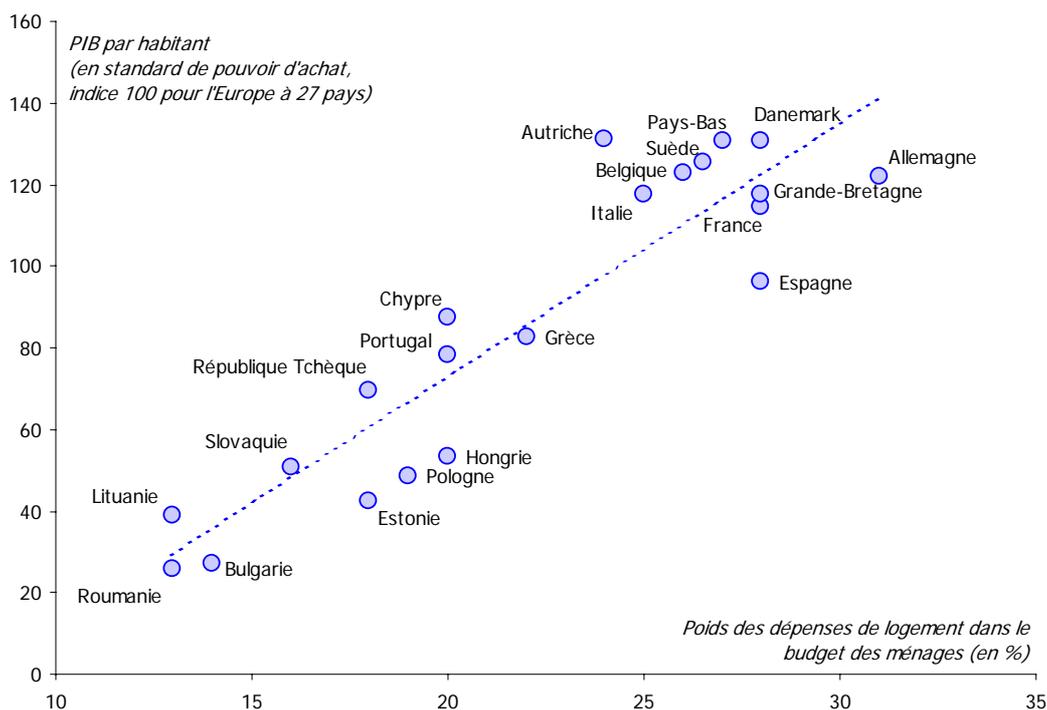
Graphique 66
Proportion d'individus considérant le nombre de pièces de leur logement est insuffisant (en %)



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »
 Lecture : en 2008, 14% des classes moyennes inférieures estiment que le nombre de pièce de leur logement est insuffisant pour leur famille ; la proportion était de 19% au début des années 1980.

La place centrale qu'occupe le logement dans les conditions de vie des Français plaide pour de nouvelles investigations sur ce thème. C'est d'autant plus vrai que la croissance du poste de dépenses liées au logement est vraisemblablement une tendance lourde des pays développés, indépendamment des facteurs conjoncturels. Dans le Graphique 67, on constate en effet une très nette corrélation entre le niveau de vie des pays européens et la part des dépenses consacrées au logement par les ménages. Les charges liées au logement comprennent ici les loyers des locataires, les loyers imputés des propriétaires, les dépenses d'eau, d'électricité et de chauffage. Dans les pays riches de l'Europe — en Allemagne, en Grande-Bretagne, en France, aux Pays-Bas, au Danemark, en Suède, en Italie, en Espagne, en Belgique, en Suède, etc. —, les dépenses de logement représentent en effet plus de 25% des dépenses des ménages, alors que dans les pays les moins développés — Roumanie, Bulgarie, Lituanie —, elles pèsent moins de 15%, et dans les pays intermédiaires — Grèce, Portugal, Chypre, République Tchèque, etc. — ces dépenses sont d'environ 20%.

Graphique 67 – Le poids des dépenses de logement est plus élevé dans les pays riches



Source : à partir de données Eurostat⁹⁵, année 1999

Lecture : on observe une très nette corrélation entre le niveau de vie d'un pays et la part des dépenses consacrées par les ménages aux dépenses de logement.

En d'autres termes, au fur et à mesure que le niveau de vie général d'un pays augmente, l'effort des ménages pour se loger a tendance à croître. Cette hypothèse mériterait d'autres investigations pour être confirmée (on pourrait par exemple observer, pays par pays, l'évolution du poids des dépenses de logement dans le budget des ménages, en incluant dans le champ d'analyse d'autres pays de l'OCDE : Japon, Etats-Unis, Canada, Australie, etc.). Mais on peut supposer que la pression croissante des dépenses de logement sur les catégories sociales les moins aisées est un phénomène généralisé à l'ensemble des pays riches. C'est un curieux paradoxe : l'élévation générale du niveau de vie conduit à diminuer les marges de manœuvre des consommateurs, qui voient ainsi leurs possibilités d'arbitrage dans leurs dépenses de plus en plus contraintes.

f) Des actifs patrimoniaux très concentrés en haut de l'échelle des revenus

Plus de la moitié des Français (54% exactement) considèrent leur logement comme un patrimoine pour leur famille⁹⁶. La proportion d'individus partageant cette opinion s'élève à 72% chez ceux qui perçoivent plus de 3 100 € par mois dans leur foyer, mais chute à 37% chez ceux qui disposent de moins de 900 € par mois. Un résultat peu étonnant lorsqu'on connaît les difficultés d'accès à la

⁹⁵ Le poids des dépenses de logement vient du rapport d'Eurostat, *Living conditions in Europe, data 2002-2005*, Edition 2007, Commission Européenne, Bruxelles, sur Internet : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-76-06-390/EN/KS-76-06-390-EN.PDF; le PIB par tête vient du portail de données Eurostat sur les indicateurs structurels : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page?_pageid=1133_47800773_1133_47802558&_dad=portal&_schema=PORTAL

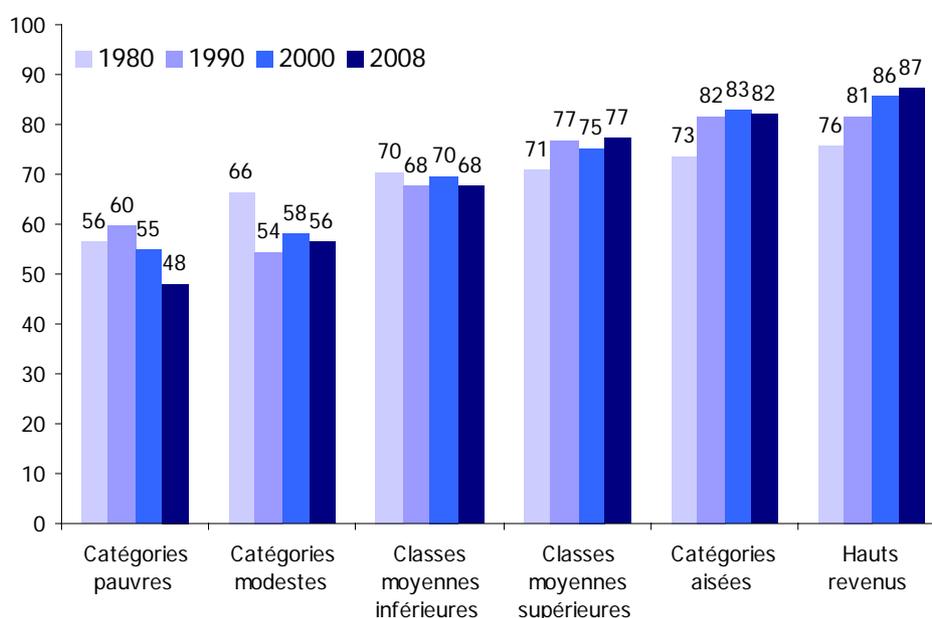
⁹⁶ Catherine DUFLOS, Georges HATCHUEL et Patricia CROUTTE (2008), *op. cit.*

propriété pour les ménages modestes. Rappelons par ailleurs que l'accèsion à la propriété est le principal levier d'accumulation de patrimoine pour les ménages : la moitié des propriétaires de leur logement disposent en effet d'un patrimoine supérieur à 177 000 €, alors que ce montant n'est que 5 400 € parmi les non-propriétaires⁹⁷.

Ces chiffres mettent en lumière un aspect important — mais rarement mis en avant — des conditions de vie des Français : la très inégale répartition du patrimoine au sein des ménages, qui joue probablement un rôle non négligeable dans le malaise ressenti par les classes moyennes.

On sait que les inégalités de patrimoine accentuent les inégalités de revenus : alors que les 10% les plus riches de nos concitoyens captent 33% des revenus annuels⁹⁸, les 10% des Français les plus fortunés détiennent 46% du patrimoine des ménages⁹⁹. Or, l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » du CREDOC révèle que les disparités de patrimoine auraient tendance à s'aggraver. Par exemple, la proportion d'individus détenant un produit d'épargne liquide a augmenté parmi les hauts revenus, les catégories aisées et les classes moyennes supérieures, tandis que dans les classes moyennes inférieures, les catégories modestes et les catégories pauvres, elle a diminué sur longue période (depuis 25 ans). Ce résultat est d'autant plus étonnant que ce type d'actifs est généralement considéré comme un produit populaire.

Graphique 68 – Proportion d'individus détenant un produit d'épargne liquide (en %)



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »
Lecture : en 2008, 77% des classes moyennes supérieures détiennent un produit d'épargne liquide, contre 71% au début des années 1980 ; chez les classes moyennes inférieures, la proportion a diminué de 70% à 68%.

⁹⁷ *idem.*

⁹⁸ Thomas PIKETTY (2001), *op. cit.*

⁹⁹ Marie CORDIER, Cédric HOUDRE et Catherine ROUGERIE (2007), *op. cit.*

Pour d'autres actifs patrimoniaux, la divergence entre le haut et le bas de l'échelle des revenus n'est pas toujours aussi claire, mais elle est perceptible dans plusieurs cas (voir les graphiques figurant en annexe, p. 125 et suivantes) :

- alors que la proportion d'individus des classes moyennes détenant une assurance-vie a faiblement progressé entre les années 1990 et 2008 (+2 à 3 points), elle a davantage augmenté dans les catégories aisées (+13 points) et chez les hauts revenus (+13 points) ;
- depuis 25 ans, on enregistre également une hausse de 5 points parmi les classes moyennes détenant un portefeuille d'action, contre +20 points chez les hauts revenus ;
- enfin, seuls 6-7% des classes moyennes possèdent des biens immobiliers (hors logement principal), cette proportion restant à peu près stable sur 25 ans, alors que les hauts revenus ont vu leur taux de possession passer de 18% à 27% dans l'intervalle.

Ces éléments mériteraient d'être analysés plus en détail, en étudiant par exemple les données collectées par l'INSEE sur les montants de patrimoine détenus par les ménages, en distinguant plusieurs catégories de revenus, sur courte et longue période. A cet égard, les informations publiées jusqu'à présent par l'institut de statistique publique sont ambivalentes. D'un côté, les indices synthétiques de Gini ou de Theil de la distribution du patrimoine semblent relativement stables sur courte période : ils ne traduisent pas d'augmentation générale des inégalités entre 1992 et 2004¹⁰⁰. Les auteurs écrivent pourtant que « *les inégalités de patrimoine ont progressé parmi les ménages de 30 à 50 ans, ainsi que parmi les ménages à revenus modestes. En comparaison du reste de la population, le patrimoine brut des jeunes est moindre en 2004 que douze ans auparavant, tandis que celui des plus de 50 ans a augmenté* ».

D'un autre côté, les indicateurs d'inégalités sociales recommandés par le CNIS (Conseil national de l'information statistique)¹⁰¹ conduisent à présenter une réalité différente, au moins sur la période récente : on constate en effet que les patrimoines détenus par les ménages les plus fortunés (les derniers déciles) ont progressé de manière très importante entre 1998 et 2004, le patrimoine moyen du dernier décile augmentant notamment de plus de 200 000 €. Le rapport interdécile (qui compare ce que détiennent les 10% les plus fortunés et à ce que possèdent les 10% les plus démunis) est passé de 1632 à 2135¹⁰² en six années. Au regard de ces chiffres, il est difficile de ne pas conclure à une concentration du patrimoine.

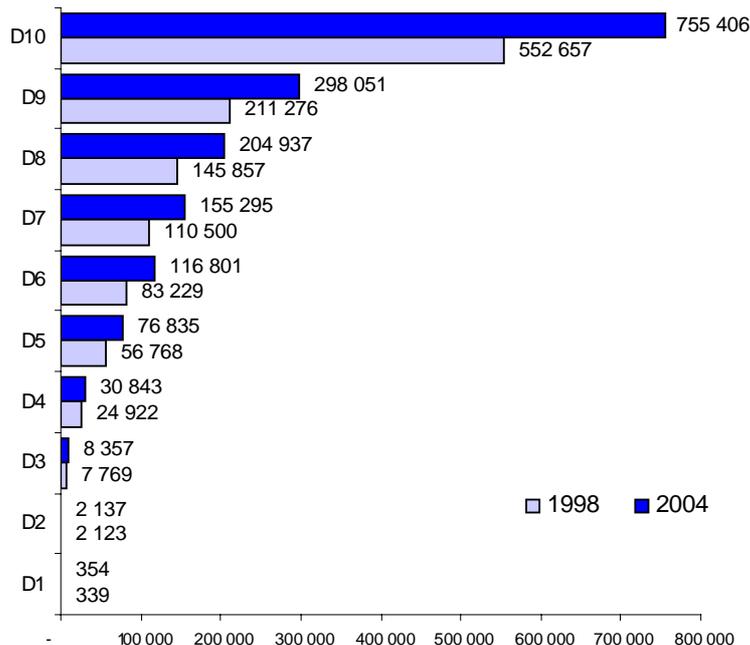
¹⁰⁰ *idem*.

¹⁰¹ CNIS, *Niveaux de vie et inégalités sociales*, mars 2007, sur Internet :

<http://www.cnis.fr/doc/Stockage%20Rapports/Rapport%20103%20niveaux%20vie.pdf>.

¹⁰² Source : INSEE, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATnon04245

Graphique 69 – Evolution du patrimoine moyen par déciles (1998-2004), en euros

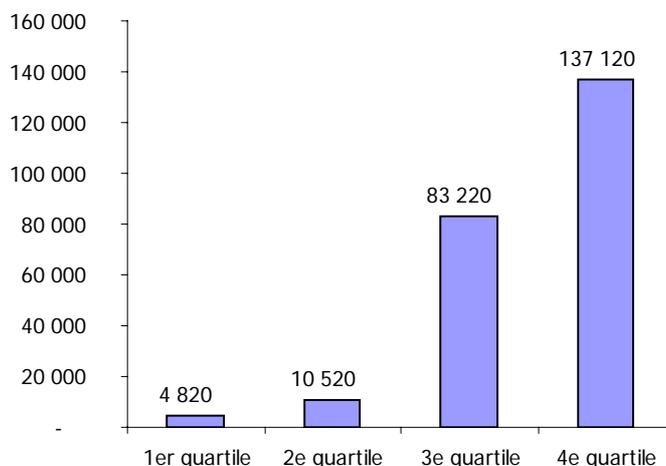


Source : INSEE, Enquêtes Patrimoine 1998 et 2004

Lecture : les 10% des ménages les moins fortunés détiennent un patrimoine de 354 € en moyenne en 2004, alors que les 10% des ménages les plus fortunés possèdent un patrimoine moyen de 755 406 €. Depuis 1998, le patrimoine moyen des premiers s'est accru de 15 € alors que celui des seconds a progressé de 202 749 €.

Or, la forte concentration du patrimoine en haut de l'échelle sociale est un facteur supplémentaire d'aggravation du sentiment de précarité des classes moyennes, car le patrimoine est un élément important de rassurance lorsqu'on risque de traverser des difficultés professionnelles, personnelles, financières, de santé, etc. On peut dire que le patrimoine accumulé est une sorte de matelas de sécurité en cas de problème. Et le graphique suivant nous indique que les classes moyennes inférieures disposent d'un patrimoine médian de 10 520 € seulement.

Graphique 70 – Patrimoine médian selon les quartiles de revenu des ménages (en euros)



Source : INSEE, enquête Patrimoine des ménages, 2004

Lecture : les 25% des ménages les plus pauvres détiennent un patrimoine médian de 4 820 €, contre 137 120 € pour les 25% les plus aisés. Les classes moyennes inférieures correspondent plus ou moins au deuxième quartile et leur patrimoine est de 10 520 €.

Mais le patrimoine constitue aussi un bien que l'on peut transmettre à ses enfants ou à ses petits enfants. Les classes moyennes en particulier peuvent donc voir dans le patrimoine un moyen de consolider leur position sociale et celle de leur famille. Et la perspective de transmettre ses biens est un moyen de donner l'espoir aux classes moyennes de voir leurs enfants maintenir le niveau de vie qu'ils ont acquis. Or, il faut rappeler qu'aujourd'hui, 76% des classes moyennes partagent l'idée qu'il « est probable que nos enfants auront demain un niveau de vie inférieur au nôtre ». Cette crainte s'est d'ailleurs renforcée en huit ans (+6 points par rapport à 1997)¹⁰³.

Au-delà de l'aspect patrimonial, les transmissions d'une génération à l'autre, à travers les donations et les héritages, constituent un levier important d'amélioration des conditions de vie des ménages bénéficiaires. Selon les enquêtes, les donations reçues représentent en effet 6% du revenu disponible des ménages de moins de 34 ans, et les héritages représentent de leur côté 1,7 à 2,6% dans cette même tranche d'âge¹⁰⁴. Il s'agit donc d'une source de revenu significative, pouvant créer de surcroît un « effet de richesse » propre à stimuler la consommation des ménages. Qu'il s'agisse de la transmission d'un bien immobilier ou tout simplement de flux monétaires¹⁰⁵, ces dons contribuent à améliorer le niveau de vie des personnes concernées. D'où l'importance de prendre en compte les indicateurs de patrimoine lorsqu'on étudie les conditions de vie de la population. On a parfois tendance à voir ces actifs comme un stock immobile, mais le patrimoine circule, il fait l'objet de transactions, de donations et de transmissions.

¹⁰³ Source : enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », CREDOC, vagues d'enquêtes 1997 et 2006.

¹⁰⁴ André BABEAU, « La contribution des patrimoines à la dynamique de consommation des ménages », in Philippe MOATI et Robert ROCHEFORT, *Mesurer le pouvoir d'achat*, rapport du Conseil d'Analyse Economique, janvier 2008.

¹⁰⁵ Marie CORDIER, Cédric HOUDRE, Henri RUIZ, « Transferts intergénérationnels entre vifs : aides et donations », *Insee Première*, n°1127, INSEE, mars 2007, sur Internet : <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1127/ip1127.pdf>

Conclusion

Nous ne reviendrons pas ici en détail sur les principales conclusions de cette recherche, déjà développées dans la note de synthèse ci-dessus (page 4 et suivantes). Mais nous formulerons quelques remarques sur la portée et les limites de ce travail, en essayant d'identifier de futures pistes d'investigations.

Discussion méthodologique

La première partie de cette recherche s'inscrit dans la longue liste des travaux consacrés à la définition des classes moyennes, cet objet social aux contours imprécis. Notre angle d'approche a consisté à comparer les représentations qu'ont les Français de la stratification sociale avec sa mesure scientifique : confronter l'idée que nos concitoyens se font de la richesse, de la pauvreté et des classes moyennes, avec les données économiques et sociales disponibles. L'idée était de mettre en évidence les principaux décalages entre ces deux manières d'appréhender la réalité — avec l'espoir de les réconcilier en partie.

Pour définir les classes moyennes, nous avons mobilisé des indicateurs de revenu, plutôt que des marqueurs de la situation socio-professionnelle. Le choix est discutable. Les conclusions auraient peut-être été différentes avec un autre prisme d'observation.

Dans notre recherche précédente sur les classes moyennes, nous avons principalement mobilisé les données de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » du CREDOC, en étudiant un large spectre de comportements et d'opinions (loisirs, vacances, pratiques culturelles, santé, opinions en matière de mœurs, jugements sur la société, etc.). Ici, nous avons plutôt tenté d'établir des liens entre différents travaux, internes et externes au CREDOC, et nous avons limité nos investigations à quelques aspects des conditions de vie des Français, ceux qui nous ont paru essentiels à la compréhension du malaise ressenti par les classes moyennes. Sans doute la prise en compte d'autres dimensions aurait-elle permis de compléter ce tableau brossé à grands traits. Un panorama plus large pourrait d'ailleurs être élaboré en mobilisant les nombreuses enquêtes existantes sur les conditions de vie de la population (Enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages, enquête Budget de famille, enquête Pratiques culturelles, etc.).

Un prolongement vers d'autres pays de l'Europe et de l'OCDE permettrait également d'apporter des éclairages complémentaires : à travers quelques exemples, nous avons vu que les situations régionales étaient souvent convergentes, mais parfois divergentes. Là aussi, de nombreuses données d'enquêtes sont disponibles (International Social Survey Programme, Eurobaromètre, European Union Statistics on Income and Living Conditions, etc.).

Les résultats présentés dans ce rapport reposent, la plupart du temps, sur des analyses des situations de plusieurs catégories de revenus. Il nous semblait en effet important, pour étudier les classes moyennes, de ne pas oublier les groupes du haut et du bas de l'échelle. Selon nous, c'est dans la comparaison des différentes situations que l'on comprend mieux les conditions de vie des catégories intermédiaires. Le risque de ce type d'approche est de se laisser entraîner dans une lecture en terme d'inégalités, créant ainsi un effet de loupe sur les disparités entre les groupes.

Nous avons travaillé avec les déciles de niveau de vie, ce qui nous a permis d'affiner l'étude des modes de vie de chaque catégorie de la population. C'est un point d'amélioration par rapport aux travaux menés l'an dernier, qui amalgamaient 60% de la population dans l'ensemble « classes moyennes ». En revanche, ce type d'analyse complique la tâche : rares sont les publications — même si elles sont de plus en plus nombreuses — qui présentent des analyses par décile de niveau de vie. Il est souvent nécessaire de procéder soi-même à l'exploitation des données enquêtes individuelles, ce qui nécessite plus de temps et conduit à abandonner certaines pistes de recherche, pourtant prometteuses.

Les limites de cette recherche

Il reste que, s'agissant du malaise des classes moyennes, un point n'a été qu'effleuré : la problématique du déclassement d'une génération à l'autre. Pourtant, ce champ de recherche fécond a donné lieu à plusieurs résultats clés. Citons-en quelques-uns :

les nouvelles générations doivent posséder plus de diplômes pour espérer retrouver la position de leurs aînés¹⁰⁶ ;

les nouvelles générations acceptent parfois des conditions salariales inférieures et des postes moins qualifiés auxquels leur diplôme leur permettraient de prétendre, plutôt que de se retrouver sans emploi¹⁰⁷ ;

les enfants d'employés, d'ouvriers ou de professions intermédiaires ont aujourd'hui beaucoup moins de chances — comparativement aux enfants de cadres — de devenir eux-mêmes cadres par rapport à il y a 25 ans¹⁰⁸ ;

entre les générations nées à la fin des années 1940 et celles nées à la fin des années 1960, la part des individus immobiles (qui demeurent dans le même groupe social que leurs

¹⁰⁶ Louis CHAUVEL, *Le Destin des générations*, PUF, Paris, 1998 ; Christian BAUDELLOT, Michel GLAUDE, « Les diplômes se dévaluent-ils en se multipliant ? » *Économie et Statistique*, n° 225, 1986, p. 3-16 ; Marie DURU-BELLAT, *L'inflation scolaire, les désillusions de la méritocratie*. Paris, Seuil, 2006.

¹⁰⁷ Emmanuelle NAUZE-FICHET, Magda TOMASINI, « Parcours des jeunes à la sortie du système éducatif et déclassement salarial », *Notes Emploi Formation*, CEREQ, n°17, juin 2004, sur Internet : www.cereq.fr/pdf/nef17.pdf ; Marie Boëton, « Diplômés, trentenaires, déclassés », *Sociétés*, tome 405, n°11, 2006 ; Gérard FORGEOT, Jérôme GAUTIE, *Insertion professionnelle des jeunes et processus de déclassement*, INSEE, Série des documents de travail de la Direction des Etudes et Synthèses Économiques, n°G9711, avril 1997, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/docs_doc_travail/g9711.pdf

¹⁰⁸ Stéphanie DUPAYS, « En un quart de siècle, la mobilité sociale a peu évolué », *Données sociales - La société française, édition 2006*, INSEE, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/DONSOC06ym.PDF

parents) reste stable, autour de 38%, et, parmi les individus mobiles, les trajectoires ascendantes deviennent moins nombreuses tandis que les trajectoires descendantes augmentent¹⁰⁹.

Ces éléments expliquent peut-être le désenchantement actuel des classes moyennes, qui voient s'amenuiser leur espoir de prendre l'ascenseur social. Tout cela mériterait d'être approfondi, en comparant notamment avec les travaux réalisés dans d'autres pays¹¹⁰.

Un autre point n'a pas été développé ici : l'impact de la redistribution socio-fiscale sur les classes moyennes. Le sujet est en effet très vaste et mériterait, à lui seul, une recherche spécifique. Car le système des prélèvements obligatoires est très complexe ; il a de multiples incidences sur la distribution des niveaux de vie. Certains impôts sont proportionnels, d'autres progressifs, d'autres forfaitaires ; certaines déductions fiscales sont plus ou moins distributives. Au-delà de l'impôt sur les personnes, il convient de prendre en compte les impôts sur la consommation et sur les entreprises. Le système de protection sociale joue aussi, et pas toujours de manière univoque. On pourrait même élargir le champ d'analyse à la prise en compte de la fourniture de services publics par l'Etat aux ménages (éducation, logement, santé, etc.). Nous avons renoncé à développer cette problématique complexe, et il manque donc des clés d'interprétation du malaise des classes moyennes¹¹¹.

Enfin, l'une des faiblesses de cette recherche est d'ordre sémantique. Tout au long du rapport, nous avons utilisé l'expression « classes moyennes ». Or, l'utilisation du mot « classe » n'est pas très appropriée. Car non seulement les classes moyennes ne sont pas un groupe homogène en terme de classe sociale ou professionnelle, mais l'étude de leurs conditions de vie ne permettent pas de définir des comportements ou des attitudes qui leur seraient propres. Ce que l'on observe, plutôt, c'est l'influence du revenu, celui-ci imprimant continûment sa marque entre le bas et le haut de l'échelle :

¹⁰⁹ Camille PEUGNY, « Quand l'ascenseur social descend : les conséquences individuelles et collectives du déclassement social », Rapport pour la Mission de la recherche (MiRe/Drees), convention de recherche n° 03/227, 2006.

¹¹⁰ Voir par exemple la recension des travaux canadiens réalisée par Simon LANGLOIS (2003), *op. cit.* Pour les Etats-Unis, voir Paul W. KINGSTON, « The implication of intergenerational class mobility for class theory: A comment on Western », *Social Forces*, vol. 75, n°1, p. 323-327. Pour la Grande-Bretagne, voir Stein RIGEN, « *Citizens, Families, and Reform* », Oxford, Clarendon Press, 2006. Une intéressante comparaison européenne est présentée par Thomas COUPPIE et Michèle MANSUY, « L'insertion professionnelle des débutants en Europe : des situations contrastées », *Economie et Statistique*, n° 378-379, 2004, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es378-379h.pdf

¹¹¹ Pour ceux qui voudraient néanmoins aller plus loin, nous recommandons la lecture des articles et ouvrages suivants : Élise AMAR, Vincent BONNEFOY, François MARICAL, Benoît MIROUSE, « La redistribution en 2007 et la réforme de l'impôt sur le revenu et de la prime pour l'emploi », *France portrait social*, INSEE, novembre 2008, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FPORSOC08h.PDF ; Élise AMAR, Magali BEFFY, François MARICAL, Émilie RAYNAUD, « Les services publics de santé, éducation et logement contribuent deux fois plus que les transferts monétaires à la réduction des inégalités de niveau de vie », *France portrait social*, INSEE, novembre 2008, sur Internet http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FPORSOC08i.PDF ; Pierre COURTIOUX, Nadine LAIB, Sylvie LE MINEZ et Benoît MIROUSE (2005), *op. cit.* ; François BOURGUIGNON, *Fiscalité et redistribution*, rapport du Conseil d'Analyse Economique, n° 11, Paris, La Documentation Française, 1998 ; Olivia MONTEL-DUMONT (dir.), « Fiscalité et revenus », *Cahiers Français*, n° 343, Documentation française, mars-avril 2008 ; Gordon TULLOCK, *Economics of income redistribution*, 2e édition, Londres, Springer, 1997 ; Thomas PIKETTY, « La redistribution fiscale face au chômage », *Revue française d'économie*, vol. 12, n°1, 1997 ; Virginie GIMBERT, « Classes moyennes » et redistribution : le cas français dans une perspective internationale », *Note de veille*, n° 74, Centre d'analyse stratégique, 24 septembre 2007, sur Internet : <http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/NoteVeille74-2.pdf> ; Georges HATCHUEL, *Transferts sociaux et redistribution*, CREDOC, juillet 1985 ; voir aussi le dossier spécial coordonné par l'OFCE : Europe - Protection sociale, fiscalité et redistribution, sur Internet : <http://www.ofce.sciences-po.fr/dossiers/europe3.htm>

la plupart des indicateurs de conditions de vie varient en effet régulièrement à chaque décile de niveau de vie. Une recherche précédente du CREDOC avait déjà révélé, de ce point de vue, la prépondérance du revenu sur la profession et catégorie sociale¹¹².

Certes, l'expression « classe moyenne » fait écho dans le grand public : deux tiers de nos concitoyens se reconnaissent sous cette appellation. Mais ce sentiment d'appartenance s'apparente beaucoup à une réticence à s'afficher en bas et — surtout — en haut de l'échelle sociale, et non à une véritable conscience de classe. Nous devrions en fait parler de « catégories de revenus intermédiaires », plutôt que de « classes moyennes ». Cette dernière appellation est plus parlante, mais elle est moins exacte.

Prolongements

Enfin, deux pistes de recherches futures peuvent sembler aujourd'hui intéressantes. La première consisterait à travailler à partir des enquêtes sur les revenus fiscaux, afin de déterminer l'évolution des niveaux de vie de chaque décile de la population, sur longue période. Cela permettrait de mieux saisir l'ensemble des mouvements qui sont intervenus dans la distribution des revenus depuis les années 1980. Jusqu'ici, les recherches ont porté sur quelques points seulement de la distribution (les hauts revenus ou les bas revenus), il serait intéressant de prendre en compte toutes les catégories de revenus, comme cela a pu être fait au Canada et aux Etats-Unis¹¹³.

De même, toujours à partir des enquêtes sur les Revenus fiscaux, il serait intéressant de calculer l'évolution, sur longue période également, de la proportion d'individus dont les niveaux de vie sont compris entre 75% et 150% du revenu médian. A notre connaissance, les seuls travaux réalisés jusqu'à maintenant reposent sur l'enquête Budget de famille, qui n'est pas la plus appropriée pour mesurer la dispersion des revenus, d'autant qu'elles ne sont réalisées que tous les cinq ans environ. L'analyse des conditions de vie de la population nécessite en effet de mobiliser des enquêtes longitudinales au minimum annuelles.

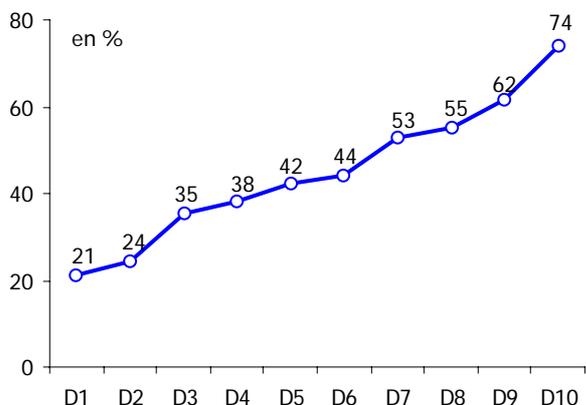
¹¹² Régis BIGOT (2007), *op. cit.*

¹¹³ Michael C. WOLFSON et Brian MURPHY (1998), *op. cit.*

Annexes

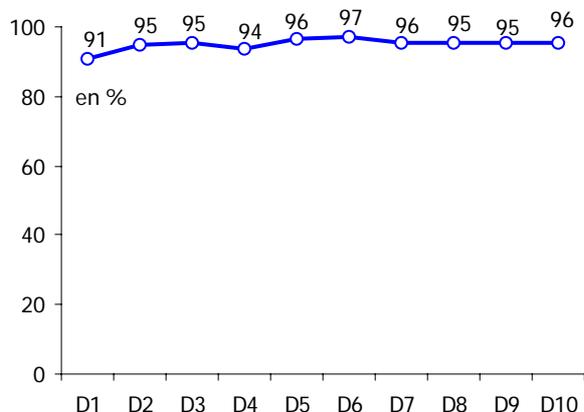
1. Les modes de vie et les opinions des Français selon les déciles de niveau de vie

Taux d'équipement des ménages en lave-vaisselle, par décile de niveau de vie



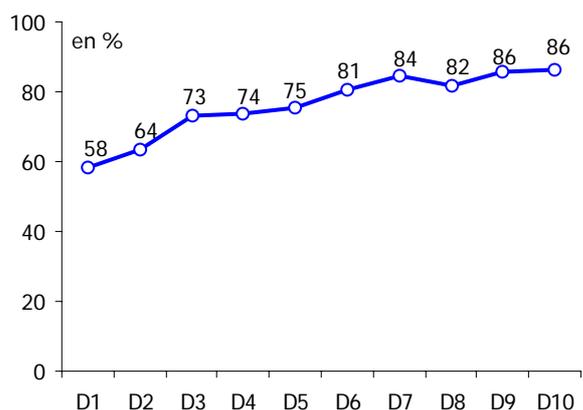
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

Taux d'équipement des ménages en téléviseur, par décile de niveau de vie



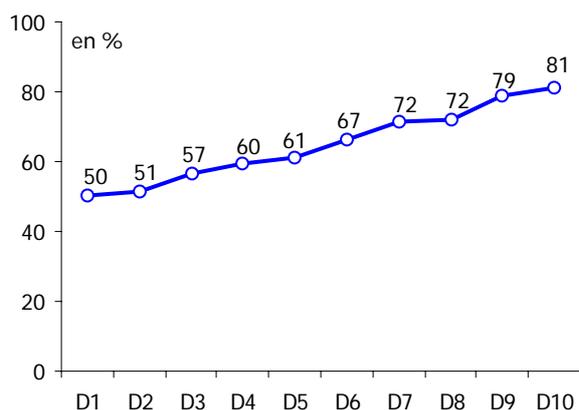
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

Taux d'équipement des ménages en magnéto-lecteur DVD, par décile de niveau de vie



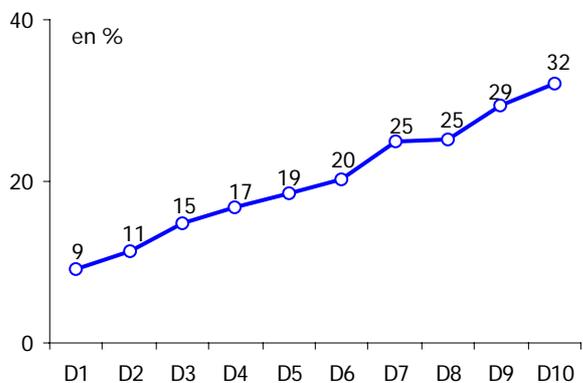
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

Taux d'équipement des ménages en chaîne hi-fi, par décile de niveau de vie



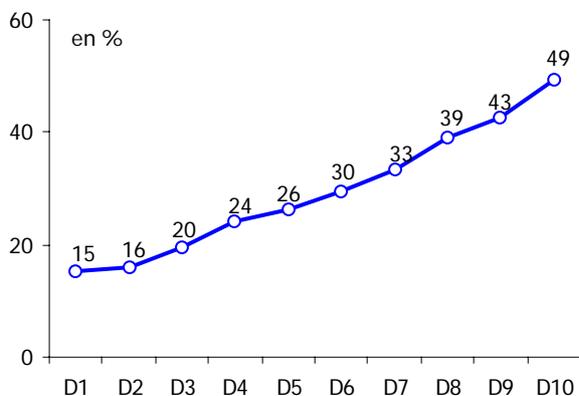
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

Taux d'équipement des ménages en caméscope, par décile de niveau de vie



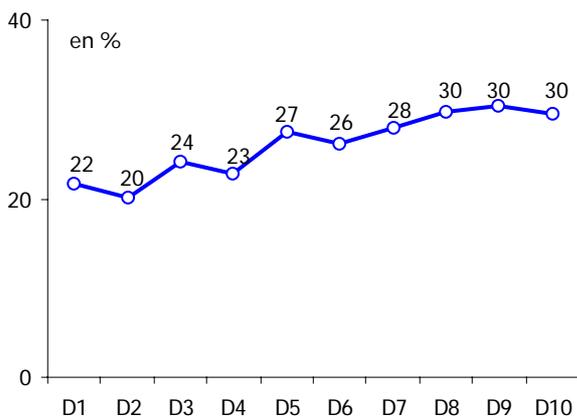
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

Taux d'équipement des ménages en appareil photo numérique, par décile de niveau de vie



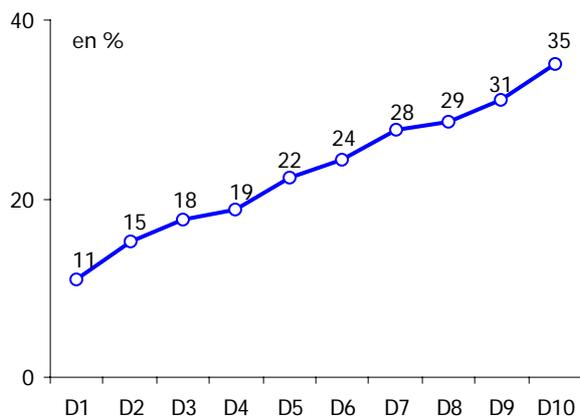
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

Taux d'équipement des ménages en baladeur, lecteur de CD/MP3, par décile de niveau de vie



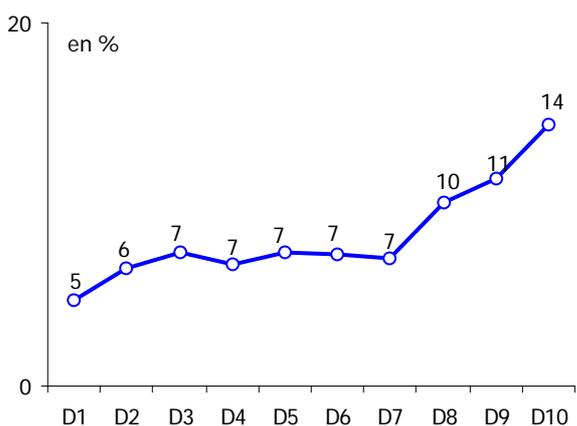
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

Taux d'abonnement des ménages à Canal + ou Canal Satellite, par décile de niveau de vie



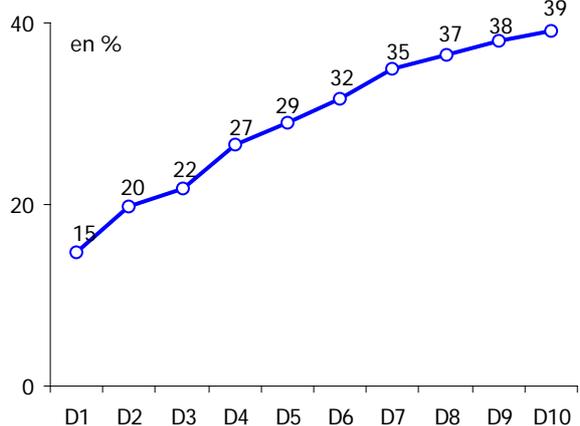
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

Taux d'abonnement des ménages au câble, par décile de niveau de vie



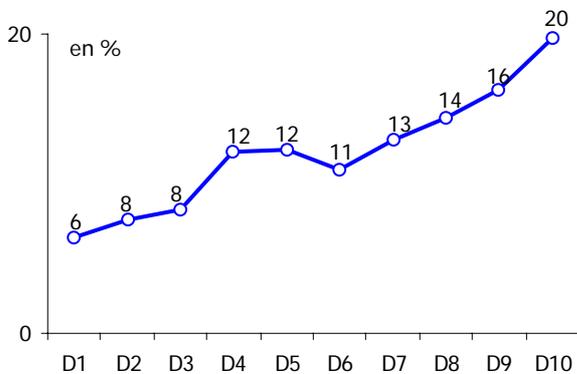
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

Taux d'abonnement des ménages à un club de sport, par décile de niveau de vie



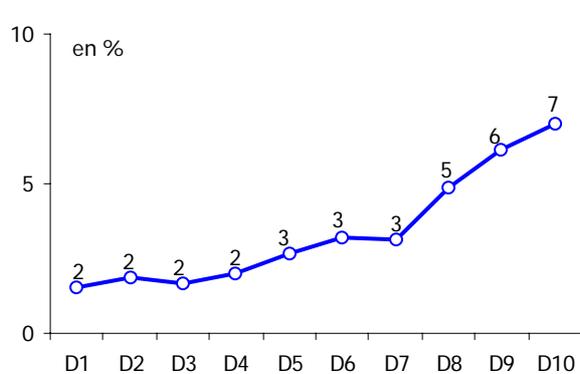
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

Taux d'abonnement des ménages à un club de loisirs, par décile de niveau de vie



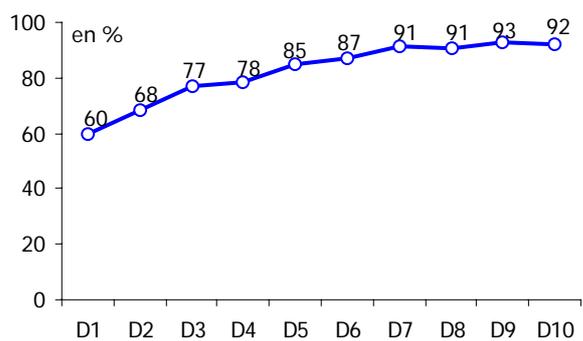
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

Taux d'abonnement des ménages au théâtre ou au cinéma, par décile de niveau de vie



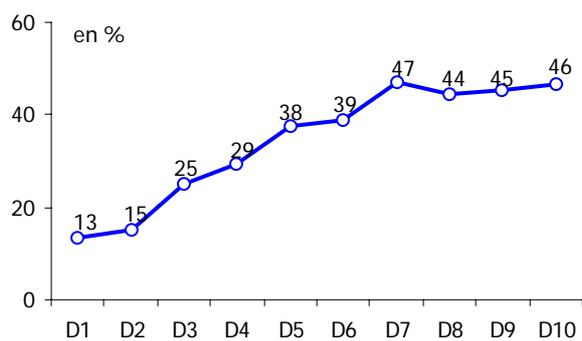
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

Proportion de ménages disposant d'au moins une voiture, par décile de niveau de vie



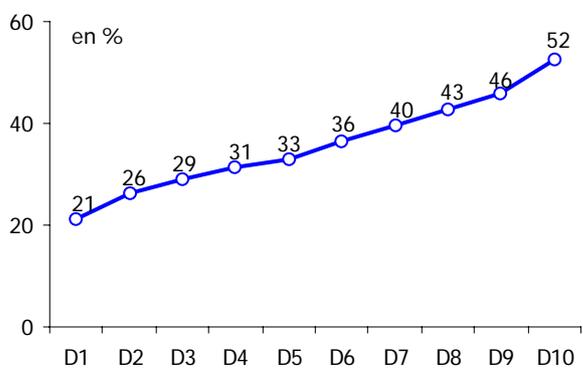
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

Proportion de ménages disposant d'au moins deux voitures, par décile de niveau de vie



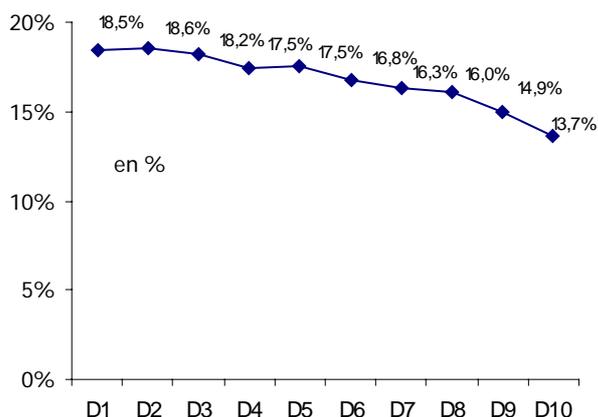
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

Taux d'abonnement des ménages à des journaux, des revues, par décile de niveau de vie



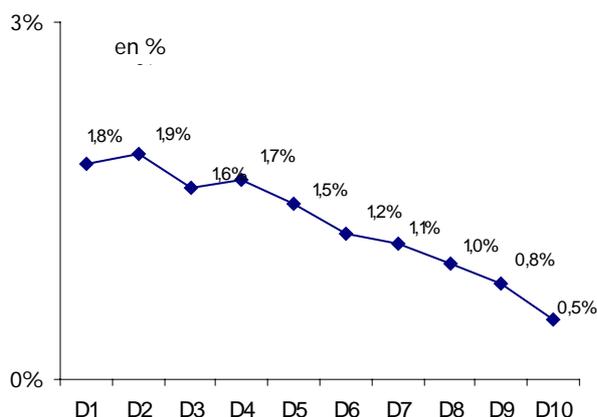
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

Poids des dépenses en produits alimentaires dans le budget des ménages, par décile de niveau de vie



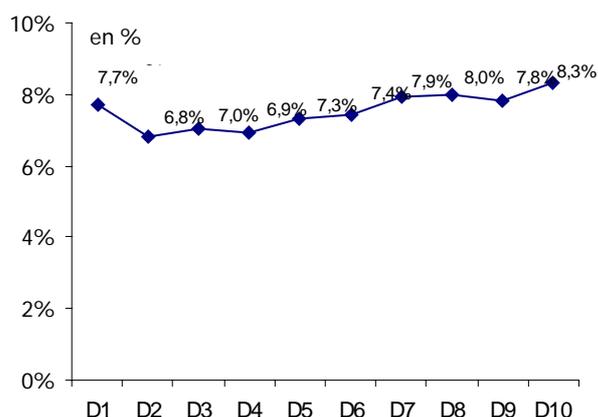
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

Poids des dépenses en tabac dans le budget des ménages, par décile de niveau de vie



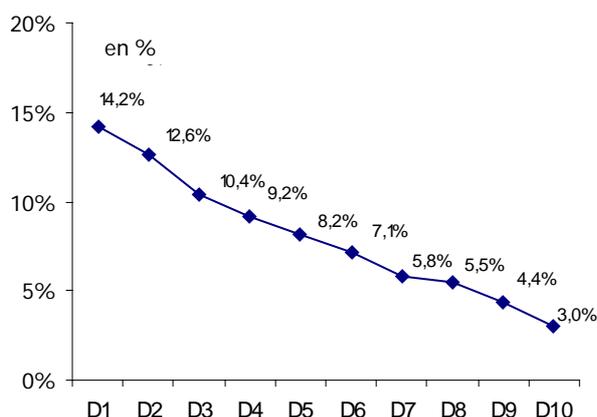
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

Poids des dépenses en habillement et chaussures dans le budget des ménages, par décile de niveau de vie



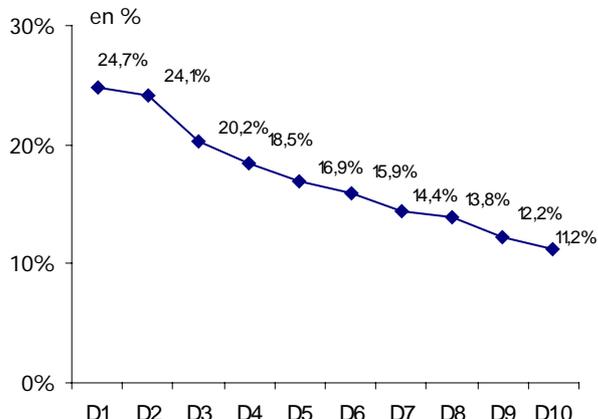
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

Poids des dépenses en loyers et charges des locataires pour la résidence principale dans le budget des ménages, par décile de niveau de vie



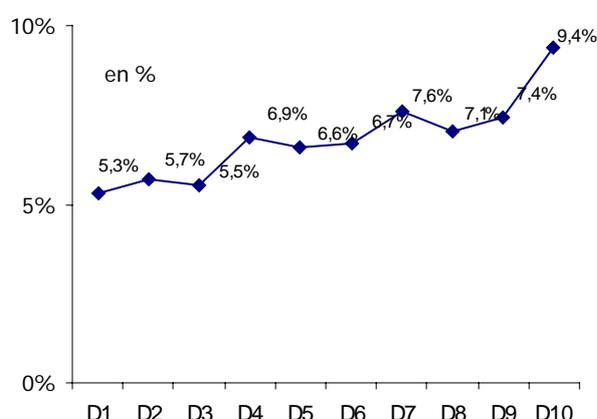
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

Poids des dépenses en logement, eau, gaz et électricité dans le budget des ménages, par décile de niveau de vie



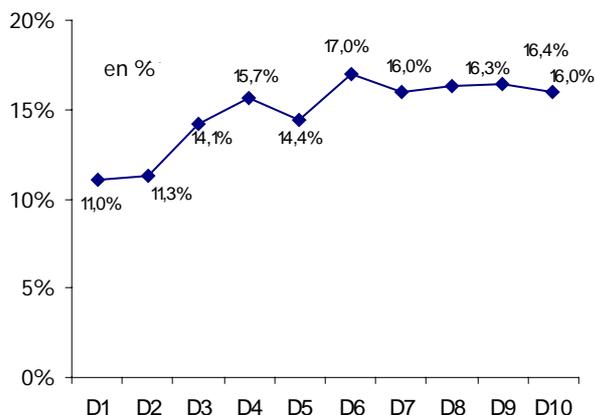
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

Poids des dépenses en ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison dans le budget des ménages, par décile de niveau de vie



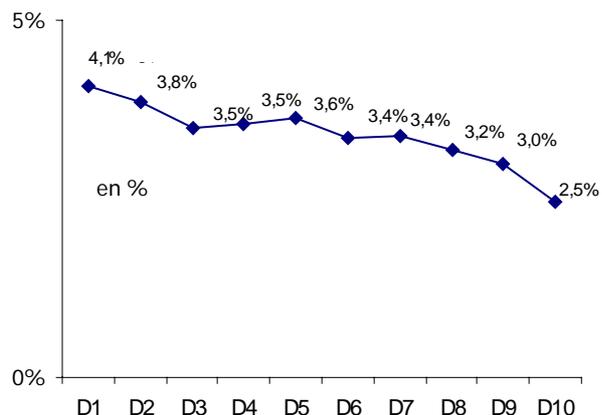
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

Poids des dépenses en transport dans le budget des ménages, par décile de niveau de vie



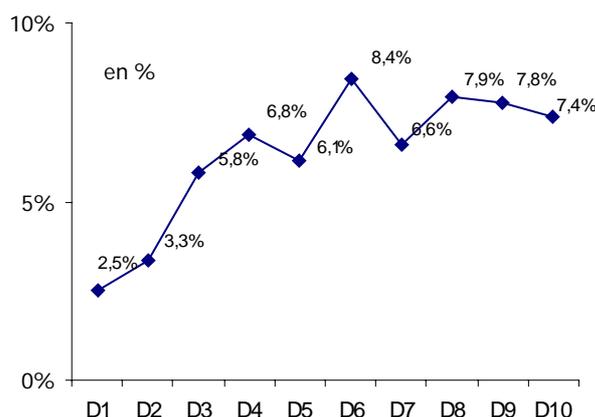
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

Poids des dépenses en services de téléphone, Internet ... dans le budget des ménages, par décile de niveau de vie



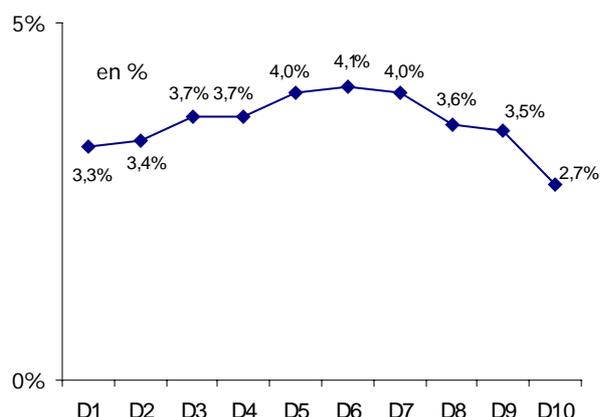
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

Poids des dépenses en achat d'automobile dans le budget des ménages, par décile de niveau de vie



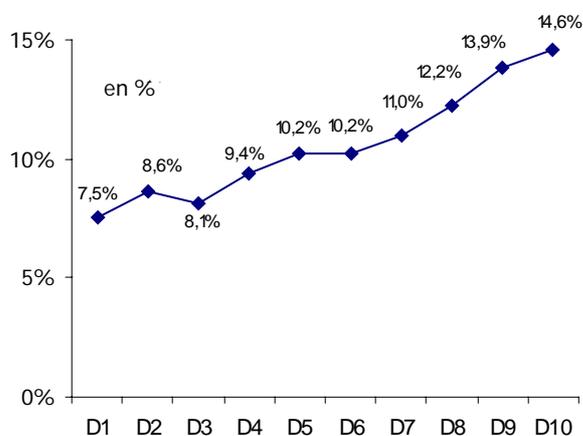
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

Poids des dépenses en carburants, électricité, huiles et lubrifiants dans le budget des ménages, par décile de niveau de vie



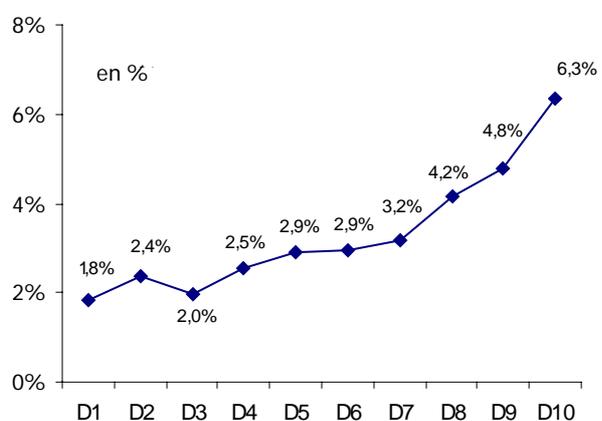
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

Poids des dépenses en loisirs et culture dans le budget des ménages, par décile de niveau de vie



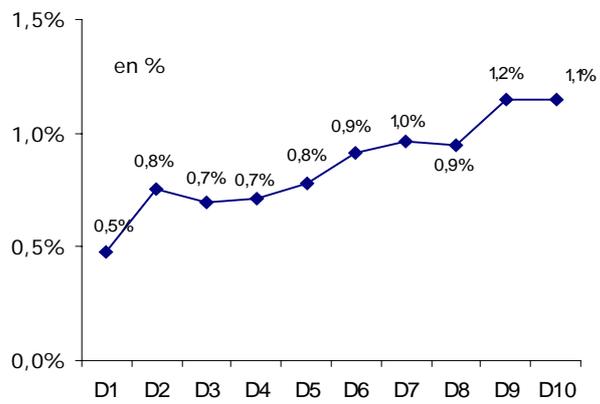
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

Poids des dépenses en voyages à forfait, week-end, excursion dans le budget des ménages, y compris voyages scolaires, par décile de niveau de vie



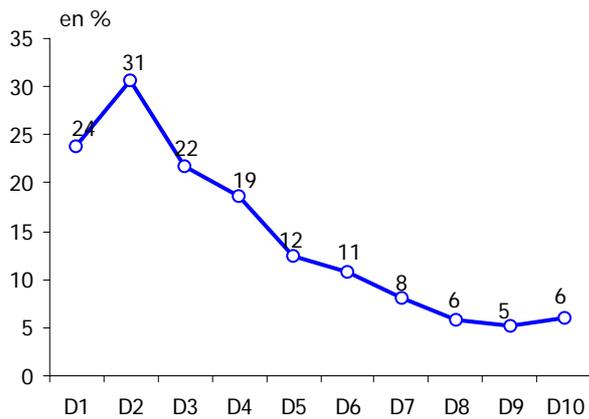
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

**Poids des dépenses en salon de coiffure et
esthétique corporelle dans le budget des ménages,
par décile de niveau de vie**



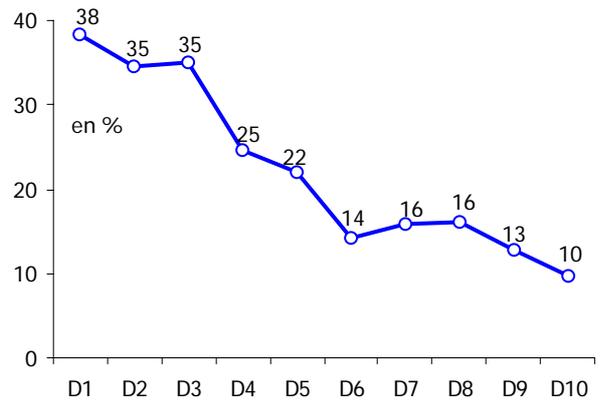
Source : INSEE, enquête Budget des familles, 2006

Taux de chômage, par décile de niveau de vie



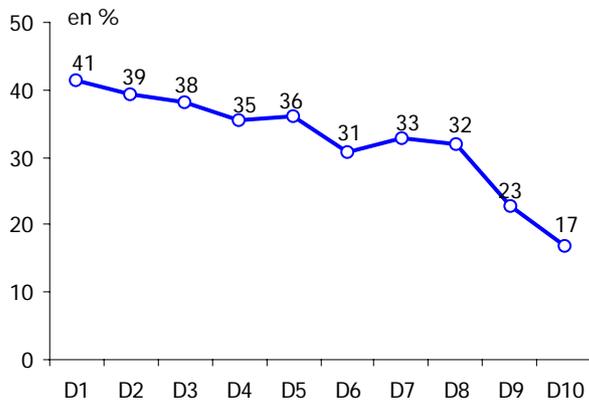
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Proportion d'actifs travaillant à temps partiel, par décile de niveau de vie



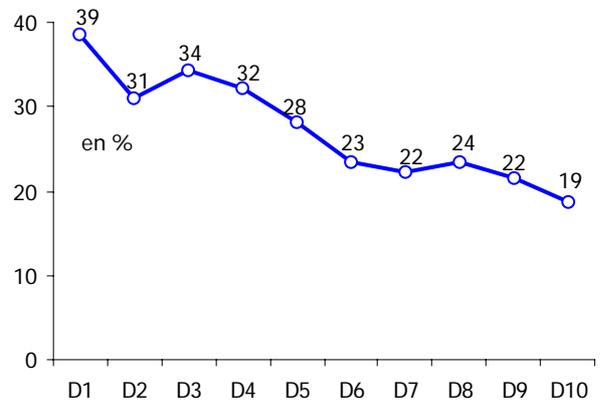
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Taux de personnes ayant connu le chômage au cours des dix dernières années, par décile de niveau de vie



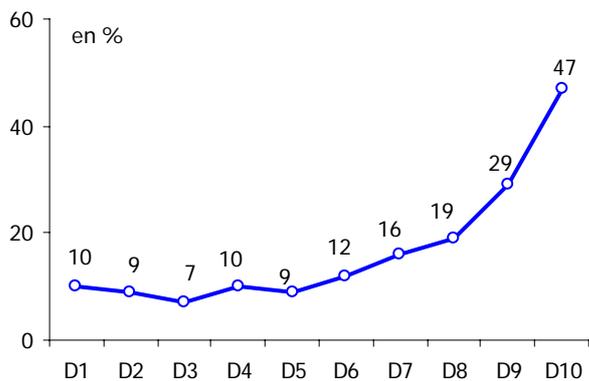
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Chômage prolongé d'un membre du foyer au cours des dix dernières années, par décile de niveau de vie



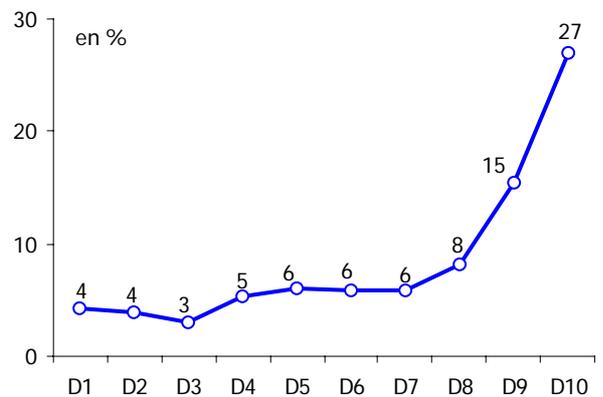
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Taux de possession de valeurs mobilières, par décile de niveau de vie



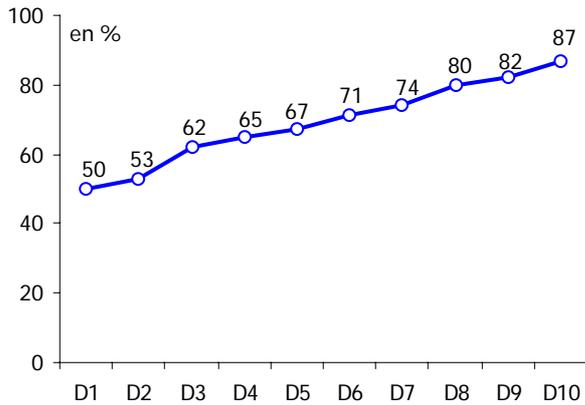
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Taux de possession de biens immobiliers (en dehors du logement principal), par décile de niveau de vie



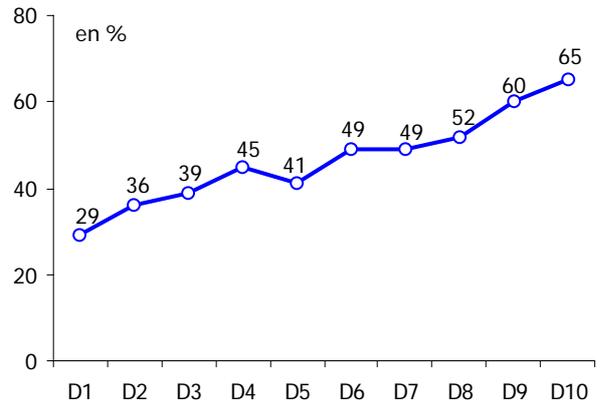
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Taux de possession de produit d'épargne liquide, par décile de niveau de vie



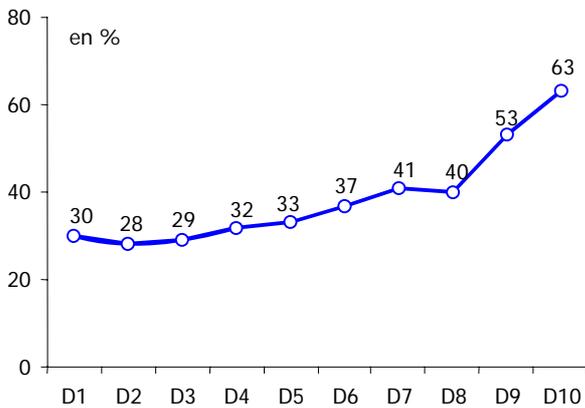
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Taux de possession de produit d'assurance-vie, par décile de niveau de vie



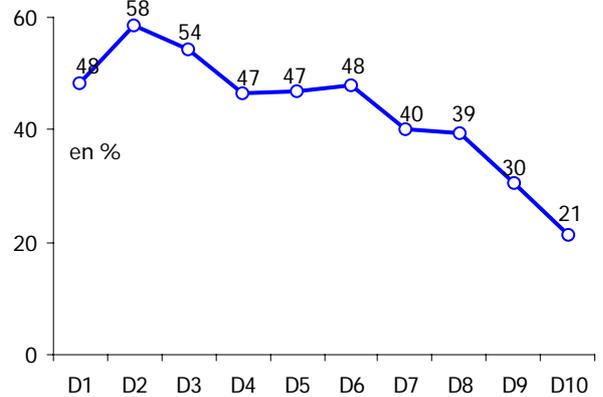
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Proportion d'individus propriétaires de leur logement principal, par décile de niveau de vie



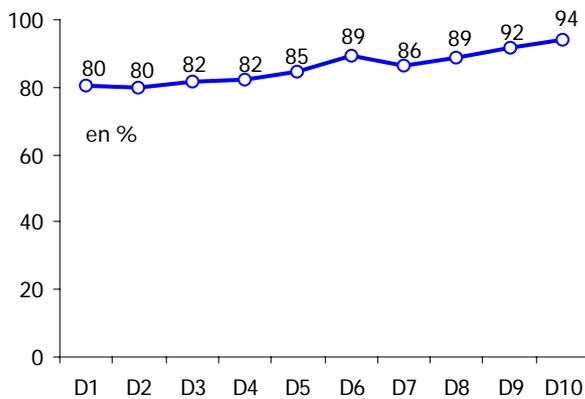
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Proportion d'individus jugeant leurs dépenses de logement lourdes ou très lourdes, par décile de niveau de vie



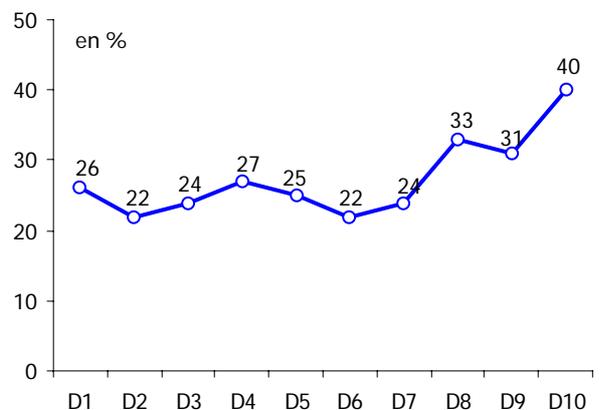
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Proportion d'individus considérant que le nombre de pièces de leur logement est suffisant, par décile de niveau de vie



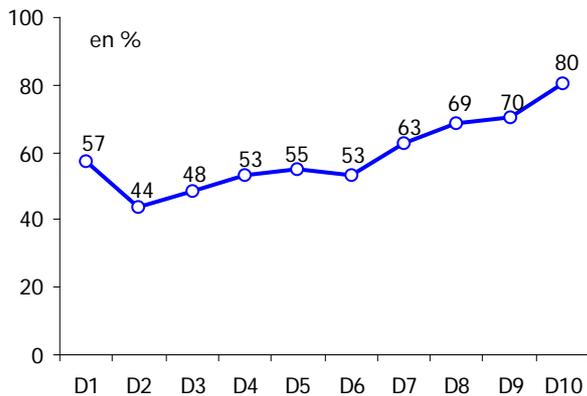
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Proportion d'individus très satisfaits de leur cadre de vie quotidien, par décile de niveau de vie



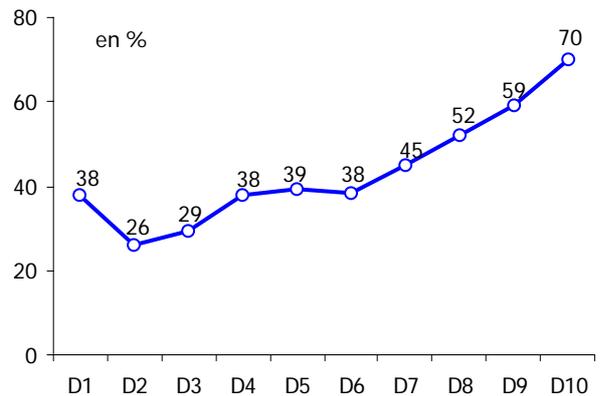
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Possession d'au moins un ordinateur à domicile, par décile de niveau de vie



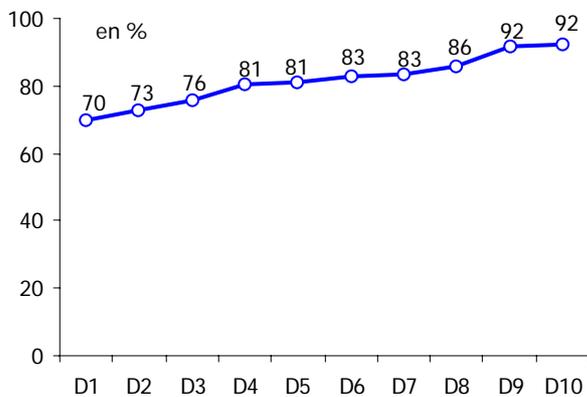
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Connexion à Internet à domicile, par décile de niveau de vie



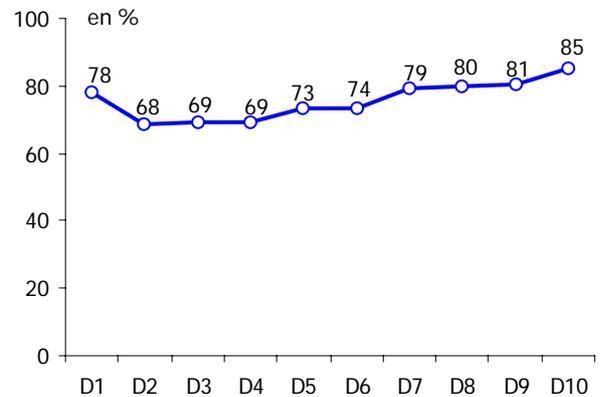
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Possession d'au moins un poste téléphonique fixe à domicile, par décile de niveau de vie



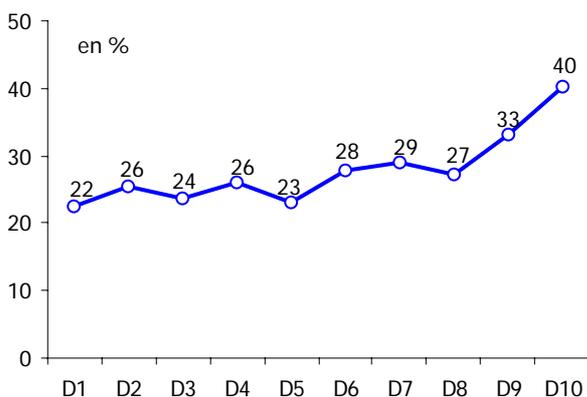
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Possession d'un téléphone mobile, par décile de niveau de vie



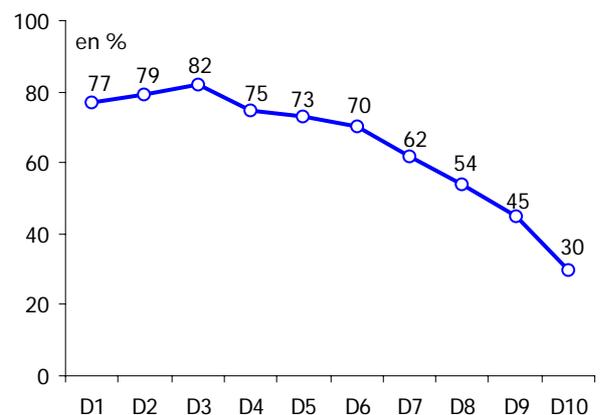
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Proportion d'individus considérant que les découvertes scientifiques améliorent beaucoup la vie quotidienne, par décile de niveau de vie



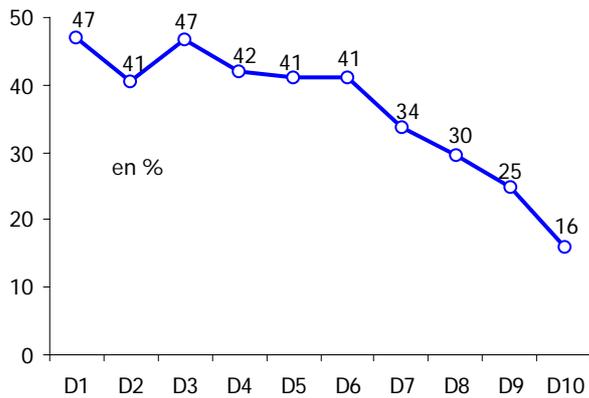
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Proportion d'individus déclarant s'imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de leur budget, par décile de niveau de vie



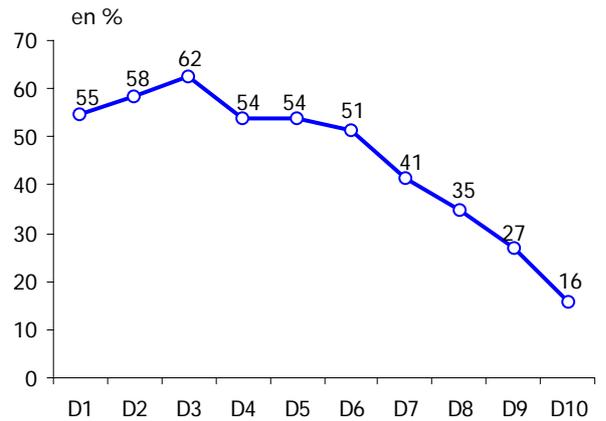
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Restrictions déclarées sur la voiture, par décile de niveau de vie



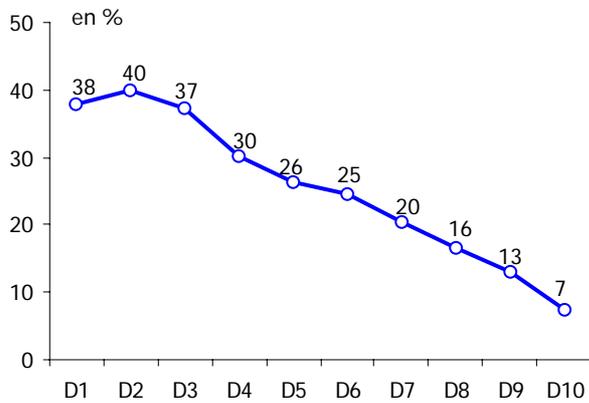
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Restrictions déclarées sur l'achat d'équipement ménager, par décile de niveau de vie



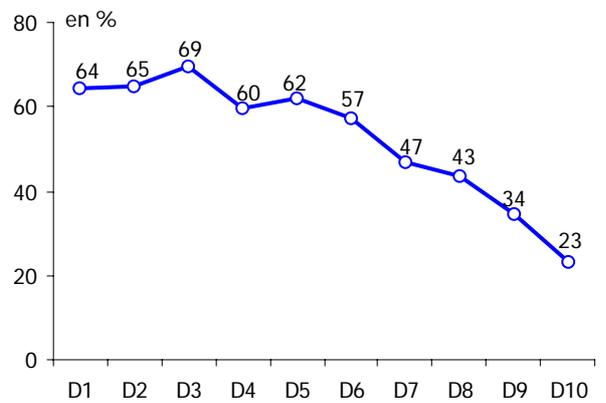
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Restrictions déclarées sur l'alimentation, par décile de niveau de vie



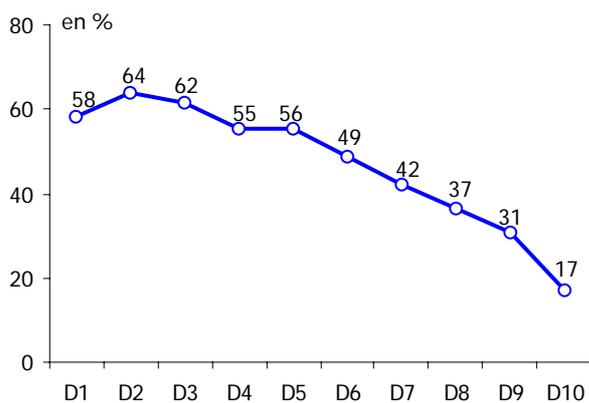
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Restrictions déclarées sur les vacances et les loisirs, par décile de niveau de vie



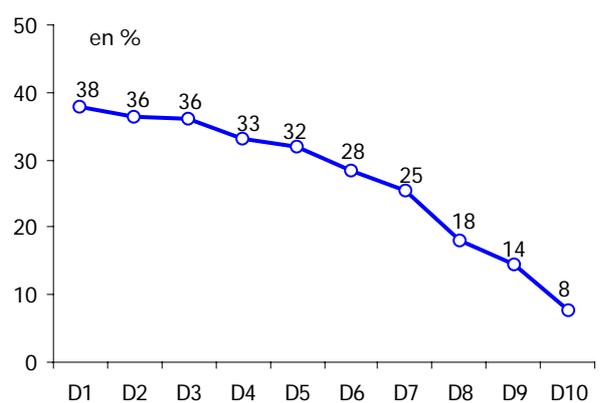
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Restrictions déclarées sur l'habillement, par décile de niveau de vie



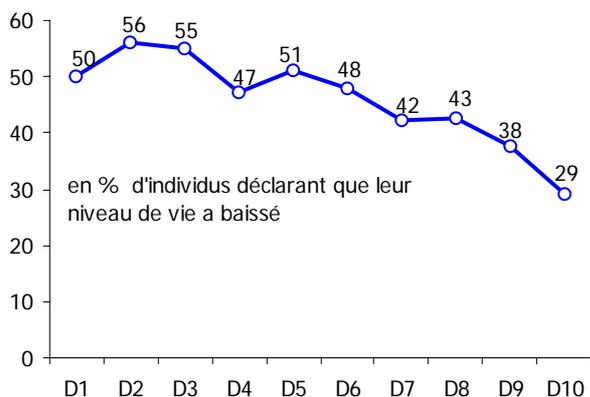
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Restrictions déclarées sur le logement, par décile de niveau de vie



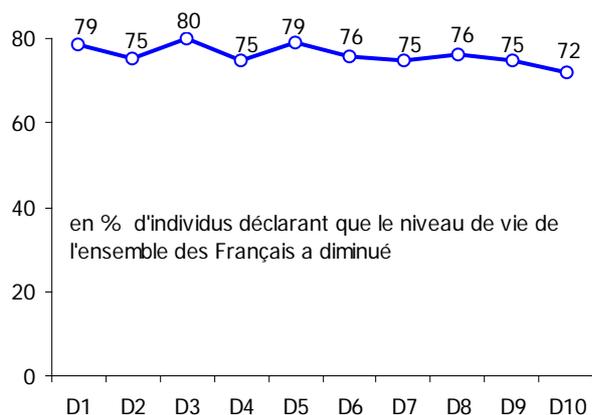
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Opinion sur l'évolution du niveau de vie personnel depuis 10 ans, par décile de niveau de vie



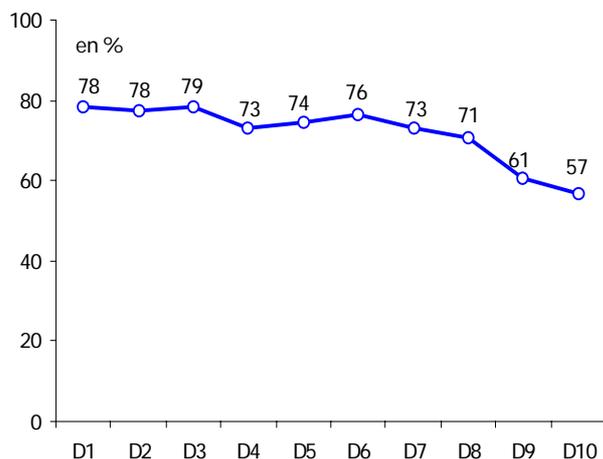
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Opinion sur l'évolution du niveau de vie des Français depuis 10 ans, par décile de niveau de vie



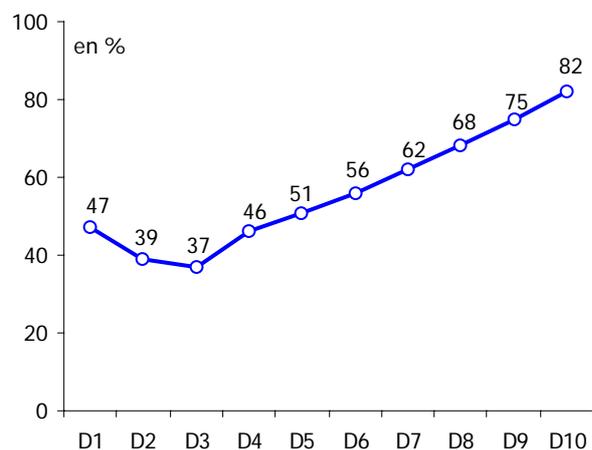
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Préférence pour une augmentation du pouvoir d'achat (plutôt que du temps libre), par décile de niveau de vie



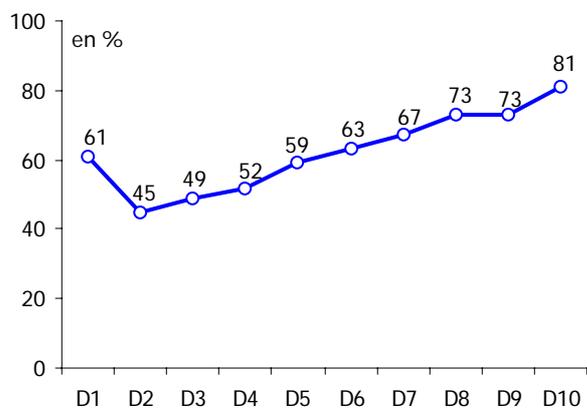
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Taux de départ en vacances au cours des douze derniers mois, par décile de niveau de vie



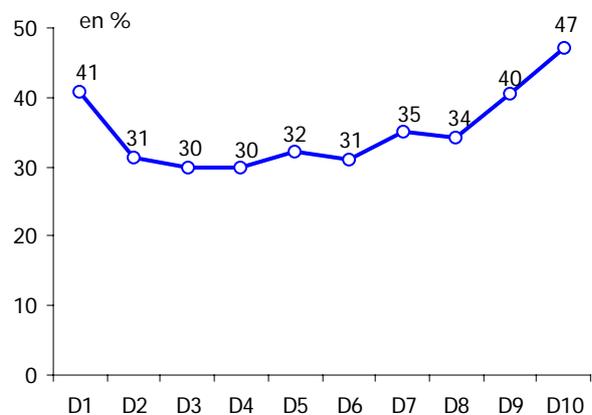
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Fréquentation (régulière ou exceptionnelle) d'un cinéma, par décile de niveau de vie



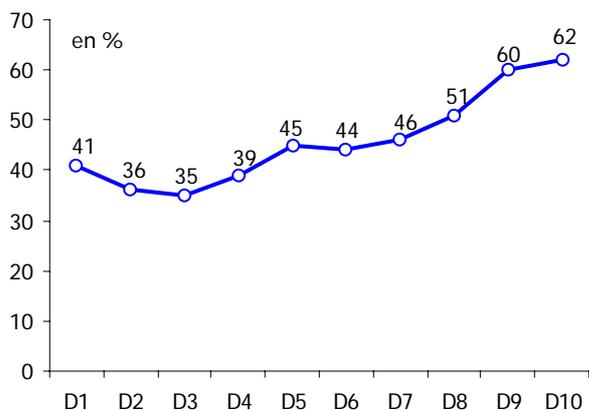
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Fréquentation (régulière ou exceptionnelle) d'une bibliothèque, par décile de niveau de vie



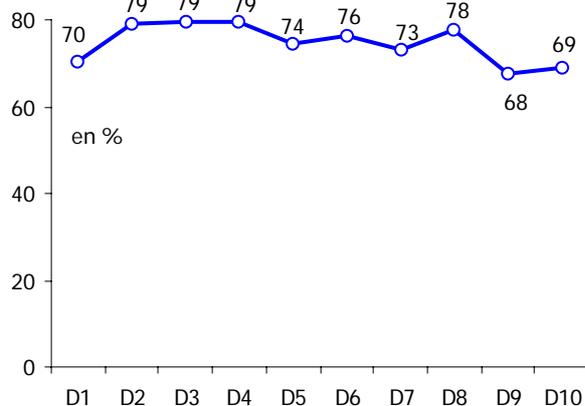
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Adhère à au moins une association, par décile de niveau de vie



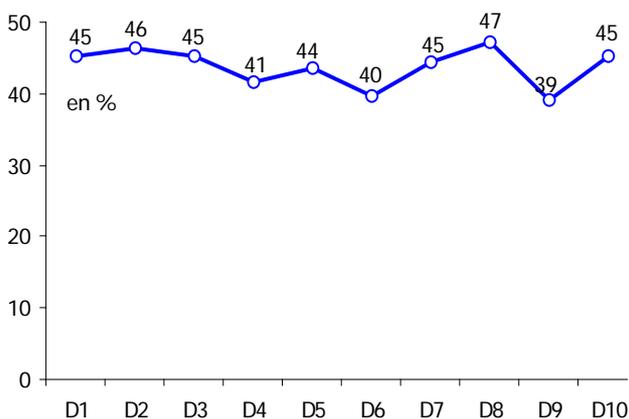
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Regarde la télévision tous les jours, par décile de niveau de vie



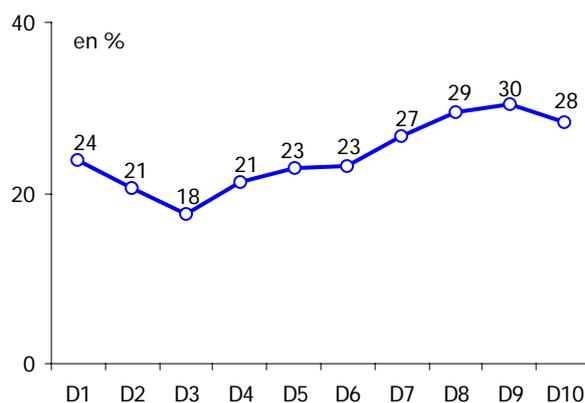
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Reçoit des amis ou des relations au moins une fois par semaine, par décile de niveau de vie



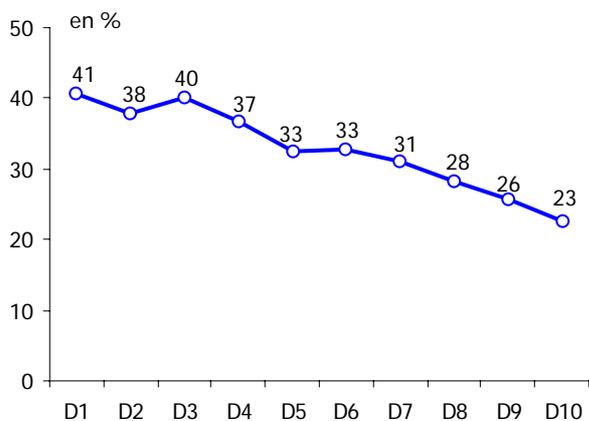
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

Proportion de personnes satisfaites de leur état de santé par rapport à des personnes du même âge, par décile de niveau de vie



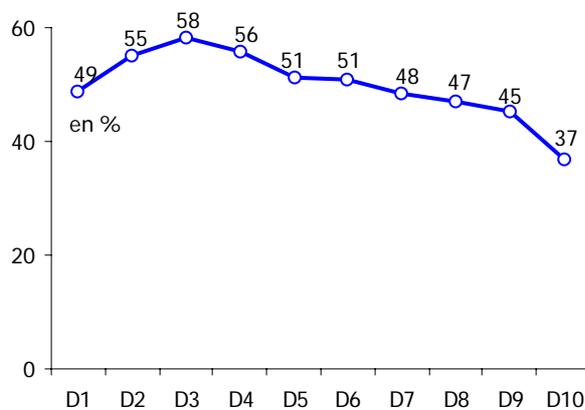
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

A souffert de maux de tête au cours des quatre dernières semaines, par décile de niveau de vie



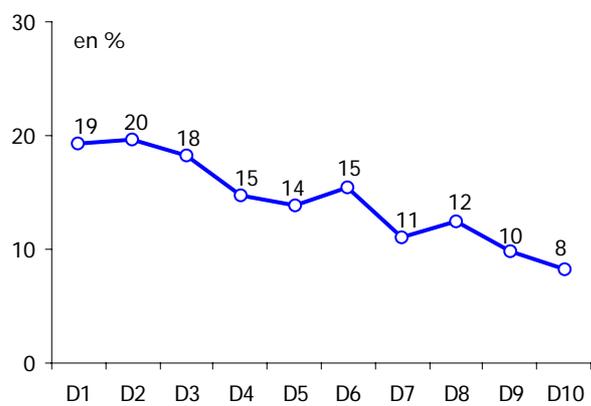
Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

A souffert de mal au dos au cours des quatre dernières semaines, par décile de niveau de vie



Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

A souffert d'état dépressif au cours des quatre dernières semaines, par décile de niveau de vie

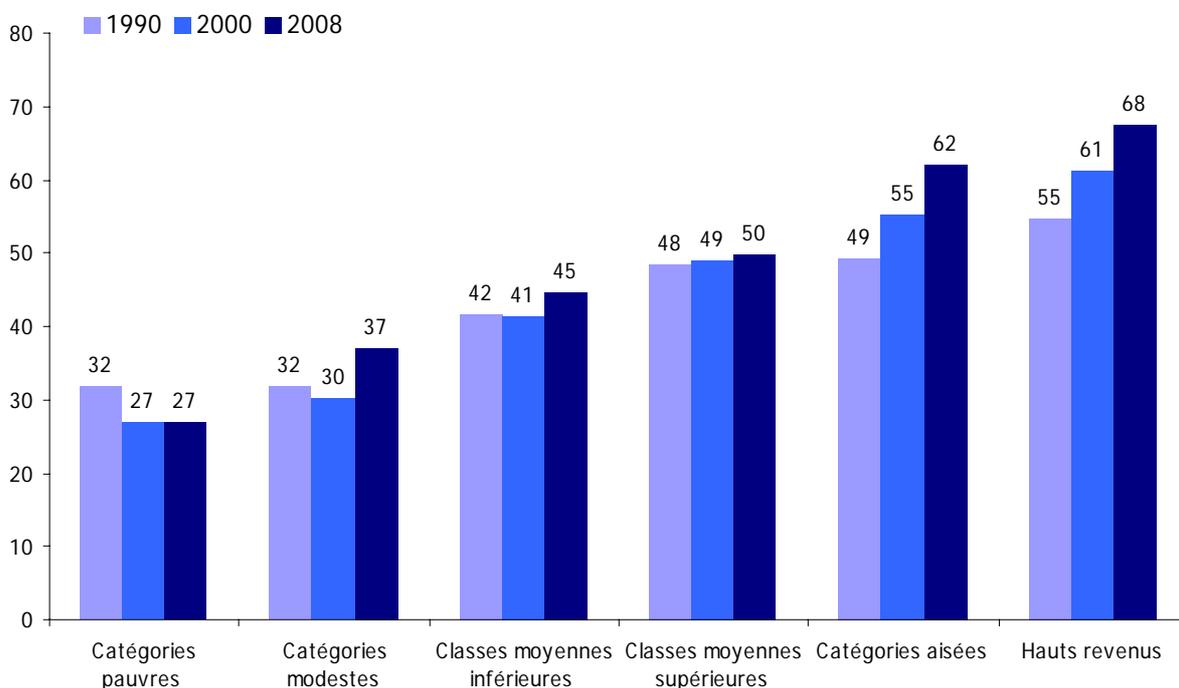


Source : CREDOC, Conditions de vie et Aspirations des Français, 2005-2007

2. Graphiques complémentaires

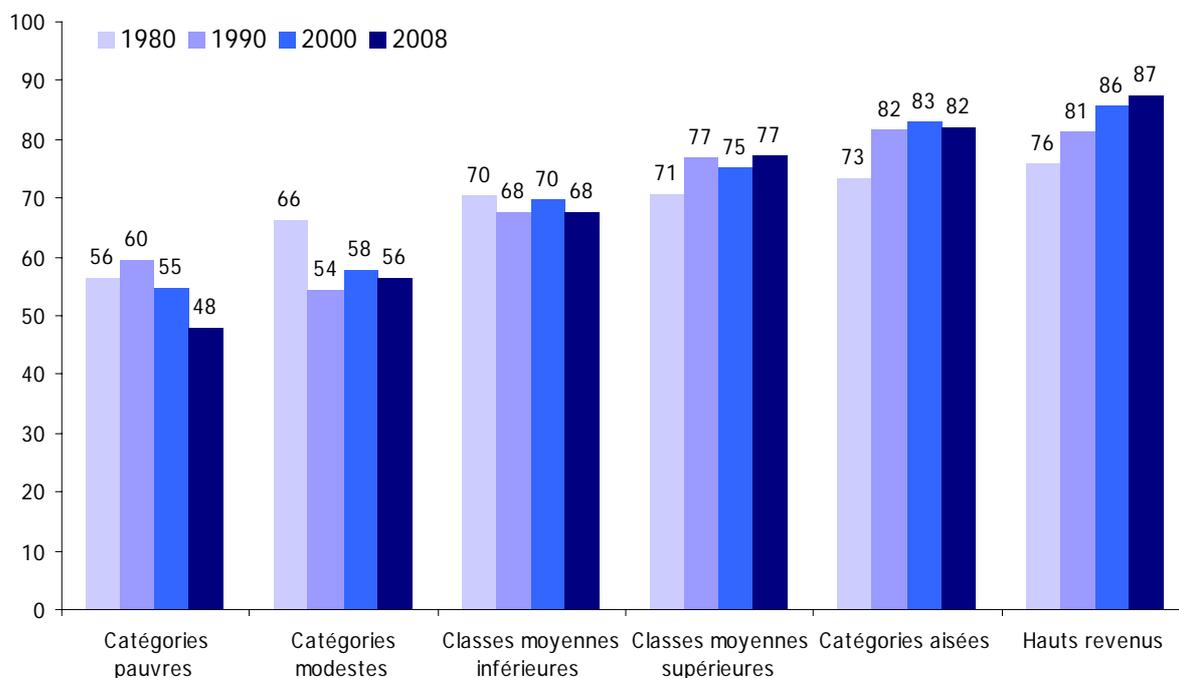
Graphique 71 – Proportion d'individus disposant des actifs patrimoniaux suivants (en %)

Assurance-vie



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

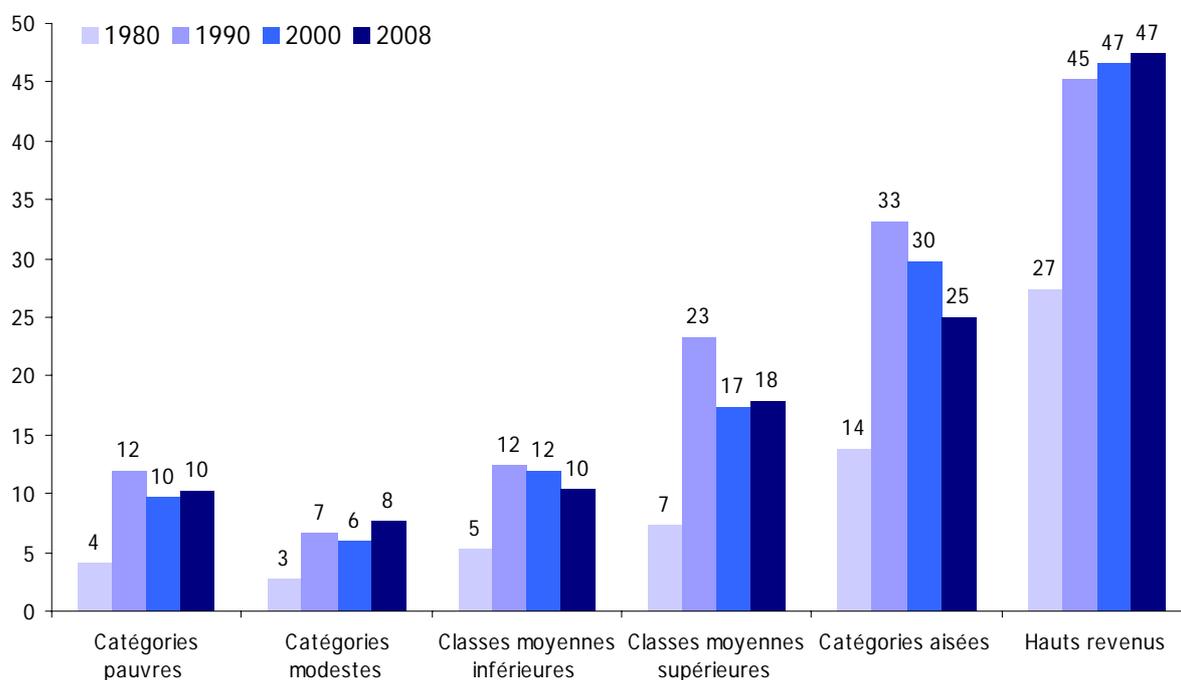
Produits d'épargne liquide



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

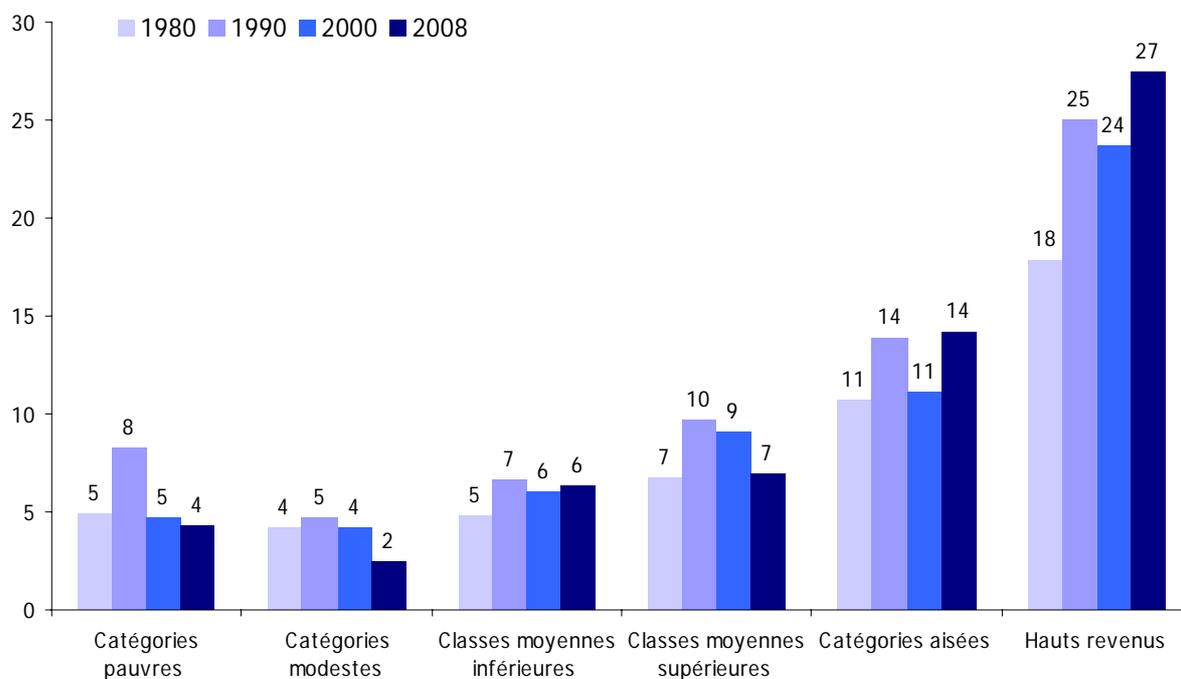
Graphique 72 – Proportion d'individus disposant des actifs patrimoniaux suivants (en %)

Valeurs mobilières



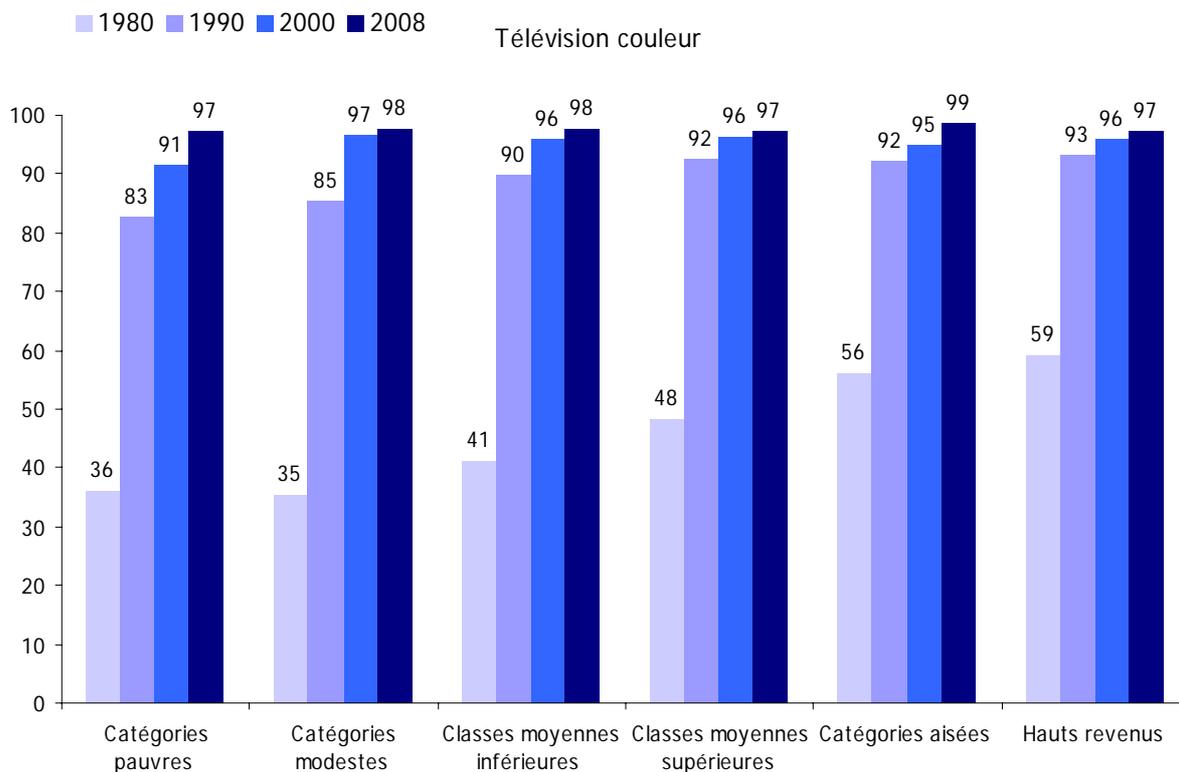
Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Biens immobiliers (autres que le logement principal)

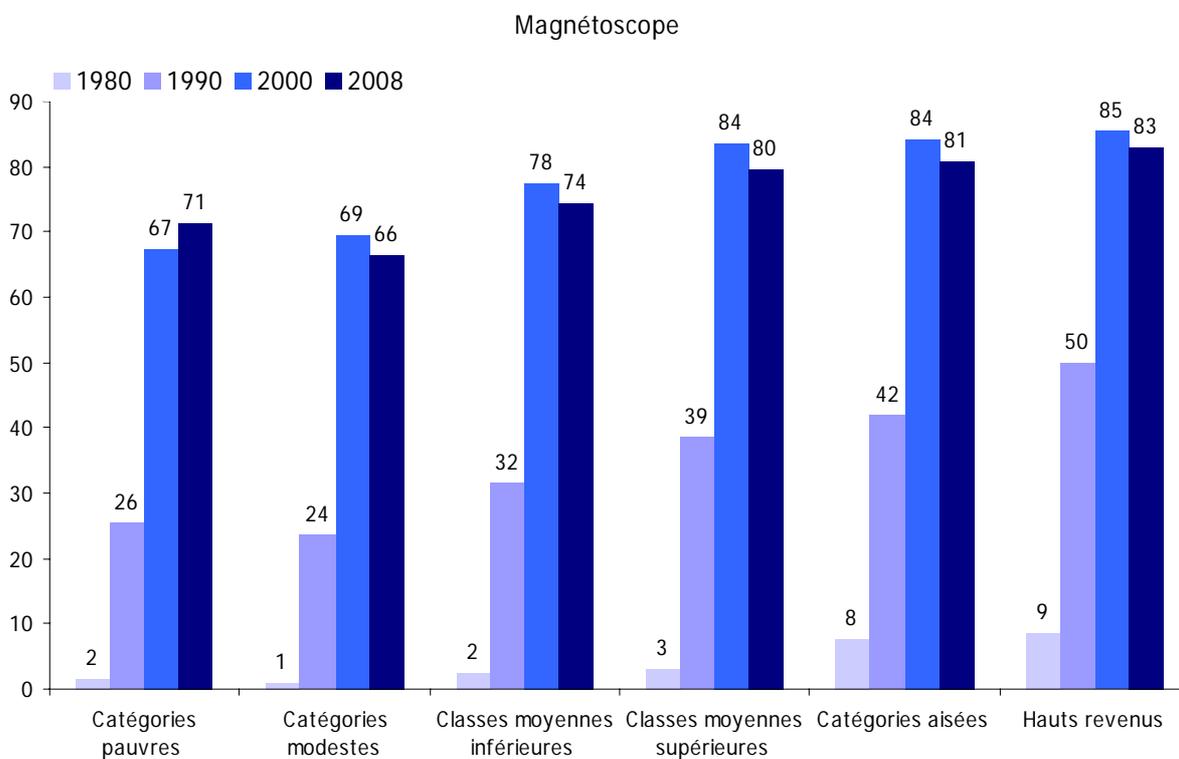


Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Graphique 73 – Proportion d'individus disposant des équipements suivants (en %)

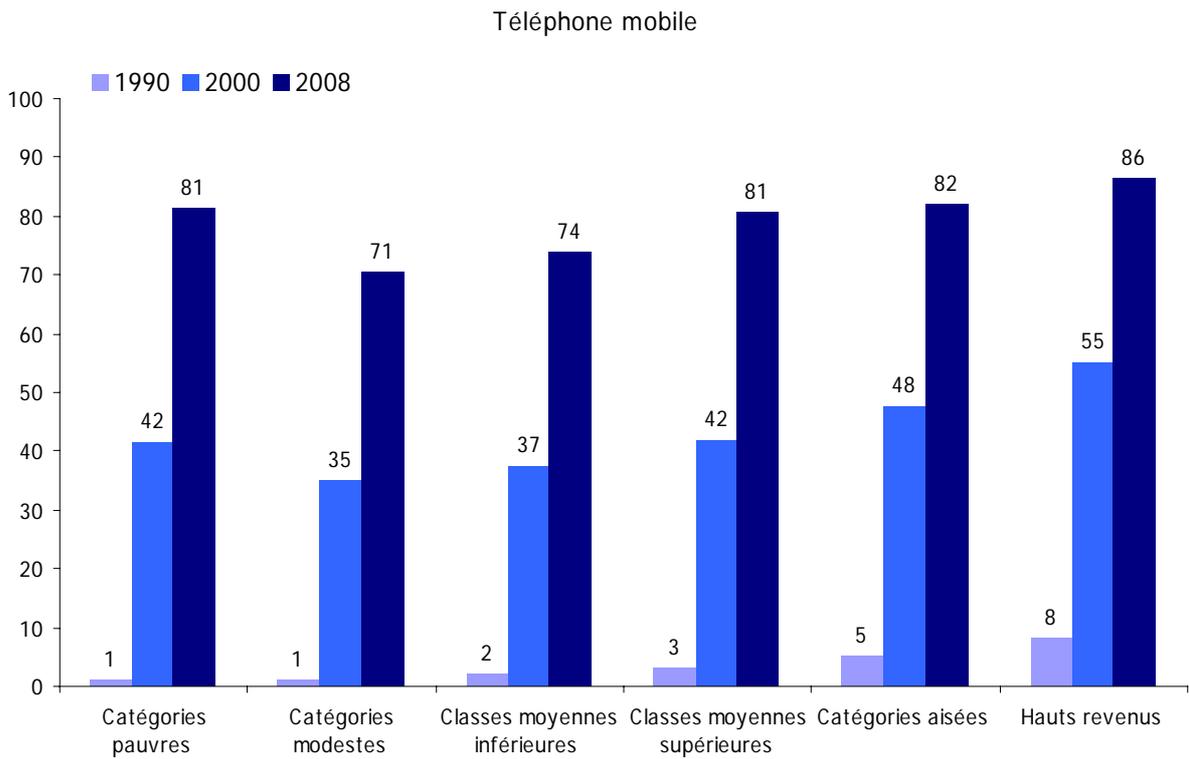


Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

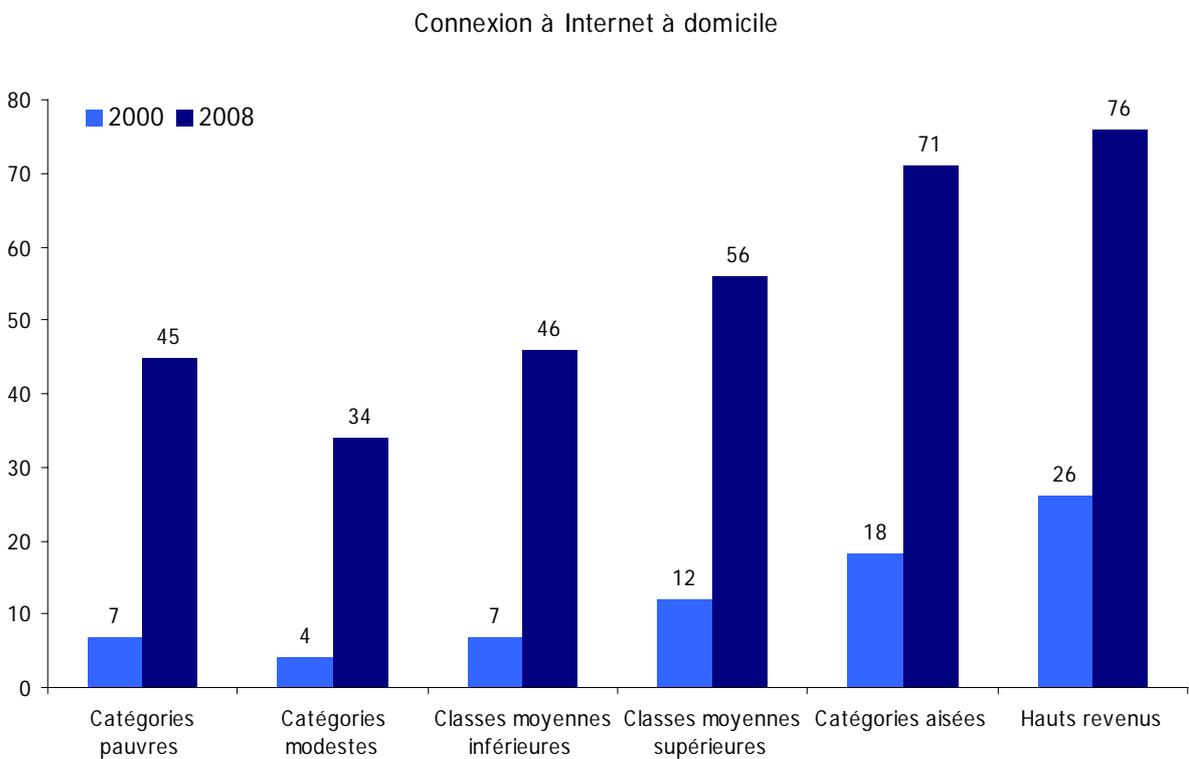


Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Graphique 74 – Proportion d'individus disposant des équipements suivants (en %)

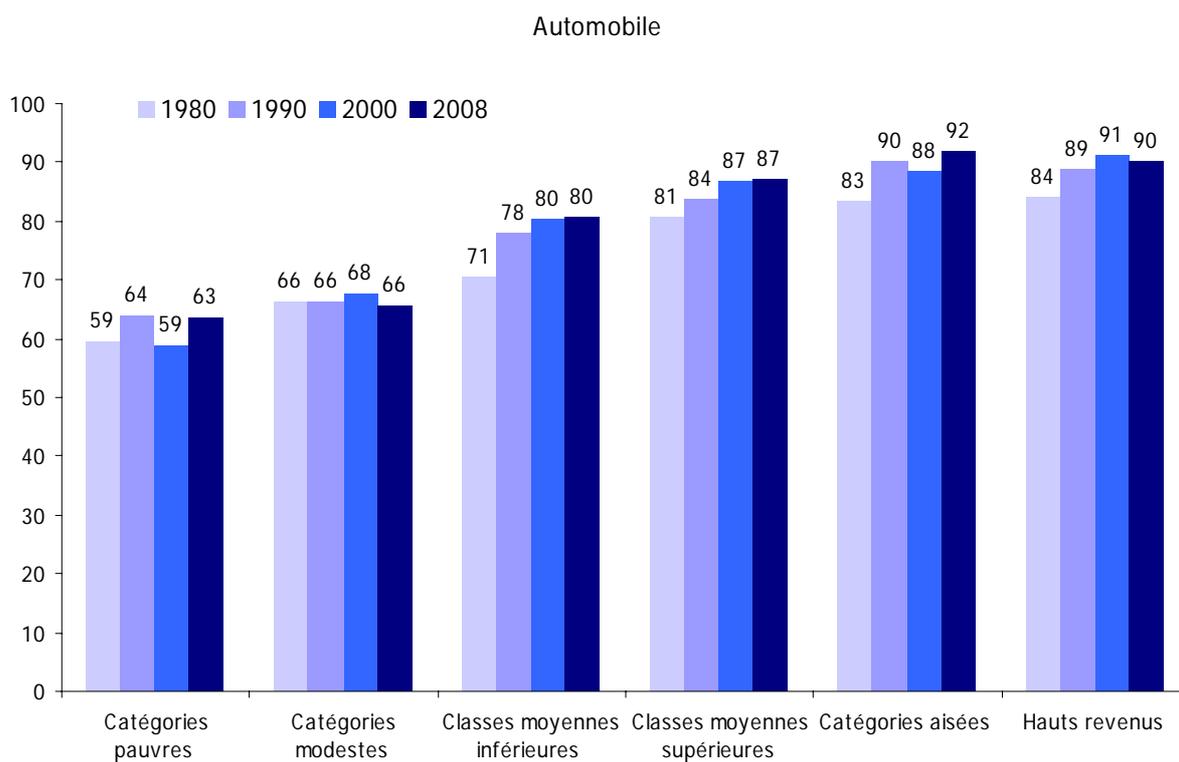


Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

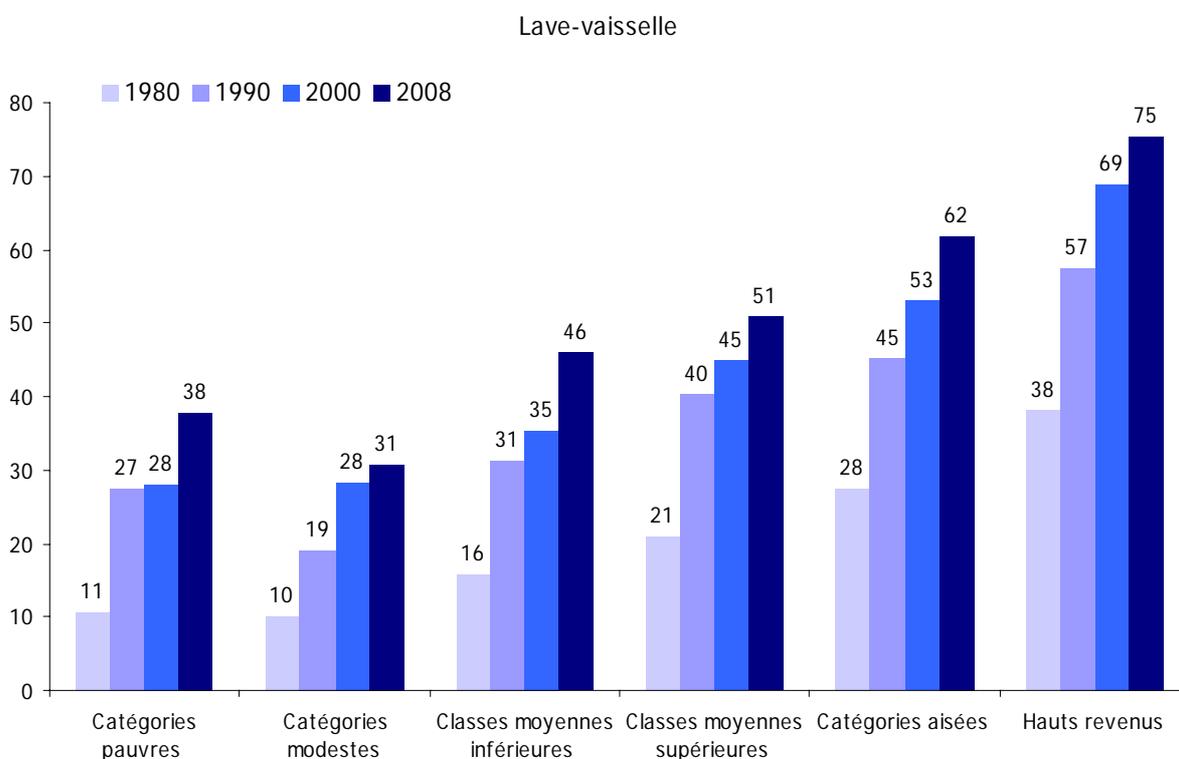


Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Graphique 75 – Proportion d'individus disposant des équipements suivants (en %)



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Bibliographie

- ACCARDO Jérôme, CHEVALIER Pascal, FORGEOT Gérard, FRIEZ Adrien, GUEDES Dominique, LENGART Fabrice et PASSERON Vladimir, « *La mesure du pouvoir d'achat et sa perception par les ménages*, INSEE, L'économie française – Comptes et dossiers, édition 2007, juin 2007, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/ecofra07c.pdf
- ADEME, « Le poids des dépenses énergétiques dans le budget des ménages en France : développer la maîtrise de l'énergie pour limiter les inégalités sociales », *ADEME & vous*, n°11, 3 avril 2008, sur Internet : <http://www2.ademe.fr/servlet/getBin?name=7B4D847CD2C9266193E39E76421AC7971207236558684.pdf>
- AEBERHARDT Romain, POUGET Julien et SKALITZ Anne, « Le revenu salarial et ses composantes, évolution et inégalités de 1978 à 2005 », in INSEE, *Les salaires en France (édition 2007)*, Inséé Références, 2007, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/salfra07ac.pdf
- AGLIETTA Michel et BRENDER Anton, *Les métamorphoses de la société salariale*, Paris, Calman-Levy, 1984.
- ALIBERT David, BIGOT Régis et FOUCAUD David, *Les effets de l'instabilité professionnelle sur certaines attitudes et opinions des Français, depuis le début des années 1980*, Cahier de recherche du CREDOC, n° 225, novembre 2006, sur Internet : <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C225.pdf>
- AMAR Élise, BEFFY Magali, MARICAL François, RAYNAUD Émilie, « Les services publics de santé, éducation et logement contribuent deux fois plus que les transferts monétaires à la réduction des inégalités de niveau de vie », *France portrait social*, INSEE, novembre 2008, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FPORSOC08i.PDF
- AMAR Élise, BONNEFOY Vincent, MARICAL François, MIROUSE Benoît, « La redistribution en 2007 et la réforme de l'impôt sur le revenu et de la prime pour l'emploi », *France portrait social*, INSEE, novembre 2008, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FPORSOC08h.PDF
- ATKINTON Tony, « La distribution des revenus dans les pays de l'OCDE au vingtième siècle », *Revue Française d'Economie*, vol. 17, n°1, juillet 2002.
- BABEAU André et ZEANA Alexandru, « Le cycle de vie au travers des comptes nationaux », *Revue Economique*, volume 56, n°4, juillet 2005, p. 939-963.
- BABEAU André, « La contribution des patrimoines à la dynamique de consommation des ménages », in Philippe MOATI et Robert ROCHEFORT, *Mesurer le pouvoir d'achat*, rapport du Conseil d'Analyse Economique, janvier 2008
- BAUDELLOT Christian, GLAUDE Michel, « Les diplômés se dévaluent-ils en se multipliant ? » *Économie et Statistique*, n° 225, 1986, p. 3-16
- BERNSTEIN Serge, « Les classes moyennes devant l'histoire », *Vingtième siècle*, n°37, janvier-mars 1993, p.6-8.
- BIGOT Régis, *Une comparaison des hauts revenus, des bas revenus et des 'classes moyennes' – une approche de l'évolution des conditions de vie en France depuis 25 ans*, cahier de recherche du CREDOC, n° 238, novembre 2007, sur Internet : <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C238.pdf>
- BOËTON Marie, « Diplômés, trentenaires, déclassés », *Sociétés*, tome 405, n°11, 2006
- BOSC Serge (coord.), *Problèmes politiques et sociaux*, « Les classes moyennes », dossier réalisé par Serge BOSC, n°938-939, juillet 2007.
- BOSC Serge, *Sociologie des classes moyennes*, Paris, La découverte, collection « Repères », 2008.
- BOUFFARTIGUE Paul, « Le brouillage des classes », in J.-P. DURAND et F.-X. MERRIEN (sous la direction de), *Sortie de siècle. La France en mutation*, Paris, Vigot, 2001.
- BOURDIEU Pierre, *La distinction, critique sociale du jugement*, Editions de Minuit, Paris, 1979
- BOURGUIGNON François, *Fiscalité et redistribution*, rapport du Conseil d'Analyse Economique, n° 11, Paris, La Documentation Française, 1998.
- BRIANT Pierrette et ROUGERIE Catherine, « Les logements sont de plus en plus confortables qu'il y a vingt ans et pèsent davantage sur le revenu des ménages », *France, portrait social (édition 2008)*, INSEE Références, novembre 2008, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FPORSOC08j.PDF

- CASTERAN Bénédicte et RICROCH Layla, « Les logements en 2006, le confort s'améliore, mais pas pour tous », *Inséé Première*, n° 1202, INSEE, juillet 2008, sur Internet : <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1202/ip1202.pdf>
- Centre d'Analyse Stratégique, « Classes moyennes et politiques publiques », Colloque organisé au Sénat, Paris, 10 décembre 2007, certaines contributions sont disponibles sur Internet : http://www.strategie.gouv.fr/article.php?id_article=533
- CHARLE Christophe, « Les 'classes moyennes' en France : discours pluriel et histoire singulière (1870-2000) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 50, n°4, octobre-décembre 2003, p. 108-109, sur Internet : http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=RHMC&ID_NUMPUBLIE=RHMC_504&ID_ARTICLE=RHMC_504_0108
- CHAUVEL Louis, *Le Destin des générations*, PUF, Paris, 1998
- CHAUVEL Louis, *Les classes moyennes à la dérive*, Paris, Seuil, 2006.
- CNIS, « De la perception à la mesure du pouvoir d'achat », *Chroniques*, n°4, mars 2006, sur Internet : http://www.cnis.fr/doc/chroniques/CHR_0004.PDF
- CNIS, *Niveaux de vie et inégalités sociales*, mars 2007, sur Internet : <http://www.cnis.fr/doc/Stockage%20Rapports/Rapport%20103%20niveaux%20vie.pdf>
- Commission Européenne, *La connaissance des indicateurs économiques par les Européens*, Eurobaromètre Spécial, vague 67.2, Bruxelles, avril 2008, sur Internet : http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_special_eco_ind_fr.pdf
- CORDIER Marie, HOUDRE Cédric et ROUGERIE Catherine, « Les inégalités de patrimoine des ménages entre 1992 et 2004 », in *Les revenus et le patrimoine des ménages (édition 2006)*, INSEE Références, INSEE, 2007, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/revpmen06d.pdf
- CORDIER Marie, HOUDRE Cédric, RUIZ Henri, « Transferts intergénérationnels entre vifs : aides et donations », *Inséé Première*, n°1127, INSEE, mars 2007, sur Internet : <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1127/ip1127.pdf>
- COUPPIE Thomas et MANSUY Michèle, « L'insertion professionnelle des débutants en Europe : des situations contrastées », *Economie et Statistique*, n° 378-379, 2004, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es378-379h.pdf
- COURTIOUX Pierre, LAIB Nadine, LE MINEZ Sylvie et MIROUSE Benoît, « L'incidence du système de prélèvements et de transferts sociaux sur le niveau de vie des familles en 2004 : une approche par microsimulation », DREES, Etudes et Résultats, n° 408, juin 2005, sur Internet : <http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er408/er408.pdf>
- DEMAILLY Dominique et RAYNAUD Emilie, « Revenus et pauvreté depuis 1996 », *Les revenus et le patrimoine des ménages, édition 2006*, INSEE, 2006, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/REVPMEN06b.PDF
- DREES, *Suivi barométrique de l'opinion des Français à l'égard de la santé, de la protection sociale, de la précarité, de la famille*, DREES, 2008, sur Internet : <http://www.sante.gouv.fr/drees/enqbarom/pdf/synthese2007.pdf>
- DUFLOS Catherine, HATCHUEL Georges et CROUTTE Patricia, *Quelques opinions et aspirations en matière de logement*, Rapport du CREDOC pour le Ministère du logement et de la ville, juillet 2008, sur Internet : http://www.logement.gouv.fr/IMG/pdf/RAPPORT_CREDOC_LOGEMENT_J08_cle2929f9.pdf
- DUPAYS Stéphanie, « En un quart de siècle, la mobilité sociale a peu évolué », *Données sociales - La société française, édition 2006*, INSEE, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/DONSOC06ym.PDF
- DURU-BELLAT Marie, *L'inflation scolaire, les désillusions de la méritocratie*. Paris, Seuil, 2006.
- Eurostat, *Living conditions in Europe, data 2002-2005*, Edition 2007, Commission Européenne, Bruxelles, sur Internet : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-76-06-390/EN/KS-76-06-390-EN.PDF
- EVAIN Franck, « Le salaire des chefs d'entreprises, moyennes et grandes », *Inséé Première*, n°1150, juillet 2007, INSEE, sur Internet : <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1150/ip1150.pdf>
- FACK Gabrielle, « L'évolution des dépenses de logement depuis les années soixante-dix », in Philippe MOATI et Robert ROCHEFORT, *Mesurer le pouvoir d'achat*, rapport du Conseil d'Analyse Economique, janvier 2008.

- Fondation Abée Pierre, *Le mal-logement en France (édition 2008)*, sur Internet : http://www.fondation-abbe-pierre.fr/pdf/rml_2008.pdf
- FORGEOT Gérard, GAUTIE Jérôme, *Insertion professionnelle des jeunes et processus de déclassement*, INSEE, Série des documents de travail de la Direction des Etudes et Synthèses Économiques, n°G9711, avril 1997, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/docs_doc_travail/g9711.pdf
- FORSE Michel et PARODI Maxime, « Perception des inégalités économiques et sentiment de justice sociale », *Revue de l'OFCE*, n° 102, 2007, Paris, Presses de Sciences Po, p. 483-540.
- FÖRSTER Michael et MIRA D'ERCOLE Marco, *Income Distribution and Poverty in OECD Countries in the Second Half of the 1990s*, OECD social, employment and migration working papers, n°22, OCDE, 10 mai 2005, sur Internet : <https://www.oecd.org/dataoecd/48/9/34483698.pdf>
- GARDES François et LANGLOIS Simon, « La pauvreté en France et au Québec : une comparaison à l'aide de l'indice multidimensionnel de pauvreté-richesse », *Santé, société et solidarité*, n°1, 2003, p. 181-189.
- GARDES François et LANGLOIS Simon, « Une nouvelle mesure pour analyser la pauvreté au Québec : l'indice synthétique de pauvreté-richesse », *Service Social*, n°3, 1995, p. 29-54
- GIMBERT Virginie et ROHMER Arnaud, « Les classes moyennes en quête de définition », *Note de veille*, n°54, Centre d'Analyse Stratégique, 16 avril 2007, sur Internet : <http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/NoteVeille54.pdf>
- GIMBERT Virginie, « Classes moyennes » et redistribution : le cas français dans une perspective internationale », *Note de veille*, n° 74, Centre d'analyse stratégique, 24 septembre 2007, sur Internet : <http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/NoteVeille74-2.pdf>
- GOUTARD Luc et PUJOL Jérôme, « Les niveaux de vie en 2006 », *Inséé Première*, n°1203, INSEE, juillet 2008, sur Internet : <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1203/ip1203.pdf>
- GOUX Dominique et MAURIN Eric, « Origine sociale et destinée scolaire. L'inégalité des chances devant l'enseignement à travers les enquêtes Formation Qualification Professionnelle 1970, 1977, 1985 et 1993 », *Revue française de sociologie*, vol. 36, n°1, 1995, pp. 81-121
- GOUX Dominique, « La nomenclature des catégories socioprofessionnelles : éléments pour la définition d'un niveau intermédiaire d'agrégation », Note interne de l'INSEE, n°261/F230, 1999.
- HAEUSLER Laurence, *les opinions relatives à l'évolution du niveau de vie – Jugements sur les revenus des quelques professions-types*, CREDOC, études menées au cours des années 1982-1990.
- HATCHUEL Georges et LOISEL Jean-Pierre, « L'échelle sociale se transforme », *Consommation et modes de vie*, n°112, CREDOC, novembre 1996
- HATCHUEL Georges, KOWALSKI Anne-Delphine et LOISEL Jean-Pierre, *Les inégalités en France : Les différentes façons de « penser » en haut et en bas de l'échelle sociale*, Cahier de recherche du CREDOC, n° 90, juillet 1996.
- HATCHUEL Georges, *L'évolution des inégalités en France de 1980 à 1999*, CREDOC, septembre 1999.
- HATCHUEL Georges, *Transferts sociaux et redistribution*, CREDOC, juillet 1985
- HEBEL Pascale, *Quelles sont les conséquences de la baisse du pouvoir d'achat et du sentiment d'une hausse des prix ?*, CREDOC, juillet 2005, sur Internet : <http://www.credoc.fr/pdf/Sou/Pouvoir-achat-juillet2005.pdf>
- HOURRIEZ Jean-Michel, « Des ménages modestes aux ménages aisés : des sources de revenu différentes », *Inséé Première*, n°916, août 2003, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP916.pdf
- INSEE : « Pouvoir d'achat, dépenses « pré-engagées » et revenu « arbitrage » - Pouvoir d'achat et pouvoir d'achat par unité de consommation », INSEE, mai 2008, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2000/documentation/methodologie/pouvoir_achat_depenses_pre-engagees_revenu_arbitrage.pdf
- INSEE, *Les revenus et le patrimoine des ménages*, édition 2006, INSEE références, sur Internet : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?id=142&nivgeo=0>
- INSEE, *Les salaires en France (édition 2007)*, INSEE Références, 2007, sur Internet : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?id=166&nivgeo=0>
- INSEE, Rapport de la Commission "Mesure du pouvoir d'achat des ménages", février 2008, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/dossiers_web/pouvoir_achat/rap_mesure_pouvoir_achat.pdf

- JACQUOT Alain, « Cinquante ans d'évolution des conditions de logement des ménages », *in Données sociales, la société française (édition 2006)*, INSEE Références, 2006, p. 467-473, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/DONSOC06za.PDF
- KINGSTON Paul W., « The implication of intergenerational class mobility for class theory: A comment on Western », *Social Forces*, vol. 75, n°1, p. 323-327
- LANDAIS Camille, « Les hauts revenus en France (1998-2006) : une explosion des inégalités ? », *Mimeo*, Ecole d'Economie de Paris, 2007, sur Internet : <http://www.jourdan.ens.fr/~clandais/documents/htrev.pdf>
- LANGLOIS Simon, « Quatre décennies d'études sur la stratification sociale au Québec et au Canada : tendances et illustrations », *Lien social et Politiques*, n°49, 2003, p. 45-70, sur Internet : <http://www.erudit.org/revue/lsp/2003/v/n49/007905ar.pdf>
- LEIGH Andrew, « How Closely Do Top Income Shares Track Other Measures of Inequality », *Economic Journal*, n°117, novembre 2007
- LIPIETZ Alain, *La société en sablier (le partage du travail contre la déchirure sociale)*, La découverte, Paris, 1998.
- MAREUGE Céline et RUIZ Nicolas, « Dispersion des revenus et hétérogénéité des structures de consommation, vers la notion de pouvoir d'achat effectif catégoriel », *in* Philippe MOATI et Robert ROCHEFORT, *Mesurer le pouvoir d'achat*, rapport du Conseil d'Analyse Economique, janvier 2008.
- MAURIN Eric, « Un destin social incertain et métissé », *Informations sociales*, n°106, 2003, p. 4-9.
- MAURIN Louis, « Photo de classe entre image et réalité », *Informations sociales*, n°106, 2003, p. 23.
- MEEDDAT, *Comptes du logement 2006*, MEEDAT (Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire), Service de l'observation et des statistiques, juillet 2008, sur Internet : http://www.statistiques.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/Dossiers_T2_cle6a5812.pdf
- MENDRAS Henri, *La seconde révolution française*, Gallimard, Paris, 1988
- MISTRAL Jacques et PLAGNOL Valérie, *Loger les classes moyennes : la demande, l'offre et l'équilibre du marché du logement*, Rapport pour le Conseil d'Analyse Economique, à paraître en décembre 2008, résumé sur Internet : http://www.cae.gouv.fr/lettres/CAE_Resume_Logement.pdf
- MOATI Philippe et ROCHEFORT Robert, *Mesurer le pouvoir d'achat*, rapport du Conseil d'Analyse Economique, janvier 2008, sur Internet : <http://www.cae.gouv.fr/rapports/dl/073.pdf>
- MONTEL-DUMONT Olivia (dir.), « Fiscalité et revenus », *Cahiers Français*, n° 343, Documentation française, mars-avril 2008.
- MORRISSON Christian et SNYDER Wayne, « Les inégalités de revenus en France au début XVIIIe siècle à 1985 », *Revue Economique*, vol. 51, n°1, janvier 2000, p. 119-154.
- NAUZE-FICHET Emmanuelle, TOMASINI Magda, « Parcours des jeunes à la sortie du système éducatif et déclassement salarial », *Notes Emploi Formation*, CEREQ, n°17, juin 2004, sur Internet : www.cereq.fr/pdf/nef17.pdf
- OCDE, *Croissance et inégalités : distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, OCDE, octobre 2008, synthèse du rapport sur Internet : http://www.oecd.org/document/36/0,3343,fr_2649_33933_41526756_1_1_1_37419,00.html
- OFCE, dossier spécial « Europe - Protection sociale, fiscalité et redistribution », sur Internet : <http://www.ofce.sciences-po.fr/dossiers/europe3.htm>
- OLM Christine, SIMON Marie-Odile et DUMONTAUX Nicolas, *Une approche de la pauvreté à partir de l'hétérogénéité des conditions de vie*, Cahier de recherche du CREDOC, n° 214, novembre 2005, sur Internet : <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C214.pdf>
- PEUGNY Camille, « Quand l'ascenseur social descend : les conséquences individuelles et collectives du déclassement social », Rapport pour la Mission de la recherche (MiRe/Drees), convention de recherche n° 03/227, 2006.
- PIKETTY Thomas et SAEZ Emmanuel, « Income Inequality in the United States (1913-1998) », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 118, n° 1, février 2003, sur Internet : <http://elsa.berkeley.edu/~saez/pikettyqje.pdf>
- PIKETTY Thomas, « La redistribution fiscale face au chômage », *Revue française d'économie*, vol. 12, n°1, 1997
- PIKETTY Thomas, *Les hauts revenus en France au XX^e siècle (inégalités et redistributions 1901-1998)*, Paris, Grasset, 2001.

- PINÇON-CHARLOT Monique et PINÇON Michel, *Sociologie de la Bourgeoisie*, Paris, La découverte, Collection « Repères », 2003.
- PRESSMAN Steven, « Classes moyennes en France : une perspective internationale », intervention au colloque « Classes moyennes et politiques publiques », organisé par le Centre d'Analyse Stratégique, Sénat, Paris, 10 décembre 2007, sur Internet : http://www.strategie.gouv.fr/IMG/ppt/Copie_de_PRESSMAN_MiddleClass_InternationalPerspective.ppt
- Rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, édition 2007-2008, Paris, La Documentation française, 2008, sur Internet : <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/rapportonpes2007-2008.pdf>
- RIGEN Stein, « *Citizens, Families, and Reform* », Oxford, Clarendon Press, 2006.
- ROCHEFORT Robert, « L'un est équipé... l'autre pas », *Consommation et modes de vie*, n°70, CREDOC, septembre 1992.
- ROCHEFORT Robert, *La société des consommateurs*, Paris, Odile Jacob, 1995.
- RUHLMANN Jean, « Les discours sur les classes moyennes », in Stéphane BEAUD, Joseph LINDGAARD et Jade CONFAVREUX (dir.), *La France invisible (enquêtes sur un pays en état d'urgence sociale)*, Paris, La découverte, 2006.
- TULLOCK Gordon, *Economics of income redistribution*, 2e édition, Londres, Springer, 1997.
- WOLFSON Michael C. et MURPHY Brian, *Une nouvelle perspective des tendances de l'inégalité des revenus au Canada et aux Etats-Unis*, Ottawa, Statistique Canada, Direction des études analytiques, Documents de recherche, n°124, juillet 1998, sur Internet : <http://www.statcan.ca/francais/research/11F0019MIF/11F0019MIF1998124.pdf>